



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172470 4

*DM
MERCY

Handwritten signature or scribble.

米田



MERCURE DE FRANCE DÉDIÉ AU ROI, PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles; les Causes célèbres; les Académies de Paris & des Provinces; la Notice des Édits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.

S A M E D I 2 J U I N 1781.



A P A R I S
Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Trou
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E

Du mois de Mai 1781.

Pièces fugitives.

Vers mis au bas du Portrait
de M. Necker, 3

Dialogue entre Phocion & Démophile, 4

Le Maître & l'Ecolier ; Fable, 42

A la Fontaine de Vauluse, 50

Vers à M. le Chevalier de Cubières, 97

Réflexion du Chevalier *** , 98

Problème sur le Myrte, ibid.

Traduction ou Imitation de la
Treizième Ode d'Horace, 141

Vues sur la Justice Criminelle, 147

Enigmes & Logogryphes, 15, 53, 100, 163

NOUVELLES LITTÉR.

Histoire de l'Académie Royale
des Sciences, 17

Annales du Règne de Marie-
Thérèse, 30

Suivie de l'Histoire de l'Académie
Royale des Sciences, 55

Dictionnaire Universel des
Sciences Morale, &c. 72

Le Bon Ami, Comédie, 75

Procès Verbal des Séances de
l'Assemblée Provinciale de
Haute-Guienne, 81

Les Conversations d'Émilie, 101

Nouvelles Historiettes, 127

Explication des Tarifs du Contrôle
des Actes des Notaires
& de l'Insinuation, 132

Shakspeare, 165

Histoire Naturelle de la France
Mérionale, 171

Mémoires sur la Réforme des
Thermomètres, 175

Lettres Édifiantes & Curieuses,
179

SPECTACLES.

Académie Roy. de Musiq. 38, 91, 137, 184

Comédie Française, 40, 138,

Comédie Italienne, 43

VARIÉTÉS.

Lettre écrite à M. l'Abbé Baudouin, 44.

Gravures, 47, 93, 141, 182

Annonces Littéraires, 47, 95, 143, 182

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Gôme.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 2 JUIN 1781.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

MON RÊVE, Couplets à Alexandrine.

Sur l'Air : *Je suis Lindor, &c.*

U N I Q U E objet de mon plus tendre hommage,
Dans un bosquet, délicieux séjour,
Temple sans art, bien digne de l'Amour,
Un songe heureux me fit voir ton image.

Sous le berceau que formoit son feuillage
Tu reposois sur un lit de gazon ;
Telle on voit Flore en la jeune saison
Par sa présence embellir un bocage !

Je m'approchai : Dieux ! quelle douce ivresse !
Du tendre Enfant tu recevois les loix ;

Je te trouvai plus docile à ma voix ;

Ton cœur déjà partageoit ma tendresse.

A ù

4 M E R C U R E

HÉLAS ! bientôt la flatteuse espérance
S'évanouit en perdant mon sommeil ;
Et je n'ai pu trouver à mon réveil
Que mon amour & ton indifférence.

(Par M. le Baron de P.....)

SAINT-ALME ET PULCHÈRIE,

ou le Mal-entendu , Anecdote.

SAINTE-ALME avoit reçu une éducation conforme à la fortune de ses parens, qui s'étoient enrichis dans le commerce. Son cœur étoit honnête & sensible. Il avoit de la figure & de l'esprit ; mais par malheur l'esprit qui influe sur nos jugemens ne décide guères notre conduite. Bien voir n'est pas toujours une raison pour bien agir ; il y a des gens, en un mot, qu'il faut consulter souvent & ne jamais imiter. Saint-Alme ne fit pourtant pas beaucoup de sottises ; mais en cela il fut plus heureux que sage. Il avoit reçu de la Nature une imagination bien propre à l'égarer ; & il avoit besoin de bonheur pour n'en être pas le martyr.

Les parens de Saint-Alme, impatiens de le marier, jetèrent les yeux sur la fille d'un ancien ami, M. de Malville, qui fut enchanté de cette proposition. Les deux familles furent bientôt d'accord. Mais Saint-Alme qui avoit lu sans doute des Romans,

conçut un projet qui parut étrange, & qu'on n'osa pourtant pas contrarier. Il demanda à partir pour aller chercher de leur part la Demoiselle sans se faire connoître, & sous le nom d'un ami de la famille. Il vouloit sonder ses dispositions avant le mariage; & il fut reçu par les parens de Pulchérie, (c'est le nom de la jeune personne) non pas comme Saint-Alme, mais comme l'ami de leur gendre. Il se faisoit appeler Pyrante, c'étoit le nom d'un véritable ami qu'il avoit. Celui-ci paria que Saint-Alme ne seroit pas longtemps sans se faire connoître; & Saint-Alme se promit bien de gagner le pari: on verra qu'il auroit mieux fait de se décider à le perdre sur le champ.

Il fut enchanté de Pulchérie en la voyant. C'étoit une brune des plus piquantes; elle étoit jolie, mais elle avoit encore plus de physionomie que de figure. Ses grands yeux noirs étoient propres à exprimer l'amour, & son cœur étoit bien fait pour le sentir. Elle étoit capable, en un mot, d'inspirer & d'éprouver une violente passion. Saint-Alme qui la trouva bien, s'efforça de lui paroître aimable. Il n'auroit pu faire parler l'Amour sans quitter en même-temps le rôle qu'il avoit pris. Il ne pouvoit tout-à-la-fois se déclarer l'amant de Pulchérie & l'ami de son futur époux. Mais il pouvoit donner des soins à la maîtresse d'un ami; & il n'oublia rien pour laisser voir tous les avantages qu'il avoit reçus de la Nature. On avoit décidé

que Pulchérie partiroit avec son frère pour aller trouver son époux , & que le faux Pyrante les accompagneroit. Comme Pulchérie n'avoit aucune inclination , elle avoit donné les mains à ce mariage , que sa famille desiroit passionnément. Tandis qu'on préparoit tout pour le voyage , Saint-Alme eut occasion de la voir souvent , & de s'entretenir avec elle. Il goûta fort son esprit ; & le sien ne parut que trop aimable à Pulchérie. Elle avoit chaque jour plus de plaisir à le voir & à lui parler. Enfin le sentiment qui lui faisoit rechercher son entretien , & qu'elle avoit pris pour de l'amitié , devint bientôt un véritable amour ; mais elle ne commença à s'en alarmer que lorsqu'il n'étoit plus temps de le vaincre. Ce n'étoit pas un malheur pour elle d'aimer Saint-Alme , puisque c'est lui qu'elle devoit épouser ; mais par une fatalité bien étrange , ce fut cette tendre sympathie qui faillit renverser tout l'édifice de leur bonheur. Dès que Pulchérie sentit qu'elle aimoit celui qu'elle prenoit pour Pyrante , elle pressentit la douleur de passer dans les bras d'un époux qu'on n'aime point. La plus sombre tristesse vint s'emparer de son ame. Quand la pudeur lui eût permis de se déclarer , devoit-elle attendre quelque retour d'un homme honnête , scrupuleux même , qui dans tous leurs entretiens ne manquoit jamais de faire l'éloge de l'amitié , & qui , avec assez de raison , se vantait d'aimer Saint-Alme comme lui-

même ? De son côté , Saint-Alme étoit dans une situation très-embarrassante. Il remarqua bien la tristesse de Pulchérie ; mais loin d'en soupçonner la véritable cause , il s'imagina qu'elle avoit de la répugnance pour le mariage qu'on avoit conclu. Son imagination trop vive le rendoit enclin à la jalousie ; la jalousie expose toujours aux plus injustes soupçons ; & il faut avouer que ses soupçons n'étoient que trop confirmés par les circonstances ; car plus Pulchérie voyoit approcher l'instant du départ , plus sa tristesse augmentoit. Peut-être Saint-Alme poussa-t-il l'injustice jusqu'à se supposer un rival préféré. Cependant le jour du départ étant arrivé , il se mit en marche avec elle & son frère. Mais si la jalousie ne l'empêcha point de persister dans son projet de mariage , elle l'empêcha au moins de se faire connoître pour le moment. Vous allez voir bientôt que cette opiniâtreté lui coûta cher.

Que fera cependant Pulchérie ? Le danger est pressant. Ira-t-elle signer son malheur , celui d'un époux qu'elle n'aime point ; car ce n'est pas Saint-Alme qu'elle croit aimer ? J'ai dit qu'elle étoit capable des plus fortes résolutions. Son ardente imagination s'allume ; le désespoir parle seul à son cœur ; la raison y est sans voix ; au lieu d'aller ouvrir son ame à ses parens , elle évite une explication douloureuse , & qu'elle croit inutile ; elle trompe ses guides , se dérobe un moment , & court se jeter dans un Couvent de

Religieuses, situé à quelques milles de-là ; & dont la Supérieure étoit la propre sœur de sa mère. Avant de s'échapper, elle avoit pris le parti d'écrire une lettre à Saint-Alme lui-même ; en s'en allant elle la remit à un Payfan de l'endroit où ils étoient ; & son trouble ne lui permettant pas de s'expliquer avec lui, elle le chargea seulement de la rendre à celui de ses deux compagnons qu'elle lui désigna, c'est-à-dire, à Saint-Alme lui-même. En recevant cette lettre, & en lisant la suscription, à *M. de Saint-Alme*, celui-ci ne fut d'abord qu'imaginer. Est-ce bien pour moi, demanda-t-il au payfan, qui lui répondit : pour vous-même, Monsieur. O ciel ! dit-il en lui-même, je suis découvert. Et il lit ce qui suit.

„ Je n'ai pas besoin d'une longue explication en commençant cette lettre. Vous savez tout, & je fais tout.

(Ces mots achevèrent de jeter Saint-Alme dans l'erreur. Je suis découvert, s'écria-t-il, & il continua de lire en tremblant.)

„ C'est à vous-même que j'ose m'adresser,
 „ Une répugnance que vous ne m'avez point
 „ inspirée me rend désormais impossible le
 „ mariage qu'on vient d'arrêter. C'est votre
 „ honnêteté que je réclame ici. J'espère que
 „ loin de me susciter d'inutiles persécutions,
 „ vous voudrez bien abandonner vous-
 „ même un projet qui ne pourroit servir
 „ qu'à faire deux malheureux à la fois.

„ Voilà, Monsieur, le seul moyen de mé-
„ riter ma reconnoissance; & c'est l'unique
„ sentiment qui soit désormais en mon
„ pouvoir. „

Cette lettre plongea Saint-Alme dans le plus affreux désespoir. Il demeura quelque temps muet & immobile. Il adoroit Pulchérie, & il s'en croyoit abhorré. Eh! quoi, s'écria-t'il enfin, en versant un torrent de larmes, elle me hait! & elle ne peut vaincre sa répugnance! A ces mots il court vers le frère de Pulchérie, auquel il se fit connoître, & qui, a la lecture de cette lettre, resta comme accablé de surprise & de crainte; car il aimoit tendrement la sœur. Tandis qu'ils couroient par-tout pour s'informer du chemin qu'elle avoit pris, le frère reçut une lettre de sa tante, c'est-à-dire, de la Supérieure du Couvent où la sœur étoit réfugiée. Peut-être ne sera-t-on pas fâché de connoître à fond cette Supérieure, qui avoit beaucoup d'influence sur toute la famille.

Elle s'étoit jetée dans un Couvent sans avoir beaucoup de goût pour l'état Monastique. Par un bonheur peu commun, elle s'y étoit accoutumée. C'étoit un esprit des plus actifs, qui n'ayant pu briller dans le monde, avoit cherché du moins à jouer un rôle dans le cloître: elle y avoit réussi; & se voyant au faite des honneurs Monastiques, elle avoit fini par aimer un état qu'elle n'avoit embrassé que malgré elle. Tel est souvent le cœur humain; l'amour-propre lui

A v

tient lieu d'amour. Elle fut ravie d'entendre sa nièce lui demander un asyle contre le mariage, & la prier de lui aider à finir sa vie dans le Couvent qu'elle gouvernoit. Elle ne manquoit pourtant ni d'esprit ni de bonne-foi. Elle blâma beaucoup sa sœur & son beau-frère d'avoir voulu contraindre l'inclination de leur fille; & par une foiblesse trop naturelle à l'esprit humain, elle se seroit permis; pour faire une Religieuse, la même violence qu'elle n'auroit pardonnée à aucun parent pour conclure un mariage. Son intention l'eût rassurée sur les suites. C'est ainsi que toutes nos passions apportent avec elles une illusion qui en prolonge la durée, & qui semble presque les justifier. Des parens qui marient leur fille malgré elle, croient ne l'affliger un moment que pour la rendre heureuse toute sa vie.

Après un moment d'entretien avec sa nièce, elle se mit à écrire, & fit tenir à son neveu la lettre suivante:

MON CHER NEVEU,

« Votre sœur vient de se jeter dans mes
 » bras. Elle me demande un asyle contre
 » un mariage auquel on veut la forcer, &
 » qui contrarie son goût insurmontable pour
 » la retraite. Elle demande, & je desiré
 » comme elle, qu'on la laisse au moins quel-
 » que temps à elle-même, sans lui parler &
 » même sans la voir. Le sentiment qui la
 » décide est respectable; & elle me paroît si

„ affligée de la violence qu'on vouloit lui
 „ faire, que lui en parler davantage, ce
 „ seroit exposer même sa santé. Communi-
 „ quez le plutôt possible ma lettre à mon
 „ beau-frère & à ma sœur. Je leur manderai
 „ si ma chère nièce persiste toujours dans
 „ sa pieuse résolution. „

Le frère de Pulchérie ne crut pas devoir
 cacher cette lettre à Saint-Alme. Après la
 lui avoir montrée, il partit pour l'aller com-
 muniquer à ses parens; mais il pria Saint-
 Alme de l'attendre au même endroit, en lui
 promettant de venir le rejoindre au plus tôt,
 ou de l'instruire par une lettre de la réso-
 lution qu'on auroit prise. Saint Alme, pour
 avoir su en quels lieux s'étoit retirée Pulchérie,
 ne s'en estimoit pas plus heureux. Il relut la let-
 tre qu'il en avoit reçue, & chaque mot étoit
 pour lui un coup de poignard. Tantôt il y
 croyoit voir l'expression de la haine; si Pulché-
 rie avoit écrit, *une répugnance que vous ne*
m'avez pas inspirée, c'étoit une formule de
 politesse, ou l'ironie la plus cruelle; tantôt
 il regardoit la lettre & la suivoit même comme
 un châiment dû à sa supercherie. Si j'en
 avois fait moi-même l'aveu, s'écrioit-il, si
 j'étois tombé à ses pieds, j'aurois obtenu
 mon pardon. Elle auroit lu dans mon cœur;
 & elle m'auroit fait grâce en faveur de mon
 amour. Il s'achemine alors vers le Couvent
 qui renferme ce qu'il aime. Hélas! il n'y
 voit que des murs inabornables, des portes
 & des fenêtres grillées, le silence, la soli-
 tude.

itation. Mais quelle fut sa surprise, quand vit Pulchérie tendre la main pour remettre la lettre à la Supérieure, qui dans ce moment sortoit d'une espèce de berceau. Venez, lui dit la jeune personne sans y regarder, vous avez peut-être laissé tomber ce papier. Il est vrai, dit la Supérieure à tout hasard, sans y avoir regardé aussi; & elle porta la lettre pour la lire en temps & lieu. Qu'on se représente la cruelle situation de saint-Alme, d'autant plus malheureux alors qu'il venoit de sentir l'ivresse la plus voluptueuse. Mille tristes idées, mille soupçons affreux viennent ajouter encore à cette horrible situation. Peut-être Pulchérie a-t-elle leviné, reconnu sa main. Il avoit vu les gestes, les mouvemens qu'on avoit faits; mais il n'avoit pas entendu les discours qu'on avoit tenus.

La Supérieure, qui, sans être bien persuadée que la lettre lui appartint, l'avoit toujours reçue par état ou par curiosité, ne crut pas à quitter Pulchérie pour aller la lire à l'écart. Elle vit avec étonnement qu'elle étoit pour sa nièce; il y avoit bien quelques détails qu'elle ne comprenoit point; mais elle aimoit mieux les ignorer, que de montrer la lettre à Pulchérie: elle eût craint d'ébranler ce qu'elle appelloit sa pieuse résolution. C'est ainsi que tous les hasards se rencontroient contre le malheureux S. Alme. S'il avoit fait une faute, il en étoit puni bien sévèrement. Et la pauvre Pulchérie? elle fuit

tude , ou des gardiens incorruptibles. Il se met à roder tout autour sans projet , même sans espérance , toute la journée ; le soir il tombe accablé de lassitude au pied des murs ; il y passe la nuit étendu sans fermer l'œil , & ne troublant l'air que par des soupirs qui n'étoient pas entendus. Enfin il remarque une maison dont les fenêtres avoient vuë sur le jardin du Couvent. Il parvient à gagner celui qui l'habite , & il s'y introduit , espérant voir de-là Pulchérie se promener au jardin. En effet , elle s'y promenoit alors avec sa tante , & Saint-Alme l'aperçut par une des fenêtres de cette maison. Mais Pulchérie ne le voit pas , parce qu'elle ne regarde personne , parce qu'elle ne soupçonne pas qu'il puisse y avoir rien autour d'elle capable de l'intéresser. St-Alme y revient le lendemain avec une lettre ; il croit n'avoir plus rien à ménager. Il saisit un moment où il la croit seule. Il lance la lettre , & ajuste assez bien pour qu'elle aille tomber aux pieds de sa maîtresse. Oh ! comme son cœur palpite dans ce moment ! à l'instant où la lettre s'échappe de ses mains , son cœur la suit comme ses yeux. Quel plaisir quand il la voit tomber à côté de Pulchérie ! Quel transport , quelle ivresse quand il voit Pulchérie se baisser aussitôt pour la ramasser ! Enfin il voit sa lettre dans les mains de sa maîtresse. Ceux qui ont aimé , peuvent se figurer tout ce qu'il sentit alors. Tout son corps frissonnoit ; & sa force étoit prête à succomber à une si forte

agitation. Mais quelle fut sa surprise, quand il vit Pulchérie tendre la main pour remettre la lettre à la Supérieure, qui dans ce moment sortoit d'une espèce de berceau. Tenez, lui dit la jeune personne sans y regarder, vous avez peut-être laissé tomber ce papier. Il est vrai, dit la Supérieure à tout hasard, sans y avoir regardé aussi; & elle ferra la lettre pour la lire en temps & lieu. Qu'on se représente la cruelle situation de Saint-Alme, d'autant plus malheureux alors qu'il venoit de sentir l'ivresse la plus voluptueuse. Mille tristes idées, mille soupçons affreux viennent ajouter encore à cette horrible situation. Peut-être Pulchérie a-t-elle deviné, reconnu sa main. Il avoit vu les gestes, les mouvemens qu'on avoit faits; mais il n'avoit pas entendu les discours qu'on avoit tenus.

La Supérieure, qui, sans être bien persuadée que la lettre lui appartînt, l'avoit toujours reçue par état ou par curiosité, ne tarda pas à quitter Pulchérie pour aller la lire à l'écart. Elle vit avec étonnement qu'elle étoit pour sa nièce; il y avoit bien quelques détails qu'elle ne comprenoit point; mais elle aima mieux les ignorer, que de montrer la lettre à Pulchérie: elle eût craint d'ébranler ce qu'elle appeloit sa pieuse résolution. C'est ainsi que tous les hasards se réunissoient contre le malheureux S. Alme. S'il avoit fait une faute, il en étoit puni bien sévèrement. Et la pauvre Pulchérie? elle fuit

un Amant qu'elle aime & dont elle est adorée ! elle redoute un hymen qui combleroit tous ses vœux !

Enfin , S. Alme ne peut plus supporter un état aussi affreux sans faire au moins de nouveaux efforts pour en sortir. Il n'attend plus le retour du frère de Pulchérie , & il court se jeter lui-même aux pieds de leur mère. Il avoua ses torts avec tant de franchise , parla de son amour avec tant d'intérêt , que ce cœur maternel en fut attendri. Je ne peux plus être heureux que par vous , ajouta S. Alme. Vous avez aimé , Mde , & vous êtes mère : voilà mes titres auprès de vous. Pulchérie ne vous résistera pas , & vous m'aurez rendu plus que la vie. Mde de Malville , qui ne concevoit pas le bonheur d'être Religieuse , & qui croyoit que sa fille devoit être heureuse dans les bras d'un homme qui aimoit avec tendrement , partit sur l'heure pour le Couvent où étoit Pulchérie. Elle eut bien de la peine à parvenir jusqu'à elle. La Supérieure étoit si peu disposée à permettre cette entrevue , qu'il fallut la menacer de faire valoir l'autorité maternelle pour triompher de sa résistance. Pulchérie , de son côté , avoit résolu de garder le silence sur les secrets de son cœur. Mais quel cœur peut se fermer aux yeux d'une tendre mère , qui ne fait parler que l'amitié & la tendresse ! Enfin , Mde de Malville fit à Pulchérie une si douce violence , qu'elle en vint jusqu'à lui arracher l'aveu de son amour pour l'ami de

Saint-Alme. Eh, mon Dieu ! s'écria M^{de} de Malville, que ne parlois-tu, ma chère amie ! Cet ami de Saint-Alme, c'est Saint-Alme lui-même. A tes mots, elle se jeta dans les bras de sa fille, qu'elle arrosa de larmes de joie. Pulchérie pria sa mère de vouloir bien s'expliquer. Nous t'avons crue informée de cette histoire, ma chère Pulchérie ; mais quant au récit que tu demandes, je vais en charger un historien plus instruit que moi. Alors elle alla prendre elle-même Saint-Alme qui l'attendoit à la porte du couvent, & l'amena vers sa fille. L'explication ne fut pas longue entre les deux amans. Elle embarrassa bien Pulchérie, mais elle lui fit bien du plaisir. On informa aussitôt les deux familles du succès de cette négociation ; & l'on ne tarda pas à célébrer ce mariage, malgré la tante Supérieure, qui jugea qu'on auroit dû faire plutôt une utile résistance à Pulchérie, que de céder si complaisamment à ce nouveau caprice, & qui soutint que sa fille avoit très-grand tort de trouver du plaisir à se marier.



*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *la Jalousie* ; celui du Logogryphe est l'*Oisiveté*, où se trouvent *toise, Oïse, Été, veste, Est, Ouest, Ève, Eu, joue, joie, soie, Osée, oie, si, ut, vis, o, joute, &c.*

É N I G M E.

DEUX masques un jour la semaine,
En surtout bleu, dans différens quartiers
S'en vont en même-temps, pour les mettre à la gêne,
Chez des devins qui ne sont pas sorciers.

L O G O G R Y P H E.

UN titre par César vainement désiré,
Titre chez les Romains, craint autant qu'abhorré;
Un chef-d'œuvre de l'Art à l'homme nécessaire
Depuis qu'il s'est fait des besoins ;
Ce que malgré nos peines & nos soins
Nous passons follement souvent à ne rien faire ;
Un nom cher à Pétrarque ; un subtil élément ;
Ce qui rendit Licurgue utile à sa Patrie ;
Des tourmens d'Ixion le mobile instrument ;

Un ornement prescrit au beau sexe en Turquie ;
Une douce boisson qui n'enivre jamais ;
Un fruit doux comme amer, symbole de la paix ;
Ce qui des Mexiquains a causé la ruine ;
Des habitans de l'air le merveilleux soutien ;
Ce qu'un Acteur ne peut savoir trop bien ;
Ce qui sert à mouvoir cette énorme machine,
Élevée à grands frais dans un sol épuisé ;
Un crime à Sparte autorisé ;
Un autre bien fatal à Tarquin & Lucrece ;
Ce que plus d'un Auteur rend souvent ennuyeux ;
Ce que quitte à regret tout mortel paresseux ;
Ce que laisse après elle une liqueur traîtresse ;
Ce que Vénus eut soin de ne pas employer
Lorsque le beau Pâris parut pour la juger ;
Une ville d'Artois ; une de Picardie ;
Enfin un attribut du Dieu de l'harmonie.
Tels sont, ami Lecteur, les différens objets
Qu'on trouve dans un nom immortel à jamais.

(Par Mlle de Vardon.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Le Théâtre François, ou Recueil des meilleures Pièces Dramatiques faites en France depuis Rotrou jusqu'à nos jours, grand in - 8°. , Tomes I & II. A Lyon, chez Sulpice Grabit ; & à Paris , chez Belin, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue du Plâtre.

Nous avons annoncé dans le *Mercur* du 20 Janvier de cette année, le Prospectus de ce Recueil intéressant. Sur la foi que nous croyions devoir à des Gens de Lettres, nous avons promis des recherches, en un mot un Monument Littéraire. Notre attente est presque remplie. La partie typographique exactement soignée, ajoute un nouveau prix à l'Ouvrage.

Le premier Volume renferme une Histoire de la Tragédie & une Histoire du Théâtre François. Il semble qu'après la foule nombreuse des Compilateurs, après Voltaire, qui tous ont écrit sur cette matière, il ne restoit plus rien de nouveau à dire ; mais c'est encore une nouveauté que de fondre toutes les connoissances éparées sur un objet, pour n'en faire plus qu'un résultat clair & bien lié ; c'est - là le principal mérite des Rédacteurs. Ils n'ont point perdu

leurs veilles à rajeunir les Poétiques décré-
ditées des Anciens & des Modernes. On
n'a plus rien à apprendre aux François sur
l'Art Dramatique ; ils ont sous leurs yeux
assez de bons modèles , & leur assiduité
constante aux représentations des Poèmes
Dramatiques, leur est bien plus utile que ne
le seroient de savantes & ennuyeuses Dis-
sertations sur les règles de l'Art. Pour sen-
tir, sans le secours des parallèles, la nuance
qui sépare l'Ouvrage de génie du Poème
médiocre, les François n'ont besoin que
d'assister aux représentations de Cinna, de
Phèdre, de Rhadamiste, de Mérope, d'Hé-
racles, de Bajazet, de Pyrrhus & de Tan-
crède. Telles sont les leçons frappantes que
le génie donne tous les jours à la Nation
depuis environ un siècle. La Nation n'en
demande pas d'autres. Une Collection de
tous les Ouvrages Dramatiques, faite avec
gout & rapprochée avec choix, peut à son
tour remplacer dans le silence du cabinet
les belles Scènes dont l'imagination fut rem-
plie la veille sur le Théâtre national ; & tel
a été sans doute le but des Rédacteurs de
l'Histoire du Théâtre François. Ce n'est pas
que nous prétendions qu'on doive ensevelir
sous la poussière des Bibliothèques toutes
les Poétiques anciennes & modernes. Ce
sont des Livres classiques qu'il est à propos
de consulter quelquefois. Les Savans qui
les ont écrits ont des droits à notre recon-
naissance. Aristote fit le premier pas. Trente

pages lui suffirent pour développer les règles d'un Art naissant. Cette précision étoit bonne à suivre, & ce fut elle qu'on prit à tâche de ne jamais imiter. Aristote n'avoit pour guide que les Pièces d'Euripide ; il n'assigna que quatre genres de Tragédie ; & se trompa. Son erreur sera toujours celle des Commentateurs, des *faiseurs de règles* ; ils viennent gauchement graver sur la colonne que le Génie éleva : *non plus ultra* ; & le Génie, qui se joue de leur sot orgueil, recule tous les jours la colonne, & tous les jours un nouveau Commentaire assigne une nouvelle limite. Aristote avoit ouvert la carrière. Vida s'y avança à grands pas, & parla la langue épurée du beau siècle d'Auguste. En Espagne, Castelvetro donna des Loix, Gravinà en Italie. Scaliger, Daubignac & Boileau en donnèrent en France. Parmi les Modernes, Lamotte imita Corneille, qui se jugeoit toujours lui-même ; mais Corneille, aussi vrai qu'il étoit grand, se jugeoit, écrivoit pour les progrès de son Art. Lamotte n'écrivoit que pour justifier des paradoxes. Racine le fils, MM. Diderot & Marmontel ont parlé avec beaucoup de goût d'un Art arrivé à sa perfection, & peuvent être consultés. La Poétique de M. Marmontel est une des plus sages & des plus complètes qui existe.

Les Rédacteurs de l'Histoire du Théâtre remontent à l'origine de la Tragédie. L'époque en est incertaine, & nous croyons que

le Drame fut le fruit prématuré de la civilisation, & suivit de près tous les Arts d'imitation. Quand l'homme osa parler à l'homme, & qu'il fut content de cette espèce de lutte oratoire, il voulut écrire ce qu'il avoit dit, ce qu'on lui avoit répondu : de là naquit le modèle du Dialogue, & il n'est pas douteux qu'en Orient les Théâtres aient devancé les observations. On parla au cœur des hommes; on pesa les intérêts politiques avant de calculer un système & de déchiffrer les signes du ciel. Les Chinois seuls furent écrire leurs Fastes d'une main, & tenir en même temps l'Astrolabe de l'autre. L'Histoire du ciel étoit liée chez ce Peuple sage avec l'Histoire de la terre. L'Inde n'eut que des Fabulistes, les Hébreux que des Pastorales sacrées. Les Grecs avoient devancé toutes les Nations. Terpandre & Arion méloient déjà leurs chants à leurs farces avant que le reste du monde connu eût une idée du Monologue. Du Monologue à la formation de la Scène & à la charpente d'un Poëme suivi, cent ans s'écoulèrent, & il s'en écroula encore autant avant que les femmes fussent admises parmi les Interlocuteurs. Phrynicius les introduisit le premier. Eschile donna dans la suite une architecture régulière au Drame, & y jeta la magnificence convenable au luxe de la Grèce & aux Héros qu'il faisoit parler. Il fut attaché par la terreur. Euripide & Sophocle suivirent ses traces, & produisirent de nouveaux effets.

Eschile avoit déjà trouvé des Critiques, & ce grand homme avoit déjà dit : *Je n'écris que pour la postérité!* Triste leçon pour les Modernes. Une singularité bien digne de remarque, nous oblige de nous arrêter sur Eschile & sur son oracle. Deux Guerriers furent les créateurs de l'Art Dramatique. Tous les deux cueillirent un double laurier, & c'est sous la tente de Périclès que Sophocle, à la veille d'une action, traçoit le plan de ses Tragédies. La carrière Littéraire n'étoit donc point indigne des Généraux. Ils s'y promenoient avec orgueil. Pourquoi même, après le siècle de Louis XIV, nos Gens de qualité affectent-ils en écrivant la sottise vanité de l'anonyme? Quelle gloire récompensa les travaux des pères du Théâtre? Sophocle étoit recherché par tous les Rois de l'Asie mineure, Eschile fut l'ami d'Hieron, Euripide premier Ministre d'Archilais. Quelle différence dans la destinée des Modernes! Corneille vécut dans l'indigence, Racine mourut de chagrin d'avoir déplu au Roi, Voltaire vécut éloigné de sa patrie.

Les oracles d'une Sibyle firent naître la Tragédie à Rome. Une épidémie la ravageoit, l'oracle annonce que pour faire cesser cette calamité il falloit représenter des spectacles. Andronicus divisa le premier le Drame en Actes, & cette époque est fixée entre la première & la seconde guerre punique. Les beaux jours de la Littérature Rom-

naïve s'étant enfin levés, Rome eut des Auteurs tragiques; mais de tous les Auteurs Sénèque est le seul qui soit resté; malheureusement Sénèque n'a vécu que dans le siècle du bel esprit de Rome. Le Trissin fut le créateur du Drame dans l'Italie moderne. Il ferma les Livres sacrés jusqu'alors la source intarissable de toutes les farces, & fit jouer la Sophonisbe. Le siècle de Médicis donna à la Scène plus de régularité, & les Poèmes de Ruccelai eurent un nouveau degré de perfection. Le Tasse renonça à un Art pour lequel il n'étoit point né. Alors les Italiens commencèrent à noter leurs Tragédies; à soutenir la déclamation par des instrumens; ils substituèrent le récitatif à la mélodie des Scènes, & les Ariettes à la Musique des Épodes & des Antistrophes. C'est de cette dégradation que naquit l'Opéra. Ce monstre ingénieux, fait pour plaire à l'imagination & aux sens; se traîna long-temps dans les lumières de l'enfance. Il fut foible & presque sans vie jusqu'à Zéno, qui lui donna des ailes brillantes, & l'éleva à la hauteur des autres Arts. Métastase ne pouvoit que lui prêter des grâces nouvelles; c'est tout à-tour d'Albane & Racine. Zéno & Métastase ont fait parler Régulus & Alcide sur un Théâtre qui n'avoit jusques-là animé que des Amadis & des Arcabone.

Le Théâtre Espagnol fut deshonoré par ses Actes sacramentaux. L'enfance des Athéniens & la nôtre durèrent peu; celle des

Espagnols dure encore. La Hollande n'eut un Théâtre que quand elle commença à être libre; mais Rondel est bien loin de Corneille. L'Allemagne a fait peu de progrès dans l'Art Dramatique depuis Haun Svacht. Il y a quarante ans qu'on y jouoit encore le Mystère de la Passion. La Muse Dramatique dans l'Angleterre dormit jusqu'au milieu du seizième siècle. Le Lord Buckenst & Edouard Feroys la tirèrent en un moment de sa léthargie, & la manie théâtrale gagna les Anglois; & en 1692, sans compter les Comédiens d'Elisabeth & les troupes des grands Seigneurs, il y avoit à Londres dix-sept Salles de spectacle. Depuis Addison la Capitale n'a plus que deux Théâtres, celui de Coventgorden & celui de Drurylane. Shakespeare, Ben Johnson, Otrai & Addison sont les seuls Auteurs qu'on puisse citer.

Nous ne suivrons point les Rédacteurs dans toutes leurs discussions sur la Scène Françoise; nous n'en donnerons pas non plus l'historique, ce seroit un travail superflu: cette partie est trop connue; nous engageons nos Lecteurs à la lire dans l'Ouvrage même; elle y est développée avec clarté, les époques sont exactes, & le style en est toujours soigné. Les Rédacteurs remontent à Arnaud Daniel, Troubadour qui vivoit dans le onzième siècle. Rien de plus juste que leurs réflexions sur tous les

les sujets de Tragédie & sur les Auteurs. Suit une Galerie bien faite des Nations qui ont observé les trois unités & les mœurs théâtrales, car le Théâtre a aussi ses convenances. Ce n'est pas à Madrid qu'il faudroit déclamer contre la traite des Nègres. Un Drame seroit sifflé à Goa, & l'Auteur emprisonné si on s'emportoit contre les Autodafé. Tout ce que les Rédacteurs disent sur la philosophie du Théâtre est pensé; nous regrettons que ce Chapitre soit si court. Nous sommes bien de leur avis sur la nécessité de chasser les confidens de notre Théâtre, personnages inutiles & calqués sur les Grecs, dont les mœurs ne ressemblent point aux nôtres. Clitemnestre ne faisoit rien sans consulter sa nourrice. Jusqu'à la représentation d'Edouard III on n'avoit pas osé faire poignarder les Tyrans sur la Scène; on les empoisonnoit, & ce n'est que depuis trente ans qu'on a le droit de les faire égorger.

Nous ne saurions trop encourager les Rédacteurs à poursuivre leur entreprise; elle est immense, & le Public doit venir à leur secours: c'est un monument élevé à l'Histoire Dramatique.

On trouve dans le second Volume une nomenclature des Tragédies depuis Faydit jusqu'à Mairet, des Notices bien faites & des parallèles bien sentis & bien développés.

Les troisième & quatrième Volumes doivent paroître incessamment.

Sam. 2 Juin 1781.

B

ŒUVRES *complètes de M. le C. de B.*
de l'Académie Française, Nouvelle Édi-
tion, 2 Vol. petit in-12. A Londres, avec
le portrait de l'Auteur.

DIRE que les Œuvres de M. le C. de B. ont été souvent réimprimées, c'est en commencer l'éloge; c'est aux Amateurs qui en ont retenu des morceaux à l'achever. Toutes les Pièces, soit en vers, soit en prose qui composent ce Recueil sont si connues, que toute analyse seroit superflue, & nous avouons même que notre seul objet en annonçant cette nouvelle Édition, la plus jolie qu'on ait encore faite de M. le C. de B. est de rendre un hommage bien légitime à l'illustre Auteur qui n'a jamais employé un talent si aimable & si distingué qu'à chanter la Nature & la Vertu. Ce qui sur-tout doit faire souvent relire ces Poésies, c'est la variété des tons que l'Auteur a su prendre en les accommodant toujours au sujet. S'il peint le soleil dans son midi, quel ton, au plus sublime que celui qui est tracé dans ces vers qu'on a tant de fois cités!

Le grand astre dont la lumière

Enflamme les voûtes des cieux,

Semble, au milieu de sa carrière,

Suspendre son cours glorieux.

Fier d'être le flambeau du monde,

Il contemple du haut des airs

L'Olympe , la terre & les mers
Remplis de sa clarté féconde ,
Et jusques au fond des enfers
Il fait rentrer la nuit profonde
Que lui disputoit l'Univers.

Quelle richesse d'expression dans les quatre parties du jour , & quelle foule de peintures poétiques !

Lassés de leurs fardeaux énormes ,
Les Cyclopes à demi-nuds
Reposent leurs têtes difformes
Sur leurs travaux interrompus.

C'est rendre bien heureusement l'*Opera interrupta* de Virgile.

Les ombres du haut des montagnes
Se répandent sur les coteaux.
On voit fumer dans les campagnes
Les toits rustiques des hameaux.

Sous la cabane solitaire
De Philémon & de Baucis ,
Brûle une lampe héréditaire
Dont la flamme incertaine éclaire
La table où les Dieux sont assis.

Ailleurs, si le Poète veut peindre cette heureuse insouciance, cette douce incurie que tant de laborieux Copistes des jeux d'Horace & de Chaulieu se sont inutilement

efforcés de contrefaire, quel charme dans
l'Épître sur la Paresse !

Censeur de ma chère paresse,
Pourquoi viens-tu me réveiller
Au sein de l'aimable mollesse
Où j'aime tant à sommeiller ?
Laisse-moi, Philosophe austère,
Goûter voluptueusement
Le doux plaisir de ne rien faire,
Et de penser tranquillement, &c.

.....
Pour éterniser sa mémoire,
On perd les momens les plus doux ;
Pourquoi chercher si loin la gloire ?
Le plaisir est si près de nous !

Ces vers charmans semblent tomber d'eux-mêmes de la plume de l'Auteur. Ils ont l'air d'être négligés, & ne le sont pas ; c'est le secret de la perfection dans ce genre ; car il faut cacher également le travail d'être facile & celui d'être sublime, & l'effet est manqué si l'on voit le dessein ; c'est ce que savent aujourd'hui très-peu d'Auteurs.

M. le C. de B. est aussi, quand il le veut, le Poète de la raison, & il ne pouvoit pas l'être plus à propos qu'en écrivant à Fontenelle ; c'est une de ses plus belles Épîtres que celle qui commence ainsi :

On vit heureux quand on est sage ;

C'est du sein des tranquilles nuits
 Que naissent les jours sans nuages.
 En moissonnant trop tôt les roses du bel âge,
 On n'en recueille point les fruits, &c.

Et qui finit par ce vers heureux,
 Et le Nestor des Grecs fut encor le plus sage.

Quelle définition plus ingénieuse de l'amour
 que celle ci adressée à M^{de} de * * !

Qu'est-ce qu'Amour ? C'est un enfant mon maître,
 Qui l'est aussi du Berger & du Roi.
 Il est fait comme vous, & pense comme moi ;
 Mais il est plus hardi peut-être.

Après avoir mis dans le commerce des
 Muses tant d'esprit & de grâce, l'Auteur
 leur a dit adieu de bonne heure pour les
 talens & les travaux des grands emplois ; il
 semble avoir pris pour devise ce vers d'Ho-
 race :

Omisso quaramus seria ludo.

Mais il seroit à souhaiter que gardant la
 même devise, & n'y changeant qu'un
 mot, il eût dit :

Admisso quaramus seria ludo.



CONTES dévots, Fables & Romans pour servir de continuation aux Contes & Fabliaux des treizième & quatorzième siècles, par M. Legrand, un Volume in-8°. A Paris, chez l'Auteur, quai de l'Ecole, maison de M. Juliot, & aux adresses ordinaires.

L'ESPRIT des treizième & quatorzième siècles étoit un composé bizarre d'ignorance, de superstition, de probité, de bonhommie, de courage, de galanterie, de libertinage, d'oppression & de barbarie; ces mœurs presque indéfinissables se peignent au naturel dans les Chançons, les Fabliaux, les Romans & les autres Ouvrages des beaux esprits du temps qu'on nous a conservés; mais pour compléter ce tableau curieux, il falloit au moins un échantillon de leurs Contes dévots. Rien de plus ridicule sans doute que cet assemblage monstrueux de la crédulité la plus aveugle avec la licence la plus déordonnée; mais c'est précisément ce qu'il falloit faire concevoir par quelques exemples.

M. Legrand promet une suite de Romans dans le genre de celui qui termine son dernier Volume. Nous l'exhortons à choisir toujours par préférence les plus intéressans pour le fond des aventures, mais principalement ceux qui n'ont été traduits ni totalement ni par extraits dans les Livres modernes.

SPECTACLES

COMÉDIE FRANÇOISE.

Les raisons particulières qui nous ont engagés quelquefois à ne publier aucune observation critique sur la Comédie Françoise, nous ont fait taxer de négligence par quelques Amateurs de ce théâtre. Les uns nous ont fait parvenir leurs reproches par la voie des lettres anonymes; les autres ont eu la bonne-foi de se faire connoître; d'autres enfin nous ont parlé directement : c'est pour les personnes qui composent ces deux dernières classes, que nous écrivons les détails qu'on va lire. Jamais la critique n'a été si nécessaire qu'elle l'est aujourd'hui, & jamais elle n'a été si désagréable. La conséquence est naturelle. Tous les Comédiens qui ont vu les derniers momens de gloire dont le Théâtre François a joui, se plaignent, chacun en particulier, de la décadence de l'art; mais tous se réunissent pour avancer & répéter deux choses : 1°. Qu'il n'existe plus de véritables juges de cet art; & on a répondu à cela en avançant que les Juges sont au moins à la hauteur des Artistes. 2°. Que la critique ne doit s'attacher qu'au talent, & jamais à la personne. En convenant de tout ce qu'il y a de vrai dans la seconde proposition; en avouant que rien n'est plus digne de blâme que les personnalités hon-

B iv

teuses dont on voit tant d'exemples dans les Ouvrages Polémiques , il faut dire aussi que les Comédiens portent si loin les exceptions, qu'à leur avis il est presque impossible de parler d'eux sans mériter le reproche de personnalité. Par exemple , on a déjà observé avec beaucoup de justesse, que la taille , la figure & les moyens d'un Acteur tenoient autant au costume que les habits qu'il faut porter dans certains rôles. Eh bien , si , par une suite de l'esprit d'ambition qui fait que personne n'est à sa place , un Acteur d'une faible constitution , ou une Actrice qui n'a que de petits moyens, remplissent quelques-uns de ces personnages fameux qui exigent une représentation imposante, un physique noble & vigoureux, l'observation que fait un Critique, les détails par lesquels il veut l'appuyer, tout cela est taxé de personnalité. Il en est de même de ce qui est relatif aux erreurs qu'on peut relever; & tous les jours on entend répéter par les Comédiens & par les plats adulateurs qui les entourent , que nul homme n'a le droit de dire à un autre qu'il est un sot : comme si l'imperfection & l'erreur n'étoit pas des vices attachés à notre malheureuse humanité; comme si c'étoit marquer un Artiste du sceau de la sottise que de l'avertir d'une faiblesse! Mais peut-être seroit-il possible de braver ces vaines clameurs, & de continuer son travail critique en s'enveloppant des formes que prescrivent la décence & l'honnêteté, s'il n'existoit pas d'ailleurs

des gens qui semblent avoir pris à tâche de tout louer & de tout applaudir. Comment, en effet, un Comédien croira-t-il à la vérité de certaines réflexions, quand il aura vu approuver tout haut les mêmes objets qu'on lui présente comme des erreurs? Dé quelque esprit qu'il soit doué, l'amour-propre étouffera le cri de sa conscience; il préférera la louange à la critique, la paresse au travail, & de-là naîtra cet indolent état de confiance extrême qui l'engagera à fermer l'oreille à toutes les réflexions utiles. Oui, nous le répétons : tant que ceux qui se sont donné le droit de juger les arts, seront en contradiction entre eux, ils n'inspireront aucune confiance : les loueurs impertinens seront regardés par les bons esprits avec le sentiment qu'ils doivent inspirer aux gens de goût, à la bonne heure; mais les autres seront traités de censeurs téméraires, & les persécutions s'attacheront à leurs pas. Que doit faire, dans de telles circonstances, un homme qui se respecte? Prendra-t-il le parti de louer comme tout le monde? Non; s'il est né avec le goût des arts, s'il est réellement animé de l'amour du bien, il se gardera de coopérer à la chute, au déshonneur des Lettres; mais forcé d'être avare de louanges, il le sera aussi de critique, parce qu'il ne voudra pas s'exposer à s'entendre accuser journellement d'extravagance par les uns, & de méchanceté par les autres. Que deviendra le goût, va-t-on nous dire? Ce qu'il deviendra? Demour-

dez en compte à ceux qui se sont fait un système de soutenir tout ce qui est médiocre, qui se sont créés des idoles de leur choix, dont les connoissances rétrécies n'apperçoivent rien au-delà de leur petite sphère, & qui, dans leur rage active & industrieuse, arment l'autorité contre le courage, & le pouvoir contre la vérité. C'est à cette troupe de conjurés qu'il faut redemander les jouissances dont ils nous privent, & non à ceux dont on arrête à chaque instant les efforts. Encore une fois, tout invite ceux-ci à garder le silence, & en vérité, la situation actuelle de la Littérature & des Arts, la colère oisive & silencieuse de quelques connoisseurs, ne valent pas qu'on daigne s'immoler un instant à une cause que personne ne veut défendre.

Nous sommes pourtant éloignés de renoncer aux devoirs que nous impose la place qu'on nous a confiée; & quand les circonstances l'exigeront, nous nous permettrons les remarques que nous jugerons indispensables. Avides d'éclairer, comme éloignés du désir de nuire, nous tâcherons d'employer des moyens qui puissent marquer l'erreur en n'effarouchant l'amour propre que le moins qu'il se pourra. Essayons aujourd'hui. Nous supposons, par exemple, qu'on ait donné récemment une représentation d'*Heraclius*, & que dans la seconde Scène du troisième Acte de cette Tragedie, l'Acteur chargé du rôle de Martian ait récité

avec des éclats de colère, ce discours du jeune homme à Phocas : *Je fais trop qu'un Tyran est sans reconnoissance, &c.* Nous supposons encore que ces éclats aient redoublé à ce dernier vers, *Et délivre mes yeux de l'horreur de te voir.* Certainement ce seroit un contre-sens manifeste; comment le prouverions-nous? Oh! d'une manière invincible. Nous citerions ce que dit Pulchérie à Phocas, après la retraite de Martian, & principalement ces quatre vers,

*Sa vertu jusqu'au bout ne s'est point démentie;
Il n'a point pris le ciel ni le sort à partie,
Point querellé le bras qui fait ces lâches coups,
Point daigné contre lui perdre un juste courroux.*

Et nous demanderions s'il seroit permis à un homme d'esprit qui doit, par état, connoître parfaitement Corneille, de faire un pareil contre-sens. Nous ne nommerions pas l'Acteur qui seroit tombé dans cette faute, afin de lui prouver que nous voudrions plutôt être utiles à l'Art que chagriner le Comédien, & nous l'inviterions à réfléchir un peu sur les situations des personnages qu'il représenteroit, comme sur le caractère que les Auteurs leur auroient assigné. Nous dirions à ce Comédien ainsi qu'à tous ceux qui seroient capables de nous entendre: le Public est gâté, accoutumé à n'être ému que par des cris & des convulsions; c'est à vous de travailler à redresser

son goût égare, à le rappeler à l'amour du beau. Qu'importe à l'homme doué d'un véritable mérite les applaudissemens du peuple des Spectateurs ? Ne seroit-il pas plus glorieux pour lui d'être cité comme un des Restaurateurs de son Art, & le mérite d'avoir accoutumé le Public à revoir avec plaisir des représentations nobles, décentes, & dignes d'un peuple éclairé, ne seroit-il pas préférable à quelques suffrages obtenus sans peine, & qui ne font rien ni pour les progrès du talent, ni pour la réputation de l'Acteur ?

Ce moyen de critique seroit-il admissible ? Ne présenteroit-il aucun danger ? Nous interrogeons là-dessus le Public, nos Lecteurs, & principalement la petite portion de gens de goût qui a conservé le droit de juger & de prononcer.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON a donné le Mardi 22. Mai, la première représentation du *Printemps*, *Diversissement Pastoral* en un Acte & en Vaudevilles, par MM. de Püs & Barré.

Alain & Lucas aiment Lifette & Suzette ; mais les deux jeunes filles ont résolu de ne pas aimer, & l'amour-propre leur ordonne de tenir au parti qu'elles ont embrassé. Leurs amans cherchent à leur donner de la jalousie : de leur côté, elles veulent leur don-

ser à penser qu'elles ne les dédaignent que parce que d'autres Bergers leur font la cour; en conséquence elles se proposent, l'une de cueillir un bouquet, l'autre de dénicher des oiseaux, & de présenter ces objets comme des cadeaux dont on leur a fait hommage. Alain & Lucas se cachent, le premier, dans l'arbre où est le nid que Lisette a convoité, le second, dans le buisson où Suzette veut cueillir des roses; & quand elles étendent la main vers leur proie, elles voient une main étrangère leur présenter ce qu'elles desirent. Les deux amans se font connoître, & les Bergères avouent leur défaite.

Il y a dans cette bagatelle de très-jolies choses, comme dans toutes les petites Pièces que nous ont données MM. de Pils & Barré; mais celle-ci nous a paru très-négligée. D'ailleurs, on n'aime point à entendre au Théâtre des vaudevilles dictés en Patois payfan, c'est-à-dire dans un idiôme qui défigure la Langue, & qui paroît très-étranger à l'esprit de la versification, dont la mesure est, par ce moyen, brisée à chaque instant. Nous savons que des Auteurs estimés ont donné des Ouytages écrits dans ce style, mais nous croyons que ce n'est pas sur cet objet qu'il faut les prendre pour modèles.

N. B. Dans le prochain *Mercur*, nous rendrons compte de quelques *Debut*s qui nous ont paru mériter l'attention du Public.

A C A D É M I E.

Nous avons parlé dans la partie politique du Mercure du 19 Mai, des Prix adjugés & proposés par l'Académie des Sciences; nous avons aussi rapporté ce que M. de Condorcet, Secrétaire de l'Académie, a dit sur l'établissement qu'un Citoyen généreux a fait pour les progrès des Sciences. Il nous suffira de parler aujourd'hui de ce qui peut intéresser davantage le Public dans les lectures qui ont été faites à la dernière Séance publique de cette Académie.

M. l'Abbé Rochon a lu un Mémoire sur les Phénomènes de la vision: ils ont fait naître, comme on sait, des questions qui ont été agitées en France & en Angleterre, par les Esprits les plus philosophiques du siècle. M. de Molineux le premier, & Locke ensuite, prononcèrent que le sens de la vue ne pouvoit parvenir de lui-même à juger des formes, des grandeurs & des distances des objets. Plusieurs de nos Philosophes, & Voltaire à leur tête, soutinrent la même opinion en France. M. l'Abbé de Condillac les combattit tous dans son premier Ouvrage, & soutint que la vue n'avoit pas besoin des leçons du toucher pour juger de ce qu'elle voyoit, & même de ce qu'elle touchoit pour ainsi dire; car tous les sens sont une espèce de toucher. Il étoit certainement très-difficile de combattre l'Abbé de Condillac avec avantage, & de réfuter ses raisons d'une manière victorieuse; il les abandonna lui-même, & se rangea, dans un autre Ouvrage, à l'opinion des Philosophes qu'il avoit combattus. Un autre peut-être auroit mieux aimé être seul dans une erreur, que de

se confondre avec tous les autres dans la vérité. Une vanité semblable étoit bien indigne d'un homme tel que M. l'Abbé de Condillac. M. l'Abbé Rochon entreprend de soutenir aujourd'hui l'opinion que M. l'Abbé de Condillac avoit cru devoir abandonner : ses connoissances dans les Sciences exactes, dans tous les genres de la Physique expérimentale, & sur-tout dans l'Optique, donnent à M. l'Abbé Rochon de grands avantages dans l'examen de ces Problèmes.

Il se propose trois questions : Comment l'image étant peinte renversée sur la rétine, l'objet paroît-il droit ?

Pourquoi l'image étant répétée dans les deux yeux, l'objet ne paroît-il pas double ?

Enfin, sur quel principe est fondé le jugement que nous portons des distances & des grandeurs des objets ?

L'Auteur suit dans ces recherches une marche différente de la plupart des Métaphysiciens célèbres, qui en ont cru trouver la solution dans le pouvoir de l'habitude sur nos sens ; car en avouant que le sens du toucher perfectionne & étend les usages du sens de la vue, il étudie ce dernier organe admirable, & fait voir que son mécanisme entre pour beaucoup dans la solution des trois Questions proposées.

Il pense que nous rapportons naturellement hors de nous tous les objets qui ébranlent nos organes ; & prouve par expérience que le pouvoir de l'habitude n'a pas sur le sens de la vue l'influence que les Métaphysiciens lui donnent.

M. d'Alembert a remarqué le premier, que le rayon qui frappe le fond de l'œil ne devoit pas affecter l'organe selon sa propre direction ; mais que son action devoit s'exercer & s'estimer conformément aux loix de la Mécanique ; c'est-à-

dire, selon une direction perpendiculaire à sa courbure que le fond de l'œil forme en cet endroit. Or, l'Auteur du Mémoire prouve, par des expériences incontestables, l'assertion de M. d'Alembert; d'où il conclut que l'on ne peut concilier les leçons que les yeux reçoivent du toucher, avec une loi qui (si l'on en excepté le cas particulier, où l'axe optique ne souffre pas de réfraction,) nous fait rapporter les objets que nous regardons dans une direction différente de celle où ils sont réellement placés: par conséquent, si nous rapportons les objets hors de nous, il faut, pour les voir dans leur situation naturelle, que la peinture qui s'en traite au fond de l'œil soit renversée; car l'action des rayons qui frappent le fond de l'œil, s'exerce & s'estime selon une loi mécanique qui n'a nul rapport aux leçons du toucher.

L'Auteur prouve encore par expérience que nous voyons des deux yeux: il rapporte d'abord une expérience de M. Dutour, qui fait tomber en même-temps sur l'œil droit un cercle bleu, & sur l'œil gauche un cercle jaune; partant ensuite du principe que la réunion des rayons jaunes & bleus donnent du verd, M. Dutour conclut qu'on ne voit que d'un œil, parce qu'il n'a point vu un cercle verd; mais l'Auteur fait observer à ce sujet la disparité du principe avec l'action séparée des rayons sur le fond de l'œil; & aux cercles bleus & jaunes, il substitue deux cercles de carton blanc; il fait en sorte que les chiffres 1 & 8, tracés sur l'un de ces cercles, & les chiffres 7 & 0 tracés sur l'autre, ayent entr'eux un arrangement tel, que s'ils étoient transparens & mis l'un sur l'autre, il en résulteroit le nombre 1780; il dispose ensuite les deux cercles de sorte que leur image tombe sur des parties correspondantes des rétines, & alors il remarque que les deux cercles ne donnent l'idée que d'un cercle unique sur lequel seroit tracé 1780. Or,

si les deux yeux n'étoient pas sensibles en même-temps à l'impression des deux images qui tombent sur des parties correspondantes des rétines, on ne devroit jamais voir que 18 ou 70.

Après avoir ainsi prouvé qu'on peut voir en même-temps des deux yeux, il rapporte des expériences absolument nouvelles, par lesquelles il paroît que la raison pour laquelle on ne voit pas les objets doubles, quoiqu'on puisse voir en même-temps des deux yeux, tient aussi au mécanisme de l'organe de la vue, & non aux leçons du toucher; & il parvient enfin à cette conclusion qu'un seul œil nous montre la direction des objets, mais que les deux yeux nous sont utiles pour assigner la vraie place aux objets qui sont à la portée de nos premiers besoins, & que la parallaxe produite par l'écart qui existe entre les yeux, est une base suffisante pour juger de la distance des objets qu'il nous importe le plus de connoître.

Enfin, il termine son Mémoire par cette dernière question. Le jugement que nous portons sur la distance & la grandeur est-il soumis à des principes connus? L'Auteur se borne à rapporter quelques expériences qui prouvent qu'on peut faire paroître des objets à des distances très-inégaux, sans augmenter ni diminuer la divergence d'un rayon, par la seule différence d'illumination; & il finit de la manière suivante.

« Il me semble si difficile d'assigner dans tous les cas le véritable lieu des objets, & cette détermination dépend de tant de circonstances particulières que j'ai cru devoir me borner dans cet essai à rapporter les expériences qui m'ont paru jeter le plus de lumière sur cette question célèbre, sans oser prétendre à l'honneur de la résoudre. On ne peut en attendre la solution que d'un homme qui réuniroit à des connoissances étendues en optique, une grande habitude d'analyser ses idées, & l'art de combiner ensemble des principes de différentes sciences sans les con-

fondre & sans en abuser ; tel en un mot , que l'homme illustre qui vient d'être enlevé à ses amis , aux Lettres , à la Patrie.

Il m'avoit promis de s'occuper de ce grand problème difficile ; il daigna s'intéresser à mes travaux , me communiquer ses vues ; il donnoit quelques-uns de ses instans à lire , à perfectionner mes ouvrages.

Ce grand Homme consacroit au devoir de chercher à augmenter , à répandre les lumières utiles , le reste d'une vie employée à travailler au bonheur des hommes. Si le sort ne lui a pas laissé long-tems le pouvoir de faire tout le bien que son génie avoit conçu , que sa vertu eût osé entreprendre , que son courage eût exécuté , du moins il n'a pu l'empêcher de faire le bien qui ne dépendoit que de lui-même , & de laisser à son pays & à la postérité de grandes leçons & l'exemple de sa vie. »

L'homme à qui cet hommage a été rendu , n'est point nommé dans ces lignes de M. l'Abbé Rochon ; mais qui pourroit le méconnoître ? Qui pourroit méconnoître cet homme dont la vie a été un exemple pour son siècle , qui avoit conçu le plan de notre bonheur , & qui auroit pu l'exécuter ; dont le génie étendu éclairoit également les sciences politiques & les sciences naturelles ; dont les premiers hommes de la Nation admiroient les lumières , & dont les méchans , qui osent tout , n'ont pas osé contester la vertu ?

Le Secrétaire de l'Académie, M. le Marquis de Condorcet , a lu l'éloge de M. Lieutaut , premier Médecin du Roi. M. de Condorcet a donné sans doute en ce moment à l'Académie une grande preuve de son zèle à remplir les fonctions qu'elle lui a confiées : quand on pleure un ami qui étoit un homme de génie , il est difficile d'être touché d'un autre mérite , & d'exprimer d'autres regrets. S'il est beau de rem-

phir ses devoirs, c'est sur-tout dans ces momens où ils semblent être privés de tout leur intérêt, & où l'ame, qui se plaît dans la douleur, a tant de peine à se persuader que c'est un mérite d'y mettre des bornes.

M. Lieutaut s'étoit préparé à l'étude de la Médecine par une étude approfondie de l'Anatomie; & M. de Condorcet combat à ce sujet le préjugé qui vouloit séparer ces deux sciences, en les regardant comme inutiles l'une à l'autre: ce préjugé, a dit M. de Condorcet, a précisément la même origine que le préjugé qui fait regarder la Chimie théorique comme inutile aux Arts, & les Mathématiques comme superflues dans la mécanique pratique, dans la science de la Marine, dans l'art de la Guerre. Ces préjugés sont soutenus avec chaleur par les Praticiens ignorans, parce qu'il en coûte moins pour décrier une science que pour l'approfondir; ils sont utiles aux Charlatans, parce qu'il est plus aisé d'en imposer sur son habileté que sur ses connoissances; ils leur servent pour écarter d'eux, comme Juges incompetens, les seuls hommes qui pourroient les apprécier & les démasquer. Un intérêt plus caché séduit le Public en faveur de ces mêmes préjugés; les hommes sont moins blessés d'une supériorité qui se borne à un seul objet, qui n'est due qu'à un certain tact naturel, ou à une longue expérience, que de celle qui les forceroit à reconnoître une supériorité réelle d'esprit & de raison. On aime à se consoler de ne pas être savant, en se persuadant que les Sciences sont inutiles, & on se livre volontiers à l'enthousiasme pour des qualités qu'on peut regarder comme l'ouvrage du hazard, principalement lorsque l'ignorance & la médiocrité de celui qui est l'objet de cet enthousiasme le replace, sur tout le reste, au niveau ou au-dessous de ses admirateurs.

M. Lieutaut trouva des amis zélés dans MM. Winflow & Senac, dont il avoit critiqué quelques opinions ; & le Secrétaire de l'Académie observe à ce sujet, que ces exemples si rares dans la Littérature, ne le sont pas à beaucoup près autant dans les Sciences : l'Homme de Lettres n'a guère qu'une ambition, celle de la gloire ; il ne peut pas prendre un très-grand intérêt aux plaisirs du Public. Le Savant, outre l'ambition de sa gloire, peut avoir aisément le desir du progrès des sciences qui peuvent influer sur le sort des hommes. Dans le Critique qui attaque son opinion, il peut aimer un homme utile à la science : l'Homme de Lettres ne peut guère y voir qu'un ennemi de sa gloire. On voit par-là que plus les Hommes de Lettres deviendront Philosophes, plus ils deviendront modestes. Et assurément eux, & les Lettres & la Société y gagneroient beaucoup.

M. Lieutaut, attaché à l'observation de la nature, aimoit peu les livres & leur étude : c'est un abus de l'esprit philosophique, & que l'esprit philosophique est bien loin de justifier. Un homme de génie, qui voudroit chercher aujourd'hui le système du monde sans avoir étudié Descartes & Newton, pourroit bien trouver les tourbillons & les erreurs de Descartes avant de s'approcher même des vérités découvertes par Newton. Sans doute que dans tous les genres il faut connoître l'état actuel de la question, il faut savoir où l'on en est. M. de Senac le prouva bien à M. Lieutaut. M. Lieutaut avoit fait la description d'une partie du corps humain sur des observations qui lui étoient propres, & qu'il avoit mis assez de tems à faire. M. de Senac lui en montre une autre. M. Lieutaut la lit, la trouve très-exacte, & avoue que même elle est mieux faite que la sienne. Eh bien, lui dit M. de Senac, elle est de Galien.

M. de Condorcet, en observant que ce ne fut

point l'intrigue qui fit nommer M. Lieutaut à la place de Premier Médecin du Roi, a ajouté : « il est singulier d'en faire la remarque ; car il sembleroit que s'il est un objet sur lequel les Princes doivent avoir la force de se défendre des pièges de l'intrigue, c'est celui qui intéresse si directement leur personne. Cependant il y a eu des exemples de l'influence de l'intrigue même sur le choix d'un Médecin ; ces exemples, en attestant avec quelle adresse elle fait préparer & faire agir ses ressorts, prouvent sans doute le malheur de la condition des Rois ; mais ils leur servent aussi d'excuse pour le mauvais choix qu'ils peuvent faire en d'autres genres. On ne peut guère, en effet, en accuser leur indifférence pour le bien de leurs Sujets, s'il est une fois prouvé qu'ils n'ont pas souvent été plus heureux, & qu'ils ont été dupes des mêmes artifices dans le choix de leurs Médecins. Nous ne nous serions pas permis ces réflexions, si la nomination de M. Lieutaut ne s'étoit pas trouvée à l'abri de tout soupçon, & si cette première grace du nouveau Règne n'avoit été un acte de justice & de reconnaissance. »

M. Lieutaut mourut avec la fermeté d'un homme de bien & d'un bon esprit. Des Médecins rassemblés autour de son lit, lui proposoient différens remèdes : *Ah*, leur dit-il, *je mourrai bien sans tout cela*. Molière n'eut pas dit autrement ; M. Lieutaut croyoit pourtant à la Médecine ; mais il ne croyoit pas qu'elle fît des miracles.

Cet éloge de M. de Condorcet a été goûté & applaudi du Public comme tous les autres. Il est triste sans doute d'avoir toujours à déplorer des pertes, & c'est un inconvénient attaché aux fonctions d'un Secrétaire de l'Académie ; mais il est doux d'honorer les talens & les vertus ; & il est beau d'ajouter sans cesse à ses titres de gloire par les hommages mêmes que l'on rend à la gloire de ses Confrères.

GRAVURES.

TROISIÈME Livraison des Costumes, représentant les rangs des grades & des dignités de toutes les Nations, contenant, 1°. J. J. Poupar, Curé de S. Eustache; 2°. Christophe de Beaumont, Archevêque de Paris; 3°. le Cardinal de la Rochefoucauld; 4°. Le Pape actuel; 5°. un ancien Patriarche de Constantinople; 6°. un Patriarche moderne de Constantinople, format in-folio. Prix, pour les Souscripteurs, 4 liv. 10 sols le Cahier non enluminé, & 9 livres avec enluminure. A Paris, chez Duflos, Graveur de l'Ouvrage, rue S. Victor, près de la Place Maubert, & chez les principaux Libraires de l'Europe,

ANNONCES LITTÉRAIRES.

APULEJO dell' *Asino d'oro traslatate da Messer Agnolo Firenzurla di Latino in Lingua Toscana.* A Paris, chez Pissot & Barrois le jeune, Libraires, quai des Augustins, un Volume in-8°. imprimé sur papier fin d'Angoulême. Prix, 5 liv. broché.

On en a tiré quelques Exemplaires format grand in-4°. sur papier de Hollande. Prix, 21 liv. broché.

On peut se procurer cet Ouvrage franc de port par la poste dans tout le Royaume & dans toutes les Villes de l'Etranger où il y a poste françoise, en affranchissant la lettre de demande & le port de l'argent.

Voici les jugemens portés sur cette Traduction par le célèbre Apostolo Zéno, dans ses Notes sur la

Bibliothèque de l'Éloquence Italienne de Fontanini, & par Hayne, dans sa Bibliothèque Italienne.

Il Firenzuola, in questo suo Volgavizzamento si è scostato di molte dalle regole di fedel traduttore Riferisce a se stesso gli avvenimenti che Apulejo trasformato in asino di se favoleggiando racconta. Il deltato come in tutti gli altoi suvi fevitti è spiritoso, elegante, e di pura e terra favella.

Questa è la Miglior traduzione di Apulejo, ed è molto pregiata, quantunque il marchese maffei la dica falsa con alterazione, come è il vero.

Les mêmes Libraires se proposent de publier dans le même format les Traductions Italiennes les plus estimées de tous les Romans grecs & latins. Incessamment *Cherea e Callivroé*, par le Prélat Giacomelli. — *Abrocome ed Auxia*, par Salvini. — *Dafni e Cloé*, par le Comte de Gaspard Gozzi.

La France illustre, ou le Plutarque François, par M. Turpin, troisième souscription, n°. 5, contenant la vie & le portrait de Colbert. A Paris, chez Deslauniers, Marchand de papier, rue S. Honoré, à côté de celle des Prouvaires.

L'Histoire abrégée de la Ville de Saint - Quentin & de ses Prérogatives, par M. Hordet, sieur de Fléchin, Avocat au Parlement, Volume in-8°. Prix, 5 liv. relié. A Paris, chez Dessain-Junior, Libraire, quai des Augustins; & à Saint-Quentin, chez Hantoy, Imprimeur-Libraire du Roi.

Eloge Historique de Suger, par G. M. D. C. in-8°. A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins. On vend à la même adresse 1°. le premier Volume in-4°. des nouveaux *Essais sur la Noblesse*, par M. Barthes. Prix, 12 liv. broché. 2°. *Les Tomes XII, XIII & XIV des Lettres*

Edifiantes & curieuses, écrites des Missions Étrangères.
 Prix, brochés 7 liv. 16 sols. MM. les Souscripteurs
 sont priés de faire retirer ces Volumes.

Suite des Épreuves du Sentiment, par M. d'Arnaud,
 Tome V. *Quatrième Anecdote, Amélie*, in-8°. Prix,
 3 liv. broché. A Paris, chez Delalain, Libraire,
 rue S. Jacques.

*Oraison funèbre de P. A. B. de Rosset de
 Fleury*, Evêque de Chartres, par M. Leboucq, in-
 8°. A Chartres, chez Deshayes; & à Paris, chez
 Colas, Libraire, Place Sorbonne; Bastien, Libraire,
 rue du petit Lion S. Germain.

Vie Sacerdotale & Pastorale, par un Directeur
 de Séminaire, avec des figures, in-12. A Paris,
 chez Guillot, Libraire, rue de la Harpe. — *Le
 Calendrier perpétuel*. A Paris, chez le même.

T A B L E

<i>MON Rêve, Couplets</i>	d	<i>Contes dévots, Fables & Ro-</i>	
<i>Alexandrine,</i>	3	<i>mans,</i>	90
<i>Saint-Alme & Pulchérie,</i>	4	<i>Comédie Française,</i>	31
<i>Enigme & Logogryphe,</i>	16	<i>Comédie Italienne,</i>	36
<i>Le Théâtre François,</i>	18	<i>Académie des Sciences,</i>	38
<i>Œuvres complètes de M. le</i>		<i>Gravures,</i>	46
<i>C. de B.,</i>	26	<i>Annonces Littéraires,</i>	ibid.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le
Mercur de France, pour le Samedi 2 Juin. Je n'y ai
 rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris,
 le 1 Juin 1781. DE SANCY.

MERCURE DE FRANCE.

S A M E D I 3 J U I N 1781.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

Sur la Mort de M. BORDES.

IL n'est donc plus ce sage aimable,
Si modeste au sein des succès!

L'Ami des Arts & de la Paix

Est tombé sous les coups du sort inexorable;

Vous qui de pleurs & de ciprès

Couvrez peut-être encor son urne funéraire;

Vous, les Concitoyens, dites, s'il fut jamais

Un mortel plus digne de plaire

Et plus digne de vos regrets.

Déjà tremblantes sur leur trône,

Les Sciences voyoient chanceler leur couronne;

Rappelez-vous ce temps pour lui si glorieux,

Sam. 3 Juin 1781.

C

Où deux fois * enflammé d'un courroux légitime,

Il vengea d'un affront sublime

Ces augustes filles des cieux ;

Ce temps où sa Muse plus fière,

Amante de l'humanité,

Au tribunal vengeur de la postérité,

Dénonça des Héros ** la valeur meurtrière.

Comme eux, sans doute alors, il s'ouvrit les sentiers

D'une immortalité brillante,

Mais peu semblable à leurs lauriers,

Sa palme ne fut point sanglante,

Et du temps bravant les efforts,

Elle fleurira sur vos bords

Sans vous inspirer d'épouvante.

Quand pour le luth d'Anacréon

De Pindare il quittoit la lyre,

Sans l'aimer le pouvoit-on lire ?

Non moins gracieux qu'Hamilton

Dans son agréable délire,

Qui mieux que lui de fleurs revêtit la raison ?

Oh ! qui me le rendra, cet ami véritable

Que les Muses m'avoient donné ?

Sur le Permesse redoutable

Où je fus si jeune entraîné,

Par ce Pilote respectable

* Allusion aux deux Discours de M. Bordes, en réponse à celui de J. J. Rousseau contre les Sciences.

** Allusion à la belle Ode de M. Bordes sur la Guerre.

Trop promptement abandonné,
Mon fragile vaisseau, d'Éole déchaîné
Pourra-t'il soutenir le choc épouvantable ?
Il n'est plus, c'en est fait ! je le regrette en vain,
Et l'on ne fléchit point l'inflexible destin.

En quel lieu repose sa cendre ?

Mélas, faites-le moi savoir,

O vous qui venez de lui rendre
Et le dernier honneur & le dernier devoir.

Dans quel réduit paisible & sombre,

A-t-on dressé son monument ?

Où pensez-vous qu'en ce moment,

Où pensez-vous qu'erre son ombre ?

Semblable aux Voyageurs pieux,

Qui vont d'un cœur religieux

Saluer le tombeau d'Horace ou de Virgile,

Aussitôt que dans vos climats

Les destins conduiront mes pas,

J'irai visiter cet asyle ;

Peut-être mon hommage en aura plus de prix ;

Et si retenu dans Paris

Mes mains n'ont pu fermer la débile paupière,

Elles pourront du moins sur cette froide pierre

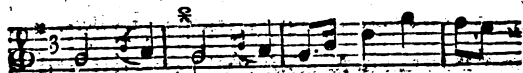
Qui couvre ses tristes débris,

Elles pourront du moins, soigneuses de la gloire

Du plus vertueux des amis,

Graver cet Hymne à sa mémoire.

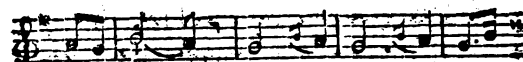
AIR D'APOLLON ET CORONIS,
chanté par Mlle AUDINOT.



Dans nos champs, s'il cou- le des lar-



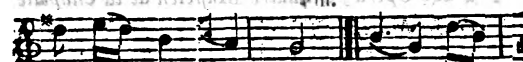
mes, Des in - grats ne nous les ar - ra-



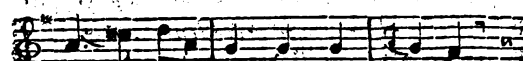
chent pas, Dans nos champs, s'il cou-



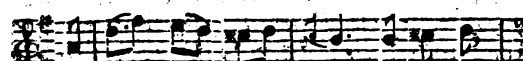
le des lar- mes, Des in - grats ne nous



les ar - ra- chent pas; Nous pou-



vons ai - mer sans ai- lar- mes:



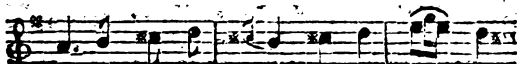
I - ci tous les cœurs Ne sont ja-



mais vains, ni trom- peurs ; La Ber-



gere i - gno - re ses char- mes ,



Et l'art de chan- ger n'est pas su du



Ber- ger. Dans nos , &c.

(Paroles de M. Fuselier , Musique de MM. Rey ,
l'un Maître de Musique de la Chambre du Roi
& de l'Opéra , & l'autre Musicien de la Chapelle
de Sa Majesté.)

Explication de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de l'Énigme est l'Énigme & le
Logogryphe du Mercure de France ; celui du
Logogryphe est *Voltaire* , où se trouvent
Roi , toise , vie , Laure , air , Loi , roue ,
voile , lait , olive , or , aîle , rôle , eau , vol ,
viol , livre , lit , lie , Art , Aire , Roie , lyre.

É N I G M E.

A M I Lecteur, sans moi tu vins au monde,
 Et peut-être sans moi tu t'en retourneras.
 Quiconque ne m'a plus, n'a pas peu d'embarras.
 Très-rarement chez les vicillards j'abonde,
 Mais pour parler en termes nets,
 Et devenir plus aisée à connoître,
 Je nais, je tombe, & je renaiss,
 Retombe enfin, mais pour ne plus renaître.
 (Par M. V....)

L O G O G R Y P H E.

F A M E U S E par plus d'un revers,
 Je tiens ma place dans l'Histoire;
 Où souvent on me cite en attestant la gloire;
 Et je fais même encore, en vingt endroits divers,
 Pour signaler une victoire,
 Faire éclore par fois de bons & méchans vers.
 Tantôt ornant de ma présence
 De doctes cabinets, de riches pavillons,
 Vous me verrez annoncer la science
 Ou la fastueuse opulence,
 L'homme à talent, ou l'homme à millions;
 Tantôt fort humblement peadue,
 Errer & servir dans la rue

De sauve-garde à des haillons.
J'en ai trop dit, Lecteur; mais ce trop, je suppose,
Ne suffit pas & je me décompose.
Meshuit pieds combinés t'offriront sans effort
Ce dont n'a pas besoin quiconque est assez fort;
Ce qui dans nous brave la mort;
Cette belle avec qui Jupiter engendra
Deux habitans au Zodiaque
Et deux Héros à l'Opéra;
Un être rare à Paris, en Province,
Chez les Bourgeois, & sur-tout chez le Prince;
Un instrument utile au Serrurier;
A qui voyage un nombre familier;
Un mot qui peut à cinq cent le réduire,
Si tu le places devant lui;
Deux pronoms personnels; ce qui n'est aujourd'hui
Qu'une Province & qui fut un Empire,
États fameux que Nadir usurpa;
Pour la coquette une injure cruelle;
Le mont qui vit donner la pomme à la plus belle,
Où jadis caché par Cybèle,
Le fils du vieux Saturne à ses dents échappa;
Un joli mois de la saison fleurie;
Celle qu'une superchérie
Mit dans le lit d'un des fils d'Isaac;
Deux notes de musique; un meuble de trictrac.
Finissons: je m'oublie; & ton ennui m'accuse;
Mon défaut cependant n'est pas d'être diffuse.

(Par M. Pat. . .)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

NOUVEAUX *Cortes Turcs & Arabes*, précédés d'un *Abrégé Chronologique de l'Histoire de la Maison Ottomane & du Gouvernement de l'Egypte*, & suivis de plusieurs morceaux de poésie & de prose, traduits de l'Arabe & du Turc, par M. Digeon, Secrétaire Interprète du Roi, & Correspondant de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres. A Paris, chez Dupuis, Libraire, rue de la Harpe. 2 vol. in-12. Prix, 3 liv. 12 sols brochés.

LA Maison Ottomane a eu plusieurs Historiens, & son Histoire n'est pas cependant encore très-connue. Ce qu'on en trouve dans nos Auteurs ne paroît pas toujours fondé sur des témoignages assez solides; & comme ces Auteurs même se contredisent souvent, on ne fait jamais bien quand on doit leur donner sa confiance. L'Ouvrage dont M. Digeon nous donne aujourd'hui la traduction, est écrit par un Arabe, par un homme soumis aux Princes dont il écrit l'Histoire: un tel morceau doit être précieux. Les faits de l'Histoire, & la manière de l'Historien servent également à peindre le peuple que l'on veut connoître. Aujourd'hui sur-tout un pareil Ouvrage peut avoir un grand intérêt.

Une opinion, qui n'a pu devoir la sorte de vogue qu'elle a eue qu'à sa bizarrerie même, a voulu faire des Gouvernemens d'Asie & de ceux qui leur ressembloient, le modèle de tous les Gouvernemens; on a entrepris de nous prouver que c'est dans les pays où la puissance est la plus absolue qu'elle est aussi la plus bienfaisante; que c'est là où elle a le moins de lumières, qu'elle s'exerce avec le plus de sagesse. Nos regards se détournoient avec effroi des trônes sanglans des Despotes de l'Asie; on a voulu nous faire prendre des leçons de morale politique dans les pays où règnent le sabre & le cordon. On eût dit que parce que les têtes des Grands étoient souvent abattues, celles des moindres esclaves étoient en sûreté, & que l'Empire étoit infailliblement heureux lorsque la cour du Despote regorgeoit de sang. Quelques bons Ecrivains ont été obligés de combattre ces opinions par le ridicule, & même par le raisonnement; & encore n'ont-elles pas cédé dans tous les esprits: l'erreur & le paradoxe paroissent toujours éloquens quand ils flattent des passions qui ont un grand empire sur de certaines âmes. C'est par l'Histoire de ces Gouvernemens qu'il faut surtout confondre leurs admirateurs. Il faut remettre sous les yeux du Public les horreurs dégoûtantes de l'Histoire de ces Peuples dont on nous vante la félicité, c'est le moyen le plus prompt & le plus sûr de fixer enfin l'opinion générale; car il faut

avouer qu'on a eu des doutes. On ne pourra pas accuser ici l'Historien d'être prévenu par nos préjugés. Ici l'Historien est Turc ou Arabe comme l'Histoire même. On ne pourra pas le soupçonner non plus d'être un de ces esclaves chagrins, qui ne savent pas adorer leurs fers: cet Esclave, ou cet Historien, est presque toujours en adoration devant les Despotes dont il écrit l'Histoire. Il ne voit rien de si beau *sous les cieux* que l'Empire Ottoman. " Dieu veuille, s'écrit-il dans un endroit, en augmenter la gloire ! J'ai parcouru les Histoires de toutes les Monarchies du monde, je n'en vois aucune que l'on puisse comparer à l'Empire Ottoman pour le bon ordre & la discipline qui y règnent, la manutention des Statuts qui s'y observent, l'obéissance aux Lois, le respect qu'on a pour les Ulemas qui en sont les dépositaires, les fondations pieuses pour soulager les pauvres, & pour l'entretien des habitans de la Mecque & de Médine. "

Ce bel enthousiasme heureusement n'ôte pas à l'Auteur sa bonne foi; & il raconte des faits qui ne rendent pas son admiration contagieuse. Les vertus dont il loue les Princes Turcs pourroient faire quelquefois d'assez méchants Princes par tout ailleurs. Quand ils n'égorgeant pas toujours, les Despotes paroissent humains; quand ils ne pillent pas toujours, on met la justice de leur trône tout à côté de celle du trône de Dieu même. L'Auteur de

cette Histoire ressemble un peu à cet Esclave qui , ayant commis une légère faute , tomba face à terre aux pieds de son Despoté , s'écriant : " Seigneur , vous êtes la
" bonté même ; vous ne m'arracherez point
" les ongles , vous ne me ferez point cou-
" per le nez & les oreilles , & vous me laissez
" la langue avec laquelle je dois vous
" bénir. "

Le Traducteur de cet Ouvrage , M. Digeon , a vécu quarante années dans le Levant , & assurément il ne seroit pas possible de le deviner à ses opinions & à sa manière d'écrire notre langue. Il ressemble , on ne peut pas moins , à ces Voyageurs qui veulent nous étonner beaucoup plus que nous instruire , & croient se faire admirer eux-mêmes en tâchant de nous inspirer une grande admiration pour les pays qu'ils ont parcourus. On voit , par quelques petites notes que l'on trouve au bas des pages , qu'il a vu les choses d'un autre oeil que son Auteur , & qu'il y a pour lui *sous les cieux* quelque chose encore de plus beau que l'Empire Ottoman. On a d'autant plus de regret qu'il n'ait pas étendu & multiplié ses notes , que sa manière d'écrire pouvoit répandre de l'intérêt sur les instructions qu'il nous eût données ; son style est pur , & ne manque pas de l'espèce d'élégance qu'un pareil Ouvrage peut recevoir. Ce mérite doit être sur-tout remarqué dans un homme qui a quitté la France dès son plus jeune âge , & qui a vécu

40 années de suite dans le Levant. On avoue le style de certains Écrivains se corrompre entièrement pour avoir été vivre seulement quelques années en Hollande. On se souvient de ces vers de Voltaire :

Si vous voulez qu'en vos Écrits

Le Dieu du goût vous accompagne,

Faites tous vos vers à Paris,

Et n'allez point en Allemagne.

Voltaire ne prévoyoit point, en faisant ces vers, que pendant près de trente ans il charmeroit Paris avec des vers qu'il feroit en Allemagne ou en Suisse.

A la présentation à la Porte des Ambassadeurs des Cours d'Europe, il y a un cérémonial très-remarquable, mais dont on ignore l'origine. Au moment où les Ambassadeurs entrent dans l'appartement du trône, deux Capidgi-Bachis, (ou Portiers du Serrail) les soutiennent, par-dessous les aisselles. S'il en faut croire l'Auteur de cet Abrégé historique, ce cérémonial, que l'on pourroit prendre pour un honneur décerné à nos Ambassadeurs, a pris son origine dans un événement qui prouve que c'est une précaution très-injurieuse, & pour les Ambassadeurs & pour les Cours qui les envoient.

“ Les Chrétiens, dit-il, à l'article du Sultan Murad I, les Chrétiens affaiblis par des pertes continuelles, & incapables

» de s'opposer aux forces toujours triom-
 » phantes de ce Prince, eurent recours à la
 » trahison. Belouache, c'est le nom d'un de
 » leurs Princes, s'étant présente un jour
 » devant Sultan Marad, & s'avancant dans
 » l'attitude d'un homme qui vouloit lui ren-
 » dre hommage & lui baiser la main, tira
 » adroitement, lorsqu'il fut auprès de lui,
 » un poignard qu'il tenoit caché dans sa
 » manche, & lui porta un coup mortel,
 » dont ce Sultan expira sur le champ : mar-
 » tyre qui couronna son mérite héroïque de-
 » vant Dieu. C'est depuis ce tragique évé-
 » nement qu'il a été ordonné, par des sta-
 » tuts de l'Empire auxquels on n'a point
 » déroge jusqu'à ce jour, que les Ambassa-
 » deurs & les autres personnes envoyées de
 » la part des Princes Chrétiens vers le Sul-
 » tan, ne pourroient à l'avenir porter la
 » moindre arme sur eux lorsqu'ils seroient
 » admis à son audience; qu'on feroit d'exac-
 » tes recherches à cet égard avant de les in-
 » troduire, & qu'ils y seroient conduits par
 » deux Officiers qui s'assureroient d'eux en
 » leur tenant les bras. »

Si cette origine est vraie, elle montre
 combien la Porte est encore éloignée de con-
 noître les maximes & le caractère des peu-
 ples d'Europe. C'est bien peu les connoître
 que de prendre contre eux, en tems de paix,
 des précautions que la guerre seule peut au-
 toriser, & de ne pas distinguer des Ambas-
 sadeurs avec des soldats qui font la guerre.

Un morceau peut-être plus curieux encore que cet Abrégé Historique, c'est l'Edit de Soliman Second sur l'Administration de l'Egypte. Cet Edit, qui embrasse toutes les parties du Gouvernement d'une aussi importante Province, mérite, à plusieurs égards, une grande attention. Il fait admirer le génie de Soliman : je dis le génie, quoiqu'on ne trouve guères que de la raison dans cet Edit; car il faut être né avec du génie pour avoir de la raison sur un trône aussi despotique & aussi ignorant que celui des Turcs. On peut y voir encore combien l'ignorance & les usages barbares d'un peuple, corrompent les idées de justice naturelle dans le despote même qui s'élève le plus au dessus de ses esclaves.

« Les Pachas, porte un des articles de cet Edit, pourront déposer les Cheiks Arabes, & nommer leurs successeurs; ils pourront aussi les condamner au supplice; mais cet exercice de leur autorité & ces changemens ne doivent pas être dictés par le caprice ou par la partialité. Ils nous enverront, à la fin de chaque année, un Mémoire détaillé & justificatif, dans lequel ils expliqueront les raisons qui ont donné lieu à la déposition des uns, & au châtiment ou supplice des autres. »

Ce pouvoir de condamner à mort sans aucune espèce de formalité, ne doit pas surprendre dans un Etat Despotique; & Soliman paroît vouloir au moins que le Pacha

réponde sur sa tête de celles qu'il aura fait tomber injustement ; & quoique cette espèce de justice n'amène guères que des meurtres après des meurtres ; quoique , dans cet ordre de choses , pour punir un crime il en faille commettre un autre , on peut savoir gré à Soliman de son intention. Mais à qui ce Prince s'adresse-t-il pour savoir sur quels motifs le Pacha a fait mourir des hommes ? Au Pacha lui-même ; au seul homme précisément qui ne lui dira pas la vérité s'il a intérêt qu'elle soit cachée. Quoi ! Soliman n'a pas pu imaginer quelque moyen plus propre à lui faire connoître la vérité ? il n'a pas imaginé qu'il valoit mieux interroger l'opinion d'une Province , d'une Ville , d'un Corps quelconque préposé à cet effet ? Non. Les Despotés n'imaginent pas de ces moyens , ou ils les redoutent. Un Européen en proposoit de semblables à un Prince Asiatique qui paroïssoit vouloir étudier l'art difficile d'être juste sur le trône : *Ah ! s'écria le Prince , voilà bien des affaires ; on n'auroit pas le tems de gouverner.*

On peut être assuré d'avance qu'une loi, quelle que puisse être sa sagesse , sera inutile, ou même funeste , toutes les fois que ceux qui seront chargés de son exécution auront un pouvoir absolu & affranchi de toutes les formalités. C'est ce qui est arrivé à l'Edit de Soliman. Cette loi n'est pas tombée tout-à-fait en désuétude , mais elle n'est guères plus qu'une arme d'oppression entre les mains de

ceux qui devroient s'en servir pour protéger le peuple.

Il faut entendre parler ici le Traducteur , & se rappeler que c'est un homme éclairé , & un homme qui a vécu 40 ans dans les pays dont il parle.

« Au reste , malgré l'indépendance qui
» règne aujourd'hui dans le gouvernement
» d'Egypte , malgré le despotisme & l'anar-
» chie qui se succèdent alternativement ;
» malgré les desordres , les vexations , les
» dévastations mêmes , occasionnés par la
» cupidité insatiable de plusieurs rivaux qui
» se disputent la place de Cheik el-Beled ,
» ou Commandant - Général de l'Égypte ,
» les Edits & Réglemens de Soliman n'y
» sont point entièrement tombés en désue-
» tude ; on semble les respecter même en
» les transgressant. On s'en autorise , on
» les exécute , mais avec des modifications
» ou des interprétations arbitraires qui
» tournent toujours à l'avantage du plus
» fort & à la ruine du cultivateur. S'ils
» sont observés à la lettre , ce n'est que
» lorsqu'ils deviennent , entre les mains
» d'un Chef avide , un prétexte plausible
» pour dépouiller les Vassaux d'un compé-
» titeur qu'il traite en rebelle , & qui n'est
» rebelle que pour avoir succombé. Son
» exemple entraîne une subversion totale
» de l'ordre. Les Beys , à l'aide desquels il
» a triomphé , les Commandans Généraux
» de Milices qu'il ménage , ceux qui lui doi-

» vent leur fortune, tous ses partisans, cha-
 » cun selon le degré d'autorité dont il est
 » revêtu, vexent impunément les cultiva-
 » teurs de leur dépendance, enlèvent leurs
 » récoltes, & les réduisent, pour des crimes
 » supposés, à la nécessité d'abandonner tout
 » ce qu'ils possèdent pour sauver leur vie. »

Voilà ce que produit le despotisme ; & il a trouvé des apologistes !

Les Contes qui sont à la suite de l'Abrégé Historique, ont également le mérite de nous faire mieux connoître les mœurs des pays où ils ont été écrits. Les Contes Orientaux qui n'ont peut être pas servi de modèle à tous les autres, parce que, dans tous les pays du monde, on fait naturellement des Contes, sont ceux dont le merveilleux étonne le plus notre imagination ; & l'imagination cependant s'étonne peu du merveilleux. Peut-être faut-il croire que les mêmes événemens qui sont prodigieux pour nous, le sont un peu moins pour les Orientaux. La fortune & le hasard ont bien plus d'événemens extraordinaires chez des peuples d'une imagination très ardente & très-exaltée ; de pareils peuples ne tardent guères à faire une partie au moins de ce qu'ils imaginent, & le merveilleux passe bientôt de leurs fictions à leurs actions. On peut le voir parmi nous ; les hommes à qui la nature a donné une imagination romanesque, ont presque toujours une vie qui ressemble à des Romans. Parmi les Contes que nous annonçons, celui

d'Alaeddén, Conte Arabe, est celui où l'on trouve le plus ce caractère propre aux fictions Orientales. Il est fort question dans tous de l'Alcoran & des Derviches : on y voit souvent des hommes sortans du pied des autels pour aller s'enivrer & se perdre dans les délices du monde, & revenans ensuite au pied des autels pour y déposer le poids de leurs remords. Ce tableau, tracé si souvent dans tous les pays & dans toutes les langues, est celui peut-être qui peint le mieux l'humanité. Cela rappelle un des plus beaux vers de Voltaire, un vers qu'il a fait après avoir observé pendant près d'un siècle les vertus & les vices de l'homme :

Dieu fit du repentir la vertu des mortels.

Il y a un de ces Contes qui a beaucoup plus d'originalité encore que les autres : c'est le *Cady* & le *Voleur*, Conte Arabe.

Le *Cady*, arrêté par un *Voleur*, & n'ayant point d'armes à lui opposer, lui cite des passages de l'Alcoran; le *Voleur* ne reste pas court; il cite l'Alcoran aussi. Son érudition dans le Livre Sacré est prodigieuse, & il trouve toujours dans l'Alcoran que si un homme se fait *Voleur*, il peut avoir de très-bonnes raisons pour cela. Le *Cady*, presque persuadé, lui donne sa mule & sa pelisse, le seul vêtement qu'il eût; il reste nud. Le *Voleur* lui propose alors de jouer une partie d'échecs; le *Cady*, nud, joue aux échecs; il perd, & c'est ce qu'il paroît avoir la plus

de peine à pardonner au Voleur. Le Cady rentre chez lui ; le Voleur y vient un moment après, & lui tient ce discours assez singulier : « Je viens d'acheter une maison ; » elle me coûte cent pièces d'or ; il faut » que tu la paye. Si tu résiste, je vais te dé- » montrer que tout ce que tu possèdes m'appartient. » La femme du Cady, qui ne connoit pas tout le talent du Voleur pour la démonstration, est prête à lui prouver qu'on pourroit bien le faire pendre avant qu'il ait démontré. « Garde-toi, s'écrie le Cady, de » parler davantage, & de faire connoître » que tu es ma femme : ce misérable seroit » capable de te revendiquer comme un bien » que je lui aurois dérobé, & qui plus est, » de le prouver. Invincible dans les matières » légales, il possède notre Jurisprudence » mieux que nos Ulemas ; & si les Hanifet- » el-Numan, les Maleks-ibn-el-uns, les » Mehemed-el-Chafi & les Ahmed-Hambeli » revenoient sur la terre, il les confondroit » tous, les dépouilleroit & les convaincroit » qu'il a dû les dépouiller. » Il lui compte les cent pièces d'or, & se tient heureux d'en être quitte à si bon marché.

Quelque singulier que soit tout le Conte, on est un peu étonné de ce dénouement. Les raisonnemens d'un voleur peuvent avoir beaucoup de force tant qu'on est sur un grand chemin, & qu'il montre un sabre en même tems qu'il cite l'Alcoran ; mais il semble que chez le Cady, dans la maison

du Juge, son éloquence ne devoit plus être aussi persuasive. La moralité du Conte est peut-être de prouver l'empire de l'éloquence : on pouvoit choisir des preuves plus honorables pour ce Valent, qui ne se rencontre guères avec celui des Voleurs de grand chemin. Mais peut-être qu'on ne pense pas ainsi en Arabie, & cela même est à remarquer.

Dans *Halil*, Conte Turc, on trouve aussi la description d'un café, & le portrait d'un jeune garçon de café, très-remarquables l'un & l'autre.

Non loin de là, s'élevoit un grand & magnifique café; deux sophas parallèles, semblables aux somptueuses aîles de l'oiseau du Soleil, en faisoient l'ornement. Une musique harmonieuse y attiroit sans cesse les passans. Un échançon, plus beau qu'une lune dans son plein, étoit le distributeur de cette liqueur enchanteresse qui dissipe le sommeil & les chagrins. Seïf étoit son nom : mais il étoit beaucoup plus connu sous celui de *Dyan Alent* (ame du monde.) Ses yeux lançoient des traits de feu; ses regards faisoient autant de maux que l'épée de Daniel. Qui n'étoit enchanté de la beauté de son bras? On eût dit qu'au lieu d'amulettes, il y eût attaché les yeux de tous les mortels. Sa démarche & son pas élégant lui gagnoient tous les cœurs. Quelles grâces à présenter le café, & de quelles délices enviroit-il

„ ceux qui le prenoient de sa main ! Sa vue
 „ faisoit leur joie , sa conversation leur
 „ amusement ; le café en ses mains étoit le
 „ symbole des ténèbres tenu par un ange de
 „ lumière..... ”

Il y a beaucoup d'autres détails ; on ne peut pas tous les rapporter. L'Auteur finit par dire que la beauté de Seifi avoit allumé une telle jalousie entre les *Sipahis* & les *Janissaires*, qu'à chaque instant le café étoit prêt à se changer en un lieu de carnage ; mais d'un coup d'œil perçant Seifi voyoit & détournoit l'orage.

Quand on songe que ce portrait & cette description peignent une partie des mœurs d'un pays où chaque homme peut avoir plus d'une femme, & où les femmes sont renfermées, cela donne à réfléchir. *La pluralité des femmes, qui le croiroit, a dit Montesquieu, mène à cet amour que la Nature désavoue.* Voilà donc ce que l'on gagne à avoir plusieurs femmes & à les renfermer ! Cependant un Philosophe qui a écrit de nos jours, a dit, en parlant de la manière dont les Lois doivent les traiter, *il n'y a que les Turcs qui y entendent quelque chose ; ils les renferment.* Les femmes probablement avoient fait quelque chagrin à ce Philosophe. Il n'arrive que trop souvent de tirer ses principes des peines ou des plaisirs de son cœur : rien de moins philosophique, & rien de plus naturel. Mais on ne doit pas écrire en ce genre, si l'on se sent incapable de faire

taire ses ressentimens ou sa reconnoissance. Il faut se rappeler sans cesse qu'on est toujours prêt à être juge & partie. Il arrive aussi aux hommes de donner des chagrins aux femmes : que répondroit le Philosophe dont nous venons de parler à une femme qui concluroit de-là qu'il faut renfermer les hommes ? Cette conclusion seroit aussi juste que la première ; & si elles l'étoient toutes deux , il y en auroit une troisième encore.

Ma foi, Juge & Plaideur, il faudroit tout lier.

Mais heureusement il y a une conclusion bien plus juste & bien plus raisonnable ; c'est que le plus doux charme de la fidélité des femmes vient du pouvoir même qu'elles ont d'y manquer ; c'est que si l'on cherche les moyens de bannir tout-à-fait de la Société les dangers d'une certaine passion, on trouvera bien plus vite encore ceux d'en bannir les délices. *Il est heureux, dit un grand Homme, de vivre dans ces climats qui permettent qu'on se communique, où le sexe qui a le plus d'agréments semble parer la Société, & où les femmes se réservant aux plaisirs d'un seul, servent encore à l'amusement de tous.*

On trouve la traduction d'un madrigal Turc, parmi les petites Pièces de prose & de poésie que M. Digeon a fait imprimer ; & l'on conviendra peut-être que, pour être Turc, ce madrigal ressemble assez à ceux qui se font en France.

Aimer une belle , est-ce un crime ?

Demandois-je au savant Umer ;

Pauvre esprit ! me dit-il , retient cette maxime :

C'en est un de ne pas l'aimer.

Ces deux Volumes nous paroissent mériter d'être distingués par ceux qui aiment à comparer l'esprit & les mœurs des peuples , qui recherchent les influences des lumières sur les Gouvernemens , & des Gouvernemens sur les lumières. C'est un Ouvrage utile , & peut-être nécessaire à ceux qui veulent bien connoître ces pays célèbres , dont la gloire est d'avoir été le berceau des Arts & des Sciences , & la honte d'avoir toujours laissé les Sciences & les Arts au berceau.

(*Cet Article est de M. Garat.*)

HISTOIRE DE LA CHIRURGIE, depuis son origine jusqu'à nos jours , par M. Peyrilhe , Professeur Royal de Chimie au Collège de Chirurgie de Paris , & Ouvrage dédié au Roi. Tome II. in-4°. A Paris, chez Mérigot le jeune , Libraire, Quai des Augustins.

L'HISTOIRE de la Chirurgie fut entreprise , il y a quelques années , par M. Dujardin , Membre du Collège de Chirurgie de Paris, Une mort prématurée ne lui per-

mit pas d'en conduire l'exécution au-delà du premier volume qu'il publia en 1774. M. Peyrilhe, chargé de continuer cet Ouvrage, s'en est acquitté d'une manière également instructive & piquante. Il intéressera & les personnes qui font une étude profonde de l'art de guérir, & les Savans à qui cet art est étranger.

Après avoir jeté quelques fleurs sur la cendre de M. Dujardin, M. Peyrilhe expose le plan de son travail. Si, pour continuer avec succès l'Histoire de la Chirurgie, il ne falloit qu'être pénétré du dessein du premier Auteur, sa mort laisseroit peu de chose à regretter. « Marquer tous les pas que l'Art a » faits, soit qu'ils l'approchent, soit qu'ils » l'éloignent de la perfection; annoncer en » quel temps & par qui il fut accéléré ou » retardé dans sa marche; présenter les découvertes vraiment originales, les vues propres de chaque Inventeur, avec les conséquences les plus remarquables qu'il tire de ses principes & de ceux de ses prédécesseurs; disposer les inventions dans l'ordre de leur naissance, en donner une idée plus ou moins étendue; l'indiquer où elles se trouvent, afin d'épargner au Lecteur qui sait qu'elles existent, la peine de les chercher, & à celui qui l'ignore, celle de les inventer; montrer comment une découverte a produit d'autres découvertes, & seconder les génies inventifs, » en

» en développant l'art d'inventer; rapporter
 » les inventions de tout genre à leurs vérita-
 » bles Auteurs ; déterminer le temps , le
 » lieu & les circonstances qui les ont vu
 » naître , & recueillir les traits les plus
 » frappans de leur vie : voilà , dit M. Pey-
 » rilhe , quel fut le dessein de M. Dujardin ,
 » & quel est le nôtre. »

Le Lecteur sentira , sans qu'on l'en pré-
 vienne , combien cette tâche est étendue &
 pénible ; mais elle va embrasser un espace
 plus vaste encore sous la plume du Conti-
 nuateur , qui réunit à l'histoire de l'Art , celle
 de la profession.

La première contient « toutes les vérités
 » & routes les erreurs que le temps a fait
 » éclore & qu'il a vu mourir ; c'est-à-dire ,
 » tous les dogmes qui ont régné successive-
 » ment dans la Chirurgie , ce qui forme
 » la bibliothèque la plus ample qu'un Chi-
 » rurgien , sortant des mains de ses Insti-
 » tuteurs , puisse lire , & peut-être la seule
 » dont il ait besoin : en un mot , elle pré-
 » sente une sorte de *Code* chirurgical , où
 » sont rassemblées & les loix abrogées , &
 » les loix qui sont encore en vigueur. »

L'Histoire de la profession marque « le
 » rang que la Chirurgie a tenu dans tous
 » les temps parmi les autres Arts , le degré
 » d'estime accordé à ceux qui l'ont professée ,
 » & le mérite personnel de ses Promoteurs. »

Des recherches de l'Auteur dans cette bran-
 che de l'Histoire , il résulte que « chez les

Sam. 9 Juin 1781.

D

„ Romains , comme chez les Grecs , le
 „ même homme réunissoit en lui les trois
 „ professions qui constituent aujourd'hui
 „ l'art de guérir ; que le partage de la Mé-
 „ decine , qu'on a cru démêler dans les
 „ écrits de Celse , n'eut jamais lieu , & qu'il
 „ n'exista jusqu'à la renaissance des Lettres ,
 „ entre les Medecins opérans ou vulnéraires ,
 „ & les non-opérans ou diététiques , d'au-
 „ tre distinction que celle que la mesure
 „ différente de connoissances & d'habileté
 „ met entre des personnes de la même pro-
 „ fession. „ D'où il s'ensuit évidemment
 qu'aux dogmes près, qui sont divers, l'Histoire de la Chirurgie est absolument l'Histoire de la Médecine , jusqu'à l'époque de la division légale de ces deux sciences , que l'Auteur fixe au treizième ou quatorzième siècle.

Si , pour obéir aux loix de l'Histoire , M. Peyrilhe n'a pu retrancher de son Ouvrage la sèche énumération d'une foule de Medecins dont on ne connoît que les noms , il dédommage son Lecteur du peu d'intérêt qu'inspirent des détails de cette nature , par d'excellentes analyses de tous les écrits échappés à la dent du temps , dont on n'eut peut-être jamais de plus fréquentes occasions de déplorer les ravages , si une bonne page de l'art de conserver l'homme , vaut mieux que cent volumes fastueux de l'art cruel de l'exterminer.

On convient unanimement de l'utilité de la lecture des anciens ; mais cette étude

n'est pas également possible à tous ceux qui cultivent la Chirurgie, & tout n'est pas également précieux dans leurs Ecrits. Il faut être doué d'un discernement bien exquis pour séparer l'essentiel des superfluités & des répétitions; il faut être animé d'un grand courage pour suivre, ligne à ligne, d'énormes volumes dont on n'extraira que ce qu'ils ont de particulier, & par conséquent un petit nombre de phrases; c'est néanmoins ce qu'a fait M. Peyrilhe, & ce dont je ne saurois me dispenser de lui rendre grâces, au nom de tous ceux qui attachent quelque prix à leur temps, & qui, persuadés qu'il n'y a point de bonne Philosophie sans Médecine, se sont livrés, comme moi, à la lecture de ces Ouvrages, où l'on ne tarde pas à trouver, entre une multitude de phénomènes relatifs à l'homme considéré sous tant d'aspects variés, la ruine ou la confirmation de ses idées systématiques. Par exemple, j'avois pensé plusieurs fois que la matrice n'étoit point un organe essentiel à la vie de la femme. J'en ai trouvé la preuve dans l'Ouvrage dont je rends compte.

Les Philosophes spéculatifs auroient marché d'un pas plus rapide & plus assuré dans la recherche de la vérité, s'ils eussent puisé dans l'étude de la Médecine la connoissance des faits qui ne se devinent point, & qui peuvent seuls confirmer ou détruire les raisonnemens métaphysiques. Combien de singularités ces Philosophes ignoreront sur la

nature de l'âme, s'ils ne sont instruits de ce que les Médecins ont dit de la nature du corps !

En lisant cette Histoire, car je l'ai lue avec toute l'attention dont je suis capable, une chose qui m'a souvent étonné, c'est le nombre de découvertes, dont on fait honneur aux modernes, puisées dans les anciens, que je n'ai pas la manie d'illustrer à nos dépens.

On aura souvent lieu de regretter que l'oubli de certains moyens puissans ait rendu incurables des maladies qu'on traitoit autrefois avec succès. Seroit-ce qu'à mesure que l'Art s'est perfectionné, les mœurs se sont amollies, & que le malade & le Chirurgien sont devenus pusillanimes ?

En général, combien de choses dans cette Histoire, nouvelles pour celui qui n'aura puise son instruction que dans les Livres publiés depuis un ou deux siècles !

Dans la multitude d'Ecrivains dont les travaux sont analysés par M. Peyrilhe, on distinguera sur-tout Aretée, Cœlius-Aurelianus & Galien.

Le premier fut à la fois Praticien hardi & Ecrivain élégant. L'épilepsie, contre laquelle la Chirurgie moderne n'ose plus essayer ses forces, n'étoit réputée incurable par Aretée, que quand elle avoit résisté à l'incision des artères qui environnent les oreilles, à la cautérisation du crâne, au trépan, à l'application des mouches cantharides, &c.

La phrénésie, l'apoplexie, le tétanos sont décrits dans cet Auteur avec une merveilleuse exactitude, & traités avec la même vigueur.

Rien n'est plus beau que la description de la plus hideuse des maladies, la lèpre. Ici M. Peyrilhe compare les différentes espèces de lèpre, rapporte les usages relatifs aux lépreux chez les différens peuples, & finit par recueillir les moyens employés contre cette affreuse maladie, entre lesquels on sera sans doute étonné de trouver la *castration*. Et pourquoi pas la castration, s'il y a des cas où la lèpre est l'effet d'un vice radical du fluide séminal, & si, comme l'expérience le prouve, les lépreux sont portés à l'acte vénérien avec une fureur inconcevable, soit que cette fureur soit la cause, ou qu'elle soit l'effet de la maladie? Je ne suis pas Médecin, & je hasarde quelques conjectures, au risque de faire rire celui qui effile la charpie à l'Hôtel-Dieu.

M. Peyrilhe avoit parlé ailleurs de la *mentagre*, sorte de dartre hideuse du menton, qui infecta les Romains sous le règne de Tibère. Ce mal se communiquoit par le contact, & l'on sait que les Romains étoient dans l'usage de se donner tous les jours, à leur première rencontre, un *baiser de cérémonie*, comme on se donne la main en d'autres contrées. Tibère défendit ces baisers; & dans le moment qui a précédé celui où j'écris, j'attribuois au tyran ombrageux

un attentat de plus contre la liberté publique. Je ne corrigerai pas mon erreur ; mais je remercierai M. Peyrilhe de me l'avoir fait connoître.

La défense de Tibère n'étoit qu'une Ordonnance de Police infiniment sage, puisqu'elle opposoit au progrès de la *mentagre*, la seule voie de communication générale qu'on lui connut, *les baisers réciproques*. Eh, que ne nous est-il permis de faire une aussi bonne apologie de ce sombre & perfide scélérat, pendant la durée de son règne de débauche & de sang !

On nous montre dans Cœlius-Aurelianus un Auteur célèbre dont l'Ouvrage est recommandable ; comme monument historique par le précis excellent de la Médecine ancienne.

Enfin , Galien paroît avec tout l'éclat qui accompagne son nom durant les seizième & dix-septième siècles.

Après tant d'Auteurs qui ont écrit la vie de cet illustre Médecin , il étoit difficile de donner à ce sujet la *grace de la nouveauté. Nous féliciterons M. Peyrilhe d'y avoir réussi, du moins à notre jugement. Tout Littérateur lira avec un plaisir mêlé d'intérêt l'Eloge historique du Médecin de Pergame. Ceux qui se destinent par état au grand Art de guérir , y trouveront un plan raisonné & suivi de l'éducation médicale , que M. Peyrilhe a fondé sur la marche de Galien dans le cours successif de ses études. Ce morceau ne se

tente pas & ne s'exécute point sans une connoissance fort étendue de la Médecine. Il est écrit avec élégance, & décèle dans l'Historien le talent d'apprécier les grands hommes, & de les faire connoître de leurs contemporains & de la postérité.

Nous avons sur-tout appris dans M. Peyrilhe combien il importe de savoir plusieurs choses pour bien parler d'une, & l'énorme différence des styles de l'Auteur profond & de l'Ecrivain superficiel, de celui qui a pratiqué & de celui qui n'a que spéculé. Combien de choses dans tous les Arts en général, mais sur-tout en Physique, en Anatomie, en Chimie & en Chirurgie, dont on ne s'instruit que le bistouri à la main, ou assis à côté de la cornue ! Dans les mémoires informes d'Ouvriers, on rencontrera toujours quelques lignes précieuses qu'on n'auroit jamais devinées. Croit-on qu'un Médecin n'eût pas fait cet extrait un peu plus satisfaisant pour M. Peyrilhe ? Je le supplie d'excuser la pauvreté de mes idées, par la droiture de mes intentions. Je ne lui adresse point mon éloge comme un équivalent de ses peines.

Une observation très-importante que les Auteurs de l'Histoire naturelle & de l'Histoire philosophique du commerce des deux Indes pourroient envier à M. Peyrilhe, c'est que la peau des Nègres est sèche lorsqu'ils sont malades, & qu'ils sont menacés de maladie lorsqu'elle le devient : d'où M. Peyrilhe conclut que les frictions huileuses, en usage en

Italie, dans la Grèce & tous les pays chauds, qui, modérant la transpiration excessive, conserveroient aux humeurs du corps leur fluidité, seroient un préservatif contre les maladies inflammatoires qui attaquent & qui emportent un si grand nombre d'habitans des zones tempérées, lorsqu'ils arrivent dans ces climats brûlans. Quelques expériences ont récemment confirmé cette heureuse & subtile conjecture; mais si les Américains ont promis une grande somme d'argent à celui qui trouveroit le moyen de détruire les fourmis qui dévastent leurs champs, quelle récompense les Européens ne devoient-ils pas accorder à celui qui auroit découvert le moyen d'y conserver la vie des voyageurs !

M. Peyrilhe conduit son Histoire jusqu'au septième siècle, mais nous ne le suivrons pas plus loin. Forcé par la nature du Journal à diriger notre Extrait du côté le plus agréable & le plus instructif pour le plus grand nombre des Lecteurs, nous avons négligé la partie technique de la Chirurgie; mais elle nous a paru traitée avec la même supériorité que les autres branches. En un mot, je pense que cet Ouvrage manquoit également au Médecin & au Chirurgien, & que quand on seroit un digne successeur de Leclerc ou d'Astruc, on pourroit s'en promettre encore assez d'avantages pour le placer dans sa Bibliothèque. Il présente à l'instant tout ce qui a été écrit sur une maladie; au Praticien, les opérations & les remèdes; au Médecin

érudit , les matériaux dont il a besoin. Le Chirurgien qui se croit inventeur d'un moyen de guérison ; s'assurera , par un coup-d'œil sur les Tables, si sa découverte est nouvelle ou renouvelée; le Critique , dont la fonction est de juger nos productions, se servira utilement de cette Histoire pour apprécier une foule de prétentions , dont la bonne-foi même des Auteurs ne garantit pas la réalité.

Nous ne finirons pas cet Extrait sans dire un mot du style de M. Peyrilhe ; il nous a paru précis , nerveux , toujours clair , & même quelquefois nombreux.

LA NAVIGATION , Poème en quatre Chants. A Paris, chez Mérigot , Libraire , Quai des Augustins , au coin de la rue Pavée. in-8°.

L'AUTEUR se fera félicité sans doute d'avoir fait un Poème quelconque sur la Navigation. Mais s'il eût mieux consulté le génie de notre langue , de notre nation & de notre poésie , il eût compris que la Navigation , considérée comme un Art , ne peut jamais être le sujet d'un Poème. La poésie, a dit un Critique , veut bien se charger de donner des préceptes , mais sur des sujets qui soient dignes de son langage , & dans lesquels elle puisse se faire entendre à tout le monde , sans descendre à des expressions techniques qui lui sont étrangères, qui

blessent l'oreille de tous les gens de goût, & qui sont inintelligibles pour le plus grand nombre des Lecteurs.

Les Anglois, plus familiarisés que nous avec l'élément qui les environne, en empruntent presque toutes leurs métaphores. C'est-là qu'ils vont chercher la matière de toutes leurs comparaisons. Si leur maîtresse leur sourit, la sérénité de son front leur représente celle d'une mer calme & tranquille. Si elle s'irrite, sa colère, ses regards courroucés sont pour eux les élans d'une mer en furie. Il faut convenir que si leurs Poètes se bernoient à ce genre d'images, l'Europe entière ne les accuseroit pas de manquer de goût. Mais le plus souvent leurs vers sont hérissés de termes de calcul, de banque, de géométrie, de marine; & malgré leur goût dominant pour la mer & le commerce, il est incontestable que rien n'est plus opposé au bon goût & à l'esprit poétique. On ne peut pas blâmer M. Grée, résident dans un port de mer, de s'être délassé de l'étude des lois maritimes auxquelles il s'est consacré, par la composition d'un Poème sur la Navigation; c'est la circonstance d'une guerre maritime qui l'a déterminé à recueillir les préceptes d'un Art si intéressant, & qui tient fixés les regards de toute l'Europe. Mais c'étoit plutôt la matière d'un traité scientifique, que celle d'un Poème. Quoi qu'il en soit, entrons dans l'examen de celui-ci, ou

pour mieux dire, donnons-en une simple analyse.

L'Auteur attribue l'origine de la Navigation à la cupidité. Selon lui, le premier Navigateur ne fut qu'un aventurier. Mais il rend bientôt hommage à nos Marins, & célèbre cet amour de la patrie, qui annoblit le sacrifice journalier qu'ils font de leur vie au bien de l'État. Vient ensuite un épisode. C'est l'expédition des Argonautes. La description du Navire *Argo* est absolument technique.

..... Sous la hache aiguillée
 Dodone retentit: le chêne est entraîné;
 Il est sur le rivage en quille façonné.
 On place aux deux côtés les varangues dressées:
 Des planches les couvroient avec art enlacées.
 Dans la fente inséré le goudron pénétrant
 La rend inaccessible au liquide élément.
 Le pin s'érige en mât, il quitte son branchage.
 A la vergue on suspend la toile & le cordage, &c.

L'Auteur s'appesantit ensuite sur les travaux fabuleux d'Hercule, & sur l'enlèvement de Pyrène, substitué à celui d'Iole. On voit que son dessein dans ce long épisode a été de rapprocher le siège de Gibraltar & les colonnes d'Hercule, & d'avoir occasion de répéter le mot de Louis XIV. *Il n'y a plus de Pyrénées*. Mais ces deux rapprochemens un peu forcés, ne peuvent faire pardonner la longueur excessive de ce hors-d'œuvre.

L'invention de la boussole termine le premier Chant.

Le second commence par une paraphrase de ces vers d'Horace: *Illi robur & as triplex circa pectus erat, &c.*

Il dut avoir un cœur qu'aux forges de Vulcain
Un Cyclope brûlant munit d'un triple airain,
Le premier qui, bravant l'orageuse furie
Des ondes & des vents, leur confia sa vie;
Et sur un foible esquif mettant tout son appui,
Ne laissa qu'une planche entre la mort & lui.

Il entre ensuite dans le détail des diverses manœuvres que l'on fait dans un vaisseau, soit pour aller à la bouline, soit pour se mettre en panne, soit pour arrêter le mouvement du Navire. On sent la difficulté de ces détails techniques: ils sont suivis d'une tirade que nous transcrivons de préférence, & que tous les véritables patriotes liront avec plaisir.

O vous, nobles Guerriers, dont l'ardeur intrépide
Affronte les dangers de la plaine liquide,
Toujours de la manœuvre étudiez les lois,
Elle assure à vos vœux les plus brillans exploits.
Elle vous apprendra cet heureux artifice
Qui met en mouvement un flottant édifice,
Qui donne à cette masse, à ce corps si pesant,
Les aîles du zéphir, la vitesse du vent.
C'est à ces durs travaux, c'est à cette science

Que tu dois, brave Anglois, ta gloire & ta puissance.

A ton école instruits nous t'imitons enfin.

Sans craindre d'avilir l'orgueil de notre main,

Manions hardiment la voile & le cordage,

Faisons de ce bel Art un long apprentissage.

Quand Mars fait sur les flots éclater sa fureur,

Guerriers, nous admirons cette bouillante ardeur

Qui vous porte au combat; nos mains reconnoissantes

Couronnent vos vaisseaux de palmes triomphantes.

Que la paix ne soit pas un terme à vos travaux;

La Marine Marchande alors fait les Héros.

Les Duguay, les Jean Bart, les Ruiters, les Tourvilles

Sortirent de son sein; dans la manœuvre habiles

Enchaînant la Victoire à leur fier pavillon,

Quoique nés sans ayeux, ils se firent un nom.

Qu'importe dans quel sang on ait puisé la vie?

Le plus noble est celui qui sert mieux la Patrie.

La découverte de l'Amérique par Colomb remplit le reste de ce Chant, dans lequel la révolution de Boston sert d'épisode.

Une imprécation contre la fureur de s'entre-égorger commence le troisième. L'Auteur espère que la raison, éclairée par la philosophie, guérira enfin l'humanité de ce cruel fléau. Il compare ensuite les dangers d'un combat de mer avec ceux d'un combat de terre. Mais la partie sur laquelle il s'est le plus étendu, est le détail des connoissances Astronomiques nécessaires à un Marin; ce

qui auroit beaucoup mieux convenu dans un Traité d'Astronomie.

On trouve dans le quatrième Chant, le portrait d'un Homme de mer, & la description d'une tempête. L'Auteur fait ensuite voyager son Marin autour du monde; & indique les curiosités que présente chaque climat. Il décrit les vents divers que l'on éprouve dans les différentes mers, les vents variables sur l'Océan, les vents alises sous l'équateur, & les moussons dans la mer des Indes. Il termine son Ouvrage par le récit des événemens les plus curieux qui ont signalé cette guerre, & qui font honneur à la bravoure Française.

Ce Poëme est accompagné de notes instructives & intéressantes; & la prose de M. Grée vaut beaucoup mieux que ses vers; enfin l'Ouvrage est précédé d'une Épître Dédicatoire à Messieurs les Officiers de la Marine, qui respire le patriotisme, & dont voici la fin:

« Recevez enfin mes hommages, vous
 » hardis Matelots, consommés dans cet
 » Art si utile, dans la connoissance de la
 » manœuvre, qui influe autant que la valeur
 » sur le succès d'un combat de mer. C'est
 » de cette école qu'étoient sortis les Duguay,
 » les Jean Bart, les Cassart, les Ruiter;
 » ils avoient comme vous déployé la voile
 » & marié des cordages. »

LES Bienfaits du Roi, ou la France reconnoissante, Hymne en l'honneur de Louis XVI, in-4°. par M. Villencourt. A Paris, chez Prault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins, 1781.

IL n'est point de François qui ne soit convaincu que l'amour du bien est inné dans le cœur du jeune Roi qui nous gouverne. Il n'en est point qui ne se plaise à répéter l'Histoire des nouveaux Bienfaits qu'il répand chaque jour sur son peuple. Toutes les Muses les ont célébrés à mesure; ils sont consignés dans tous les Papiers publics; ils sont dans toutes les bouches: & cependant quand on les rassemble en un seul tableau, il n'est personne qui n'en soit surpris comme d'un récit qu'on entend pour la première fois. Tel est le sentiment qu'excite dans tous les cœurs le groupe des principales actions de Louis XVI, consigné dans l'Hymne que nous annonçons. L'Auteur ne pouvoit choisir un sujet plus intéressant pour des Lecteurs François, & il l'a rempli avec succès, mais avec peu de travail; car l'Hymne est en prose: il n'a mis en vers que l'Épigraphe:

Louis par ses bienfaits signala sa puissance;
Ma voix en les chantant est l'écho de la France.

A la quatrième page, il semble que M. Villencourt ait eu du remords de n'avoir

pas écrit en vers. Ayant banni de son style la mesure & la rime, il semble avoir voulu y introduire au moins l'inversion ; il a dit, en parlant des effets de l'usure abolie par l'établissement du Mont de pitié : des prêts insuffisans les intérêts exagérés empêchoient *Bacquit*. Mais cette inversion n'est pas heureuse, & elle ne sert qu'à rendre la phrase inintelligible. Du reste il y a de la noblesse dans le style, & l'Ouvrage annonce une ame sensible & un bon Citoyen.

SPECTACLES.

ACADEMIE ROYALE DE MUSIQUE.

DEPUIS quatre ans, ce Spectacle a fait des pertes difficiles à réparer ; les retraites & la mort l'ont privé de trois de ses meilleures Actrices, & l'on s'occupe de les remplacer. On nous annonce quelques Sujets sur lesquels on a fondé de très-grandes espérances. En attendant les occasions de les faire paroître, on a fait débiter Mlle *Buret* cadette, par le rôle de *Colette*, dans le *Devin du Village*. Nous ne jugerons point cette Débutante comme Actrice, nous l'engagerons seulement à travailler ; & nous ajouterons qu'une voix agréable, quoiqu'un peu foible, un chant facile, du goût, & une assez bonne méthode, ne suffisent pas au-

jourd'hui pour mériter des succès sur la Scène Lyrique. Il y a long-temps que l'on desiré l'établissement d'une École de Déclamation & de Chant : c'est le seul moyen peut-être de former des Sujets, & d'allumer les ressources dont l'Opéra a toujours besoin. Mais quand cet établissement aura-t-il lieu ? Quand en sentira-t-on la nécessité ? Vraisemblablement ce projet, & celui d'une seconde Troupe auront le même sort.

Les Ouvrages de M. Gluck sont presque seuls la fortune de l'Opéra. Il est rare que le cours d'une année ne voie pas représenter successivement toutes les productions Dramatiques de cet Artiste estimable. Que donnera-t-on demain ? Une Tragedie de M. Gluck ? Quel Opéra répète-t-on ? Tel Opéra de M. Gluck ? Voilà ce qu'on entend tous les jours. Ce Musicien, tant exalté par ses prôneurs, si ravalé par ses détracteurs, semble tenir le sceptre de la Scène Lyrique, & y régner en despote, comme ces Conquérans qui établissent le siège de leur empire dans le pays même qu'ils ont ravagé. Que l'on réfléchisse de bonne-foi sur la révolution qu'a opérée dans notre musique l'Amphion de la Germanie, & l'on verra que cette comparaison ne manque pas de justesse. Quoi qu'il en puisse être, M. Gluck occupe encore aujourd'hui la Scène Lyrique, & c'est son *Orphée* que l'on a choisi pour successeur au *Seigneur*

Bienfaisant, dont le succès s'est soutenu jusqu'au dernier jour. Nous ne dirons rien de cet Ouvrage comme Poëme, on en a dit tout ce qu'on devoit en dire lors des premières représentations : considéré comme œuvre de musique, sa réputation est décidée. C'est une production qui a toujours fait un grand honneur à son Auteur, & dans laquelle ses ennemis même ont trouvé le mérite qui constitue l'excellent Musicien. Il n'a pas eu moins de réussite à cette reprise qu'à toutes celles qui l'ont précédée. M. Legros & Mlle Laguerre y ont été très-goutés. On a fait quelques changemens dans les Ballets, on les a fort applaudis, mais on s'est souvenu qu'ils étoient charmans autrefois.

COMÉDIE FRANÇOISE.

MILLE THÉNARD, que le Public a déjà vu débiter sur ce Théâtre le premier Octobre 1777, a reparu, le 16 Mai, par le rôle d'*Alzire*, &c.

Cette Actrice a fait, depuis sa retraite, d'assez grands progrès pour donner aujourd'hui des espérances qu'elle ne donnoit point alors. On lui reprochoit, avec raison, de manquer d'abandon, de noblesse & d'intelligence. Quelqu'un observa judicieusement que le dernier défaut étoit le seul qui fut grave, & que les autres pouvoient tenir à la timidité & à l'inexpérience. L'étude,

D E F R A N C E.

l'usage, & vraisemblablement les bons avis, ont déjà fait disparoître la plus grande partie de ces défauts ; c'est-à-dire, qu'on apperçoit souvent dans Mlle Thénard de l'abandon, & une assez belle intelligence, & qu'elle a su donner à son maintien, à sa démarche, à sa gesticulation des formes nobles & dignes de la Tragedie. Mais nous avertirons Mlle Thénard de prendre garde à l'habitude qu'elle a contractée de trop élever sa voix, de ne point passer si brusquement d'un ton à un autre, de ne pas chercher à donner de la valeur à tout ce qu'elle dit, parce que de cette recherche d'expression, résulte presque toujours une monotonie qui nuit à l'effet total du rôle.

V A R I É T É S.

LETTRE aux Rédacteurs du Mercure de France.

MESSIEURS,

Ce qui se passe dans les Spectacles de Province doit sans doute intéresser médiocrement les Amateurs des Théâtres de Paris ; mais comme votre Journal ne se borne pas à cette Capitale, qu'il est plus utile encore & plus recherché dans les Provinces par les lumières qu'il y répand, j'ai cru qu'on y pourroit voir avec plaisir les détails du succès d'un Ouvrage dont vous ne sauriez jouir à Paris, mais que j'invito tous les Directeurs de Troupe à se procurer. En 1779, nous exécutâmes sur notre Théâtre *l'Infante de Zamora*, Opéra-Comique en

trois Actes, parodié sur la Musique de la *Frascatana*, quoique ces deux sujets n'aient ensemble aucune espèce de rapport. La réputation que l'Auteur (qui est celui de la Colonie) s'est faite dans ce genre, & le grand plaisir que l'Infante avoit déjà fait à Versailles, nous déterminèrent facilement à nous en charger : on n'a pas de mémoire à Strasbourg d'un succès aussi prodigieux que celui de cet Ouvrage. Une réussite aussi extraordinaire & aussi complète nous fit desirer d'avoir les meilleurs des Opéras bouffons qu'on a exécutés à Paris, arrangés de la même manière & par le même Auteur; mais sentant bien que les rétributions d'un seul Théâtre de Province ne suffisoient pas pour le dédommager d'un aussi pénible travail, je l'engageai de la manière la plus vive à proposer à quelques Directeurs une Souscription pour un nouvel Ouvrage. Il est probable qu'il ne s'est pas soucié d'employer ce moyen, car je ne doute pas qu'il n'eût eu un plein succès. Tous les Directeurs de Province ont sans doute assez de zèle & entendent assez bien leurs intérêts pour chercher à se procurer le plus de nouveautés possible, sur-tout après une épreuve aussi brillante & dans un temps où les Théâtres de Paris nous en fournissent si peu d'un mérite transcendant. Quoi qu'il en soit, nous n'aurions pu satisfaire nos desirs à cet égard sans une circonstance heureuse pour nous, qui a engagé l'Auteur à traduire *les deux Comtesses* pour une Société particulière de Paris. Il nous a envoyé cet Opéra au commencement de cette année, & son succès n'a démenti en rien celui de l'*Infante de Zamora* : même feu, même tournure originale & brillante dans la Musique, même soin, même attention à en conserver l'expression & le caractère dans les paroles. Si l'*Infante* est d'un plus grand effet par la magnificence du spectacle & la variété des détails, tant dans

le Poëme que dans la Musique, le mérite des deux Comtesses est peut-être plus grand encore par l'ensemble, par la sagesse du plan, par la texture des Scènes, l'intérêt & la vérité du Dialogue; l'une est la pièce du Public, l'autre est celle des Connoisseurs; il est même inconcevable pour ceux qui connoissent le Poëme original des deux Comtesses qu'on ait pu en tirer pour notre Scène un aussi grand parti. Le but de cette Lettre est donc, Monsieur, de témoigner notre reconnaissance à l'Auteur par un tribut d'éloges mérités, & qu'il devrait recueillir dans la Capitale sans des loix assez bizarres qui vous privent de la jouissance de ses Ouvrages; & en second lieu d'inviter tous les Directeurs de Théâtres, soit en France, soit chez l'Étranger, non-seulement à s'adresser à lui pour se procurer les deux Ouvrages dont j'ai fait mention, mais encore à former une Souscription pour une troisième Pièce, *le Jaloux à l'épreuve*, que nous désirerions bien vivement d'avoir, mais que nous ne pouvons espérer que par ce moyen. Je crois pouvoir me flatter que cette proposition leur paroitra moins suspecte de ma part que de celle de l'Auteur lui-même; en supposant qu'il l'ait tentée, & qu'avec leur secours le succès du *Jaloux à l'épreuve* marquera d'une manière avantageuse l'époque de ma nouvelle direction. C'est une manière d'introduire une nouvelle variété sur nos Théâtres, ressource essentielle en Province, où le Public est peu nombreux, & dont vous ne pouvez pas jouir à Paris, où le genre qui réussit étouffe ordinairement tous les autres, & où celui des Pièces parodiées sur de la Musique Italienne est entièrement pros crit.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, DE LA HAYE, Direc-
trice du Spectacle de Stras-
bourg.

A Strasbourg, ce 13 Avril 1781.

G É O G R A P H I E.

LOTO-GÉOGRAPHIQUE, propre à amuser & à apprendre en même-temps la Géographie sans aucun travail, & pour ainsi dire sans s'en appercevoir. L'essentiel de cette Science étant de connoître les positions respectives des différentes parties du globe, de leurs différens États, des divisions particulières du pays que l'on habite ou de ceux qui l'environnent, & de leurs principales villes. Rien n'est plus propre à les apprendre agréablement qu'un Jeu qui oblige chaque Joueur à placer de petites dames sur ces États, sur les Provinces & sur les Villes auxquelles correspondent les numéros sortis. C'est ce qui se pratique facilement sur les Cartes du Loto-Géographique, composées à cet effet de manière que ce Jeu n'est point une étude, mais un amusement à la portée de tout le monde, & que les personnes instruites ne dédaigneront peut-être pas.

Il se joue à deux, à trois, à quatre & à cinq personnes, & les règles en sont détaillées dans une instruction qui mettra les pères de famille & les instituteurs à portée d'en indiquer la marche à leurs enfans & à leurs élèves.

Chaque Jeu complet est composé de 14 Tableaux ou Cartes Géographiques gravées avec le plus grand soin & dans un nouveau genre, enluminées avec toute la netteté possible, & renfermées dans un porte-feuille à filets dorés; d'un globe sur son pied contenant 225 petites dames numérotées, & d'une instruction. Prix, 36 liv. A Paris, chez Fortin, Ingénieur-Métanicien du Roi pour les Globes & Sphères, rue de la Harpe, près la rue du Foin.

G R A V U R E S.

GÉOGRAPHIE *Physique, Politique & Mathématique des États & Royaumes de l'Europe*, dédiée & présentée à la Famille Royale par Philippe Buache, premier Géographe du Roi, & de l'Académie Royale des Sciences. Nouvelle Manière de considérer la terre par la disposition naturelle de ses parties, par les différens Peuples qui l'habitent & par sa correspondance avec le ciel, tirée ou extraite des Cartes & Mémoires de Philippe Buache, & exécutée sous ses yeux, honorée du suffrage de l'Académie Royale des Sciences, & publiée sous le privilège de la même Académie. Atlas in-4°. Prix, 12 liv.

Cet Ouvrage fait suite à la Géographie Physique du même Auteur, & se trouve à Paris, chez Dezauche, successeur des sieurs Delisle & Buache, premiers Géographes du Roi, & chargés de l'entrepôt général des Cartes de la Marine, rue des Noyers, près celle des Anglois.

A N N O N C E S L I T T É R A I R E S.

L'Abbé de Plâtre, Comédie en un Acte & en prose, représentée par les Comédiens Italiens en 1779, in-8°. Prix, 1 livre 4 sols. A Paris, chez Brunet, Libraire, rue Mauconseil, à côté de la Comédie Italienne.

La richesse des Vignobles, partie des Vins, formant le complément de la nouvelle manipulation des Vins, par M. Maupin, in-8°. Prix, 3 liv. 12 sols. A Paris, chez Musier & Gobreau, Libraires, quai des Augustins.

96 MERCURE

Sermons de M. l'Abbé Poule, seconde édition, dans laquelle on a ajouté un Discours sur la Religion Chrétienne considérée comme un bienfait universel, 2 Vol. in-12. Prix, 5 liv. reliés. A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins.

Le Compte rendu au Roi, par M. Neckér, traduit en Allemand, Volume in-8°. Prix, broché 2 liv. 8 sols. A Paris, chez Durand, Libraire, rue du Foin S. Jacques.

Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque, n°. R, contenant la neuvième partie des Livres Politiques du seizième siècle, in-8°. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

Tome XXVII de l'Histoire Universelle, traduite de l'Anglois, par une Société de Gens de Lettres, in-8°. A la même adresse.

Encyclopédie de Jurisprudence, in-4°. Tome VIII, contenant la lettre B. A Bruxelles, chez Boubiers; & à Paris, chez Bastien, Libraire, rue du petit Lion.

T A B L E.

<i>V</i> ERS sur la Mort de M. Bordes,	49	<i>Les Bienfaits du Roi,</i>	87
<i>Air d'Apollon & Coronis,</i>	52	<i>Académie Roy. de Musiq.</i>	88
<i>Enigme & Logogryphe,</i>	54	<i>Comédie François,</i>	90
<i>Nouveaux Contes Turcs & Arabes.</i>	56	<i>Lettre aux Rédacteurs du Mer-</i>	
<i>Histoire de la Chirurgie,</i>	71	<i>cure,</i>	91
<i>La Navigation, Poème,</i>	81	<i>Géographie,</i>	94
		<i>Gravures,</i>	95
		<i>Annonces Littéraires,</i>	ibid.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur* de France, pour le Samedi 9 Juin. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 8 Juin 1781. DE SANCY.

MERCURE DE FRANCE.

S A M E D I 16 J U I N 1781.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

GALANTERIE A Mlle D.

EGLÉ, vous n'aviez pas vingt ans
Lorsque de mon amour je vous faisois hommage ;
Vous aviez mille appas, peut-être davantage....
Eglé, vous n'aviez pas vingt ans,
Vous m'aimiez, disiez-vous, d'une flamme sincère,
Et vous deviez m'aimer long-temps.
On peut toujours aimer, mais non pas toujours plaire.
Eglé, vous n'aviez pas vingt ans.
Autrefois près de vous j'aurois passé ma vie,
Aujourd'hui c'est bien différent :
Lorsque vous commandiez à mon ame ravie,
Eglé, vous n'aviez pas vingt ans.

(Par M. de R. de Langon.)

Sam. 16 Juin 1781.

E

*Essai de Traduction, en Vers François, du
Prædium Rusticum, Poème Latin du
P. Vanière. Économie Rurale. Liv. Second.*

ROMAIN, tu vis jadis tes plus grands Capitaines
Respecter la charrue & cultiver ces plaines,
Théâtre de la gloire où Mars & le Destin
Les avoient appelés les armes à la main,
Où ces mêmes vainqueurs, enfans de la Patrie,
Dans des temps orageux, après l'avoir servie,
Les troubles apaisés, déposant les faisceaux,
S'en retournoient aux champs reprendre leurs taureaux,
Qui, tout enorgueillis d'un si noble avantage,
Sembloient leur obéir avec plus de courage;
Les champs s'ouvroient au soc couronné de lauriers,
Et surpassoient les vœux des Laboureurs guerriers.

CONSULTONS cependant les fastes de l'Histoire,
Ces monumens sacrés si chers à la mémoire.
La garde des Troupeaux, seul bien de nos Aïeux,
Pour eux est un emploi plus beau, plus glorieux
Que celui de forcer les champs d'être fertiles
Par des travaux actifs & souvent inutiles.
Dans l'enfance du monde, & dans ces temps heureux,
Les successeurs des Rois, leurs enfans généreux,
Même avant que leur front fut teint d'une couronne,
La houlette à la main s'asseyoient sur le trône,

Et ces Princes Pasteurs , dans une douce paix ,
Gouvernoient leurs troupeaux ainsi que leurs sujets :
Jamais , Bergers cruels , la brebis innocente
N'a perdu par leurs mains sa dépouille sanglante ,
Et les peuples heureux confiés à leurs soins ,
Donnoient le superflu pour remplir leurs besoins.
Ils bornoient leurs desirs à traire le laitage ;
La vache ménagée en donnoit davantage.

Les champs étoient en friche , & ce vaste Univers
N'offroit pour les humains que de tristes déserts.
Fatigués d'être oisifs sous un ciel sans nuage ,
Du Créateur alors ils admiroient l'Ouvrage.
Le soin de leurs troupeaux occupoit leurs loisirs ;
Et pour les conserver , leurs uniques plaisirs
Étoient d'interroger , de forcer la Nature
A leur faire connoître une saine pâture :
Ils apprirent bientôt que dans les végétaux
Ils pourroient épuiser la source de leurs maux.
A l'aspect des beautés qui s'offroient à leur vue ,
Ils voulurent des cieux mesurer l'étendue ;
Des astres enflammés le cours silencieux
Fut observé long-temps d'un regard curieux.
Leur esprit s'éleva dans ces vastes demeures ;
Sur les pas du soleil ils marquèrent les heures ,
Les phases de la lune , & son cours inégal ;
Assignèrent au monde un axe transversal ;
De l'un & l'autre pôle , ils fixèrent la place ,
Et leur génie adif , plein d'une noble audace ,

E ij

De l'Astre bienfaisant qui règle les saisons,
 Indiqua le retour dans ses douze maisons;
 Mais pour les reconnoître à des marques insignes,
 Du nom des animaux il désigna ces lignes,
 Et comme le belier devance les troupeaux,
 Du Dieu du jour ce signe annonça les travaux.

ILs ont porté plus loin leur active industrie :
 Aux accens des oiseaux leur voix fut réunie ;
 De ces chantres ailés ayant pris des leçons,
 Du chalumeau champêtre ils tirèrent des sons ;
 L'art leur apprit encor à les unir ensemble.
 L'ennui fuit devant eux, le plaisir les rassemble,
 Ils chantent la Nature, & dans ces doux concerts
 Poètes inventeurs, donnent du nombre aux vers,
 En fixent la mesure, & bientôt l'harmonie
 Aux préceptes du goût a soumis le génie,

Si charmés quelquefois, nous chantons leur plaisir,
 Leur bonheur sans mélange au sein d'un doux loisir,
 A l'Amour innocent comme ce premier âge,
 A la douce amitié si nous rendons hommage,
 Sur le ton pastoral nous dirigeons nos sons,
 La Muse des hameaux nous dicte ses chansons,

Il est d'autres devoirs, d'autres soins importans,
 Qu'il faut abandonner aux forces, aux talens.
 L'homme a-t-il avec l'homme aucune ressemblance ?
 A-t-il même vigueur ? a-t-il même prudence ?
 C'est ainsi que la terre en ses variétés

Donne à différens sols mille propriétés.

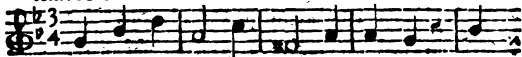
De ces terrains divers distinguez la nature,

Et selon le produit dirigez la culture, &c.

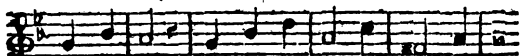
(Par M. Couret de Villeneuve ,
Imprimeur du Roi.)

A L I S E E T A R S È M E , Romance.

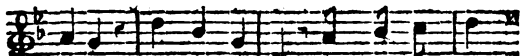
Amoroso.



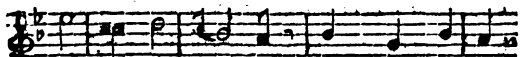
L A tendre A-li-se , dé-so-lé-e , De-



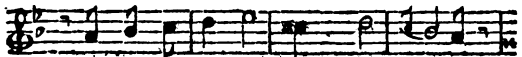
puis sept ans , Ne pou-voit être con-so-



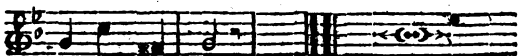
lé-e Par ses pa-rens. Digne objet d'un



a-mour ex - trê-me (Ciel! qui l'eût cru)?



De-puis sept ans , le jeune Ar - sè-



me A dis - pa - ru.

E ij

Ce qui plus accroît de la Belle
Le noir souci,
Arsème étoit plus riche qu'elle,
Plus noble aussi....
Un vieil oncle, aussi vain qu'inique,
Sans l'avertir,
L'a pu faire, pour l'Amérique,
Soudain partir.

Sur ce soupçon, que dans son ame
Rien ne calmoit,
Notre *Lise*, toute à sa flamme,
Point ne dormoit.

« Si crainte amoureuse tourmente
» Un tendre amant,
» Ce supplice est pour une amante
» Cent fois plus grand ! »

Cédant enfin à ses alarmes,
En pleine nuit,
Sous des haillons cachant ses charmes,
Alise fuit ;
Quitte sans regrets sa demeure,
Parens, amis,
Pour chercher l'amant qu'elle pleure
En tous pays.

DANS si périlleuse entreprise
Si l'on ne voit

Tous les maux qu'enduroit *Alise*,

On les conçoit.

Pour elle, autrefois si timide,

Péril n'est rien.

« Mais le plus lâche est intrépide

» S'il aime bien ! »

UN jour, de fatigue épuisée,

Presque aux abois,

Alise s'étant reposée

Le long d'un bois,

De loiu aperçoit dans la plaine,

Sur un courfier,

Galopant à perte d'haleine,

Un Chevalier.

ALISE, fixant son visage,

Part à l'instant,

Vole, & se met sur son passage,

En s'écriant :

« Juge de mon sort déplorable

» Par mon effroi !...

» Et si ton ame est charitable,

» Exauce-moi ? »

POUR l'étranger, quelle surprise,

Sirôt qu'il voit

Certain bijou que notre *Alise*

Portoit au doigt !...

« De qui , dit-il , plein d'épouvante ,

» Vous vient ceci ? ...

» — Je le tiens d'*Alise* expirante

» Non loin d'ici. »

» — Vrai-dieu ! qu'entends-je ?.. *Alise* est morte ?..

» Destin fatal ! ...

» Tiens ! prends cet or... Tiens ! pars , emporte

» Bourse & cheval....

» Quel cœur d'un coup aussi funeste

» Pourroit guérir ? ...

» Ah ! le seul besoin qui me reste ,

» C'est de mourir ! »

Pour la pauvre *Alise* enchantée ,

Ciel , quel moment ! ...

Mais bientôt s'étant écartée

Pour un instant ,

Par le securs d'une eau limpide

Qui là passoit ,

Fait tomber la couleur livide

Qui la masquoit.

— Dieu ! que vois-je ? *Alise* ! — Elle-même ,

Qui , pour trouver ,

Pour découvrir l'objet qu'elle aime ,

Sut tout braver ! ...

— Et lorsque la mort d'un perfide

Me rend à moi ,

L'Amour venoit, d'un vol rapide,
Me rendre à toi!

N'EN attendez pas davantage,
Mon cher Lecteur :

Vous sentez qu'un prompt mariage
Fit leur bonheur

Et que si par fois la constance
A ses tourmens ,

Tôt ou tard l'Amour récompense
Les vrais Amans ?

(Paroles de M. de la Place , Musique de
M. le Chevalier de Liroux.)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Dent* ; celui du
Logogryphe est *Médaille* , où se trouvent
aide , *ame* , *Léda* , *ami* , *lime* , *mille* , *demi* ,
me , *le* , *Médée* , *laide* , *Ida* , *Mai* , *Lia* , *la* ,
mi , *Dame* .

É N I G M E.

QUOIQUE sortant du même père,
Ma sœur & moi ne nous ressemblons guère
Ma sœur est laide à faire peur,
Et moi je suis la beauté même.

E v

D'après ce portrait-là tu penses bien, Lecteur,
Qu'entre nous deux la discorde est extrême.

Quand je veux blanc, ma sœur veut noir ;
Aussi nous ne pouvons nous souffrir ni nous voir.
Elle s'approche à peine avec sa suite,

Que je m'esquive doucement.

De son côté ma sœur m'évite

Avec autant d'empressement.

Quelquefois pourtant la traîtresse

Chez moi se glisse insolemment,

Et cela pour me faire pièce ;

Je la resserre alors dans son appartement,

Et je l'entoure exactement ;

Mais chez elle à mon tour je lui cherche querelle,

Et je choisis l'hiver pour mieux me venger d'elle.

LOGOGYPHE.

Jadis à coups de dard & de lance & de pique,

Je soumis, je domptai presque tout l'Univers ;

Et quoique enfin vaincue, employant la rubrique,

Je fus encor le remettre en mes fers.

Il adora ma nouvelle puissance,

L'on vit ses plus grands Rois tomber à mes genoux.

Je fus fière & despote aux siècles d'ignorance ;

Mais aujourd'hui mon Empire est plus doux,

Grâce aux Beaux-Arts, à la Science,

Pour renverser ce colosse brillant,

Il faut, hélas, bien peu de chose !
La moindre inversion, un léger changement,
Ma tête sous mon cou. . . Quelle métamorphose !
Je végète & je meurs sur quelque grand chemin
Victime d'un fer assassin.

(P. M. D. W. L. D. C.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'ARCHITECTURE, Poëme en trois Chants, par M. Maillier, Architecte.
A Paris, chez l'Auteur, rue de la Grande
Truanderie, maison de M. Labbé Du-
ménil, Apothicaire du Roi. Vol. in-8°.

LE même motif qui a fait donner place dans le *Meicure* * au Poëme de *Conches*, nous engage & nous autorise à parler du Poëme de *l'Architecture*. Il faut qu'on sache (car c'est un des traits qui caractérisent ce siècle) jusqu'à quel point le *Scribendi Cacoëthes* est devenu parmi nous une maladie épidémique. Les mauvais Poëtes du ~~siècle~~ de Louis XIV étoient du moins des gens du métier. Boileau se plaignoit que la Scène Françoisse fut en proie à Pradon ; aujourd'hui la Poësie & la Littérature entière

* Voyez le *Mercur* du Samedi 23 Octobre 1779, page 180 & suivantes.

sont en proie à qui n'a rien à faire. M. Maillier avoit du moins un prétexte pour chanter l'Architecture. Il est Architecte; mais pour la chanter, il faut encore être Poète; l'est-il? on va le voir.

Son Poème est dédié à M. l'Abbé de Ste Geneviève; & voici son Épître Dédicatoire, elle est curieuse.

M O N S I E U R ,

Lorsque vous m'honorez d'agréer cette Épître,
Pour mon Livre il n'est point de plus glorieux titre :
Dès l'instant vous mettez le prix à mes talens,
Mais sans mettre de bornes à mes remerciemens.
Recevez pour tribut de ma reconnoissance,
L'Ouvrage de l'Auteur, foible munificence,
Monument éternel des sentimens du cœur,
Avec lesquels je suis votre humble serviteur.

Signé Maillier.

Le compliment en vers de M. Tibaudien à Madame la Comtesse d'Escarbagnas, est, comme de raison, plus galant, mais il n'est pas plus original. M. Maillier partage même avec M. Tibaudien, & avec l'Auteur du Poème de *Conches*, le privilège de s'affranchir quelquefois du joug de la mesure & de la rime, quand l'une ou l'autre gêne sa pensée. On trouve, par exemple, page 129, ce vers, dont l'Auteur n'a sûrement pas été mécontent,

Jupiter en pluie d'or séduira Danaë.

L'Auteur fait rimer *Pajou* avec *goût*, &
la lyre avec *ce que tu m'inspires*.

En parlant de Vitruve, il dit :

Martin en fut d'abord le premier l'Interprète,
Mais sa traduction fut rien moins que mal faite.

Nous concevons clairement que ce second vers n'est pas françois, mais nous ne concevons pas clairement ce qu'il signifie. La traduction est-elle bonne ou mauvaise ? on n'en fait rien, du moins d'après ce vers.

La profusion des mots techniques est un mérite ou un défaut que l'Auteur paroît avoir recherché avec quelque soin. Il est vrai que Molière lui en avoit un peu donné l'exemple dans le Poème intitulé : *La gloire du Dôme du Val-de-Grace*.

Molière cependant n'auroit pas dit :

Que par l'identité l'Architecture flatte,
Et n'ait rien de postiche & rien de disparate. . .
Les Auteurs maniérés se font une méthode,
Un goût hétérogène, enfant né de la mode,
Bâtard des autres goûts, n'ayant point de beauté,
Partrop de bigarrure & de disparité. . . .
Évitez les ressauts dans les appuis rampans,
Les giron inégaux & les quartiers tournans.
Le débillardement de la courbe rampante,
Doit être sans jarret, d'une forme coulante.

Au reste, le Poème a toutes ses parties

constituantes, rien n'y manque, & d'abord une exposition, la voici :

J'expose le tableau , formé d'après Nature ,
Des cinq Ordres nommés fils de l'Architecture ,
Premiers décorateurs des monumens divers ,
Élevés dans le sein de ce vaste Univers ,
Propagateurs du goût , des règles du génie ,
De ces accords parfaits , enfans de l'harmonie :
Admirables effets produits par leur secours
Dans tous les bâtimens élevés de nos jours.

Une invocation , la voilà.

Utile Architecture , échauffe mes accens !

C'étoit fort bien fait de s'adresser à l'Architecture ; mais il falloit aussi un petit mot à la Poésie , l'Auteur l'a trop négligé , & elle le lui a bien rendu.

Le Poème est suivi d'une *Call aux Arts*. Voyons si la Muse Lyrique aura été plus favorable à M. Maillier que la Muse Épique. Voici ce qu'il nous dit de l'Agriculture.

La bienfaisante Agriculture ,

Cette nourrice des mortels ,

Bien loin que l'orgueil la censure ,

Mérite en tous lieux des Autels.

Louis, ce nouveau Triptolème ,

Qu'on a vu labourer lui-même

Dans le temps qu'il étoit Dauphin ,

N'illustre-t'il pas la charrue ?

Depuis , je vois la gloire accrue

Du soc annobli par sa main.

L'Auteur , dans le troisième vers , n'a pas dit précisément ce qu'il vouloit dire , l'orgueil ne censure point l'Agriculture ; il persuade seulement à beaucoup de gens inutiles qu'ils sont au-dessus de l'utile Agriculteur ; mais l'homme le plus orgueilleux trouve très-bon qu'il y ait une Agriculture , dont après tout il auroit quelque peine à se passer. Au contraire , l'Auteur n'a que trop clairement & trop simplement dit ce qu'il vouloit dire , dans ce vers :

Dans le temps qu'il étoit Dauphin.

Mais l'Auteur , sans respect , a mis trop d'esprit dans la strophe de la Médecine ou de la Chirurgie , lorsqu'il a dit :

C'est l'Esculape de la France :

Ne le passons point sous silence ,

L'homme est Petit , mais il est grand.

Avec beaucoup d'esprit aussi , & à la faveur du soulignement , on devinera qu'il s'agit de l'éloge de M. Petit , & on sentira tout le mérite de l'antithèse du dernier vers. Mais M. Petit méritoit d'être loué plus franchement & plus simplement.

Le Poème est accompagné de quelques notes sensées , dont les Artistes pourront faire cas , & dont les ignorans pourront profiter.

D'ailleurs , on trouve entre la Préface & le Poëme une petite Pièce de vers intitulée : *Invocation au Génie*. Cette Pièce , qui ne vient à rien , & qui est une espèce de hors d'œuvre , n'est pas bonne , mais elle finit par ces deux vers adressés au Génie.

Pourquoi t'invoquer dans les cieux ,
Quand Nivernois est sur la terre ?

Conçoit-on que celui qui a fait ces deux vers pleins de grâce , ait pu faire tous ceux qu'on a vus plus haut ? Seroit-ce qu'il y a des éloges qu'on ne sauroit mal faire , & sur lesquels tout le monde est presque également inspiré , de sorte qu'on pourroit dire , dans un sens un peu détourné ,

Hac eadem à summo expectes mimmoque Poëta ?

Quoi qu'il en soit , peut-être ne faudroit-il pas désespérer entièrement du Poëte qui a pu faire ces deux vers.



ŒUVRES *complètes d'Isocrate, auxquelles on a joint quelques Discours analogues, tirés de Platon, de Lyfias, de Thucidide, de Xénophon, de Démosthène, d'Antiphon, de Gorgias, d'Antisthène & d'Alcidamas, traduites en François par M. l'Abbé Auger, Vicaire Général du Diocèse de l'Éscar, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de la Ville de Rouen. 3 Vol. in-8°. A Paris, chez de Bure, fils aîné, Barrois le jeune, Libraires, Quai des Augustins, & Jombert jeune, rue Dauphine.*

PERSONNE n'a mieux parlé d'Isocrate que M. Thomas, dans son *Essai sur les Éloges*. Cet Orateur, dit le célèbre Académicien, eut la plus grande réputation dans son siècle. Il étoit digne d'avoir des talens, car il eût des vertus. Très-jeune encore, comme les trente oppresseurs qui régnoient dans sa Patrie, faisoient traîner au supplice un Citoyen vertueux, il osa seul paroître pour le défendre, & donna l'exemple du courage, quand tout donnoit l'exemple de l'avilissement. Après la mort de Socrate, dont il avoit été le Disciple, il osa paroître en deuil dans Athènes, aux yeux de ce même peuple assassin de son maître; & des hommes qui parloient de vertu & de loix ne manquèrent pas de le nommer séditieux, lorsqu'il n'étoit que sensible. Voilà pour sa personne. A l'égard de son éloquence, il fut du nom-

bre des hommes qui honorèrent leur Patrie & la Grèce. Les calomnies de ses rivaux nous attestent sa gloire; car l'envie ne tourmente point ce qui est obscur. Nous savons qu'on venoit l'entendre de tous les pays, & il compta parmi ses Auditeurs des Généraux & des Rois. Démosthène l'admiroit; il fut loué par Socrate; Platon en a fait un magnifique éloge. Cicéron l'appelle le père de l'éloquence. Quintilien le met au rang des grands Écrivains. Denis d'Halicarnasse le vante comme Orateur, Philosophe & homme d'État. Enfin, après sa mort on lui érigea deux statues. D'un autre côté, Aristote n'en parle qu'avec mépris; Plutarque le peint comme un Orateur foible & un Citoyen inutile qui passoit sa vie à arranger des mots. Au siècle de Louis XIV, Fenélon le traitoit encore plus mal. Ainsi, presque toutes les réputations sont des procès indécis qu'on perd d'un côté & qu'on gagne de l'autre. L'un méprise & l'autre admire.

Au reste, tous ceux qui lisent cet Orateur dans le grec, conviennent qu'il charme par une abondance fleurie, un discours nombreux & cadencé, & sur-tout par cette douce harmonie qui s'empare de l'âme en flattant l'oreille. Un Ecrivain de ce genre étoit très-difficile à traduire. On desiroit depuis long-temps qu'un Littérateur Helléniste entreprît de mettre en François les œuvres de ce célèbre Orateur qui, jusqu'à présent, n'avoit été traduit que par frag-

mens , & toujours très foiblement. C'est ce qu'a entrepris & exécuté M. l'Abbé Auger, déjà très-connu comme Traducteur de Démosthène. Outre que sa Traduction est très-complète, le génie Grec y est mieux conservé que dans les autres versions ; mais on fait combien la langue François est inférieure à la langue Grecque. Pour égaler en François le charme du style d'Isocrate , il faudroit un Ecrivain supérieur à l'original, en proportion de la foiblesse & de la pénurie de notre langue comparée à celle d'Isocrate.

Quoi qu'il en soit , nous croyons volontiers , avec son estimable Traducteur , qu'il a été le père de l'éloquence , puisqu'il a inventé les belles formes du discours , le grand art d'en disposer heureusement toutes les parties , d'employer avec avantage les figures les plus nobles & les plus imposantes , puisque le premier il a fait l'éloge des Princes contemporains ; qu'il a traité d'une manière neuve d'anciens sujets , & s'est exercé sur nombre d'autres qu'on avoit négligés avant lui , appliquant les beautés du langage aux grandes leçons données aux hommes pour la conduite de la vie & pour le gouvernement des Etats. M. l'Abbé Auger a dû se flatter de réussir en faisant connoître un Ecrivain , qui , par la finesse de son esprit , par la subtilité de sa logique , par l'élégance de sa diction , par le gracieux des idées & des sentimens semble sur tout devoir plaire à des François.

Les trois Volumes que nous annonçons renferment de grandes richesses. On y trouve un tableau précis de l'Histoire de toute la Grèce ; d'après MM. de Condillac & de Turreil , une Histoire abrégée de Philippe , des Réflexions préliminaires sur les Discours de morale d'Isocrate , dix Lettres de cet Orateur , ses Eloges auxquels on a joint celui d'Agésilas par Xenophon , l'Oraison Funèbre des Guerriers d'Athènes par Lysias , & la Panathénaique , discours composé dans l'extrême vieillesse d'Isocrate. Viennent ensuite ses divers plaidoyers, & quelques-uns d'Antiphon , &c. &c.

N'est-ce pas ici le lieu d'observer avec le Traducteur que c'est à tort que presque tous les Littérateurs n'ont jugé d'Isocrate que par son Eloge d'Hélène ? Cet Ouvrage est une production de sa jeunesse & un pur jeu d'esprit. Il a loué , dit-on , Busiris. Comment a-t'il pu entreprendre l'Eloge d'un Tyran ? Mais un sophiste , nommé Polycrate , l'avoit fait avant lui. Isocrate ne se proposa de composer l'Eloge de ce Prince que pour critiquer le sophiste & lui montrer comment il auroit dû s'y prendre.

Tout le monde est d'accord sur le mérite de l'Eloge d'Evagoras. Cependant quelques-uns mettent encore au dessus le Discours intitulé le Panégyrique. " Jamais , dit l'Académicien que nous avons déjà cité , jamais Orateur dans aucun pays ne traita un si beau sujet. Athènes & Lacédémone se disputoient

l'Empire de la Grèce : elles se déchiroient pour commander , & la Perse profitoit de leurs divisions pour les rendre esclaves. L'Orateur entreprend de prouver , en faisant l'Eloge d'Athènes , que c'est à elle qu'appartient naturellement l'Empire ; & il exhorte les Grecs à s'unir tous ensemble pour porter la guerre chez leurs communs ennemis. » On a prétendu que c'étoit la lecture de ce Discours qui avoit décidé Alexandre à faire la conquête de l'Asie.

Nous allons mettre sous les yeux du Lecteur une partie de l'exorde de l'éloge d'Evagoras par Isocrate. Nous lui comparerons celui de l'Oraison Funèbre des Guerriers par Lyfias , & ensuite par Thucydide. Ces rapprochemens doivent intéresser les personnes qui aiment l'antiquité. Il est agréable de remarquer comment trois Orateurs ont traité le même sujet sans se ressembler & sans tomber dans l'enflure & la recherche. Nous commençons par Isocrate.

« Ce seroit une bien sage institution que
 » de louer les grands Hommes avec les-
 » quels on a vécu. Par-là , nos Orateurs
 » qui n'exerçoient leur Art que sur des su-
 » jets antiques , ayant désormais à célébrer
 » des faits dont leurs Auditeurs auroient été
 » les témoins , ne seroient plus obligés de
 » recourir à la Fable ; & la jeunesse pou-
 » vant prétendre aux plus grands éloges en
 » les méritant par les plus grandes actions ,
 » embrasseroit avec plus d'ardeur le parti

„ de la vertu. Mais aujourd'hui, quel hom-
 „ me ne perdrait courage, quand il voit
 „ applaudis sur la Scène & chantés dans nos
 „ temples les seuls Héros de Troye & des
 „ temps les plus reculés; & qu'il se dit à
 „ lui-même que surpassât-^{il} leurs exploits,
 „ jamais il ne partagera leurs honneurs? La
 „ vraie cause d'une injustice aussi criante,
 „ c'est l'envie; l'envie qui ne produisit ja-
 „ mais d'autre bien que de punir les en-
 „ vieux. Oui, nous voyons des hommes
 „ assez bizarres pour écouter avec plaisir
 „ l'éloge de personnages qui peut-être n'exis-
 „ tèrent jamais, & pour ne pouvoir souf-
 „ frir qu'on donne en leur présence la
 „ moindre louange aux Auteurs des biens
 „ dont ils sont comblés. Ne suivons pas de
 „ tels exemples, nous qui pensons plus sen-
 „ sément. Abandonnons les injustes & les
 „ ingrats, & accoutumons les autres hom-
 „ mes à entendre louer tout ce qui mérite
 „ de l'être; nous rappelant que ce n'est point
 „ aux esclaves de la coutume que les Arts
 „ & les Etats durent leur naissance & leurs
 „ progrès, mais à ces génies mâles qui eu-
 „ rent le courage d'attaquer les erreurs &
 „ de corriger les abus. »

Citons à présent Lyfias: il se distingua par
 la clarté, la délicatesse, la précision; il s'at-
 tachoit presque uniquement à prouver: il
 ne brilla pas autant que Périclès; mais son
 discours est un des plus beaux qui nous soient
 restés de ces temps reculés. « S'il étoit pos-

„ sible de célébrer dignement le courage de
„ tous les Guerriers qui reposent dans ces
„ tombeaux, j'aurois à me plaindre des mo-
„ mens trop courts qui m'ont été accordés
„ pour méditer leur éloge. Mais puisque le
„ temps le plus long ne pourroit suffire
„ pour composer un discours digne des ex-
„ ploits de ces grands hommes, il me sem-
„ ble que si l'on n'accorde que peu de jours
„ aux Orateurs, c'est par intérêt pour leur
„ gloire & pour leur ménager l'indulgence
„ de ceux qui viennent les entendre. J'ai à
„ décrire ici les actions des Athéniens dans
„ tous les siècles; mais c'est moins la gran-
„ deur du sujet que je redoute que le talent
„ de ceux qui l'ont traité avant moi. La
„ vertu des Héros dont j'entreprends l'éloge
„ fournit une si riche matière à l'éloquence
„ & à la poésie, que les premiers qui leur
„ ont payé un juste tribut de louanges, loin
„ d'avoir épuisé le sujet, nous ont encore
„ laissé un vaste champ à parcourir. Les
„ Guerriers que je célèbre se sont assez fait
„ connoître sur l'un & l'autre élément, Tous
„ les peuples du monde, ceux même qui
„ ont eu à se repentir d'avoir attaqué notre
„ République, admirent cette bravoure qui
„ leur a été fatale. Je commencerai d'abord
„ par exposer les premiers combats de nos
„ ancêtres; j'en parlerai d'après ce que la
„ renommée en publie. Car il n'est personne
„ qui ne soit intéressé à la gloire de ces illus-
„ tres Athéniens; personne qui ne doive

» s'empresse de les préconiser dans des
» Poèmes & dans des Ecrits de toute es-
» pèce; de leur rendre hommage dans la
» circonstance présente, & de donner des
» leçons aux vivans par les grandes actions
» des morts. »

Comparons aux deux exordes que l'on vient de lire celui de la harangue de Périclès sur les Guerriers morts dans la guerre du Peloponèse, harangue que Thucydide nous a conservée, & qui est remarquable par la force des pensées & l'énergie des expressions.

« Les Orateurs qui parlent en ce lieu
» & dans les mêmes circonstances, ne man-
» quent pas de vanter comme sage la cou-
» tume d'ajouter aux honneurs d'une sépul-
» ture publique l'éloge des Guerriers morts
» les armes à la main pour la patrie. Pour
» moi j'ai toujours pensé qu'il étoit super-
» flu de louer par des paroles des hommes
» assez loués par leurs actions; qu'il suffi-
» soit de célébrer leurs funérailles selon
» l'usage, sans compromettre la gloire de
» tous en la faisant dépendre de l'éloquence
» d'un seul, qui, de quelque manière qu'il
» parle, n'est jamais sûr d'être favorable-
» ment écouté. En effet, en matière d'éloge,
» où chacun a sa façon de voir & de sen-
» tir, il est bien difficile de plaire également
» à tout le monde. Les Auditeurs sont-ils
» instruits des faits ou disposés à les croire,
» l'Orateur n'en dit jamais assez. Les faits
» leur

» leur paroissent-ils nouveaux ou les jugent-
» ils au-dessus de leurs forces, l'envie leur
» dit toujours qu'ils sont exagérés. Tant que
» nous nous croyons au niveau des belles
» actions qu'on nous raconte, nous en
» supportons assez patiemment le récit :
» aussi-tôt qu'elles s'élèvent au-dessus de
» ce que chacun se sent en état de faire,
» l'orgueil s'irrite, & refuse même d'écou-
» ter ; mais puisque nos ancêtres nous ont
» fait une loi d'une coutume qu'ils ont
» regardée comme sage, je vais m'y con-
» former, & tâcher de justifier votre con-
» fiance en me rapprochant le plus qu'il
» me sera possible des dispositions de tous
» ceux qui m'écoutent. »

Nous observerons que l'éloge d'Évagoras
& celui des morts par Périclès, ont été tra-
duits par M. l'Évêque de Lescar, qui, ainsi
que Fenélon l'a fait autrefois, consacre au-
jourd'hui ses loisirs à l'étude des Anciens,
se connoît en véritable éloquence, & a su
en donner le modèle dans une Lettre Pasto-
rale qui étoit en même temps un exemple
d'humanité & de bienfaisance. M. l'Abbé
Auger se fait honneur d'avoir tiré les plus
grands secours pour son travail de ce Prélat
respectable. « L'amour & la connoissance de
la langue d'Isocrate, dit-il, dont M. l'Évê-
que de Lescar a senti tout le mérite, un
goût fin & solide, perfectionné par la lec-
ture des meilleurs Auteurs anciens & mo-
dernes, ce ton simple & noble qui accom-

Sam. 16 Juin 1781.

Fj

pagne toutes ses paroles & toutes ses actions, cette oreille délicate & sensible à l'harmonie, qui rejette tout ce qui peut nuire au nombre, l'étude particulière qu'il a faite de notre langue, soit en lisant nos bons Écrivains, soit en écrivant lui-même, tout cela joint à son zèle pour la perfection de mon Ouvrage a été pour moi une grande ressource & un puissant encouragement. »

N'oublions pas de dire, & l'on reconnoît là l'esprit judicieux de M. l'Abbé Auger; n'oublions pas de dire que dans ses réflexions sur les éloges des anciens Grecs & sur les nôtres, l'habile Traducteur ne manque pas de rendre la justice la plus éclatante à l'éloge des Officiers morts à Fontenoy par Voltaire. Voici le morceau. « Si cet Écrivain célèbre, malgré toutes les ressources de son génie brillant & facile, s'étoit vu borné à louer la Nation François & à réveiller dans le cœur de tous les François les sentimens d'honneur qui leur sont naturels, il auroit pu encore sans doute trouver dans son sujet des beautés saillantes qui nous auroient frappés; mais son discours n'auroit pas offert ces détails intéressans, ces tableaux touchans qui l'embellissent & qui l'animent. »

Au surplus, cette traduction a le mérite d'être aussi exacte qu'elle pouvoit l'être : en effet, on ne sauroit être trop fidèle au génie & à l'expression d'un Orateur plein de grace, de finesse & d'harmonie. Le Traducteur s'est proposé particulièrement de donner

les mêmes résultats pour l'esprit & pour l'oreille : quand un Traducteur est parvenu à ce but, il a atteint la perfection de son genre.

Nous ne pouvons mieux terminer cet article que par la défense d'Isocrate contre ses Critiques légers ou injustes, tirée de la Préface de M. l'Abbé Auger. C'est une loi assez générale que tout Traducteur justifie son Auteur.

“ En général tous ceux qui critiquent Isocrate n'ont pas assez observé quel étoit son but dans la composition de ses discours, & pour quels Lecteurs il écrivoit. Se sentant depourvu des qualités nécessaires pour parler en public, il s'étoit borné à écrire ses idées : il auroit pu, à l'exemple de Lyfias, composer des plaidoyers ; mais outre qu'il se faisoit une peine, bien que ce fût un abus toléré de contrevenir aux Loix qui defendoient de fournir des discours aux plaideurs, il jugeoit cette occupation trop basse, & la regardoit comme indigne de lui. Il composa donc, sur la Morale & la Politique, des Harangues pour être lues, & non pour être prononcées : or, le ton de pareils discours doit être plus tranquille ; ils doivent être écrits avec d'autant plus de soin, que le Lecteur peut en suivre la marche à loisir, & peser toutes les expressions. Comme on veut simplement l'amuser, ou du moins l'instruire en l'amusant, s'il rencontre quelque terme impropre qui blesse sa délicatesse, quelque dissonnance désa-

gréable qui échoque son oreille, il abandonne l'ouvrage, & refuse d'en achever la lecture. Isocrate n'écrivoit que pour des Lecteurs, & quels Lecteurs? Pour les Grecs, pour les Athéniens, dont l'oreille délicate & superbe avoit été rendue encore plus difficile par les écrits & les discours des Sophistes, qui, quoique méprisables quant aux sujets frivoles qu'ils traitoient, avoient le talent de séduire ceux qui venoient les entendre, par tous les ornemens du style prodigués sans aucune réserve. On doit donc pardonner à Isocrate d'avoir cherché à plaire pour se faire lire, & on doit lui savoir gré de n'avoir employé les graces & les charmes d'une élocution brillante & facile, que pour faire goûter davantage une Morale sublime & pure. Une preuve qu'il n'a jamais songé uniquement à polir ses pensées & à donner de l'harmonie à ses paroles, c'est qu'en divers endroits de ses Harangues il ne cesse de reprocher lui-même aux Sophistes de son temps l'abus qu'ils faisoient de l'éloquence; il les exhorte à renoncer aux sujets frivoles sur lesquels ils avoient coutume de s'exercer, & à s'occuper de matières plus sérieuses qui puissent contribuer au bonheur des États. Observons enfin que la Nature lui ayant refusé les qualités nécessaires pour faire briller ses talens dans les délibérations publiques, il s'étoit appliqué à composer des discours qui pussent servir de modèles; & sans doute de pareils ouvrages, sur-tout chez les Grecs,

qu'il n'étoit pas facile de contenter, & qui estimoient bien plus que nous le talent de la parole, devoient être travaillés soigneusement, & faits suivant toutes les règles de l'Art. C'est sur-tout le soin qu'Isocrate mettoit à polir & à perfectionner son style, qui dans tous les temps a prévenu contre lui un grand nombre de Critiques, même judicieux. On a de la peine à se persuader, & les meilleurs esprits ne sont pas toujours exempts de ce préjugé, qu'un Ecrivain qui s'étudie à finir ses Ouvrages ait beaucoup de génie; on est porté à le regarder comme un esprit froid, péniblement occupé à arranger des mots & à cadencer des phrases. Cicéron manquoit-il donc de génie parce qu'il comptoit & pesoit les syllabes, parce que son oreille délicate & sensible n'en pouvoit souffrir une de plus ou de moins, une plus longue ou plus brève?

Au reste, en défendant Isocrate je ne prétends pas qu'il soit exempt de tout reproche; & ce qu'on doit blâmer dans ses Censeurs, ce n'est pas d'avoir vu des défauts chez lui, mais de n'y avoir vu que des défauts. »



MÉTHODE nouvelle & générale pour tracer facilement les Cadrans Solaires , avec les principes sur l'Art de Vérifier les Dates , par M. de la Prife. Vol. in-8°. Prix , 6 liv. relié. A Caën , chez le Baron , Libr.; & à Paris, chez Nyon , Libraire , rue du Jardinier.

CET Ouvrage est divisé en deux parties; la première montre par une nouvelle méthode générale , sans calculs ni instrumens l'art de tracer des Cadrans solaires sur toutes sortes de plans en situation quelconque. La seconde enseigne l'art de vérifier les dates les plus obscures des Chartes , Titres & Monumens anciens.

Il faut tant d'instrumens & de calculs pour tracer de bons Cadrans solaires sur des plans verticaux déclinans selon les méthodes enseignées jusqu'ici , que la patience du Sçavant même s'y lasse. Le Livre que nous annonçons , ouvre une autre route par laquelle on arrive au même but sans calcul , sans connoissance préliminaire , & sans instrumens; on n'a besoin que d'une équerre , d'une règle & d'un compas : il n'importe que le plan soit horizontal, vertical, en talus, en surplomb, tourné vers le Midi, ou en déclinant de quelque manière que ce soit; l'Auteur en rend raison par des démonstrations géométriques. L'Auteur enseigne en outre la manière de prendre

des points d'ombre sur un plan, & d'en corriger les erreurs causées par les réfractions & par la déclinaison du soleil. Enfin il donne des règles de pratique, toujours sans calcul & démontrées géométriquement, pour faire des Méridiennes horizontales & verticales du temps moyen; comme pour tracer très-facilement & avec justesse, des Cadrans solaires de toute espèce.

La seconde partie, concernant la vérification des dates, présente encore l'idée d'un Ouvrage très-intéressant. Les savaus Auteurs de l'Art de vérifier les dates, ont bien donné des tables au moyen desquelles on peut vérifier; mais ils n'ont pas toujours tracé la marche des calculs qui leur ont donné ces résultats, parce que cela n'entroit point dans le plan de leur ouvrage. L'art de vérifier les dates n'est pas seulement utile pour l'histoire; c'est un flambeau nécessaire pour discerner le vrai d'avec le faux dans les anciens titres, flambeau qu'on doit sur-tout retrouver dans la main de la Justice. Combien de personnes ignorent qu'avant l'Édit de Charles IX qui a fait commencer l'année au premier Janvier, elle n'avoit point de commencement fixe & uniforme en France. On l'a vu commencer au 25 Décembre, au premier Janvier, au 25 Mars, au Samedi de Pâque après la bénédiction du Cierge paschal: l'ignorance de ces faits pourroit occasionner de

grandes injustices. On a vu depuis peu , à l'audience d'un Tribunal fort éclairé d'ailleurs , arrêter comme suspecte de faux , sur les conclusions des Gens du Roi , une pièce portant date de l'année 1464 : la pièce eût été fausse en effet , si cette année eût commencé au premier Janvier comme on le supposoit ; mais on reconnut ensuite la vérité de la date dans le cours de la procédure , parce que cette année n'avoit commencé qu'à Pâque.

Il ne seroit pas permis d'ignorer , par la même raison , qu'il y a eu dans le seizième siècle un mois de 21 jours par le résultat de la réformation du Calendrier. Enfin les anciennes dates se trouvent souvent circonstanciées par le concours de l'indiction , de l'épacte , du cycle lunaire , du cycle de 19 ans , du terme paschal , du jour de la semaine , des concurrens , des signes où étoient alors la lune , & le soleil , &c. Ce Livre apprend à connoître par des principes sûrs si toutes ces circonstances ou autres jointes à des dates , sont bien citées , ce qui sert beaucoup à démontrer la fidélité d'un titre ; ou mal citées , ce qui en démontre la fausseté.

Un Ouvrage aussi utile ne peut manquer d'être bien accueilli du Public.



ITINÉRAIRE Portatif, ou Guide Historique & Géographique du Voyageur dans les environs de Paris, à 46 lieues à la ronde. Vol. in-12. avec des Cartes. Prix, 3 liv. 12 sol relié. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardin.

DE tous les Itinéraires qui ont paru jusqu'à présent, celui-ci est le plus complet, le plus étendu & le plus commode. On y trouvera non-seulement tous les endroits situés à 40 lieues de Paris, mais encore la route qu'il faut suivre pour y aller. Tout ce qui se présente à la vue, comme Villes, Bourgs, Villages, Abbayes, Prieurés, Commanderies, Chapelles, Hameaux, Châteaux, Fermes, Moulins à eau & à vent, Justices, Forêts, Parcs, Bois, Croix, Rivières, Ruisseaux, Ponts, Coteaux, Routes & Chemins y sont détaillés avec exactitude & précision.

Cet Itinéraire est divisé en trois Parties.

La première renferme les Routes & Chemins partant de Paris, avec des Notices historiques des principaux endroits, & le nombre des lieues marqué en marge; on y a joint un détail exact du cours des Rivières sur lesquelles il y a des Coches. Elle est terminée par une Table alphabétique des Longitudes & des Latitudes des lieux observées par MM. de Cassini de Thuri, de l'Académie Royale des Sciences, avec leurs distances en lignes directes.

La seconde est composée des Routes & Chemins de traverse, pareillement à 30 ou 40 lieues aux environs de cette Capitale. Comme il n'étoit pas possible de les ranger par ordre alphabétique, l'on aura recours à la Carte générale, qui en donne l'intelligence: on a eu soin d'y graver la distance d'un endroit à un autre, avec la page du Livre où la Route se trouve détaillée.

La troisième contient une Table alphabétique ou Dictionnaire des Villes, Bourgs, Villages, Abbayes, Commanderies, Prieurés, Châteaux qui se trouvent dans cet arrondissement de 30 à 40 lieues de Paris. Elle est divisée en six colonnes. La première indique les noms des endroits. La seconde marque la page du Livre où se trouve le lieu le plus près de celui que l'on desire, avec la distance & le point de l'horison. La troisième renferme le Diocèse. La quatrième indique la Généralité. La cinquième annonce l'Election. Et la sixième donne la distance de Paris en lieues de 2000 toises.

Cet Ouvrage, utile à tout le monde, suppose un travail immense, & est imprimé avec le plus grand soin.



S P E C T A C L E S.

Dialogue entre un Spectateur & un Critique,

Le S. **M**ONSIEUR l'Aristarque, vous aimez dire la vérité; aimez-vous à l'entendre? *Le C.* Monsieur, votre question est pressante; je vais pourtant la résoudre. J'ai mon amour-propre tout comme un autre, & quelquefois il est chagriné par des vérités désagréables; mais la raison dissipe bientôt les nuages de l'orgueil, & je me rends avec plaisir aux observations judicieuses. *Le S.* De sorte qu'on peut vous proposer quelques idées sans vous donner d'humeur? *Le C.* De l'humeur! & pourquoi en aurois-je? Votre intention est de m'éclairer sans doute? Eh bien, le service que vous allez me rendre ne trouvera chez moi que de la reconnoissance. *Le S.* Ce ton m'encourage. Savez-vous que j'ai des reproches à vous faire? *Le C.* Je le crois sans peine; mais sur quel objet? *Le S.* Sur votre sévérité. *Le C.* Je m'y attendois. Dans un temps où l'on jette les éloges à la tête de tout le monde, un homme vrai doit paroître dur. Il y a longtemps que je suis accoutumé à ce reproche; aussi n'en suis-je pas effrayé. *Le S.* Tant pis. *Le C.* Comment! expliquez-vous. *Le S.* Oui, tant pis. La sévérité d'un Critique doit être

F vj

proportionnée à la situation actuelle de l'Art qui donne lieu à ses observations. Quand l'Art est dans toute sa vigueur, quand les grands talens abondent, la fermeté d'un Critique doit être inébranlable; il ne risque rien d'élever la voix avec force, & de chercher à éloigner les médiocres d'une carrière qu'ils ne sauroient fournir sans honte; mais quand sa gloire s'est éclipsée, quand le mérite est rare, quand tout annonce le besoin de former des Artistes, l'indulgence vaut mieux que la sévérité; elle encourage, elle anime: Monsieur, vous ne devez pas ignorer que l'homme qu'on honore à ses propres yeux, prend du respect pour sa personne, & s'efforce d'acquérir des talens avec d'autant plus de courage, que sa vanité même lui en fait une loi. *Le C.* Je sais qu'il est des âmes privilégiées pour lesquelles un succès n'est qu'une raison plus forte de chercher à en mériter d'autres; mais je sais aussi que le nombre en est très-petit; & qu'au contraire il en est beaucoup d'assez orgueilleuses pour regarder leurs dispositions au talent, comme du véritable talent, & les encouragemens qu'on leur donne comme un tribut qu'elles ont forcé. Il y a douze ans que je suis exactement les Spectacles, & pour un sujet comme les premiers dont j'ai parlé, j'en ai vu trente, comme les seconds. *Le S.* J'en conviens; cependant je ne fors pas de mon principe, & j'ajoute à ce que je vous ai déjà dit, qu'il faut mesurer la critique à la foiblesse

même des Spectateurs. Je ne me dissimule point que le Public est devenu un assez mauvais juge , qu'il est la dupe de tous les charlatans qu'il rencontre , & que jamais il n'a été si vague dans ses idées qu'il l'est depuis quelque-temps. Il approuve aujourd'hui avec enthousiasme ce qu'il condamnera demain avec fureur. D'où viennent ces contradictions ? De ce qu'il est d'autant moins instruit qu'il croit l'être beaucoup ; de ce que son goût , devenu plus incertain que jamais , lui fait prendre le change sur une foule d'objets qu'il confond sans cesse. De bons Comédiens pourroient fixer ce goût volage , les Critiques y pourroient contribuer aussi ; mais les uns ne le veulent point , & les autres employent des moyens trop rigoureux. *Le C.* Je voudrois bien que vous puissiez m'en indiquer qui fussent capables de produire le bien que je desiré. *Le S.* En voici un que je ne crois pas sans mérite. Parlez généralement de l'Art avec une grande sévérité , parlez des Artistes avec indulgence. Quand le Public s'est fait une idole , n'allez pas heurter de front sa façon de penser. Proposez-lui tout simplement des observations , engagez-le à revenir sur son premier jugement , suivez-le pas-à-pas , éclairez-le avec douceur , parlez lui comme à votre ami ; vous aurez bientôt acquis sur sa confiance des droits que rien ne pourra détruire. *Le C.* Cet avis est assez bon , mais il n'est pas sans difficultés ; car pour faire ce que vous dites , il

faudra entrer dans des discussions éternelles, revenir cent fois sur le même objet, & devenir ennuyeux. Le Public qui lit, demande impérieusement qu'on l'amuse, qu'on lui rende un compte rapide de ce qui s'est passé : quand on discute, il dit qu'on bavarde. Que ne dira-t'il pas, si un Critique suit la marche que vous me proposez ? Il criera à la prétention, au pédantisme, à l'ennui. Non, j'aime mieux rester tel que j'ai été jusqu'ici : honnête, mais ferme ; poli, mais sévère. *Le S.* J'en suis fâché. Vous vous ferez des ennemis de tous ceux dont vous humilierez la vanité, & votre politesse sera souvent regardée comme une arme perfide, avec laquelle vous pouvez immoler plus sûrement ceux qui vous déplaisent. *Le C.* Cela pourra bien être ; mais de tels reproches ne pourront m'être faits que par des hommes méprisables, & qui me prêteront lâchement leur caractère. Que m'importent les suffrages de cette espèce de juges ? *Le S.* On peut s'en passer, sans doute ; mais ces gens-là clabaudent, calomnient ; d'ailleurs tant de gens ne lisent pas, ou lisent si mal qu'on leur fait penser tout ce qu'on veut avec un peu d'adresse. Par exemple, ce que vous avez dit de Mlle Thénard va vous faire des querelles. *Le C.* Eh quoi ! ne lui ai-je pas rendu justice ? Comment ! il se présente une Actrice déjà fort agréable ; elle a des dispositions au talent, on l'accable d'éloges, on entoure son amour-propre de tous les pièges capables d'égarer

une jeune tête; & vous voulez que faille grossir le nombre des empoisonneurs qui me la gâtent ! cela ne se peut pas. *Le S.* Ce n'est pas non plus ce que je veux; mais pourquoi ne pas dire qu'elle a du talent ? *Le C.* N'ai-je pas laissé voir qu'elle en a le germe ? *Le S.* Oui, mais cela ne suffit pas pour tout le monde, & l'on ne voudra pas convenir que vous lui ayez rendu justice. On dit ordinairement qu'un commençant a du talent, quand il se présente avec quelque mérite. Mlle Thénard est dans ce cas; le Public l'adopte, il a raison, mais il s'exagère ses qualités, & il a tort. Pour vous, je vous blâme, parce que vous avez été trop sévère, en ne motivant pas assez votre sévérité. *Le C.* Eh bien, Monsieur, je la motive. Qu'est-ce que le talent d'un Comédien ? L'Art de bien saisir un caractère, d'en graduer le développement, d'en nuancer l'expression, de la varier, & de faire en sorte que l'intérêt croisse en marchant, & augmente progressivement de l'exposition au dénouement. Voilà ce que j'appelle du talent. Mlle Thénard l'a-t-elle ? Non, elle ne peut pas l'avoir encore. Dans le rôle d'Aménaïde, où je l'ai souvent applaudie, elle a fait des fautes très-graves. Au premier Acte, elle a laissé éclater, dans la Scène troisième, trop d'éloignement pour Orbassan, trop d'aversion pour l'hymen de ce Guerrier; de sorte que dans la Scène suivante, le Public n'a rien appris de neuf sur la haine qu'Aménaïde porte au rival de Tan-

crède. Dans la Scène quatrième, elle a marqué trop d'emportement avec son père, & cet emportement a éclaté aux dépens de la sensibilité que toute cette Scène exige. Mlle Thénard n'a pas senti que la situation d'Aménaïde est fort délicate dans tout le cours de la Tragédie ; qu'une fille, dans quelque rang qu'elle soit née, doit à son père les égards que l'amour, la nature & la décence ont imposés à tous les enfans ; & que s'il est permis à Aménaïde d'éclater, c'est après avoir été condamnée à la mort injustement, après avoir été accusée d'un crime qui lui a ravi l'estime de son amant, parce qu'alors elle a acquis des droits sur un père devenu coupable par foiblesse. Si cette jeune Actrice avoit le talent qu'elle aura probablement quelque jour, elle auroit vu que ce n'est qu'au quatrième Acte, après la retraite de Tancrède, que Voltaire a voulu qu'Aménaïde éclatât ; c'est alors qu'il lui fait dire, pour excuser sa colère autant qu'il est possible, *l'injustice à la fin produit l'indépendance*. Alors, elle se seroit apperçue du contre-sens qu'elle fait au premier Acte, & de la ressemblance qu'elle donnoit, quant à l'expression, à deux situations différentes ; mais encore une fois, c'est avec du talent qu'on apprend à distinguer ces oppositions ; le talent du Comédien s'acquiert par l'usage & par la réflexion, & j'espère que Mlle Thénard l'acquerra. *Le S.* Tout cela me paroît juste & raisonnable ; mais ne pourriez-vous pas

faire un peu plus, & donner à penser clairement que vous êtes très-éloigné d'avoir voulu décourager cette Débutante. *Le C.* Oh ! de tout mon cœur ; quand l'occasion s'en présentera, je lui dirai : Mademoiselle, vous promettez beaucoup, mais souvenez-vous que les bons modèles sont aussi rares que les bons avis ; que les applaudissemens qu'on vous a donnés vous imposent le devoir de travailler avec opiniâtreté, tant à devenir un des meilleurs sujets du Théâtre dont on vous regarde comme l'espoir, qu'à corriger les défauts que je vous ai reprochés. J'applaudis avec tous les gens de goût à vos efforts & à vos bonnes qualités. Point de foiblesse, résistez aux cajoleries des foyers & des coulisses, & j'ose vous promettre des succès très-flatteurs. Serez-vous contente ? *Le S.* Oui, si vous entourez ces conseils d'un peu de galanterie. *Le C.* Vous voulez rire ; moi galant ! moi critique ! oh ! comme on me supposeroit des projets si je m'avisais de l'être. Non pas, s'il vous plaît, point de galanteries, cela ne va pas à un Aristarque, de la vérité présentée décemment, & voilà tout. *Le S.* A la bonne heure. Je vois que c'est un parti pris, & peut-être avez-vous raison. Nous parlerez-vous bientôt de la Comédie Italienne ? *Le C.* Aujourd'hui ; mais j'en dirai peu de chose. Les débuts y abondent, & j'y vois peu de sujets qui donnent des espérances. J'aime mieux me taire que de les affliger. *Le S.* N'excepterez-vous au-

cun de ceux qui ont paru depuis six semaines ?

Le C. Pardonnez - moi. Premièrement, Mde Lambert. Elle m'a souvent rappelé Mde Moulinghen sa sœur, cette Comédienne si justement aimée, & que nous avons trop tôt perdue pour nos plaisirs ; mais on dit qu'elle ne nous reste pas. *Le S.* Pourquoi ? Si elle est bonne. *Le C.* Ah ! Pourquoi ? Je l'ignore ; mais on assure que la cause de sa retraite n'est pas le secret de la Comédie. Je dirai encore deux mots de M. Volgent. Cet Acteur me paroît sentir vivement ce qu'il dit, mais ne pas très-bien connoître l'art de nuancer son débit. J'aime son intelligence, & je l'engagerai à y chercher les moyens de faire quelquefois trêve à la monotonie de sa diction. Je me ferai aussi un plaisir de rendre justice à M. Chevalier. Son organe m'a paru manquer de souplesse ; mais je lui ai trouvé du jeu, de l'expression & du comique. Je l'inviterai à se défaire, aussi-tôt qu'il le pourra de l'habitude de charger ses gestes & la mobilité de son masque. Il y gagnera du naturel, & sans lui point d'agrément au Théâtre. *Le S.* Vous ne direz rien de plus ? *Le C.* Que voulez-vous que je dise ? Que je me répète cent fois ? Je crois ces répétitions fort inutiles ; d'ailleurs la situation de ce Théâtre m'afflige. On y veut jouer deux genres, cela ne se peut pas. La Comédie à Ariettes écrasera toujours la Comédie proprement dite, parce qu'on se livrera toujours plus sérieusement

à l'une qu'à l'autre. L'Opéra Comique, en envahissant nos Provinces, a détruit le talent des Comédiens. Il produira le même mal à Paris, & regarder la Troupe Italienne comme une seconde Troupe Française, c'est une erreur que l'on sentira trop tard. *Le S.* Tout le monde ne pense pas comme vous. *Le C.* Je le fais bien; mais quand je parle au Public, je ne lui dois compte que de ma manière de voir. C'est à lui de la comparer à celle des autres, & à juger. *Le S.* Vous avez raison. Adieu, Monsieur, je vous invite à ne pas perdre courage, je vois que vous en avez besoin. *Le C.* Vraisemblablement je n'en manquerai pas; car je crois que le véritable courage d'un Critique n'est autre chose que le desir d'être utile.

VARIÉTÉS.

LETTRE à MM. les Auteurs du Mercure.

MESSIEURS,

LA Littérature qui, depuis quelque temps, a essuyé tant de pertes, vient d'en faire une encore digne d'exciter les regrets de toutes les âmes sensibles; c'est de M. Bordes de Lyon que je veux parler. Cet estimable Académicien n'est plus. Je ne sache pas qu'aucun Homme de Lettres ait encore répandu sur sa tombe les fleurs que l'on doit à un ami des Muses. je me suis acquitté de ce doux &c

triste devoir. Un autre auroit mieux fait que moi sans doute ; mais ce tribut que je paye à la mémoire d'un ami est le *denier de la Veuve*, & ne pensez-vous pas qu'il vaut mieux donner le peu qu'on a que de ne rien donner du tout ?

Avant que de vous envoyer les très foibles vers que j'ai faits sur la mort de M. Bordes, permettez que je vous rappelle en peu de mots les différens Ouvrages qui sont sortis de sa plume.

Vous vous souvenez encore, Messieurs, de la vive impression que fit sur tous les bons esprits le premier Discours de J. J. Rousseau ; plusieurs en furent justement révoltés, & le combattirent en l'admirant ; un Roi même ne dédaigna point de descendre dans l'arène, & pour la première fois peut-être remporta de cette attaque singulière la gloire d'avoir été vaincu. M. Bordes défendit la vérité avec des armes moins inégales. Son *premier Discours* en réponse à celui de l'éloquent Genevois ne fut, il est vrai, qu'un prélude à un combat plus sérieux ; mais ce prélude annonça à Jean Jacques un ennemi digne de lui. Fier de parer ce premier coup, ou desirant peut-être d'en suspendre de plus terribles, il répondit à M. Bordes, qui ne manqua pas de lui répliquer. Ce *second Discours* de M. Bordes me paroît préférable au premier de J. J. Rousseau, s'il est vrai toutefois qu'on doive préférer les procédés simples de la raison aux prestiges éblouissans de l'éloquence, des faits concluans à des raisonnemens hasardés, & la vérité aux paradoxes. Un Critique célèbre a dit que *c'étoit moins par le raisonnement que par les faits qu'on pouvoit attaquer Rousseau avec avantage*. M. Bordes l'avoit bien senti. Il examine dans son Discours *quels ont été les effets de l'ignorance dans tous les temps* ; il fait voir ensuite qu'elle n'a jamais produit ni dû produire cette pureté de mœurs si exagérée & si vantée. De cet

examen sage & impartial résulte une masse de preuves victorieuses sans doute des sophismes les plus spécieux ; & très-lumineuse sur-tout pour le petit nombre d'hommes qui aiment à voir. Ces deux Discours de M. Bordes devoient lui faire & lui firent en effet une réputation. Elle fut plus solide que brillante ; il lui donna bientôt plus d'éclat par des Poésies légères , où la raison parle le langage des grâces. Quelques-unes , pour en faire l'éloge d'un mot , quelques-unes furent attribuées à M. de Voltaire , entr'autres la jolie *Épître sur les Castrats*. Ces bagatelles agréables sont inférieures cependant à une fort belle *Ode sur la Guerre* , imprimée dans presque tous les Recueils de Poésies , & que tous les Guerriers , ainsi que tous les Poètes , devoient savoir par cœur. Malgré l'admiration que j'ai pour Jean-Baptiste Rousseau , quand je lis son *Ode célèbre au Comte du Luc* , je suis un peu fâché qu'il ait employé tant de soins & tant de veilles à souhaiter seulement une bonne santé à son Mécène. Ses vers sont sublimes , j'en conviens ; mais ce n'est là qu'une très-harmonieuse inutilité. On ne fera point ce reproche à M. Bordes ; il a revêtu de toute la pompe des images , des vérités touchantes & terribles ; il a peint avec autant de sensibilité que d'élévation les maux que les Conquérans font aux hommes. Il y a là sans doute un but moral très-marqué , & je serois presque tenté d'appeler son Ode l'*Hymne de la Philosophie*. Ce n'est point , à mon avis , une petite gloire que d'avoir été le digne Émule de nos deux Rousseaux ; voilà ce qui caractérise M. Bordes , & ce qui doit le faire distinguer dans la foule des Littérateurs. Il a été Poète & Philosophe ; il a également bien écrit en vers & en prose. Il a peu écrit , dira-t-on : oui ; mais le peu qu'il a fait annonce ce qu'il auroit pu faire , & il est des hommes supérieurs dont même le repos mérite nos hommages.

A des talens distingués, M. Bordes joignoit un goût délicat, un tact sûr & fin : nul ne jugeoit mieux que lui les Ouvrages, soit anciens, soit modernes ; mais sa critique étoit douce & pleine d'aménité, aussi l'on profitoit toujours de ses conseils, & ce qui est plus rare, on l'en remercioit. J'aurois dû commencer par faire l'éloge de ses vertus ; mais les larmes de tous ceux qui l'ont connu ont déjà rempli cette tâche ; je dirai seulement que sa modestie étoit extrême. Cette modestie l'a empêché de mettre au jour de fort jolies Comédies qu'on publiera peut-être après sa mort. Jamais il ne parloit de lui ni de ses Ouvrages ; & moins de son vivant il m'auroit pardonné de le louer, plus j'ai dû m'empresser de lui payer le tribut qu'il méritoit si bien.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Le Chevalier de Cubières.

G R A V U R E S.

M. LE MIRE donne avis à MM. ses Souscripteurs qu'il délivre, en apportant la quittance de souscription, le *Portrait historié du Général Washington*, Commandant en chef des Armées Américaines, qu'il vient de graver d'après le Tableau original appartenant à M. le Marquis de la Fayette. Le Général y est représenté en pied devant sa tente à la tête de son camp, tenant des papiers relatifs à l'Histoire de l'Amérique, &c. &c. Cette Estampe est d'un très-bel effet ; elle a 18 pouces de haut sur 13 de large. Prix, 12 liv. Les Personnes qui désireront se la procurer adresseront leurs lettres franches de port & le prix de l'Estampe à Paris à M. le Mire, rue & Porte S. Jacques, maison de M. le Camus, Marchand de Drap.

Adam & Eve chassés du Paradis terrestre, & livrés à leurs réflexions, d'après le Tableau de M. Bounieu, gravé par lui-même à la manière noire. Hauteur, 18 pouces 6 lignes; largeur, 13 pouces 6 lignes. Prix, 18 liv. A Paris, chez l'Auteur, cour de l'Orangerie des Tuileries. Cet Ouvrage annonce que M. Bounieu peut devenir aussi célèbre dans la Gravure qu'il commence à l'être aujourd'hui dans la Peinture. On voit à la Bibliothèque du Roi le Tableau original, qui, avec la Bethsabée du même Auteur, suffiroient pour l'élever au rang de nos Peintres les plus distingués.

Nouveau Plan routier de la Ville & Fauxbourgs de Paris. Prix, 1 liv. 4 sols. en feuille, & 3 liv. collé sur toile. A Paris, chez Alibert, Marchand d'Estampes au Jardin du Palais Royal, & rue Fromenteau, maison d'une Marchande de Modes. On trouve à la même adresse une nouvelle Estampe allégorique, destinée à servir de Frontispice au *Compte rendu au Roi par M. Necker*,

La Belle Mère, Estampe gravée par le Vasseur, d'après le Tableau original de Greuze. Prix, 16 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue Notre-Dame des Victoires. On y remarque du mouvement & de l'expression, mais toujours les mêmes figures, les mêmes attitudes, les mêmes costumes, le même style maniéré. Les draperies sombres, dures & lourdes nuisent beaucoup à l'effet de cette Gravure, qui a l'air d'un dessin fait au charbon.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

OBSERVATIONS critiques sur un Ouvrage intitulé : *Examen de la Houille considérée comme engrais des terres, &c.* Première Partie. — *Expérien-*

ces & nouvelles Observations sur les Houilles d'engrais, &c. Seconde Partie. — Recherches sur la Houille d'engrais & les Houillères, sur les Marais & leurs tourbes, sur leur utilité dans l'Agriculture, pour le feu & pour quelques Arts, & sur l'exploitation de l'une & de l'autre de ces substances, &c. avec fig. Troisième Partie. A la Haye; & à Paris, chez Jombert, fils aîné, Libraire, rue Dauphine; Cloufier, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, 1780. La première Partie fut imprimée en 1777. Ceux qui l'auront pourront se dispenser de l'acheter. A la fin de la troisième Partie se trouvent une Instruction très-détaillée sur l'usage des Houilles & des Tourbes considérées comme engrais, & un Mémoire sur le Parc domestique ou le moyen simple de recueillir l'urine des bestiaux.

Discours prononcé à l'Assemblée générale du Tiers-Etat de Bresse, tenue à Bourges le 23 & le 24 Avril avec la permission du Roi, par M. Riboud, Procureur du Roi au Bailliage de Bresse, in-8°. A Paris, chez les Marchands de Nouveautés.

T A B L E

G ALANTERIE à Mlle D.	Méthode nouvelle pour tracer	
	facilement les Cadrans So-	
97	laires,	126
Essai de Traduction du Præ-	Itinéraire Portatif,	129
dium Rusticum,	Dialogue entre un Spectateur &	
98	un Critique,	131
Alise & Arsème, Romance,	Lettre de MM. les Auteurs du	
105	Mercuré,	139
Enigme & Logogryphe,	Gravures,	142
105	113	143
L'Architecture, Poème,	107	
Œuvre complètes d'Isocrate,		

A P P R O B A T I O N.

J'A I lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercuré de France*, pour le Samedi 16 Juin. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 15 Juin 1781. **DE SANCY,**

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 23 JUIN 1781.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

LES TROIS SYSTÈMES.

LORSQUE l'Amour eut mon premier hommage,

Je crus errer dans un monde nouveau ;

L'illusion, la Reine du jeune âge,

Me fit voir tout à travers son bandeau.

Elle écarta de sa lumière oblique

Mes premiers pas, mes premiers sentimens.

Quels beaux jardins ! ô quels palais charmans

Créa pour moi la baguette magique !

Mon œil séduit crut voir la volupré,

Prête à m'offrir des délices nouvelles,

Peupler enfin mon séjour enchanté

De vrais amis, & de femmes fidèles.

Tout alla bien. Il sembloit que mon cœur,

En l'habitant, eût pris un nouvel être ;

Sam. 23 Juin 1781.

Par-tout je vis l'emblème du bonheur ;
Et j'aimai tout , avant de rien connoître.

TOUJOURS le temps détruit l'illusion.
C'est le malheur qui rend l'homme plus sage.
Bientôt , hélas ! un sinistre nuage
Vint obscurcir mon brillant horizon.
Dupe de l'un , & de l'autre victime ,
Long-temps encor je crus aveuglément
Voir le malheur où régnoit seul le crime ;
Et le soupçon fut mon premier tourment.
Mais quand je vis Plutus régner à Gnide ;
Mais quand je vis la candeur & la foi
Dans les filets de l'intérêt avide ;
Lorsqu'en un mot je vis autour de moi
L'Amour volage & l'Amitié perfide ;
Mon cœur fermé par tant de trahison ,
S'aigrit , s'arma contre l'espèce humaine ;
Et je jurai , rival du vieux Timon ,
Au monde entier une immortelle haine.

ON peut fort bien , quand on s'est vu trahir ,
Haïr le monde , on ne peut pas le fuir.
Vivre avec l'homme est un mal nécessaire.
Je l'adoptai , cette loi juste ou non.
Oui , dans mon cœur sans doute la colère
Vivoit toujours ; mais la sage raison
Sut l'assoupir , ou du moins la fit taire.
Au genre humain , lié par mes besoins ,

De jour en jour ma peine & mon salaire
Sont d'acheter , de vendre quelques soins.
Donnant si peu , mon cœur exige moins.
On ne peut pas s'aimer & se connoître ,
O cœur humain ! mais les ans m'ont appris
Qu'après tout l'homme est tout ce qu'il peut être
Et je deviens indulgent par mépris.

L E P A R I , Conte.

AIMEZ-VOUS les Paris ? Je peux vous en conter
D'un homme excellent à connoître ,
Le plus grand parieur qu'on ait jamais vu naître ,
Qu'à Londres même on peut citer ;
Car on le connoît-là par plus d'un coup de maître.
On le nommoit Sainflour. Sainflour étoit galant ;
Il avoit plus d'un savoir faire ,
Et possédoit plus d'un talent ;
Franc du collier , & qui dans mainte affaire
S'étoit montré formidable adversaire.
Les paris qu'il imaginait
Avoient un piquant fait pour plaire.
Assez souvent il les gagnoit ;
Mais ils étoient si fous , si plaisans d'ordinaire ,
Que le perdant lui pardonnoit.

Aux portes du Café nommé de la Régence ,
Avec d'autres oisifs , Sainflour

G ij

Contrôloit les passans un jour.

Ses moindres traits étoient la médisance.

Cavaliers, fantassins, chacun avoit son tour.

Au fond d'une brouette, en fort lesté équipage,

Passe un jeune homme alors. C'étoit un jour d'été;

Le temps étoit fort sec, le ciel pur, sans nuage;

Et le galant sur son visage

Portoit un brevet de santé.

Sainflour, scandalisé de voir ce personnage,

Avec ce teint fleuri, par un temps si serain,

Se faire voiturier à la fleur de son âge,

Le trouve mauvais; & soudain

Se retournant vers son voisin,

D'un ton d'humeur il lui tient ce langage:

« Que penses-tu du faquin que voilà ?

« Que fait-il là dedans, & par ce beau temps-là ?

« Il a l'œil vif, & la face vermeille;

« Le drôle se porte à merveille.

« Que ne va-t'il à pied ? — Eh ! que te fait cela,

« Dit le voisin ? C'est son affaire.

« S'il a de quoi payer sa brouette en sortant,

« De tes avis il n'a que faire;

« Et libre à toi d'en faire autant.

« — C'est que vraiment cela me blesse.

« Et je voudrois le voir malade ou bien à pied.

« — En effet il a tort, grand tort, je le confesse,

« De n'être pas estropié.

« Mais tu lui permettras de rester en brouette ?

- » — Ma foi, non ; il en sortira ,
» Et tout à l'heure , ou bien il me dira
» S'il est malade. — Oh ! mais la folie est complète.
» Cela seroit plaisant ! — Parbleu cela sera.
» Gageons. — Gageons. » On dépose une somme.
Saintflour à la brouette arrive avec deux sauts ,
L'arrête , aborde le jeune homme ,
Et poliment il lui parle en ces mots :
« Pardon , Monsieur ; sans vous fâcher , ne puis-je
» Vous demander quel motif vous oblige ,
» En santé , par un si beau jour ,
» D'aller en brouette ? — A mon tour ,
» Dit le jeune homme avec surprise ,
» Puis-je vous demander pourquoi
» Vous venez ici malgré moi ,
» Du moins sans mon aveu , m'arrêter au passage ?
» — C'est qu'il est singulier , bizarre , en vérité ,
» A votre âge , un beau jour d'été ,
» De vous voir dans cet équipage.
» — Il est plus singulier , je croi ,
» Que vous y trouviez à redire.
» Si vous avez le temps de rire ,
» Pour moi , je ne l'ai pas ; de grâce , laissez-moi.
» — Rien n'est plus singulier , Monsieur , je le répète.
» — Soit : mais permettez... — Non , je ne souffrirai
» point
» Que par un si beau temps , avec cet embonpoint ,
» Vous couriez la ville en brouette.

» — Oh ! vous le souffrirez , j'espère. — Non ;
» d'honneur.

» — Oui ! nous allons voir. — Soit, Monsieur. »

Le jeune homme au cocher crie aussi-tôt : avance ;
Mais Sainflour l'arrête soudain.

L'autre ouvre sa brouette , & l'épée à la main ,
Courroucé , furieux , vers Sainflour il s'élance.

» Allons , dit-il , il faut juger .

» Ce procès-là ; Monsieur , en garde. »

Sainflour s'arme aussi-tôt ; & tous deux , sans songer
A la foule qui les regarde ,

Se mesurent des yeux , & plus prompts que l'éclair ,
Auprès de la brouette ils ont croisé le fer.

Par l'adresse long-temps l'adresse fut trompée ;
La valeur s'escriinoit en vain.

Tout est paré ; mais à la fin

Sainflour embourse un coup d'épée.

» Je suis blessé , dit-il ; je le sens , je le vois.

» Mais , sans former ici de prière indiscrete ,

» Après m'avoir blessé , vous rougiriez , je crois ;

» De me laisser à pied pour aller en brouette.

» Adieu. Nous nous verrons , quand je serai guéri. »

Sainflour alors entra dans la voiture ;

Et s'il faillit mourir de sa blessure ,

Il gagna du moins son pari.



*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est le *Jour & la
Nuit* ; celui du Logogryphe est *Rome &
Orme*.

É N I G M E.

DANS les lieux où j'ai pris naissance
J'étois coëffé, j'étois vêtu ;
Un barbare avec violence
Me tondit raz, me mit tout nu ;
Et le traître , à la vieille Hortense,
Comme un esclave m'a vendu.
Haut & court elle m'a pendu
Pour mettre à bout ma patience ;
Mais je me suis ressouvenu
Que celui qui m'avoit tondu
M'avoit donné l'air à la danse :
Tout aussi-tôt j'entre en cadence ;
Je vas , reviens , recule , avance ;
J'ai tant tourné , troté , couru ,
Et par mon manège assidu ,
Si fort aquis la bienveillance
De celle qui m'a suspendu ,
Que j'ai su , par son assistance ,

De ma corde & de ma potence
 Me faire un habit non tissé,
 Mais plus moëlleux & moins bourru
 Que la robe de mon enfance.
 La vieille m'ayant dépendu,
 J'étales ma magnificence,
 Quand on m'a faisi, dévêtu,
 Et me voilà redevenu
 Au premier état d'indigence.
 Je garde pourtant l'espérance
 Qu'un jour du pauvre morfondue
 Ma maîtresse aura souvenance;
 Au gibet je serai rendu,
 Et j'en sortirai revêtu
 Peut-être avec plus d'élégance.

L O G O G R Y P H E.

A L'AUDIENCE on me voit rarement,
 Mais jamais où sont deux femelles;
 On pourra me trouver beaucoup plus aisément
 Lorsque la nuit a déployé ses ailes.
 De mes sept pieds tu formeras sept mots :
 Ce que tu vois à l'entour des sagots;
 Les armes d'un Royaume; un fleuve remarquable
 Qui fait germer Cérés aux plaines de Memphis;
 Ce que l'on met dessus la table;
 Par la Religion ce qui nous est promis;

Un vieux satire ; une clef d'Italie.

Ami Lecteur , si tu m'as deviné ,

Pour qu'un autre à son tour se trouve embarrassé ,

Observe-moi , je t'en supplie.

(*Par M. de Cailhava , Gendarme Anglois.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LES STYLES, Poème en quatre Chants.

A Paris , chez la Veuve Duchesne , rue
S. Jacques ; Mérigot le jeune , quai des
Augustins ; Esprit , au Palais Royal ; Barrois
le jeune , rue du Hurepoix. Vol. in-12.

L'AUTEUR de ce Poème a un goût sain,
des principes purs & un talent véritable.
Une des choses qui , selon lui , décèlent da-
vantage le génie , c'est le goût des mœurs
simples & champêtres ; il observe , & il
prouve par une énumération assez complète ,
que presque tous les grands Poètes Épiques
ont commencé par le genre Pastoral ; il faut
cependant excepter M. de Voltaire , à qui le
genre Pastoral a toujours été assez étranger ;
qui paroît avoir toujours préféré aux des-
criptions champêtres , le tableau bril-
lant des plaisirs de la ville & des mœurs de

G v

l'opulence. C'est l'Aristippe des Poètes :

Omnis Aristippum decuit status & color & res.

Mais quoiqu'il ait beaucoup vécu à la campagne, ses Ecrits ne respirent point ce pur amour des champs qui éclate dans Virgile, dans Horace, dans Rousseau, dans tant d'autres Poètes; sa superbe Description de la Maison des Délices est très Poétique & très-Philosophique, mais elle n'est point Pastorale. M. Cournand, Auteur du Poëme que nous annonçons, paroît avoir dans un degré distingué ce goût de la campagne dont il fait honneur aux grands Poètes. On en trouve des marques sensibles & dans sa prose & dans ses vers. " L'étude de la Nature, " dit-il, préservera le Poète de l'affectation " des mœurs du jour, & donnera à son talent un caractère de vérité qui sera senti " par ceux même qui sont le plus éloignés " de la simplicité primitive. "

Une des difficultés du sujet que l'Auteur a choisi, est de déterminer le rapport des genres aux Styles. L'Auteur assigne au Style simple la Fable & l'Eglogue; mais les genres ne sont pas ainsi bornés à un seul Style & à un seul ton. La simplicité de La Fontaine, sa naïveté originale doivent naturellement faire regarder la Fable comme étant du domaine du Style simple; mais si on prend la Fable dans Phèdre ou dans le Père Desbillons, on sera tenté de la rapporter plutôt à ce Style élégant & fleuri que divers Rhéteurs

appellent *tempéré* ou *médiocre*, & que l'Auteur appelle *gracieux*. Dans La Fontaine même, la Fable de *Philomèle & Progné*, celle de *Tirfis & Amaranthe*, celle de *l'Amour & la Folie*, celle de *l'Oiseau blessé d'une flèche*, celle des *deux Pigeons*, celle des *deux Amis*, & plusieurs autres, appartiennent à ce Style, & celle du *Paysan du Danube* doit même être rapportée au Style sublime ou élevé.

Quant à l'Eglogue, nous n'en voyons aucune dans Virgile, si ce n'est peut-être la troisième en quelques endroits, qui n'appartienne au Style gracieux, quelques-unes même, comme la quatrième,

Sicelides Musa paulò majora canamus.

s'élèvent jusqu'au Style sublime, & tiennent de la nature de l'Ode.

Mais un genre que nous sommes bien étonnés de ne point rencontrer à l'article, ou plutôt au Chant du Style simple, c'est la Comédie.

En parlant du style gracieux, l'Auteur observe que « rien n'est plus piquant pour » l'esprit qu'un rapport senti avec goût & » exprimé avec grâce. »

Cette idée & cette manière de la rendre font d'un homme de beaucoup d'esprit.

En parlant de ce Style, on pense naturellement à Horace; l'Auteur le caractérise par ce mot: *facilité soignée*, c'est le mot en effet, & c'est ce qu'il faut sur-tout recom-

mander ; il n'y a que trop d'Écrivains faciles : la facilité qui n'est que facilité est la mort du talent.

Nil sine magno

Vita labore dedit mortalibus.

« Rien de si délicat que les agrémens, dit encore l'Auteur ; les prodiguer , c'est les détruire. »

Mais nous ne voyons pas bien quels sont les genres particuliers de Poésie qu'il assigne au genre gracieux. Nous voyons seulement qu'il fait entrer dans ce Chant l'Éloge de l'Arioste.

L'Épopée , la Tragédie , l'Ode sont le principal domaine du Style sublime.

L'Auteur admet un quatrième Style, qu'il appelle *le Sombre*, & dont Young est le principal modèle , & l'Élégie le principal apannage. L'admission de ce genre & de ce style est une innovation de nos Rhétoriques & de nos Poétiques modernes ; mais ce n'est pas une raison de s'y refuser. Les observations du goût n'ont été faites que d'après les productions du génie ; & il est naturel que le temps & le goût comparé des différentes Nations, aient amené des genres nouveaux ou de nouveaux points de vue dans les anciens qui exigent des dénominations nouvelles. Celle dont se sert l'Auteur pour désigner son quatrième Style, est prise, dit-il, dans la Nature , & voici ses raisons.

« Les nuages qui se répandent autour du

» soleil rendent le jour sombre ; l'épaisseur
 » des feuilles dans une forêt produit un effet
 » semblable ; l'ame en reçoit une impres-
 » sion de tristesse, elle se livre à des idées
 » mélancoliques.... Dirait-on que les affec-
 » tions que nous éprouvons alors rentrent
 » dans les trois autres genres de Style ? Mais
 » ce n'est certainement pas dans le gracieux,
 » dont la gaieté & les images riantes font
 » le caractère ; ni dans le simple, qui aime
 » sur-tout la naïveté, & qui exclut les traits
 » prononcés avec trop de force. Reste le
 » sublime, qui ne s'accommode pas davan-
 » tage du sombre, puisque le propre du
 » sublime est en partie l'élévation des pen-
 » sées & la pompe des images. Quant aux
 » sentimens qui dominent, sur-tout dans le
 » genre sombre, ils ont une teinte si diffé-
 » rente de ceux qu'on emploie dans les au-
 » tres genres, que tout me confirme dans
 » l'idée que le sombre est un genre à part. »

On dira sur cela tout ce qu'on voudra ;
 avec un peu d'ardeur pour la dispute, il ne
 seroit pas bien difficile de combattre ces
 raisons, & de faire voir qu'il faudroit aussi
 faire des genres à part du *brillant*, du *tendre*,
 du *fier*, du *doux*, en un mot, de tous les
 caractères du Style ; mais enfin le Style som-
 bre, genre réel ou chimérique, genre à part
 ou simple dépendance des autres genres, a
 fait faire de beaux vers à l'Auteur : qu'il soit
 donc un genre, & vivons en paix ; n'allons
 pas nous quereller sur le genre sombre

comme sur les divers genres de musique. Nous n'aurons jamais assez de genres pour notre plaisir ; mais nous en avons trop pour notre bonheur, puisqu'ils sont pour nous une source de discorde & de haine.

Le Poëme débute par des regrets donnés *au bon vieux Temps* & à la simplicité antique.

Nos bons ayeux , aussi simples que grands ,
Avoient des mœurs , nous avons des talens.

Mais ne confondons point la simplicité avec le badinage grossier & obscène qui infecte certains spectacles.

N'imitiez pas , grossièrement badin ,
Des boulevards l'obscène baladin ,
De telles mœurs la choquante peinture
Blesse les sens , fait rougir la Nature :
Je plains un cœur par le vice gâté ,
Qui croit y voir de la simplicité.

M. Cournand ne rejette point absolument le vieux langage , & ce qu'on appelle le *Style Marotique* ; il cite La Fontaine & Rousseau comme en ayant fait un emploi souvent agréable : il a bien raison pour La Fontaine ; cet Auteur inimitable , guidé par l'instinct le plus heureux , dans le choix des divers tons qu'il fait prendre tour-à-tour , n'a jamais employé le *Style Marotique* sans en tirer le plus grand parti ; ce *Style* , qu'il ne prostitue point , & qui sous sa main paroît

devenir la langue propre des sujets qu'il traite, donne toujours à ses vers une gaieté plus franche, un badinage plus piquant, une naïveté plus originale, témoin le Conte du *Diable de Papéfiguière*, dont le comique tire la principale force du Style Marotique employé avec goût.

A coups de griffe il faut que nous voyons
 Lequel aura de nous deux belle amie.....
 Dans huit jours d'hui je suis à vous, Phlipot;
 Et touchez-là, ceci sera mon arme
 Le jour venu, Phlipot qui n'étoit brave,
 Se va cacher, non point dans une cave,
 Trop bien va-t'il se plonger tout entier
 Dans un profond & large bénitier.
 Aucun démon n'eût su par où le prendre,
 Tant fût subtil.
 Le Diable en eut une peur tant horrible
 Qu'il seigna, pensa presque tomber.
 Onc n'avoit vu, ne lu, n'oïï conter
 Que coups de griffe eussent semblable forme.

Nous disons que tous ces traits d'un excellent comique n'empruntent pas un médiocre mérite du tour & de l'expression; cela est sensible pour tout homme de goût.

Au lieu de ces deux vers plaisans qui terminent le Conte de la *Mandragore*,

Nargue de ceux qui me faisoient la guerre;
 Dans neuf mois d'huy je leur livre un enfant.

Mettez, en restant le plus près possible de l'original, mais dans une autre langue :

Je brave ceux qui me faisoient la guerre ,
Ils me verront dans neuf mois un enfant.

Voyez comme cette bravade est devenue tout-à-coup foible & froide ! comme la gaîté, la vérité, comme le délire de la joie de Nicia Calfucci ont disparu. Tout tenoit donc à ces mots : *Nargue, d'huy, je leur livre.* Tel est donc le pouvoir d'un mot mis en sa place.

Il n'en est pas tout-à-fait de même de Rousseau ; M. de Voltaire lui a justement reproché ses larcins Marotiques ,

Moitié François & moitié Germaniques.

Si le Style Marotique donne de la grâce à quelques-unes de ses épigrammes, il défigure & déshonore ses épîtres & ses allégories ; il semble parodier la raison en la produisant sous un habillement grotesque, qui dégénère même souvent en grossièreté burlesque ; c'est ce que M. de Voltaire a si bien fait sentir dans ses *Conseils à un Journaliste*, par la comparaison de quatre vers de Boileau avec des vers de Rousseau, qui disent la même chose en Style Marotique. « Il en a coûté » peut-être à Despréaux, dit-il, pour dire » élégamment,

Faites choix d'un Censeur solide & salutaire,
Que la raison conduise & le savoir éclaire,

Et dont le crayon sûr , d'abord aille chercher
L'endroit que l'on sent foible & qu'on veut se cacher.

» Mais s'il est bien difficile , est-il bien élégant de dire :

Donc si Phébus ses échecs vous ajuge ,
Pour bien jouer consultez tout bon juge ;
Pour bien jouer , hantez les bons joueurs ,
Sur-tout craignez le poison des loueurs ,
Acoftez-vous de fidèles critiques.

Il en est donc du Style Marotique , comme de certaines fleurs de Rhétorique , comme de certains ornemens du Style ; c'est un défaut , quand ce n'est pas une beauté ; c'est une grimace , quand ce n'est pas une grace , quand le sujet n'appelle point ce genre d'agrément , & plus encore quand il y résiste.

Concluons avec M. de Voltaire , que le
» Style qu'on appelle de Marot , ne doit
» être admis que dans une Epigramme &
» dans un Conte , comme les figures de
» Calot ne doivent paroître que dans des
» grotesques. Mais quand il faut mettre la
» raison en vers , peindre , émouvoir , écrire
» élégamment , alors ce mélange monstrueux
» de la Langue qu'on parloit il y a deux
» cent ans , & de la Langue de nos jours ,
» paroît l'abus le plus condamnable qui se
» soit glissé dans la Poésie. Marot parloit sa
» Langue ; il faut que nous parlions la nôtre.
» Cette bigarrure est aussi révoltante
» pour les hommes judicieux , que le seroit

» l'Architecture gothique mêlée avec la moderne. »

Voilà la bonne doctrine : tenons-nous-y. En parlant de l'Eglogue, M. Cournand s'exprime ainsi :

Vous n'avez pas inspiré Fontenelle ,
Nymphes des bois, simples comme vos airs.
Heureux qui sent tout le prix de ses vers,
Mais malheureux qui le prend pour modèle !

Il y a de la justice & de l'impartialité dans ce jugement ; puisqu'en blâmant le genre de Fontenelle , on attache un grand prix à ses Pastorales : en effet, si Fontenelle est un mauvais modèle , & si son genre ne doit point être imité , c'est parce qu'il faudroit tout son esprit & toute sa délicatesse pour y réussir, comme il faudroit toute la naïveté de La Fontaine pour réussir dans le genre de Fables dont il a donné le plus de modèles. Tous les Fabulistes qui ont voulu être naïfs & badins , parce que La Fontaine l'étoit , ont échoué ; La Motte lui-même s'est souvent brisé contre cet écueil : quand il s'en tient à son mérite propre , quand il consent à n'être que Philosophe & homme d'esprit dans ses Fables , il mérite les plus grands éloges , il est supérieur même en quelques parties à La Fontaine ; mais quand il veut être La Fontaine , il n'est ni La Fontaine ni lui-même : c'est l'âne qui veut imiter le petit chien.

On pourroit donc appliquer à La Fon-

raîne , aussi justement qu'à Fontenelle , ces deux vers de M. Cournand :

Heureux qui sent tout le prix de ses vers,
Mais malheureux qui le prend pour modèle !

La Pastorale de Fontenelle n'est point celle de Théocrite & de Virgile ; ses Bergers ne sont point Corydon & Mélibée ; c'est le bon Roi René , gardant ses troupeaux dans les champs de la Provence , avec la Reine Jeanne de Laval , son épouse ; ce sont les Bergers de l'Astrée , c'est-à-dire , des Courtisans polis , ou de galans Troubadours , vivans par goût & par choix à la campagne ; ce genre de Pastorale , qui présente principalement l'idée du loisir , du bonheur & de l'amour , méritoit aussi d'être peint , peut-être même étant plus rapproché des mœurs & du ton de la bonne compagnie , est-il plus fait pour nous plaire ; & peut-être le jugerions-nous le seul qui convienne à des François , si Rousseau , en ressuscitant l'ancienne Pastorale pour critiquer la nouvelle , & en nous montrant les beautés de Théocrite & de Virgile , heureusement adaptées à notre Langue dans la Pastorale de *Palémon & Daphnis* , n'eût entraîné les suffrages de ceux même que l'esprit de Fontenelle avoit le plus séduits. Les Eglogues de Virgile , traduites par M. Gresset , Poète d'ailleurs très-Pastoral , ne ressemblent pas autant à Virgile que cette Eglogue de Rousseau , où , malgré cette ressemblance , on trouve

ce ton senti , cet air original qui distingue les bons ouvrages. C'est un choix & un assortiment heureux des plus beaux traits qu'offrent les Bucoliques de Virgile , & que Rousseau applique à un sujet qui lui est propre.

Le tableau de l'âge d'or , dans le Poème de M. Cournand , mérite d'être remarqué.

Avant que l'homme eût bâti des Cités ,
Sans la chercher il trouvoit la Nature :
Sous la feuillée , au bord d'une onde pure ,
A l'innocence elle offroit ses beautés.
Les sentimens n'étoient point apprêtés. . . .
Et les discours des mœurs étoient l'image.
Figurez-vous un peuple vertueux
Qui ne connoît que l'émail de ses plaines ,
L'ombre des bois , le crystal des fontaines :
Simple par goût , ce bon peuple est heureux. . . .
Point de procès qui troublent leur séjour ,
Point d'ennemis dont ils craignent les armes :
Le jour qui naît s'écoule sans alarmes ;
La nuit qui vient sera comme le jour.
De leur bonheur les chansons doivent naître :
Des cœurs contens s'applaudissent de l'être ,
Et l'harmonie entrant dans leurs loisirs ,
En les chantant ils doublent leurs plaisirs.
C'est l'âge dor , âge trop peu durable ,
Qui n'est , hélas ! connu que dans la Fable.

M. de Voltaire avoit dit d'une manière

D E F R A N C E. 165

encore plus piquante , en parlant des Héros
de l'Amitié :

Ces noms sont beaux , mais ils sont dans les Fables.

Cet autre vers de M. Cournand ,

Plus d'âge d'or , partant plus de Bergers.

en rappelle un de La Fontaine , qui a bien
plus de sens & qui est bien plus joli :

Plus d'amour , partant plus de joie.

Continuons :

On étoit simple , on eut honte de l'être :

On crut bientôt que l'éclat fugitif

D'un trait brillant valoit un trait naïf....

La vanité qui se donne des airs ,

Fit de l'esprit , & crut faire des vers....

Le ton du jour fut celui des Auteurs ;

Comme les Rois , la mode eut ses flatteurs.

La mode est peut-être en effet , de tous les
tyrans , le plus flatté. Tous ces vers au reste
nous paroissent à la fois jolis & simples.

Le Poète ne pouvoit quitter la Pastorale ,
sans payer au célèbre Gesner le tribut d'un
juste hommage.

Du naturel , du champêtre Gesner

Étudions le style & la manière.

Parmi les bois , au sein des durs travaux ,

A la charrue il a pris ses Héros.

Pour chacun d'eux d'abord je m'intéresse ;

Sous un air simple ils ont tant de noblesse !

Qu'ont-ils besoin de nos vains agrémens ?

Ce qui ravit, ce sont leurs sentimens.....

Nos mœurs sans doute ont rendu moins facile

L'art de saisir le simple dans le style ;

Il disparoît sous l'éclat des couleurs :

Tant nos Écrits ressemblent à nos mœurs !

Eh ! à quoi veut-on qu'ils ressemblent ? Rien de plus simple que cette ressemblance : ce n'étoit pas là le cas d'une exclamation, ni d'un épiphonème. C'est une petite inadvertence. Nous n'aimons pas non plus cette expression, *ce qui ravit*, dans l'endroit où elle est placée ; c'est du superlatif vague, qui ne dit rien, parce qu'il dit trop. L'Auteur mérite qu'on l'avertisse, de ses moindres fautes, & nous nous en faisons un devoir. Nous dirons donc encore que les épisodes, dont les divers Chants sont ornés, ne nous paroissent ni assez ingénieux, ni assez adaptés au sujet, & qu'ils ne produisent point d'effet ; que, sur-tout dans le second Chant, l'épisode allégorique de l'enjouement & du ridicule (l'enjouement né de Momus & d'Euphrosine, le ridicule né du même Momus & de la Folie) a plus de prétention que d'agrément ; que dans le même Chant, la description de Chantilly, ce Paradis terrestre de la France, nous paroît trop au dessous des charmes de ce délicieux séjour ; que le Poète, dans le sommaire du troisième

Chant, n'auroit pas dû peut-être annoncer qu'il débute à la manière de Pindare, de peur de rappeler ce vers connu :

Pardon, Messieurs, j'imité trop Pindare.

Il falloit laisser le Lecteur s'en appercevoir & le dire.

Ce troisième Chant, dont le sublime est le sujet, est celui qui fournissoit le plus au talent; c'est aussi celui où M. Cournand se montre le plus véritablement Poète.

Orphée, ombre sublime & tendre....

Viens, retournons aux campagnes de Thrace....

Dans ces climats où les rochers émus

S'amolliſſoient aux accens de ta lyre,

Où les forêts, partageant ton délire,

Voloient vers toi des ſommets de Thémus....

Tu ſus, dit-on, fléchir les enfers mêmes;

Mais tu fis plus en forçant les humains

A déposer les flambeaux & les armes :

Ta douce voix ſuspendit les alarmes

De l'Univers déſolé par leurs mains.

Tu retiras de leurs ſombres repaires

Ces fiers lions, ces tygres acharnés;

Tous à tes pieds par ta lyre enchaînés,

Ils déploreroient leurs fureurs ſanguinaires :

Pour mettre un frein à leur rébellion,

L'eſprit ſacré de la Religion

Te vint prêter ſes terreurs ſalutaires....

« Tremblez, mortels qui réglez par la guerre

- » Il est des Dieux protecteurs de la terre
- » Qui vengeront, justement courroucés,
- » Par votre sang le sang que vous versez. »

Boileau a dit :

Loin ces rimeurs craintifs, dont l'esprit phlegmatique
Garde dans ses fureurs un ordre didactique ;

Qui ,

Maigres Historiens suivront l'ordre des temps. . . .

Pour prendre Dôle , il faut que Lille soit rendue ,

Et que leur vers exact , ainsi que Mezeray ,

Ait fait déjà tomber les remparts de Courtray.

Il n'y a point de précepte dont on ait autant abusé que de celui-ci. Le monde est plein de rimeurs, dont l'esprit phlegmatique garde dans ses froideurs un désordre didactique ; on se croit Poète, quand on a renversé tout ordre & de tems & de lieux : c'étoit par superstition qu'on étoit exact, c'est par superstition qu'on est irrégulier ; cependant , superstition pour superstition, esclavage pour esclavage, il vaudroit mieux être esclave de la règle que du désordre.

Ce que cette réflexion peut contenir de sévère , ne s'applique point au Poème de M. Cournand ; mais il auroit peut-être aussi bien fait d'observer un peu plus ou l'ordre des tems , ou celui des pays , ou celui des sujets, ou enfin un ordre quelconque , fondé en raison, dans les éloges des Poètes épiques célèbres.

célebres. Voici dans quel ordre, ou plutôt dans quel désordre ces tableaux sont présentés : Virgile, Milton, le Tasse, le Camoëns, Homère, Voltaire; mais ils sont beaux, sur-tout ceux d'Homère, de Milton & du Camoëns.

Éloge d'Homère.

JE t'oublierois, cygne de Méonie,
 Toi qui m'appris les lois de l'harmonie,
 Toi des humains peut-être le plus grand....
 Pour te louer les siècles se répondent,
 Tous les talens devant toi se confondent....
 Le sort jaloux nous cacha ton tombeau,
 Mais de tes vers l'éternelle jeunesse
 Te reproduit comme un phénix nouveau.
 Zoïle en vain de ta gloire murmure.
 L'aigle sublime, insensible à l'injure,
 Brave dans l'air les cris du vil corbeau.
 Tu plais toujours, tu seras toujours beau
 Comme les cieux, les mers & la nature.

Ces deux derniers vers sur-tout nous paroissent remarquables par la simplicité sublime & la justesse singulière de la comparaison, qui peint si bien Homère, qu'on la croiroit de lui.

Éloge de Milton.

... Du monde il franchit la barrière :
 Des bords d'Eden, séjour délicieux ,

Sam. 23 Juin 1781.

H

Il part, il vole; heureux & téméraire,
 Voit des enfers le séjour odieux.
 Fier d'ennoblir ces anges ténébreux
 Qu'il échauffa de sa verve guerrière,
 Sur leur demeure il jette un jour affreux;
 Je l'apperçois dans ses élans fougueux,
 Jusques aux cieus portant sa tête altière;
 Son vol hardi me fait baisser les yeux. . . .
 Et ses démons parlent comme des Dieux.

Éloge du Camoëns.

Et toi, l'honneur de la Lusitanie,
 Peintre d'Inès & Chantre de Gama,
 O Camoëns! vaste & puissant génie
 Que la patrie & la gloire enflamma;
 Sur l'Océan, moins grand que tes images,
 J'aime à te suivre aux plus lointains rivages;
 Je suis épris de tes fiers Portugais
 Au Malabar, à la Cour de Mélinde;
 Et je pardonne aux Conquérans de l'Inde,
 Quand tu les peins sous de si nobles traits.

L'éloge de M. de Voltaire reçoit ici une restriction rigoureuse, mais qu'on ne peut pas dire absolument injuste.

. . . . J'apperçois le Chantre de Henri;
 Il vient à moi, la tête couronnée
 Du beau laurier qu'aux campagnes d'Ivry
 Cueillit ce Roi, des François si chéri,

Qui des Bourbons fixa la destinée.
 Quel coloris ! quel feu dans ses portraits !
 Quelle noblesse & quel charme François !
 Qui mieux que lui posséda l'art d'écrire ?
 Pour lui la gloire épuisa ses trésors ;
 De tous les Arts il disputa l'empire ,
 Et le perdit en profanant la lyre
 Dont il tira de si brillans accords.

Et le perdit, est trop fort & dit plus que l'Auteur ne vouloit dire ; car, dans le fait, M. de Voltaire a conservé l'empire dans plusieurs genres ; l'Auteur a voulu être concis, & a compté sur l'intelligence de ses Lecteurs : il vouloit dire seulement, qu'on mérite de perdre l'empire des talens, quand on les profane.

L'éloge de M. de Voltaire se retrouve à l'article de la Tragédie ; mais il n'y a qu'un mot : *brillant Peintre d'Alzire !* & ce mot est insuffisant ; Crébillon n'est que nommé & qualifié par l'épithète de *noir*. Mais l'éloge de Corneille mérite d'être cité.

Aux jours heureux où l'Auteur de Cinna ,
 D'Héraclius , du Cid & des Horaces ,
 De nos François que sa verve étonna ,
 Élevoit l'ame en dédaignant les Grâces ;
 On éprouvoit , à ses éclairs fréquens ,
 L'impression que causent les volcans :
 Tout s'enflammoit à la voix du grand Homme.

H ij

Le spectre altier de cette antique Rome
 Planoit sur nous les palmes à la main,
 Et tout François se croyoit un Romain.

Nous ne savons si l'image que présente
 le mot de *spectre* est bien convenable en cet
 endroit. L'image de Rome, dans les Pièces
 de Corneille, *n'étoit pas couverte de ces tristes
 lambeaux*

Qu'une ombre désolée apporte des tombeaux.
 Elle étoit triomphante,

Éloge de Racine.

Comme un palmier s'élève auprès d'un cèdre,
 Ainsi l'Auteur d'Athalie & de Phèdre
 Atteint Corneille & brille à ses côtés.
 Où sont les cœurs qu'il n'a point transportés?...
 Il est sublime en nous tirant des larmes.

Le mieux fait peut-être de tous ces por-
 traits, est celui de Shakespeare.

Ce fier Anglois, & sublime & barbare,
 Qui racheta ses défauts dégoûtans
 Par des beautés qui sont de tous les temps.
 C'est-là qu'on voit, à côté du Génie,
 L'Art se traîner avec ignominie,
 Des Rois puissans montés sur des tréteaux,
 L'or le plus pur & les plus vils métaux.
 N'importe, il règne, & son peuple l'adore;
 Indépendant des siècles & des mœurs,

Après mille ans il doit régner encore ,
Tant le sublime a de droits sur nos cœurs.

Voilà de quoi contenter les deux partis
s'ils étoient justes , & voilà de quoi les mé-
contenter tous les deux , s'ils sont encore
ce qu'ils ont été jusqu'à présent , intolérans
& extrêmes.

Le quatrième Chant est rempli par des
tableaux lugubres & des réflexions chagri-
nes , mais attachantes , parce que c'est l'his-
toire des malheurs de l'humanité. Nous n'en
citerons que peu de morceaux.

Oui , tout est vain , nos projets , nos desirs ,
Jeunesse , espoir , succès , gloire , plaisirs.
Mon doux printemps a passé comme une ombre ;
Et s'il m'en reste un foible souvenir ,
Que gagnerois-je à m'en entretenir ?
C'est un beau jour qui rend la nuit plus sombre ,
Et le passé fait tort à l'avenir.

Qui me rendra ces brillantes années ,
Où , *sans* prévoir ni sentir de dégoût ,
La liberté filoit les destinées
D'une ame gaie & contente de tout ?
Un sang plus vif circuloit dans mes veines ;
Du moindre objet mon cœur étoit flatté ;
J'ignorois l'art de me forger des peines. . . .
Que manquoit-il à ma félicité ?
J'avois la paix , la force , la santé.

La construction de ces deux vers ,

Où, sans prévoir ni sentir de dégoût,
La liberté filoit les destinées.

n'est peut-être pas fort exacte ; il semble que ce soit la liberté qui ne prévoye ni ne sente de dégoût, au lieu que c'est celui qui parle.

L'Auteur, après avoir parcouru, peut-être avec trop peu d'ordre & de liaison, les erreurs & les crimes des hommes, cherche un désert où il puisse pleurer en paix sur ce triste univers.

Recevez-moi sous votre ombre sacrée,
Rochers affreux, dont la sublime horreur
M'inspire encore une sainte terreur.

Là, sur un sol aride, inhabitable,
L'ame sent mieux la peine qui l'accable ;
Rien ne distrait, ni le bruit d'un torrent,
Ni les accens de l'oiseau solitaire,
Tout semble mort sous ce ciel dévorant...
Seul avec Dieu, la Nature & lui-même,
L'homme, en ces lieux, apprend à mépriser
Tous les faux biens dont il peut abuser,
Et la fortune & la gloire qu'il aime.

Tout cela nous paroît très-bien. Nous sommes moins contents des vers qui suivent :

Meurtrie encor des maux qu'elle a soufferts....
L'ame s'éveille & gémit de ses fers.

Une ame encor meurtrie des maux qu'elle

à soufferts, ne nous paroît pas une expression assez naturelle.

C'est ainsi qu'on pourroit quelquefois, dans les meilleurs morceaux de ce Poëme, trouver quelques légères taches, qui n'empêchent pas qu'il ne soit très-recommandable par le goût, le talent, & la bonne & saine Littérature qu'il annonce dans l'Auteur.

RÉFLEXIONS philosophiques sur l'origine de la Civilisation, & sur les moyens de remédier aux abus qu'elle entraîne, par M. de la Croix, Avocat. in-8°. A Paris, chez Belin, Libraire, rue S. Jacques.

DEPUIS le compte que nous avons rendu de cet Ouvrage, M. de la Croix a fait paroître deux nouveaux Cahiers, dont nous allons rapidement présenter les sujets. Le premier Chapitre renferme des idées générales sur les causes des désordres publics.

L'Auteur, après avoir comparé l'état actuel de la Société « à un édifice immense » dont la façade paroît belle, les dehors » imposans, mais qui a été dirigé par un » Architecte qui a tout donné à la décoration, observe que la Politique semble » avoir depuis long-temps préféré tellement de tirer avantage des abus à l'honneur de les déraciner, qu'on croiroit qu'il » lui est plus facile de conduire les hommes par leurs vices que par leurs vertus.

H iv

» C'est beaucoup sans doute, ajoute-t-il,
» aux Dépositaires des Loix d'être parvenus
» à mettre un frein au vol, au meurtre, au
» brigandage, à faire régner la paix & la
» tranquillité au milieu de tant d'individus
» agités de passions si opposées & de soins
» si différens; mais quelle reconnoissance
» toute une Nation ne leur devoit-elle
» pas, si, après avoir long-temps enchaîné
» les perturbateurs, ils réussissoient à dé-
» truire le désordre même, & à faire renâ-
» tre l'honnêteté publique! »

Dans le Chapitre suivant l'Auteur fait sentir la nécessité où sont souvent les Juges d'enchaîner l'innocence accusée, « parce
» qu'il y a des crimes dont les conséquen-
» ces exigent que l'homme contre lequel se
» réunissent de simples présomptions soit
» arrêté. » Il appuie cette triste vérité d'un exemple frappant, & qui le conduit à une réflexion très sage. « Cette innocente vic-
» time de l'erreur & d'une fatale nécessité
» n'a-t-elle rien à attendre du Roi juste sous
» l'empire duquel l'homme de bien doit
» vivre tranquille & heureux? La main
» qui confisque la fortune du criminel, ne
» s'ouvrira-t-elle pas en faveur de l'accusé
» qui ne l'est pas, pour le dédommager au
» moins en partie du tort que lui a fait
» éprouver un injuste soupçon? »

Le moyen que M. de la Croix indique pour remplir cet acte d'équité réunit un autre avantage, c'est celui d'établir une distinction

sensible entre l'accusé qui est mis en liberté par un *hors de Cour*, & celui dont l'innocence est couronnée par un Arrêt qui le *décharge de l'accusation*.

Le Chapitre XIV contient les détails d'une affaire épouvantable.

Une mère assez malheureuse pour avoir donné le jour à un enfant dénaturé, qui ose lui loutenir à la confrontation qu'elle a empoisonné son mari, est sur le point de périr dans les flammes, lorsqu'un artifice, que le Juge croit pouvoir employer, sauve l'innocence, & confond l'imposture.

Nous ne nous arrêtons point au Chapitre qui traite des *devoirs du mari*, parce que c'est l'extrait d'un article imprimé dans le Répertoire de Jurisprudence.

Le Chapitre où il est question du crime de *péculat* ne peut pas être trop lu, trop médité par tous ceux qui sont dépositaires des deniers publics, ou revêtus de l'autorité du Roi dans les Provinces.

Le Chapitre qui est intitulé *des Banqueroutes*, présente des distinctions très-justes & capables d'arrêter les effets si dangereux de la cupidité & de la mauvaise foi.

Dans celui où il est question *des peines infamantes*, l'Auteur démontre le danger de condamner *au blâme* des accusés dont l'existence est honnête, à moins qu'ils n'aient commis des délits assez graves pour avoir mérité d'être bannis de la Société. Il pense qu'on ne doit jamais infliger ces peines aux

criminels que leur condition met au-dessous de l'opinion.

« Si tous les hommes sentoient également le besoin de l'estime publique, la peine qui plonge un Citoyen dans l'infamie, devroit être indistinctement prononcée contre tout accusé convaincu d'avoir commis une action vile & déshonorante ; mais lorsqu'on vient à reconnoître que cette peine s'émousse & glisse sur l'ame endurcie du coupable abject, tandis qu'un autre d'une condition plus relevée, en est si vivement affecté qu'il reste long-temps abattu, & ne fait plus que traîner une vie languissante, on sent alors que l'intention de la Loi, qui avoit voulu conserver une parfaite égalité envers ceux qui se sont rendus coupables des mêmes fautes, n'est pas à beaucoup près remplie. »

M. de la Croix a cru devoir, pour éviter des méprises injustes & funestes, établir les distinctions qui séparent les peines infamantes d'avec celles qui ne le sont pas ; mais quoique ces dernières ne mettent point le Citoyen dans la nécessité de se défaire de ses charges, de ses emplois ; pour peu qu'il soit délicat, elles blessent profondément son cœur, & répandent souvent un nuage de tristesse sur sa vie. « Voyez cet homme qui se promène solitaire & pensif, il s'est interdît l'approche de ses semblables. La considération, l'estime générale étoient

« un aliment nécessaire à son existence,
 « l'erreur d'un moment lui a attiré une sim-
 « ple *injonction* ; dès cet instant il ne s'est
 « plus cru digne d'exercer le ministère dans
 « lequel il s'étoit distingué : autant il trou-
 « voit de douceur à faire briller ses talens
 « au grand jour, autant il recherche la re-
 « traite & l'obscurité. Toutes les affections
 « de son ame sont changées ; il n'y a plus
 « pour lui ni transports ni joie ; il n'a reçu
 « qu'une légère piquûre ; mais sa sensibi-
 « lité, peut-être son amour-propre l'ont
 « tellement envenimée qu'elle corrompt
 « peu-à-peu tout son sang. Sa vie n'est
 « pas encore prête à finir ; mais elle sera si
 « triste, si languissante, que la mort ne lui
 « ravira ni plaisir ni jouissances ; son der-
 « nier soupir sera encore pour l'honneur
 « qu'il croit avoir perdu. »

Nous terminerons cet Extrait par celui
 du Chapitre qui a pour titre *des peines cor-
 porelles*. « Un châtimement bien effrayant, c'est
 « celui qui transforme le Citoyen libre en
 « un esclave de l'État, qui l'enchaîne, qui
 « le couvre de vêtemens honteux, qui l'af-
 « sujétit pendant plus ou moins d'années à
 « d'indignes travaux ; & lui ravissant quel-
 « quefois pour toujours sa liberté, lui fait
 « perdre encore son existence civile.
 « Lorsqu'on réfléchit sur tout ce qu'a
 « d'horrible un pareil supplice, on voudroit
 « du moins être assuré qu'il ne tombe que
 « sur ces hommes atroces dont les inclina-

» tions cruelles ont éteint pour eux la pitié
» de leurs semblables ; mais il est bien dif-
» ficile d'interdire le murmure & la plainte
» à son cœur, lorsqu'on pense qu'un misé-
» rable *Fausonnier*, qui souvent n'a enfreint
» la Loi que pour soulager son indigence
» avec un des bienfaits de la Nature ; qu'un
» jeune homme entraîné par une passion
» trop ardente ; qu'un Villageois qui a eu la
» témérité de tuer la biche qui dévastoit
» son champ ; qu'un débiteur qui n'a eu
» d'autre intention que celle de briser ses
» fers ; qu'un Ecrivain assez imprudent pour
» mesurer sa foible plume contre l'autorité,
» sont exposés à cette peine si horrible,
» qu'elle pourroit expier les plus grands
» crimes.... Peut-être est-il encore réservé à
» la gloire du Monarque que le Ciel a placé
» sur le Trône, dans ce siècle de lumières
» & d'humanité, de faire disparaître de
» notre Législation Criminelle les Ordon-
» nances sur lesquelles portent des juge-
» mens aussi rigoureux. »

Le Libraire chargé de la vente de cet
Ouvrage, a réuni les cinq Cahiers, qui pa-
roissent en un Volume, précédé d'un nou-
vel Avertissement.



DISCOURS sur la Pucelle d'Orléans & sur la délivrance d'Orléans, prononcés dans l'Eglise Cathédrale de la même Ville, le 3 Mars 1759 & en 1760, par M. de Marolles, Prêtre; seconde édition, brochure in-8°. prix, 1 liv. 4 s. A Orléans; & se trouvent à Paris, chez la Veuve l'Esclapart, Quai de Gêvres, & chez les Marchands de Nouveautés.

DANS la première partie du Discours sur la Pucelle d'Orléans, l'Auteur s'attache à justifier nos Pères de ce qu'on appelle leur extrême simplicité; & dans la seconde, à justifier la Providence de ce qu'on est tenté de nommer ses excessives rigueurs. C'est donc tout-à-la-fois l'apologie de la conduite de nos ancêtres & de celle de Dieu, soit dans le début éclatant, soit dans la triste catastrophe de Jeanne d'Arc. Entrons en matière. M. de Marolles venge aussi nos aïeux des Censeurs téméraires de leur prétendue crédulité.

» Eh ! quoi, nous hommes, éclairés par
 » le flambeau des Sciences nouvelles, qui
 » dans la balance du grand Newton pesons
 » les astres même, & sur les pas du sage
 » Locke appercevons la pensée au sein de
 » la matière; qui réduisons tous les dogmes
 » aux oracles de la raison, & ramenons
 » presque tous les devoirs aux penchans de
 » la nature; nous, dis-je, nés dans le siècle
 » des découvertes & des lumières, (admis

» au Conseil fameux qui , non loin des
 » murs d'Orléans, délibéra jadis sur le sort
 » de la France) nous eussions, en confé-
 » quence de nos brillans principes, embrassé
 » avec confiance tous les moyens qui de-
 » voient perdre la patrie, & rejeté, sans
 » balancer, la voie unique du salut que le
 » Ciel offrit à nos Pères. »

Passons au second Discours sur la délivrance d'Orléans. L'Orateur y prouve que cette délivrance a fait le bonheur de la France & la gloire d'Orléans. Un morceau pris de l'Exorde, donnera une idée de l'éloquence de M. de Marolles.

» Aux déplorables jours du règne le plus
 » malheureux qu'ait vu la France, (celui de
 » Charles VI) ses Guerriers languissoient
 » dans le repos, les routes de la gloire
 » étoient peu fréquentées, l'ambition di-
 » visoit nos Princes, l'autorité étoit chan-
 » celante dans le Souverain. L'Angleterre
 » s'en apperçut ; & faisant revivre d'an-
 » ciennes prétentions, dont le plus grand
 » de ses Monarques (Edouard III) avoit
 » solennellement reconnu l'injustice, elle
 » dit : *Voici le moment de satisfaire tout-à-la-fois ma haine & mon avidité.* Pleine
 » de ces idées, puisées dans une ambition
 » farouche, elle arme ses fougueux habi-
 » tans. La mer vomit sur nos rivages des
 » légions innombrables. La terreur marchoit
 » devant elles. Les bords de la Seine furent
 » le premier théâtre de leur fureur. Bientôt

„ les places qui couronnent la Capitale de-
 „ vinrent leur proie : elle-même, la Reine
 „ des Cités, admit l'Etranger dans son sein.
 „ De ce centre d'une domination tyranni-
 „ que, la servitude se répandit dans les vastes
 „ plaines de la Champagne & de la Beauce.
 „ Les armées Angloises s'approchèrent d'Or-
 „ léans ; elles vinrent jusques-là.... Mais
 „ là se brisa leur orgueil. On les vit repous-
 „ sées par une main toute-puissante, comme
 „ l'élément qui les avoit apportées sur
 „ nos côtes, se replier sur elles-mêmes à pas
 „ précipités, laisser, par leur fuite, nos
 „ campagnes libres & heureuses ; & depuis
 „ cette mémorable révolution, les destinées
 „ de l'Angleterre, qui sembloient devoir
 „ assujétir les nôtres, n'ont plus menacé le
 „ continent, & se sont pour jamais ren-
 „ fermées dans l'Isle que le doigt de Dieu
 „ leur avoit marquée pour barrière. „

Ces Discours sont précédés d'une Lettre
 de l'Auteur à M. ***, de l'Académie de***.
 Elle est singulière & curieuse, & mérite
 d'être rapportée toute entière.

„ J'ai été fort surpris d'apprendre, Mon-
 „ sieur, que vous, grave Académicien, & l'un
 „ des plus anciens Profès de l'Ordre Encyclo-
 „ pédique, vous dont la bouche ne s'ouvre,
 „ dit-on, qu'à ces grands mots, *Philosophe*,
 „ *Patriotisme*, *Humanité*, à l'occasion de mes
 „ Discours sur la Pucelle d'Orléans, ayez l'autre
 „ jour vivement & publiquement déclamé con-
 „ tre elle. Je n'exige certainement pas que

vous adhérez, d'une foi bien ferme, au furnaturel de sa mission, qu'il est très-permis de révoquer en doute; mais, considérant les principes vertueux qui ont réglé la conduite de cette pauvre Bergère, les avantages réels qu'elle a procurés à la Patrie, le supplice cruel & non mérite qu'elle a souffert : voici trois propositions à son sujet, que je crois *incontestables*.

Si nous sommes vraiment *Philosophes*, nous devons estimer son caractère.

Ce ne seroit pas être *Citoyen*, que d'oublier ses services.

Il suffit d'être *Homme*, pour pleurer ses malheurs. Eh! Monsieur, ayez, pour la mémoire de Jeanne d'Arc, du moins une partie de cette estime & de ce respect que vous conservez, m'a-t-on dit, pour celle de Ninon de l'Enclos. Seroit ce donc un crime irrémissible, une tache ineffaçable aux yeux de nos sages Modernes, que d'avoir eu de la religion & des mœurs?

Je suis très-chrétiennement, Monsieur, de votre *Philosophie*, de votre *Patriotisme*, de votre *Humanité*,

Fort humble Serviteur, D. M. J. »

Est-ce à Voltaire qu'on s'adresse ici? Mais avant les Discours de M. de Marolles, & sa Lettre à si longues phrases, l'immortel Auteur de la *Henriade* avoit dit :

Et vous, brave Amazone,

La honte des Anglois & le soutien du Trône.

Mais Voltaire avoit écrit que Jeanne d'Arc se trouvant une force de corps & une hardiesse au-dessus de son sexe , fut employée , par le Comte de Dunois , pour rétablir les affaires de Charles VII ; qu'elle fut prise dans une sortie à Compiègne , conduite à Rouen , jugée comme forcière par un Tribunal Ecclésiastique , également ignorant & barbare , & brûlée par les Anglois , qui auroient dû honorer son courage. (*Notes sur la Henriade.*)

Mais le même grand Homme avoit encore fait cette belle remarque au sujet de la Pucelle.

„ Peut-on s'empêcher de louer le courage & la résolution si prudente & si bien concertée d'une fille de vingt ans , élevée & nourrie dans la campagne , uniquement occupée à la garde des moutons , fille simple dans ses mœurs , toujours sage dans sa conduite & dans ses réponses , sans se démentir en rien , tant qu'elle fut à la tête de nos armées. Elle avoit paru devant le Roi avec une fermeté & une résolution extraordinaires , mais toujours cependant avec une modestie convenable à son sexe & à son âge. Elle lui promit de délivrer la ville d'Orleans , & de le conduire à Reims pour être sacré ; ce qu'elle exécuta avec autant de prudence que de vigueur. N'est-ce pas un prodige de voir que les idées d'une pauvre fille , sans talens & sans expérience , renversent les desseins les mieux concertés de ces hommes prudens ,

& même si bien établis dans le Royaume ; & que par une conduite simple , mais généreuse , elle énerve les forces les plus redoutables que l'on connût alors ? »

Il faut convenir que ces citations de Voltaire ne font pas moins d'honneur à Jeanne d'Arc , que les deux Discours de M. de Marolles.

S P E C T A C L E S.

ACADEMIE ROYALE DE MUSIQUE.

L'ÉVÉNEMENT qui a réduit en cendres la Salle de l'Opéra, le Vendredi huit de ce mois , & dont on a parlé dans la partie Politique du Mercure précédent , nous a fait faire quelques réflexions que nous prenons la liberté de proposer aux Supérieurs nés des Théâtres de la Capitale. Nous ne faisons point ici la fonction de Critique , mais nous cherchons à remplir , en quelque manière , nos devoirs d'homme & de Citoyen ; c'est à ce titre que nous espérons l'attention de nos Lecteurs.

Quelque raisonnable que puisse être le système sur lequel on pourra établir la police intérieure de nos Théâtres , il sera toujours impossible de prévoir certains accidens que le concours des circonstances occasionnera , & qui auront échappé à toute l'expérience

humaine. Mais il en est qui se présentent d'eux-mêmes , que tous les gens sensés peuvent appercevoir , & qu'on auroit à se reprocher de n'avoir pas prévus. Il n'est pas douteux , par exemple , qu'un Spectacle renfermant dans son sein une grande quantité de matières inflammables , son voisinage ne soit très-alarmant & très-dangereux pour les particuliers dont les maisons y sont contigües ou adossées ; & que si , par malheur , le feu se communique de la salle incendiée aux édifices voisins, il n'y ait à craindre que la fortune de cent particuliers, & la vie de plusieurs milliers de Citoyens ne soient exposées aux plus grands dangers dans les suites d'un événement de cette nature. Tout paroît donc inviter les Puissances chargées de veiller à la sûreté de la fortune , à l'existence paisible des Citoyens, à faire en sorte que désormais tous les Théâtres soient isolés ; de manière que si malgré tous les soins qu'exige une bonne Administration , le feu prend à une Salle de Spectacle , ce premier malheur ne fasse pas trembler pour d'autres plus graves par leurs effets & par leurs suites. Plusieurs de nos villes de Provinces ont déjà pris cette sage précaution , & les habitans de la Capitale ont le droit d'attendre la même faveur des Ministres sur la prudence & l'humanité desquels ils ont fondé l'espérance de leur bonheur public.

Un objet qui ne nous paroît pas moins intéressant à examiner, c'est l'habitude qu'on

a prise d'enfermer les particuliers dans des loges dont il est impossible de sortir sans le secours d'une Ouvreuse, qui se fait quelquefois attendre très-long-temps, & avant l'arrivée de laquelle il peut arriver des accidens très-graves. Nous nous étions dit cent fois avant l'accident dont nous venons de parler : " Que de malheureux seroient les
" victimes de la méfiance des Entrepreneurs,
" si le feu prenoit à l'Opéra pendant le Spec-
" tacle. Enfermés dans leurs loges comme
" dans des prisons, égarés par l'effroi des
" femmes qui les entourent, anéantis, pour
" ainsi dire, sous la terreur générale, ils
" n'auroient d'autre espérance que dans le
" courage d'une femme presque toujours
" dénuée d'assez de force de corps & d'es-
" prit pour ne pas s'évanouir à la seule idée
" de son danger. " La circonstance nous a ramenés aux mêmes réflexions, & nous croyons devoir les rendre publiques. Qu'il soit impossible d'ouvrir les loges en-dehors, rien de plus naturel ; mais qu'au moins on puisse les ouvrir dans l'intérieur, & qu'un particulier qui, soit pour lui, soit pour sa femme, pour un ami, & même pour un étranger, a besoin de secours prompts, ne soit point obligé de voir sa santé, & peut-être sa vie, dépendre de la négligence ou du sommeil d'une Ouvreuse. Comme des meilleures choses il résulte des abus, il sera possible que, de temps à autre, une tolérance aussi nécessaire produise des larcins de pla-

ces; alors, que l'on imagine des peines pour les délinquans réellement convaincus de fraude, & qu'une sentinelle en faction dans chacun des corridors veille à ce que personne n'entre sans fournir un billet, & ne sorte sans avoir reçu une contre-marque. Que la forme de l'entrée & de la sortie soit de rigueur; & s'il existe encore après cela des inconvéniens, ils ne seront certainement pas comparables aux dangers qui résultent de l'usage que nous combattons. Toutes les fois qu'il faut opter entre un petit mal & un grand, les bons esprits ont bientôt fait leur choix.

M U S I Q U E.

PARTITION d'*Iphigénie en Tauride* de M. Piccini, se vend à Paris, chez le Suisse de l'Hôtel de Noailles, rue S. Honoré, & aux adresses ordinaires de Musique. Prix, 24 liv. On y vend aussi les *Partitions des autres Ouvrages de M. Piccini.*

Ariettes Italiennes de M. Sacchini, avec la traduction en François, avec accompagnement de deux Violons, Alto Viola & Basse séparés, Œuvre premier. Prix, 3 liv. A Paris, chez Lejay, Libraire, rue Neuve des Petits-Champs, à côté du Café de Conti, & aux adresses ordinaires de Musique.

Nouveau Manuel Musical, Ouvrage qui a pour objet de mettre la théorie de la Musique, des agrémens du Chant & de l'accompagnement du Clavecin à la portée des jeunes personnes, leur en faciliter l'étude par une marche moins longue, moins

pénible & moins rebutante que celle que l'on emploie ordinairement, par M. Del'ain. A Paris, chez la Veuve Ballard & Fils, Impr. du Roi, rue des Mathurins; & à Versailles, chez Blazot, Libraire du Roi, rue Satory.

Nouveau Journal d'Airs choisis, avec accompagnement de Harpe, mêlés de Préludes, Pièces & petits Airs, par Hartmann. Ce Journal comprend douze Cahiers in-4°. par an. L'abonnement est de 18 liv. franc de port. On peut acheter les Cahiers séparément à 2 liv. Cet Ouvrage n'étant pas chargé de difficultés, peut également s'exécuter sur le Clavessin.

On s'abonne à Lyon, chez l'Auteur, Montée de la Glacière, vis-à-vis le Change de Londres; & à Paris, chez Perisse, rue Dauphine, en face de l'Hôtel d'Espagne, au Magasin de Mde Dubreuil, Marchande Parfumeuse.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

THÉÂTRE DE SOCIÉTÉ, par l'Auteur du *Théâtre à l'usage des jeunes Personnes*, 2 Volumes in-8°. Prix, 10 liv. brochés. A Paris, chez Lambert & Beaudouin, Impr.-Libraires, rue de la Harpe, près S. Côme.

Ces deux Volumes contiennent la Mère Rivale, l'Amant Anonyme, les Fausses Délicatesses, la Tendresse Maternelle, la Cloison, la Curieuse, Zélie ou l'Ingénue, le Méchant par air.

Mémoire sur les Proportions Musicales, le Genre enharmonique des Grecs & celui des Modernes, par l'Auteur de l'Essai sur la Musique, avec des Observations de M. Vandermonde, & des Remar-

ques de M. l'Abbé Roussier. Supplément à l'Essai sur la Musique. Prix, 2 liv. 8 sols *in-4°*. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins, où l'on trouve l'*Essai sur la Musique ancienne & moderne*, 4 Volumes *in-4°*. accompagnés de plus de trois cens Planches. Prix, 72 livres rendus francs de port par-tout le Royaume.

Du Déplacement des Mers, *in-8°*. premier Cahier. Prix, 1 liv. 10 sols. A Paris, chez Quillau, Libraire, rue Christine, au Cabinet de Lecture.

Éloge de Madame de Sévigné, qui a remporté le prix de l'Académie de Marseille en 1777, nouvelle Édition *in-8°*. A Paris, chez la Veuve Méquignon, Libraire, rue de la Juiverie.

Huitième Livraison du Monde primitif analysé & comparé avec le Monde moderne considéré dans divers objets, concernant l'Histoire, le Blason, les Monnoies, les Jeux, les Voyages des Phéniciens autour du Monde, les Langues Américaines, &c. par M. Court de Gebelin. Volume *in-4°*. A Paris, chez l'Auteur, rue Poupée, & Valleyre, Imprimeur-Libraire, rue de la Vieille-Bouclerie.

Observations sur les Loix Criminelles de France, par M. Boucher d'Argis, Conseiller au Châtelet, Volume *in-12*. A Paris, chez Leboucher, Libraire, quai de Gèvres.

Essai sur l'Électricité naturelle & artificielle, par M. le Comte de la Cépède, 2 Volumes *in-8°*. A Paris, chez Didot le jeune, Durand, Delalain, Barrois & Mérigot, Libraires,

Description & usage des Baromètres, Thermomètres & autres Instrumens météorologiques, par M. Goubert, Ingénieur & Constructeur d'Instrumens de Physique, *in-8°*. Prix, 1 livre 4 sols. A Paris,

chez l'Auteur, rue Dauphine, vis-à-vis la rue Contrescarpe, & chez Jombert le jeune, Libraire, rue Dauphine.

Oraison funèbre de Marie-Thérèse, Reine de Hongrie, prononcée dans l'Eglise de Paris, le 30 Mai 1781, par M. l'Évêque de Blois, in-4°. A Paris, chez Didot l'aîné, Imprimeur - Libraire, rue Pavée.

Oraison funèbre de la même Impératrice, prononcée dans la Chapelle du Louvre le premier Juin 1781, par M. l'Abbé de Boismont, de l'Académie Française, in-4°. A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire, rue Christine.

Traité complet de l'Éducation des Abeilles, par M. Pingeron, Volume in-12. Prix, 2 liv. 10 sols. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins.

Fautes à corriger dans le dernier Mercure.

Page 131, ligne 1 & 2, vous aimez dire, lisez : vous aimez à dire.

Page 137, ligne 18, ferez-vous contente ? lisez : content.

T A B L E

<i>Les Trois Systèmes</i> ,	145	<i>Discours sur la Pucelle d'Orléans</i> ,	181
<i>Le Pari, Conté</i> ,	147	<i>Académie Roy. de Musiq.</i>	186
<i>Enigme & Logogryphe</i> ,	151	<i>Musique</i> ,	189
<i>Les Styles, Poème</i> ,	153	<i>Annonces Littéraires</i> ,	190
<i>Réflexions Philosophiques sur l'origine de la Civilisation</i> ,	175		

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 23 Juin. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 22 Juin 1781. DE SANCY.

M E R C U R

D E F R A N C E

S A M E D I 30 J U I N 1784

PIECES EUGITIVES.

EN VERS ET EN PROSE.

M. DE LA HARPE, sur la Tragédie

de Philoctète.

DU SOPHOCLE FRANÇOIS, heureux imitateur,

Traducteur élégant de son plus beau modèle,

Du bon goût dédaigné, zélé conservateur,

Sois toujours de ses droits le défenseur fidèle,

Ainsi que Philoctète, héritier d'un Héros,

Donc le malicieux & les nombreux travers

De cent monstres cruels ont délivré la terre,

Perce les envieux, les fripons & les sots

Des invincibles traits que t'a laissés Voltaire.

(Par M. R*.)**

✱

Paris, le 30 Juin 1784.

De la Harpe, sur la Tragédie

de Philoctète.

DU SOPHOCLE FRANÇOIS, heureux imitateur,

Traducteur élégant de son plus beau modèle,

Du bon goût dédaigné, zélé conservateur,

Sois toujours de ses droits le défenseur fidèle,

Ainsi que Philoctète, héritier d'un Héros,

Donc le malicieux & les nombreux travers

De cent monstres cruels ont délivré la terre,

Perce les envieux, les fripons & les sots

Des invincibles traits que t'a laissés Voltaire.

(Par M. R*.)**

✱

Paris, le 30 Juin 1784.

LE SERIN ET LE MOINEAU.

Fable,

D E U X Oiseaux, différens de mœurs & de plumage,
Ayant entre-eux bien peu de liaison,

Habitoient la même maison

Sans loger dans la même cage.

L'un étoit un Serin vif, alerte & paré

D'un beau plumage bien doré;

Il étoit dans la fleur de l'âge;

Du seul éclat de sa beauté

L'œil étoit surpris, enchanté;

Mais rien n'égalait son ramage.

Instruit par la Nature à moduler des sons

D'une harmonie admirable, parfaite,

Il y joignoit encore les chansons

Que lui montrait sa serinette.

Il jasoit même quelquefois,

Tant que c'étoit merveilles sur merveilles;

Et le galant avoit tout-à-la-fois

De quoi charmer les yeux & les oreilles.

Le compagnon de ce charmant oiseau

Etoit tout simplement un rustique Moineau,

Dont le talent & le bonheur suprême

Etoient de manger bien, de digérer de même,

Sa parure n'offroit aux yeux

Qu'une plume grisâtre , épaisse & rembrunie ;

Et son chant le plus gracieux

Étoit un sifflement , fléau de l'harmonie.

Dans sa cage peu visité ,

Il n'étoit aperçu qu'avec indifférence ;

On lui laissoit sa grossière ignorance ,

Et son bonheur & son obscurité.

BIENTÔT son rival , très-fêté

Pour son beau dire & pour son beau plumage ,

Du bruit de ses talens remplit le voisinage.

Que dis-je ? Sa célébrité

Ne tarda pas à se répandre ;

Et l'on court de tout côté

Et pour le voir & pour l'entendre.

Les curieux se faisoient un devoir

De venir entourer sa cage ;

On n'approchoit point pour le voir ,

Sans s'arrêter pour ouïr son ramage.

Enchanté de ses sons brillans ,

A de nouveaux efforts sans relâche on l'invite ;

Comme tous les gens à talens ,

Il aimoit la louange ; il recommençoit vite.

Si quelque instant du jour , le moderne Amphion

Se trouvoit délivré de la foule étrangère ,

Il demeuroid en proie aux gens de la maison ;

Pour ne pas le laisser un moment sans rien faire ,

On lui disoit , *baïsez* , ou *chantez* , *mon mignon*.

Si pour tromper sa solitude ,

Dans la chambre il étoit lancé,
Par les enfans il étoit caressé ;
Et de tous ses travaux s'étoit-là le plus rude,
Il est vrai qu'à chaque chanson
On lui faisoit toujours grand'hère.
Bonbon , dragée & biscuits pour salaire
De tout côté lui venoient à foison.
Tant qu'à la fin , comme on peut croire ,
Caresse , lassé tour-à-tour ,
Il voyoit sa santé périr de jour en jour ;
Mais il voyoit croître sa gloire.
Qu'arriva-t'il ? Tant de travaux divers ,
Les plaisirs & la bonne chère
Ayant tué le pauvre hère ,
Le Poète du lieu s'empressa de lui faire
Une épitaphe en mauvais vers.

LE Moineau , peu jaloux d'une longue mémoire ,
Vivoit content dans sa cloison ;
Il jugea qu'aisément l'Histoire
Pourroit se passer de son nom.
Nul importun , nulle caresse
Ne troubloit son sommeil , son boire ou son manger ;
Et sans peine il sut prolonger
Dans une paix obscure une heureuse vieillesse.

QUANT à moi , si témoin de la mort du Serin
J'avois d'une épitaphe orné sa sépulture ,
J'aurois dit : ses talens ont avancé sa fin.

Il est mort pour prouver à la race future,
Qu'on peut mourir de gloire ainsi que de chagrin.

*SUPPLIQUE d'un Récipiendaire Franc-
Maçon, avant le moment des Épreuves.*

IL est fort bon d'être éprouvé;
Vers le temple sacré l'épreuve est un passage;
Mais j'aimerois autant être arrivé
Sans avoir fait le voyage.
Quiconque veut, dit-on, heureux & sage,
Mériter ce plaisir si doux
De fraterniser avec vous,
Doit s'illustrer avant par son courage.
Mais voulez-vous souscrire à mes desirs?
Il en est un moyen, si vous daignez m'en croire,
C'est d'abréger un peu ma gloire,
Afin d'allonger mes plaisirs.

*PÉTRONILLE ET SAINT-LEU,
Anecdote.*

SAINT-LEU étoit né de parens honnêtes
& opulens. Ce n'étoit pas un sage; car il
n'avoit que dix-huit ans, & il vivoit à Paris.
Ce n'étoit pas non plus tout-à-fait un étourdi,
ni un fat; car il avoit été bien élevé, & son
cœur étoit honnête & sensible. Mais en fait
d'amour, il avoit cette légèreté si commune

parmi les jeunes gens; ses procédés étoient lestes, parce que ses desirs étoient vifs, & que la fortune lui avoit donné la facilité de les satisfaire. Une seule circonstance le contrariait quelquefois; il étoit encore dans la dépendance de ses parens, car il logeoit avec eux.

Un jour il se promenoit dans un jardin que vraisemblablement il ne fréquentoit guères, le Luxembourg, promenade peu analogue à ses goûts; car elle n'offre aux *Amateurs* que de beaux esprits, des mélancoliques & quelques voisins. Dans une allée des plus solitaires qu'il traversoit alors, sur un banc, à l'écart, étoit une jeune personne que nous nommerons Pétronille. Ses vêtemens, qui étoient des plus simples, n'auroient point attiré les regards de Saint-Len; mais ayant par hasard jéré les yeux sur elle, il apperçut la plus jolie figure du monde qui annonçoit au plus dix-sept ans. C'étoit en effet l'âge qu'avoit Pétronille. Un peu de pâleur répandue sur ses traits, en ajoutant à l'intérêt de sa beauté, annonçoit quelque grand chagrin. Sa figure & son regard modeste n'invitoient point à la témérité, mais la circonstance & le lieu étoient en contradiction avec son air & sa modestie. Une jeune personne, jolie, seule, assise dans un jardin public, peut bien être honnête & vertueuse; mais à Paris il est presque permis de s'y tromper. Saint-Len fut au moins curieux de savoir ce que c'étoit. Il passa pour-

tant devant elle sans s'arrêter, & sans lui parler; mais il la regarda fixement; & à la seconde fois, l'ayant retrouvée au même lieu, il vint s'asseoir sur le même banc, mais à quelque distance de la jeune personne. Soit qu'elle ne l'eût pas aperçu, car elle avoit l'air très-occupé, soit que le maintien honnête (& plus honnête qu'à l'ordinaire) du jeune Saint-Leu ne l'eût point alarmée, Pétronille ne quitta point la place. Saint-Leu, après l'avoir considérée un instant sans rien dire, osa lui adresser la parole. L'air triste qu'elle avoit fut le prétexte qu'il saisit pour lui parler; & il tourna assez heureusement son compliment pour n'y laisser rien d'effrayant pour la pudeur, en cas que la pudeur se fût hasardée à une pareille solitude. Après un entretien préliminaire, auquel Pétronille ne contribua guère que par des demi-phrases, Saint Leu lui demanda la permission de la ramener chez elle. Elle lui répondit fort naïvement qu'elle n'avoit point de demeure. Il lui offrit alors un souper & un asyle chez lui, & il fut peut-être surpris de n'être pas refusé. Pétronille, après l'avoir regardé un moment sans parler, accepta sa proposition, se mit en devoir de le suivre; & Saint-Leu l'ayant fait entrer dans une voiture qui l'attendoit à la porte du jardin, la fit conduire tout droit à son appartement. Peut-être avoit-il un Laquais & un Portier accoutumés à fermer les yeux & à se taire. Quoi qu'il en soit, le voilà chez lui, tête-à-

tête avec Pétronille. Pétronille étoit toujours aussi jolie, mais elle ne paroissoit pas plus contente. Sa beauté gaignoit à être vue de près, car elle étoit sans parure, & le fard lui étoit étranger. Son organe étoit encore un nouveau moyen de séduction ; elle avoit ce genre de voix qui paroît embellir la bouche dont elle sort. Saint-Leu étoit enchanté de sa bonne fortune ; mais il ne lui étoit pas permis de s'en applaudir tout haut ; car j'ai déjà dit qu'il vivoit encore chez ses parens ; & quoique son appartement fut séparé du leur, il avoit besoin de précaution pour n'être pas découvert. Il feignit une indisposition, & se fit porter à souper dans sa chambre. On juge bien qu'il ne devoit pas y souper seul. Il avoit un charmant convive qui se mit à table avec lui. Saint-Leu crut s'apercevoir qu'elle avoit plus de besoin que d'appétit ; & bientôt il n'attribua qu'à sa foiblesse cet air abattu qui attristoit sa physionomie. Quand le souper fut avancé, il s'enhardit ; à de vagues politesses il fit succéder la galanterie. On lui répond froidement : il est surpris ; mais il croit que le moment n'est pas encore venu, & il attend. Au dessert il quitta sa place pour aller s'asseoir à côté d'elle. Son regard devient plus animé, son entretien plus vif ; il prend une main d'un air familier ; mais la surprise de Saint-Leu redouble, quand il se sent repoussé par Pétronille. Pétronille écarta sa main, non pas avec cet air étudié qui ne semble se

refuser au desir que pour l'irriter davantage ; ce n'étoit ni du mépris , ni même de la fierté ; c'étoit un refus doucement exprimé , mais qui paroissoit réellement senti. Saint-Leu alloit s'en plaindre , ou témoigner au moins sa surprise ; mais ses yeux rencontrèrent ceux de Petronille , & le reproche expira sur sa bouche. Si un regard de Petronille l'empêcha de parler , il ne l'empêcha pas de réfléchir à sa situation , qui ne laissoit pas d'être singulière. Il étoit loin de pouvoir expliquer ce qu'il voyoit. Quand ils eurent quitté la table , ils s'assirent auprès du feu ; car on étoit en hiver. Un moment après , mêmes libertés de la part de Saint Leu , & même succès auprès de Petronille. Ces refus réitérés inspiroient à Saint-Leu un dépit secret , & il n'osoit le témoigner. Sa position paroitra encore plus embarrassante , quand on saura que de moment en moment Petronille l'intéressoit davantage. S'il avoit peine à lire dans l'ame de cette fille singulière , il commençoit à ne pas voir plus clair dans son propre cœur. Ce n'avoit été d'abord que curiosité , fantaisie ; ce qu'il éprouvoit alors étoit un sentiment , sentiment vague encore , à la vérité , & dont il n'avoit pas cherché à se rendre compte. Mais quoique son cœur semblât se mettre de la partie , une pareille conduite ne lui paroissoit pas moins étrange. Enfin , disoit-il en lui même , voyons la fin de tout ceci. Il se faisoit tard ; & ce moment devenoit très-délicat pour

l'un & pour l'autre. Mademoiselle, lui dit-il enfin, il est fort tard, tout le monde va se coucher dans la maison. Faut-il que je ferme ou que je vous ouvre ma porte ? Monsieur, lui répondit Pétronille, je vous ai déjà dit que je n'avois point d'asyle. Elle prononça ces mots d'un ton si intéressant ! il y avoit dans ses regards une douceur ingénue, un sentiment difficile à définir, & que Saint-Leu ne put interpréter. Mille idées se croisoient dans la tête ; plusieurs sentimens se combattoient dans son cœur. Il voulut parler, il ne trouva rien à dire, & il se tut. Cependant l'espérance s'étoit glissée dans son ame. Pétronille de son côté sembloit le regarder avec intérêt ; & en effet, tant de réserve en pareille circonstance étoit remarquable dans un jeune homme ; il avoit d'ailleurs de la figure & de l'amabilité ; & n'être pas insolent dans une telle situation, c'étoit une grande preuve de modestie. Mais à la fin, impatient de voir le dénouement de cette aventure, il demanda la permission de se coucher, pour voir comment cette proposition seroit reçue. Il le faut bien, dit-elle, avec un air embarrassé. Et vous, reprit Saint-Leu, qu'allez-vous faire ? Saint-Leu ne fit point cette question sans trembler de la réponse qu'il alloit recevoir. Elle fut peu satisfaisante. Pétronille lui demanda à passer la nuit dans un fauteuil au coin du feu ; & elle fit cette demande avec cet air qui ne permettoit pas à Saint-Leu de contredire.

Comme il ne répondoit pas, elle renouvela sa demande, mais avec plus d'instance, & pria Saint-Leu de se coucher. Sa physionomie ne s'étoit pas égayée; & si sa beauté parloit aux sens de Saint-Leu, son air de tristesse touchoit son cœur & le désarmoit. Enfin il se mit au lit; & Pétronille, les yeux baissés & tournés vers le feu, s'enfonça dans son fauteuil.

Vraisemblablement ils dormirent peu l'un & l'autre. Quand le jour fut venu, Saint-Leu, à qui la réflexion avoit inspiré sans doute plus de courage, osa commencer un discours qui tendoit à un éclaircissement. Mademoiselle, lui dit-il, vous avez jeté mon esprit & mon cœur dans un trouble que je ne saurois supporter plus long-temps. Permettez-moi de vous faire remarquer que mon aventure est bien étrange, & que votre conduite avec moi offre des contradictions au moins apparentes, très-difficiles à expliquer. Il est vrai, lui répondit Pétronille; mais ma conduite envers vous, ma démarche, que la nécessité a déterminée, & non pas la réflexion, me surprend bien autant qu'elle vous étonne. Peut-être votre physionomie, qui ne paroît pas m'avoir trompée sur les dispositions de votre cœur, m'a-t-elle inspiré le courage dont j'avois besoin; peut-être aurois je fait la même démarche avec moins de raison de m'y hasarder; quoi qu'il en soit, vos procédés méritent de ma part une entière franchise, & vous allez connoître

enfin la malheureuse Pétronille ; c'est ainsi qu'on me nomme. A ces mots ayant gardé un moment le silence , comme pour recueillir ses forces, elle commença ainsi.

Je suis née en Province de parens honnêtes, mais pauvres. Une tante qui avoit quelque bien, & qui m'avoit reçue chez elle à Paris, me mit en apprentissage chez une Brodeuse, à qui elle devoit donner une certaine somme. Le malheur qui m'a toujours poursuivie, m'enleva ma tante, qui, avant de mourir, venoit de perdre sa fortune par un procès. La femme qui m'avoit reçue ne put plus ou ne voulut plus me garder. Un homme riche du voisinage me fit offrir chez lui une place que je fus forcée d'accepter. Je fus assez contente du traitement qu'il me fit d'abord, sans doute parce que je ne soupçonnois pas son véritable dessein ; mais il ne tarda pas à me le faire connoître, & j'appris bientôt que mon honneur devoit payer ses bienfaits. Il fit jouer auprès de moi tous les ressorts que peut employer le riche corrompu contre la vertu indigente. Il attaquoit tantôt mon cœur, tantôt ma vanité. Après avoir perdu ses prières, il employa jusqu'à la menace. Ayant résisté à tout, je l'ai vu disposé à passer jusqu'à la violence ; & la peur d'y succomber m'a jetée dans le délire du désespoir. J'ai cru devoir prendre la fuite ; & n'emportant rien avec moi de peur d'éveiller le soupçon & de rendre ma sortie plus difficile, je me suis échappée dès

le grand matin. Ne sachant où porter mes pas, n'ayant pas même de quoi acheter un asyle d'un moment, la peur m'a fait entrer dans une Eglise, & m'y étant cachée au fond d'une Chapelle, j'y ai passé le jour entier & la nuit suivante. Le matin j'en suis sortie sans projet, sans espoir. Etrangère, inconnue à tous les habitans de cette capitale, dans quel sein aurois-je pu répandre mes malheurs ? J'errai long-temps encore, toujours poursuivie par la crainte de tomber dans les mains de mon tyran. J'avois passé presque deux jours entiers sans prendre aucune nourriture ; j'avois peine à me soutenir ; mais mon esprit étoit si préoccupé de mes chagrins, que j'ai senti ma foiblesse avant d'avoir senti mes besoins. Tout près d'y succomber, je venois d'entrer dans le jardin du Luxembourg ; & quand vous m'avez rencontrée, je m'asséyois sur le banc où vous êtes venu vous placer. Vous savez tout le reste, & vous savez aussi, d'après le récit de mon infortune, quels sont les sentimens de mon cœur. Vous voyez, Monsieur, que j'ai tout sacrifié pour conserver l'honneur. Cela peut vous servir à expliquer ma conduite envers vous ; & vous pouvez, d'après cela, décider celle que vous devez tenir envers moi. Je sens que mon malheur est tel qu'il peut rendre ma franchise suspecte ; mais je préfère ma vertu, même à ma réputation ; & n'ayant pu conserver l'une & l'autre à-la-fois, je me consolerais, s'il le faut, d'être

soupçonnée, accusée même par la bouche d'autrui, si je suis innocente à mes propres yeux.

Ce récit de Pétronille étoit dans la plus grande vérité; & il est temps de l'affirmer ici pour détruire les injustes soupçons que son aventure a pu faire naître dans l'esprit de quelques Lecteurs. Cet éclaircissement détruisoit les espérances de Saint-Leu, & il ne put se défendre d'un mouvement de joie en l'écoutant. Pétronille, qui s'intéressoit de plus en plus au cœur de Saint-Leu, parut contente de la sensation qu'elle venoit de produire sur son esprit. Elle ajouta à son récit des choses honnêtes pour lui, & son visage plus tranquille annonçoit que son cœur étoit moins affligé. L'amour enfin, par un effet contraire, mais assez naturel dans la situation où ils se trouvoient, avoit rassuré Pétronille, & rendu Saint-Leu plus timide. Il tâcha de la consoler & de lui faire espérer un avenir plus heureux. Ensuite ayant à sortir, il la pria de permettre qu'il fermât sa porte, & qu'il emportât sa clef pour ne pas l'exposer à être apperçue de ses parens. Il ne tarda pas à rentrer, & de nouveaux entretiens avec elle enfoncèrent le trait plus profondément dans son cœur. Bientôt il ne put plus se dissimuler qu'il avoit conçu pour elle l'amour le plus vrai & le plus passionné. Il ne balança plus; il courut trouver un parent qui logeoit dans la même maison, & qui avoit pour

lui l'amitié la plus tendre. Il lui raconta son aventure, dont Alinval (c'est le nom de son parent) ne fit que rire d'abord. Il regarda cette histoire comme une fable débitée à un jeune étourdi par une aventurière intéressée; mais pour y croire sans balancer il n'eut besoin que de voir & d'entretenir Pétronille un seul moment. Ce parent avoit un cœur sensible & une philosophie douce. Les préjugés de naissance & les considérations de fortune étoient nuls pour lui. Il s'intéressa à leurs amours; mais avant de rien entreprendre il donna à Pétronille un logement où St-Leu put la voir sans demeurer avec elle. Les deux amans se virent en effet, l'une toujours honnête, & l'autre toujours amoureux.

Pendant ce temps-là Alinval avoit écrit dans l'endroit où étoit née Pétronille, & avoit pris à Paris des informations sur sa conduite. Content du succès de ses démarches, il s'étoit bien promis de rendre heureux ces deux Amans, dont l'amour mutuel ne faisoit que s'affermir de jour en jour par l'estime. Pétronille, en échappant aux embûches du corrupteur qu'elle avoit quitté, croyoit bien avoir évité le plus grand péril qui pût menacer sa vertu. Elle reconnut bientôt son erreur. Jusques là elle n'avoit été attirée que par les richesses qu'une ame noble peut mépriser, ou par la menace qu'on peut braver avec du courage; mais auprès de Saint-Leu elle avoit à combattre

son propre cœur. C'est un ennemi d'autant plus dangereux qu'on s'en méfie d'autant moins, & qu'on vit toujours avec lui. Enfin un jour, à la suite d'un entretien des plus tendres, ils se trouverent tellement enivres d'amour, que Saint-Leu alloit remporter une victoire qu'il n'avoit pas songé à poursuivre. Saint-Leu n'ayant point eu le projet de séduire; & Petronille, avec le ferme dessein de résister à la séduction, étoient près l'un & l'autre de succomber, lorsqu'Alinval vint frapper à la porte pour leur annoncer leur bonheur. Il avoit si bien travaillé auprès des père & mère de Saint-Leu, qu'il les avoit fait consentir à son mariage avec Petronille. Ainsi un moment plus tard la vertu de Petronille faisoit naufrage après avoir résisté aux assauts les plus orageux: elle apprit par-là qu'on a bien plus besoin d'être en garde contre sa foiblesse que contre la force d'autrui. Elle épousa St-Leu, & ils furent heureux l'un & l'autre; mais elle n'oublia jamais le quart-d'heure qui avoit précédé leur union. Elle fit plus: la tendresse maternelle l'emporta sur son amour-propre; elle eut le courage de raconter à ses enfans les dangers qu'elle avoit courus; & cet exemple fut peut-être pour eux une leçon plus éloquente & plus utile que tous les livres de Morale qu'elle eût pu mettre dans leurs mains.

*Explication de l'Enigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Fuseau* ; celui du Logogryphe est *Silence*, où se trouvent *lien*, *Lis*, *Nil*, *sal*, *Ciel*, *Silène* & *Nice*.

É N I G M E.

ON ne le conçoit pas ; il ne peut concevoir.

Il étoit avant l'homme ; & Dieu ne peut le voir.

(*Par M. l'Abbé Delaunay.*)

LOGOGRYPHE.

ETRE léger , pur & mobile ,

Tour-à-tour dangereux , utile ,

Je sers celui qui me détruit ,

Et j'offense qui me produit.

Si vous me faites disparaître ,

Un rien peut me faire naître.

Cinq lettres composent mon nom.

Otez mon chef , je suis un instrument nuisible ;

Otez mon chef , je deviens invisible ;

Otez mon chef , je ne suis qu'un pronom ;

Otez mon chef , je suis une voyelle :

C'est à toi de dire laquelle.

(*Par M. Riboulleau , Avocat à Rouen.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

JEANNOT & COLIN, Comédie en trois Actes & en Prose, représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le Mardi 24 Novembre 1780. Prix, 1 livre 4 sols. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, 1780.

LE sujet de cette Comédie, l'une des plus agréables qu'on ait données depuis peu au Théâtre Italien, est le Conte de Voltaire intitulé, comme la Pièce, *Jeannot & Colin*. Le but de Voltaire, comme l'a dit M. de F... dans son Épître dédicatoire à M^{de} du Vivier, étoit de représenter la sottise des parvenus & la bassesse de leurs flatteurs. Dans le Conte (qui est aussi connu que le sont les autres Ouvrages de son Auteur) Jeannot & Colin sont deux enfans élevés ensemble dans la Ville d'Issoire en Auvergne. Colin est fils d'un Laboureur, & Jeannot d'un Marchand de Mulets. Ils s'aimoient tendrement tous deux ; mais Jeannot fait fortune, & devenu M. le Marquis de la Jeannotière, il méprise son ami Colin. A la fin la fortune du parvenu se renverse, & M. le Marquis est trop heureux de retrouver son ami de Collège qui le tire d'embaras, & dont les

bienfaits le mettent à portée de sentir par sa propre expérience que le bonheur n'est pas dans la vanité.

De la femme de Colin M. de F.... en a fait sa sœur : c'est Colette à qui Jeannot, en quittant Issoire pour venir à Paris, avoit signé une promesse de mariage ; & voilà le seul changement important qu'on ait fait à l'action du Conté. Cette observation ne tend pas à diminuer le mérite de M. de F.... & c'est connoître bien peu les difficultés de l'art dramatique, que de s'imaginer qu'il y a peu de mérite à mettre en scène un sujet qu'un autre a créé. Il y a loin d'un Conte à une Comédie ; & le plus beau récit du monde coûte toujours beaucoup à mettre en action. Si l'on me contes-toit cette vérité, je me bornerois, pour la défendre, à l'exemple des *Contes Moraux*. On fait que ces charmans Ouvrages, si dignes de leur réputation, offrent pour la plupart des sujets de Comédie ; plusieurs même sont presque en Dialogue, & il semble qu'on n'auroit besoin, pour les adapter au Théâtre, que d'écrire dans les interlignes en grosses lettres le nom des Interlocuteurs. Combien de gens ont essayé de le faire, & combien peu y ont réussi ! Allons plus loin ; si tel Conte charmant à qui l'Auteur lui-même n'a pu donner avec succès les formes théâtrales. Il faut en conclure que raconter ou mettre au Théâtre ce sont deux procédés absolument différens, & que ces deux talens-là ne s'excluent ni ne se supposent mutuelle-

ment. Toutes les fois que d'un Conte charmant on aura su fairé une agréable Comédie, on peut se regarder comme le créateur d'un bon Ouvrage. Il y a même plus de difficulté & plus de mérite qu'on ne pense à transporter sur le Théâtre de sa Nation un Drame qui a réussi avec raison sur une Scène étrangère. Il faut pour cela un tact des plus exercés, une grande entente du Théâtre, & la connoissance du langage & du goût national. Les nuances du goût des diverses Nations sont si difficiles à saisir, que souvent le même Écrivain est bien surpris lorsqu'il lit en françois ce qu'il avoit admiré en italien ou en grec.

Il ne faut donc pas reprocher à l'Auteur de cette Comédie d'avoir emprunté son sujet ; mais on verra peut-être, par la courte analyse que nous allons en faire, qu'on peut lui reprocher de n'avoir pas profité de tout ce que le Conte pouvoit lui fournir. Quand la Pièce commence, Jeannot a déjà fait fortune, & Colin & Colette, arrivés à Paris pour le voir, sont dans l'appartement de M. le Marquis. Ce dernier est sorti. Tandis que l'Epine, son Valer, va voir si Colin & Colette peuvent voir sa mère, le frère & la sœur restent seuls, & pendant une très-courte Scène Colette témoigne ses inquiétudes sur le cœur de Jeannot, qu'elle craint d'avoir perdu depuis qu'il est devenu Marquis. L'Epine revient les prier d'attendre que M^{de} la Marquise soit habillée, &

en attendant ils s'entretiennent de la fortune rapide de la Marquise. Explique-moi donc, dit Colette à son frère, comment des gens qui n'ont rien parviennent à avoir quelque chose; ils prennent donc à ceux qui en ont? Pas toujours, lui répond plaisamment son frère; & la Marquise arrive enfin. Elle les reçoit avec arrogance, & leur promet sa *protection*. Ce mot blesse avec raison Colin; & comme la Marquise lui demande des nouvelles de son père, il lui répond avec une noble fierté: " J'ai eu le malheur de le perdre; je suis à présent à la tête de la Manufacture: & mes affaires vont assez bien pour que je ne sois venu chercher chez vous que le plaisir de vous voir. " Après une très-courte audience, la Marquise les renvoie toujours en protectrice. Scène entre la Marquise & Durval, Gouverneur du Marquis; par laquelle on apprend que la Marquise a un procès tout prêt à être jugé; & que son fils va épouser la Comtesse d'Orville. Arrive le Marquis, à qui l'on dit que Colin & Colette sont à Paris, & qu'ils doivent revenir à une heure pour le voir. Le Marquis, fort embarrassé, est tenté de leur faire dire qu'il n'y est pas; ensuite il n'ose traiter ainsi ses anciens amis, & enfin il sort avec l'Epine sans avoir rien décidé.

ACTE II. Le Marquis voyant à sa montre qu'il est près d'une heure, tremble de la visite de Colette. Il doute encore s'il la recevra, quand elle arrive avec son frère Colin.

en entrant le prie de faire retirer son Domestique par un trait charmant qui ne se trouve point dans le Conte, & qui a été justement applaudi au Théâtre. « A présent, » lui dit-il, que vous êtes grand Seigneur, » nous n'oserons plus vous aimer devant le » monde. »

C'est ici que doit tomber notre première observation critique. Pourquoi M. de F...., avant de faire revenir Colin à l'amour & à l'amitié, ne lui a-t'il pas donné quelques Scènes de fatuité, ou tout au moins d'étourderie, qui auroient contrasté avec le reste de la Pièce? Voltaire, dès l'instant de la fortune de Jeannot, dit qu'il prit un air de supériorité qui affligea Colin. Dès ce moment, ajoute-t'il, Jeannot n'étudia plus, se regarda au miroir, & méprisa tout le monde. Il est bien vrai que M. de F.... dans la deuxième Scène, fait dire quelques mots à Colette sur la fierté de Jeannot; mais cette fierté est dans l'avant-scène; mais cette fierté est en récit; & le retour de Jeannot est en action. Or, on sait qu'au Théâtre, un récit opposé à une action est bien froid, & ne peut pas même faire contraste. Les Scènes dont nous parlons auroient varié le ton de la Pièce, qui est un peu monotone. Il est vrai que l'Auteur auroit été obligé d'y jeter plus de comique; ce qui auroit rendu Jeannot ridicule, & non pas odieux; & la Pièce y auroit infiniment gagné. Car enfin, pourquoi M. de F.... a-t'il fait de ce sujet une espèce de Drame? Vol-

taire n'en avoit pas fait un Conte larmoyant ; il en a fait un Conte fort gai, & qui n'en est pas moins moral, Mais dans la Comédie le parvenu ne s'oublie presque pas. Dès la première Scène avec Colin & Colette, c'est le jeune homme le plus doux, le plus honnête, le plus sensible, Le Marquis est toujours Jeannot, A cette observation près, la Scène est intéressante ; & c'est peut-être la meilleure de cette Comédie. Nous allons la transcrire ici. On jugera par-là du style & du dialogue de l'Auteur.

LE MARQUIS, (*très-embarrassé.*)

« Ma mère avoit oublié ce matin de s'informer de votre demeure. J'en ai été bien fâché.

COLIN, (*l'examinant.*)

« Puisque nous savions la vôtre, vous étiez bien sûr de nous voir.

LE MARQUIS,

« Ah ! je vous vois trop tard,

COLETTE,

« Plût au ciel ne l'avoir jamais vu !

(*Il se fait un silence.*)

COLIN,

« Vous ne reconnoissez pas ma sœur ?

LE MARQUIS.

« Je suis le plus malheureux des hommes ;

„ je dépens de ma mère, ma fortune est
 „ son ouvrage ; je lui dois tout, je lui dois
 „ même le sacrifice de mon bonheur : ne
 „ me haïssez pas.... ne me méprisez pas....
 „ Si vous saviez !

C O L I N.

„ Vous me faites pitié. Croyez - moi ,
 „ terminons un entretien pénible pour tous :
 „ vous craignez de nous reconnoître , &
 „ nous ne vous reconnoissons plus. Adieu.

(Ils s'en vont.)

L E M A R Q U I S.

„ Arrêtez , je vous supplie.

C O L E T T E.

„ Mon frère, il veut vous parler.

L E M A R Q U I S.

„ Ayez pitié de moi, Colerte. Ne m'ac-
 „ cablez pas de votre mépris. Oui, je sens
 „ bien que je l'ai mérité ; la fortune, l'am-
 „ bition m'ont aveuglé. J'ai manqué à l'a-
 „ mour, à l'amitié ; j'ai désiré de vous ou-
 „ blier ; j'ai voulu vous arracher de mon
 „ cœur : je le fais, je fais que je n'ai point
 „ d'excuse ; mais je me suis vu dans un nou-
 „ veau monde, j'ai cédé au torrent qui
 „ m'entraînoit, à l'ascendant que ma mère
 „ a sur moi : elle n'étoit occupée que d'éloi-
 „ gner tout ce qui pouvoit rappeler notre
 „ ancienne

» ancienne pauvreté : elle me défendit de
» penser à vous.

C O L E T T E.

» Lorsqu'autrefois vous étiez pauvre, &
» que je l'étois moins que vous , mon père
» me défendit aussi de vous aimer ; vous
» savez comment je lui obéis.

L E M A R Q U I S.

» Ah ! croyez que votre image n'a pas
» quitté mon cœur. Dès que j'ai entendu
» prononcer votre nom , tout mon amour
» s'est réveillé ; votre présence achève de
» me rendre à moi-même. En vous parlant,
» en vous regardant , je redeviens tel que
» vous m'avez vu : chaque coup d'œil que
» vous jetez sur moi me rend une vertu que
» j'avois perdue ; & dès que vous ouvrez
» la bouche , mon cœur palpite comme au-
» trefois , quand vous étiez fâchée contre
» moi , & que j'attendois mon pardon.

C O L E T T E.

» Qu'osez-vous rappeler ?

L E M A R Q U I S.

» Nos sermens , notre amour ; cet amour
» si tendre , si vrai , qui nous enflamma
» dès l'enfance , sans lequel nous ne fîmes
» jamais un seul projet de bonheur. Sou-
» venez-vous , Colette , de nos premières
» années ; souvenez-vous que les premiers

Sam. 30 Juin 1781,

K

» mots que nous avons prononcés , ont été
» la promesse de nous aimer toujours.

C O L E T T E.

» Hélas ! qui de nous deux y a manqué ?

L E M A R Q U I S.

» Ce seroit vous , Colette , si vous m'aban-
» donniez à présent ; puisque je vous aime ,
» puisque je vous chéris plus que jamais. Le
» voudriez-vous ? parlez ; auriez-vous la
» force de me dire : Jeannot , je ne vous
» aime plus.

C O L E T T E.

» Jamais je ne prononcerai ce mot-là.

L E M A R Q U I S , (à Colin.)

» Elle s'attendrit , mon ami , demande-lui
» pardon pour moi.

(*Il se jette dans les bras de Colin.*)

C O L I N , (ému.)

» Ma sœur , il vient de m'embrasser
» comme il m'embrassoit autrefois.

L E M A R Q U I S.

» Colette , mon ami , je suis encore digne
» de vous ; je le sens aux transports de mon
» cœur. Ah ! le don d'aimer est un présent
» que le ciel ne fait qu'une fois. J'ai si sou-
» vent regretté les jours tranquilles que nous
» passions ensemble ; j'ai si bien éprouvé que

» le bonheur n'est que dans l'amour &
» dans l'obscurité!

C O L I N.

» Mon ami, il ne tient qu'à toi d'en jouir
» encore; reviens chez nous, tu trouveras
» assez de malheureux pour bien placer tes
» richesses; tu feras du bien, nous t'aimerons;
» ce sera jouir à la fois du bonheur
» des pauvres & des riches.

L E M A R Q U I S.

» Plût au ciel que ma mère t'entendît
» avec l'émotion que tu me causes! mais
» ma mère n'est occupée que d'ambition;
» elle est bien malheureuse, elle ne songe
» jamais à ce qu'elle a, & toujours à ce
» qu'ont les autres; j'espère cependant la
» fléchir, je lui montrerai cette promesse
» de mariage que nous prenions plaisir à
» renouveler tous les jours.

C O L E T T E.

» Je ne l'ai pas perdue; mais depuis quel-
» que temps je n'osois plus la lire; il me
» sembloit qu'elle me disoit du mal de vous.»

(Il me sembloit que cette promesse de mariage me disoit du mal de vous; cela s'appelle du marivaudage.)

L E M A R Q U I S.

» Mon frère, mon amie, je vous jure de
» nouveau sur tout ce que j'aime, que je

K ij

» tiendrai ma parole. Je vais me jeter aux
 » genoux de ma mère, je vais lui déclarer
 » que j'en mourrai si je ne suis pas votre
 » époux, & que toute autre femme..... »

Assurément, d'après un tel langage, Colin & Colette doivent être contents de leur ami. Il ne manque ni à l'amour ni à l'amitié. Un moment après, survient la Marquise, qui parle à son fils de son mariage, & qui traite fort durement Colin & sa sœur. Colin a raison de s'emporter contre elle; mais il a tort de s'en prendre aussi à ce pauvre Marquis, qui ne lui dit & ne lui fait que des honnêtetés. Et cependant quand le Marquis veut retenir Colin, & lui dit, en courant après lui : *non ; demeurez , je vous en conjure ;* Colin lui répond avec dureté : *vous auriez trop à rougir.*

Après le départ de Colin & de sa sœur, on n'est pas étonné de voir le Marquis fâché contre sa mère; mais on est un peu surpris de voir ce jeune homme si doux, même timide, s'emporter contre elle avec la plus grande violence dès les premiers mots. « Ma mère, lui dit-il, je vous respecte, je vous honore, mais vous me percez le cœur; mais vous vous dégradez vous-même. Eh! de quel droit osez-vous mépriser mes amis, mes égaux, les vôtres? Quels sont vos titres, ma mère? Leur naissance vaut la mienne, & leur cœur vaut mieux que le mien. » Il est si vrai qu'il y a là un de-

faut de nuances , que l'Auteur a dû être embarrassé pour faire parler le Marquis avec sa prétendue , qui arrive presque aussi-tôt. Le Marquis s'en tire par des monosyllabes ; mais il n'est pas vraisemblable que dans le moment où il s'emporte si violemment contre sa mère, il puisse parler tranquillement à celle qu'on veut lui faire épouser malgré lui, & qu'il dîne avec elle sans lui déclarer nettement son éloignement pour ce mariage. Au moins l'Auteur auroit-il dû le faire sortir après son emportement contre la Marquise, pour ne pas le mettre en Scène sur le champ avec la Comtesse.

ACTE III. La Marquise a reçu la nouvelle de la perte de son procès. Elle veut engager son fils à le taire à la Comtesse ; mais le Marquis le lui déclare malgré elle & en sa présence. Cette nouvelle change tout-à-coup les tendres dispositions de la Comtesse, qui se retire en leur faisant une profonde révérence. Le Gouverneur du Marquis en fait autant. Lepine vient demander son compte. Enfin il ne reste plus au Marquis, redevenu Jeannot, que l'amitié de Colin & l'amour de Colette. Il les retrouve l'un & l'autre aussi indulgens que fidèles. Colin donne sa sœur avec tout son bien à Jeannot ; ils se décident à partir tous ensemble pour aller vivre en Auvergne ; & la Marquise termine la Pièce en disant à Colin :
 „ Je vous deyrai bien plus que vous ne pensez ; vous m'avez appris que le bonheur

K ij

» n'est pas dans la vanité, & que la vertu
 » seule vient au secours de l'infortune. »

Ce dénouement, quoiqu'il rappelle un peu trop celui du *Dissipateur* de Destouches, a de l'intérêt & de la vivacité. Les personnages de Jeannot, Colin & Colette, sont touchans; la marche de l'intrigue a de la sagesse & de la clarté, & le style est semé de traits d'esprit & de sentiment. Après cet éloge mérité, M. de F..., en faveur de l'estime que nous avons pour ses Ouvrages, nous pardonnera-t'il d'ajouter que sa Comédie de Jeannot & Colin pêche sur tout du côté du développement? Si c'est un défaut d'allonger trop ses Scènes, c'en est un aussi de les étrangler; & il nous semble que ce sujet demandoit à être développé. En général, cette Pièce prouve moins pour le talent dramatique de M. de F... que sa jolie petite Comédie des *Deux Billets*. Cette observation n'est pas effrayante, puisque nous voyons, par la Dédicace de Jeannot & Colin, que cette Pièce est son premier Ouvrage, & par conséquent antérieure à celle des *Deux Billets*. L'Auteur n'a donc fait que suivre la marche naturelle du talent. Ainsi notre Critique, loin d'affoiblir les espérances que M. de F... a fait concevoir aux Amateurs du Théâtre, doit y ajouter encore, puisqu'elle prouve qu'il acquiert de nouvelles forces à mesure qu'il avance dans la carrière.

(Cet Article est de M. Imbert.)

NÉCROLOGE des Hommes Célèbres de France, par une Société de Gens de Lettres. Tome XVI, in-12. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny.

NOTRE but, disent les Auteurs du Nécrologe, étant moins de louer les Hommes célèbres que de caractériser leur génie & leurs talens, nous cesserons de donner à nos articles le titre d'éloge, devenu fastidieux pour beaucoup de Lecteurs. Voilà pourquoi l'expression modeste de notice est substituée à présent au titre pompeux d'éloge. Un autre changement encore, c'est que le Volume du Nécrologe contiendra à l'avenir plus ou moins de feuilles, à proportion du nombre & de l'importance des matières. On se rapprochera par-là du plan qui avoit été tracé par M. Palissot, premier Auteur de cet Ouvrage.

A l'exception de la notice de M. le Duc de la Vallière, qui est d'un anonyme, toutes les autres sont de MM. de Castilhon & de Sivry. Les Savans, les Littérateurs & les Artistes dont il est question dans ce seizième Volume, sont MM. les Abbés de Condillac, Batteux, Cogér, M. le Comte d'Arcy, M. le Chevalier de Bruix, MM. Dorat, Drouet, Gilbert; MM. Joseph de Juslieu, le Roi, Bucquet, Levret; M. Soufflot, Mlle Basse-

porte, M. Meusnier de Querlon. Nous allons donner une légère idée de quelques-unes de ces notices. Pour commencer par M. l'Abbé de Condillac, on nous assure que le goût pour l'étude, plutôt qu'aucune vue d'intérêt & d'ambition, lui fit prendre l'Etat Ecclésiastique. On nous dit aussi qu'il médita long-temps en silence. En effet, ce célèbre Métaphysicien, né en 1715, ne publia son premier Ouvrage qu'en 1746. C'étoit *l'introduction à la connoissance de l'Esprit Humain*. A propos de son *Traité des Systèmes*, on parle d'une Pièce de vers de Voltaire, intitulée aussi *les Systèmes*. En les comparant ensemble, dit M. de Sivry, l'avantage reste au grand Poète pour le brillant des saillies, & au Métaphysicien pour la solidité des vues & la sagacité du style. Cette observation peut être très-vraie, mais il est encore plus vrai de dire que ces deux Ouvrages ne se ressembloient que par le titre, & qu'ils ne sont susceptibles en aucune manière d'être comparés.

La Notice de M. l'Abbé Battetux, connu par ses *beaux Arts réduits à un même principe*, finit par cette réflexion : " Cet Abbé étoit plus estimable encore par ses qualités personnelles que par ses talens Littéraires. Il soutenoit par les bienfaits une famille aussi nombreuse que peu opulente. "

Passons à M. le Chevalier de Bruix, qui présida aux quatre premiers Volumes du *Conservateur*, Collection utile, mais mal-

heureusement interrompue. Il étoit gai, doux, plaisant, d'une humeur toujours égale, d'une politesse achevée, & ce qui est rare, d'une véritable modestie. Il publia vers 1756 des *Réflexions diverses*. En voici deux ou trois qui méritent attention.

« La jalousie grossière est une défiance
 » de l'objet aimé. La jalousie délicate est
 » une défiance de soi même. L'honneur est
 » devenu un moyen adroit par lequel on
 » est venu à bout de faire produire à la vanité les effets de la vertu.

« L'étourdi soutient une erreur avec l'assurance d'un homme qui ne se trompe
 » jamais. L'homme sensé soutient une vérité avec la circonspection d'une personne
 » qui se trompe souvent. »

Quelques personnes ont trouvé qu'on avoit traité M. Dorat avec sévérité, & M. Gilbert avec indulgence. Quelle différence, disent-elles, entre un Poëte qui avoit une imagination féconde & agréable, & un petit Satyrique qui a passé quinze ans de sa vie à forger laborieusement cinquante bons vers.

M. de Querlon est mieux apprécié; il pensoit, dit-on, avec plus de finesse que de force; il écrivoit avec plus de jugement que de goût, plus de pureté que d'élégance.

On trouve à l'article *Coger* que Voltaire, qui a tant plaisanté ce Professeur, ne lui eût pas refusé son estime s'il eût su qu'il suffisoit d'être homme pour avoir des

droits à sa sensibilité , & qu'il se privoit souvent du nécessaire pour venir au secours de l'infortuné. Nous apprenons que M. le Roi , célèbre Médecin , évitoit auprès de ses malades toute espèce de conversation , & qu'il avoit acquis le nom de *Taciturne*. Nous apprenons que M. Joseph de Jussieu , martyr de la Botanique , fut Académicien pendant trente six ans sans avoir jamais paru à l'Académie des Sciences ; que M. Bucquet , Chimiste renommé , prenoit par jour une pinte d'éther & huit onces de laudanum ; que le fameux Architecte M. Soufflot sera enterré un jour dans la nouvelle & superbe Église de Sainte Geneviève , &c. Nous allons finir par Mlle Basseporte , Peintre du Roi. J. J. Rousseau disoit d'elle : « La Nature donne l'existence aux Plantes , » mais Mlle Basseporte la leur conserve. » C'est aux pressantes sollicitations de cette Artiste distinguée que nous devons Mlle Biheron , qui , sans son amie , n'auroit jamais eu l'idée des *Anatomies artificielles*. Mlle Basseporté , âgée de soixante-dix-neuf ans , travailloit encore ; elle est morte , pour ainsi dire , le pinceau à la main. L'illustre M. de Buffon , qui n'a pas cessé de l'estimer , lui écrivoit de Montbart le 12 Janvier 1780 : « J'ai été enchanté , Mademoiselle , de rece- » voir une assez longue lettre toute de » votre main , & aussi bien écrite que bien » pensée : j'espère que dans dix ans nous » nous en écrirons encore de semblables. »

La plupart de ces Notices sont intéressantes. Le *Précis Historique de la Vie de l'Impératrice-Reine* ne l'est pas moins.

On souscrit en tout temps pour le *Nécrologe* au Bureau des deuils, Cloître Saint Honoré. La souscription pour l'annonce des deuils de Cour & pour le Volume qui paroît tous les ans, est du prix modique de 6 liv.

PRÉCIS de quelques Réflexions Morales & Philosophiques, lu à la Séance publique de l'Académie de Dijon, au mois de Mai 1781. in-4°. A Dijon, chez Frantin, Imprimeur du Roi.

EN considérant l'état déplorable où se trouvent aujourd'hui les Lettres parmi nous, on doit savoir gré aux gens du monde qui osent encore les cultiver ; & l'on recueille avec empressement toutes les productions qui sortent de leur plume. Celle que nous annonçons ne contient que des fragmens d'un Traité de Morale, auquel M. le Comte de la Touraille consacre ses momens de loisir. C'est sur tout à des hommes qui ont vu de près les Grands & la Société, qu'il appartient de crayonner le tableau des mœurs, & de présenter des maximes faites pour servir de guide à l'inexpérience. On se rappelle le mot de Malezieux à la Bruyère, après avoir entendu la lecture de son Livre : *Mon ami, lui dit-il, il y a là de quoi vous faire bien des Lecteurs & bien des ennemis.*

K vj

En citant ce trait, notre Auteur observe qu'il *ne mérite ni l'un ni l'autre*. Le Public en jugera sans doute différemment; il reconnoîtra que la modestie n'est pas le seul mérite de M. de la Touraille. Nous allons transcrire quelques-unes de ses Réflexions.

« Il en est des Moralistes comme des Médecins. Les premiers raisonnent fort bien sur les maladies morales, sans y apporter de remèdes sûrs; les autres sur les maladies physiques, sans que leurs malades s'en trouvent mieux.

« Il est bien difficile de prouver à celui qui ne manque de rien, qu'un autre a besoin de quelque chose.

« Celui qui s'étoit fait une sublime idée des Cours, quand il les a vues de près, s'en retourne bien vite dans le château de ses pères. *

« Dire d'un homme d'esprit qu'il est méchant; d'un Philosophe éclairé qu'il n'a point de religion, c'est le subterfuge ordinaire des fots.

« Le mariage est une espèce de grande & triste Province, où les étrangers sont souvent tentés d'entrer, & d'où la plupart des habitans ne demanderoient pas mieux que de sortir.

« Ce que l'homme appelle son malheur, n'est le plus souvent que l'expiation nécessaire de ses erreurs ou de ses sottises.

* Pensée d'Henri IV.

» Les grands services & les grandes ver-
» tus tiennent rarement dans les Cours con-
» tre les grands noms. On compte que les
» rejets des anciens Héros doivent avoir
» hérité de quelques qualités de leurs ancê-
» tres. Il est aussi naturel de le croire,
» qu'ordinaire de s'y tromper.

» Les races dégénèrent comme les Em-
»pires ; & les hommes , après quelques
» écarts de génie , sont condamnés à rentrer
» dans le cercle de la médiocrité qui les ren-
» ferme ; mais, Messieurs, vous voyez cette
» maxime exceptée dans la personne de
» votre magnanime Gouverneur ; & si la
» Grèce n'a plus ses Thémistocles, ni l'Italie
» ses Scipions , la France a encore ses
» Condés. »

Il est permis de faire ainsi l'éloge des
Grands en leur présence , * lorsqu'on n'est
que l'Interprète de l'opinion générale.

* Le jour de cette Lecture , M. le Prince de
Condé se trouvoit à la Séance de l'Académie de
Dijon.



S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

POUR obvier, autant qu'il est possible, aux privations que l'incendie de la Salle de l'Opera mêle aux plaisirs des Amateurs du Spectacle, on a déterminé de donner des Concerts dans la Salle du Palais des Tuileries, consacrée depuis long-temps au service du Concert Spirituel. Le premier a eu lieu le Mardi 19 de ce mois, & le Public en a paru très-satisfait. On a observé qu'en 1763, lorsque l'Opéra fut détruit par un accident pareil à celui qu'il vient d'éprouver, on lui substitua des Concerts qui ne furent presque pas suivis. Il faut espérer qu'en 1781, c'est-à-dire, dans un temps où tout le monde parle, raisonne & juge de la Musique, où il est rare que l'on ne s'arroge pas le titre pompeux de Connoisseur, celui d'Amateur étant devenu trop simple & trop commun; il faut espérer que des Concerts, composés des morceaux choisis des plus grands Maîtres dans tous les genres, & exécutés par les Sujets les plus estimés, auront un sort tout différent. Au surplus, quand les mêmes personnes qui se sont arrogé le droit d'être juges de l'Art Musical, refuseroient de venir exercer leurs connoissances dans l'endroit où

l'Art, dénué de tous les accessoires qui le gênent, peut être étudié avec le plus de fruit, nous n'en serions pas étonnés, & nous retrouverions dans cette conduite la conséquence naturelle à l'esprit léger du peuple François.

COMÉDIE FRANÇOISE.

TOUT Auteur Dramatique qui veut mériter une réputation durable, doit moins s'attacher à peindre le ridicule du moment, les travers & les mœurs du jour, qu'à tracer le tableau de l'homme en lui-même; mais il ne faut qu'avoir un peu d'esprit & de gaieté pour mériter les succès du premier genre; & il faut être né Philosophe, avoir reçu de la Nature un esprit très-éclairé, un tact juste, être en un mot un homme de génie pour aspirer aux succès du second. On ne peut guères citer que Molière qui ait, aux yeux de l'Europe entière, mérité d'être le Comique de toutes les Nations; & nous avons beaucoup d'Auteurs Dramatiques dont la réputation, après avoir joui pendant quelque temps d'un certain éclat, s'évanouit insensiblement, sinon aux yeux de l'Homme de Lettres; au moins devant le plus grand nombre des Spectateurs. Dancourt nous paroît être dans ce cas. Sans parler des Ouvrages qu'on lui conteste, & qui ne sont pas les moins agréables, tels que le *Chevalier à la Mode*,

&c. nous osons dire qu'il n'a guères travaillé que dans un genre assez piquant pour le moment où il travailloit, mais peu intéressant pour la génération suivante. Quelque gaieté que l'on trouve dans ses petites Pièces, quelque naturel que soit son dialogue, on ne peut voir qu'avec indifférence des mœurs dont il ne reste aucunes traces que dans l'esprit de quelques vieillards, & qui d'ailleurs sont présentées souvent sous une forme & avec une liberté que nous n'approuvons plus aujourd'hui. On nous objectera, comme on l'a déjà fait, que les cœurs étoient plus chastes dans le temps où les oreilles étoient moins dédaigneuses. Nous répondrons à cette objection, d'autant plus fautive qu'elle a été plus souvent répétée sans raison, que ce n'est pas un moyen de faire croire à l'innocence des mœurs, que celui d'effaroucher tout haut la pudeur & la décence, & que le tableau des mœurs du temps où les Écrivains Dramatiques étoient libres outre mesure, est très-éloigné de prouver pour une telle assertion. D'ailleurs, à quelque degré de perversité qu'on affecte de croire que nos mœurs soient descendues, si la décence & la pudeur ne sont plus que dans les mots, si elles n'ont plus d'autre asyle, encore faut-il qu'on le respecte; car il est nécessaire qu'elles en aient un, ou nous sommes dépravés sans ressource.

La lecture des Ouvrages de Dancourt nous a conduits plusieurs fois à des réflexions que la remise de la *Maison de Campagne* nous

invite à publier. Le fond de cette petite Pièce est très-peu de chose, ses accessoires font tout. Quoiqu'il y ait plus de plaisanterie que de vrai comique, l'Ouvrage n'est pas sans mérite, & il en a perdu beaucoup pour nous, par la raison que nous avons déduite dans le préambule qu'on vient de lire. L'opposition du caractère économe de M. Bernard, & de la dissipation extravagante de sa femme, annonce un homme qui connoissoit le Théâtre; mais les moyens employés pour lui donner sa valeur, annoncent aussi un travail précipité, & plus de facilité que de justesse & de vérité. Tel est assez généralement le défaut de Dancourt quand il veut peindre les habitans des villes. Il est plus vrai quand il peint des payfans; aussi peut-on croire que les Pièces de ce dernier genre, dans lesquelles il s'est livré tout entier au développement de l'action simple qu'il avoit à filer, auront du succès aussi long-temps qu'on parlera la langue Françoisse.

SCIENCES ET ARTS.

*CORRESPONDANCE Générale pour les
Sciences & les Arts.*

L'ASSEMBLÉE ordinaire des Savans & des Artistes, suspendue depuis un an, faute d'un logement convenable, aura lieu tous les huit jours, à compter du Jeudi cinq Juillet, depuis midi jusqu'à

deux heures, à l'Hôtel Villayer, rue Saint-André des-Arts; à la même époque, on continuera la publication de la Feuille hebdomadaire dépositaire, sous le titre de *Nouvelles de la République des Lettres & des Arts*, des détails de la Correspondance. Une Société de quarante grands Seigneurs ayant envisagé l'utilité de toutes les parties de cet Etablissement, revêtu de la considération publique, est venue au secours de son infatigable Auteur; & c'est à leur munificence que l'on doit le superbe emplacement qui vient d'être indiqué. Une autre Société également bien composée, se forme à son exemple pour assurer pendant trois ans un fonds pour les frais de la Correspondance, indépendamment du produit des souscriptions de la Feuille. On propose aussi de réunir à ces deux Sociétés toutes les personnes qui, par une soumission pour trois ans, souscrite à leur exemple chez *M. Bro, Notaire, rue du petit Bourbon S. Sulpice*, voudront contribuer de deux louis par an à la consistance de l'Etablissement. Le projet est alors de prélever sur ces contributions & le produit des souscriptions pour la Feuille, les fonds nécessaires à l'Etablissement; d'employer l'excédent à acheter à chaque assemblée l'objet le plus utile ou le plus agréable qui y sera exposé, en suivant le jugement des Académies ou du Magistrat, & de tirer au sort, à la fin de chaque année, les morceaux achetés entre les Membres de ces Sociétés. Sur la contribution, on préleva toujours un louis pour la souscription de la Feuille. Ainsi les actions à la division des objets achetés, seront réglées par le nombre de louis qui n'aura pas la souscription de la Feuille pour objet. Tous les trois ans ces Sociétés se formeront, ou par d'autres personnes, ou par de nouveaux engagements.

M. de la Blancherie, Agent Général de Correspondance pour les Sciences & les Arts, sera

chargé de la direction générale de l'Etablissement, selon le plan approuvé par l'Académie des Sciences & le Règlement publié en 17-9. Tous les détails de la Correspondance dans toutes les parties des Sciences & des Arts, seront remis par lui à six Savans associés pour les rédiger. M. Bro, Notaire, se charge de tout ce qui concerne la recette & la dépense; il recevra les engagemens & les souscriptions, ainsi qu'au Bureau de la Correspondance, & publiera à la fin de chaque année, avec la dernière Feuille, l'état & l'emploi des fonds. Ces Messieurs donnent gratuitement leur travail & leur tems à la chose jusqu'à ce que le produit permette de statuer un dédommagement au moyen d'un intérêt par souscription. La forme de l'engagement à signer chez M. Bro, ou à lui envoyer signé, est :

*Je soussigné, me sou mets de contribuer de deux louis par an, & pendant trois ans, aux frais de l'établissement de la Correspondance des Sciences & des Arts, suivant les conditions énoncées par le Prospectus de cette année; s'en suivront la date & la signature. On voit par ces détails que l'on est disposé à porter l'ordre & la lumière dans cette entreprise qui devient vraiment nationale par sa forme & ses effets. Par une suite de cet esprit de sagesse, on a pourvu à ce qu'il n'en résultât que des avantages pour les progrès des Sciences & des Arts : en conséquence nul ne sera admis à l'Assemblée, s'il n'est connu de M. de la Blancherie, ou présenté de vive voix ou par lettre de l'un des Membres des Académies; de l'Université, de l'ordre des Avocats, du Bureau de la Ville, ou l'un des Protecteurs de l'Etablissement. Les Dames seront reçues depuis une heure jusqu'à deux. * On ne recevra que des Livres &*

* On retirera alors les morceaux d'Anatomie, & tout ce qui pourroit blesser leur délicatesse.

Prospéctus approuvés; & en fait de peinture, de sculpture & de gravure, que des ouvrages de la plus grande décence.

Quant aux productions des Sciences & des Arts, ou aux curiosités naturelles que l'on voudroit envoyer des Provinces ou des pays étrangers pour être exposées, on voudra bien s'adresser à quelqu'un de confiance chargé de les recevoir, d'en répondre & d'en acquitter tous les frais. Toutes les Lettres ayant pour objet des renseignemens à donner ou à demander sur les inventions utiles ou agréables, anciennes ou modernes, ou la correspondance entre les Gens de Lettres, les Artistes & les Amateurs nationaux ou étrangers, soit dans leurs voyages, soit dans les lieux de leur résidence, continueront d'être adressées, *franches de port*, à *M. de la Blancherie, Agent Général de Correspondance pour les Sciences & les Arts, à l'Hôtel Villayer, rue Saint-André-des-Arts*. On peut écrire en Allemand, en Anglois, en Italien, en Espagnol, en Latin & en François.

On ne peut mieux terminer cet article qu'en inscrivant les noms des quarante Seigneurs auxquels les Sciences & les Arts vont avoir de si grandes obligations.

MONSIEUR, Frère du Roi, M. le Chevalier de Coëssé, M. le Gouverneur de Paris, M. le Duc de Tonnerre, M. le Duc de Montmorenci, M. le Duc de Fleury, M. le Maréchal Duc de Biron, M. le Duc de Saint-Aignan, M. le Maréchal Duc de Duras, M. le Duc de Polignac, M. le Comte de la Tour-d'Auvergne, M. le Comte de Vaudreuil, M. le Cardinal de Rohan, M. le Maréchal Duc de Richelieu, M. le Duc de Charost, M. le Duc d'Havré, M. le Comte de Treffan, M. le Comte de Rieux, M. le Comte de la Châtre, M. le Cardinal de Luynes, M. le Comte de Damas-d'Anlezy, M. le Comte d'Escars, M. le Comte de Brancas, M. le

Comte de Choiseul, M. le Comte de Luzignan, M. le Prince de Beauvremont, M. l'ancien Evêque de Limoges, M. le Prince de Monaco, M. le Comte de Périgord, M. le Comte de Jaucour, M. le Comte de Maurepas, M. le Marquis de Chabrillan, M. le Marquis de la Tour-du-Pin, M. le Marquis de Créquy, M. le Marquis de Montesquiou, M. l'Evêque de Senlis, M. le Prince de Broglie, M. le Prince de Poix, M. le Marquis de Crussol-d'Amboise, M. le Chevalier de Narbonne.

GRAVURES.

V OYAGE de Hutchins par l'intérieur de l'Amérique Septentrionale, Brochure in-8°, avec des Cartes, traduit de l'Anglois, & la réduction de la grande Carte, du même Auteur. Prix, 6 livres lavée sur papier d'Hollande, 3 livres 12 sols sur chapellet d'Auvergne, avec le Livre.

Les quatre Projets de Servandoni pour la Place de Saint Sulpice, compris celui qu'on exécute, & les changemens de M. Chalgrin dans les Tours, huit feuilles. Prix, 3 liv.

Le huitième Cahier des *Jardins Anglo-Chinois*, contenant une idée des Jardins de Munich, celui du Comte de Reinsteins, du Prince de Schwartenberg, d'Erlangen, de Louverval, de Vauréal, de Boudour, à M. le Prince de Lignes, de Frescati près de Metz, de Brunoy, de Meudon, &c. Prix, 12 liv. broché.

La Baye, la Rade & la Ville du Cap-François, par M. de Foligné, Lieutenant de Frégate du Roi. Prix, 3 livres lavée sur papier d'Hollande, 1 livre 4 sols sur papier d'Auvergne en blanc. A Paris, chez Lerouge, quai des Grands Augustins.

On trouve aussi à la même adresse *le Portrait du fameux Comte de Cagliostro*, dessiné & gravé à Strasbourg par Guérin, Graveur de la Monnoie. Prix, 1 livre 10 sols.

Les deux Vues de l'Isle Barbe, sur la rivière de Saône, au-dessus de Lyon, annoncées dans le N°. 21 du Mercure, ne seront en vente que le 27 Août prochain. On peut dès à présent souscrire en payant la moitié du prix. A Paris, chez M. Sechy, Place Dauphine; & à Lyon, chez Mde Miraille, à la descente de l'Herberie.

Vue des Environs de Mortagne dans le Perche, gravée d'après le Tableau de M. Leprince, sous la direction de Mafquelier. Prix, 3 liv. A Paris, chez Mafquelier, rue des Francs-Bourgeois, Place S. Michel. Cette Estampe représente une chaumière au milieu d'un paysage très-agréable; elle a environ 20 pouces de large, sur 15 de haut.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

SUITE des Nouvelles Historiques, par M. d'Arnaud, Tome II, troisième Nouvelle, qui complète ce Tome II. — *Le Comte de Strafford*, in-8°. Prix, 3 livres broché. A Paris, chez Delalain l'ainé, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue du Plâtre. *Eudoxie* sera la Nouvelle qui ouvrira le troisième Volume des *Nouvelles Historiques*. Elle est sous presse.

L'Aveugle par amour, par l'Auteur de *Stéphanie* & de *l'Abeilard* supposé, Volume in-8°. A Paris, chez Gueffier, Imprimeur - Libraire, rue de la Harpe.

Lettres de M. de Voltaire à M. l'Abbé Moussier

not, son Trésorier, écrites depuis 1736 jusqu'en 1742, publiées par M. l'Abbé D. Volume in-8°. A Paris, chez Moutard, Imprimeur - Libraire, rue des Mathurins.

Considérations sur les Finances, avec des Réflexions sur la nécessité de comprendre l'Étude du Commerce & des Finances dans celle de la Politique, seconde Édition, Volume in-12 Prix, 1 liv. 10 sols. A Paris, chez le même Libraire. On trouve à la même adresse, 1° les Ouvrages anciens & nouveaux sur les Abeilles, & un Traité sur l'Éducation des Animaux qui servent d'amusement à l'homme : 2°. Théorie & Pratique du Commerce de la Marine, traduite sur la seconde Édition de l'Espagnol de D. Ustariz, Volume in-4°. Prix, 8 liv. broché.

Précis d'un Projet d'établissement du Cadastre dans le Royaume, par M. D. T. D. Volume in-4°. A Paris, chez Pissot & Barrois, Libraires, quai des Augustins.

Explication de la Sainte Bible selon le sens littéral, tirée des Saints Pères & des Auteurs Ecclésiastiques, nouvelle Édition, in-8°. Tomes I, II & III, contenant la Genèse, l'Exode & le Lévitique. Prix, 4 liv. 10 sols le Volume pour les Souscripteurs. A Nîmes, chez Beaume, Imprimeur-Libraire ; & à Paris, chez Desprez, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques.

Dictionnaire des Merveilles de la Nature, par M. A. J. S. D. 2 Vol. in-8°. Prix, 7 liv. 10 sols brochés. A Paris, rue & Hôtel Serpente.

Précis Historique & Expérimental des Phénomènes Électriques depuis l'origine de cette découverte jusqu'à ce jour, par M. Sigaud de Lafond, Volume in-8°, avec figures. Prix, 6 liv. broché. A Paris, rue & Hôtel Serpente.

Eloge Analytique & Historique de Michel Montaigne, suivi de Notes, d'Observations sur le caractère de son style & le génie de notre langue, & d'un Dialogue entre Montagne, Bayle & J. J. Rousseau, par M. de la Dixmerie, Volume in-8°. Prix, 3 liv. A Paris, chez Valleyre, Imprimeur-Libraire, rue de la Vicille-Bouclerie.

Éloge de M. le Dauphin, Père du Roi, in-8°. A Paris, chez Berton, Nyon, Morin & Mérigot, Libraires.

Chants IX & X de la nouvelle Traduction en prose de l'Arioste, avec figures, par M. Duffieux, in-8°. A Paris, chez Brunet, Libraire, rue des Ecrivains.

Présens de Flore à la Nation Française pour les alimens, les médicamens, l'ornement, l'art vétérinaire & les Arts & Métiers, par M. Buc'hoz, in-4°. Tome premier. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe; & Saugrain, Libraire, quai des Augustins.

T A B L E.

<i>Vers à M. de la Harpe, 193</i>	<i>Morales & Philosophiques, lue à la Séance de l'Académie de Dijon, 227</i>
<i>Le Serin & le Moineau, Fable, 194</i>	<i>Académie Roy. de Musiq. 230</i>
<i>Supplique d'un Récipiendaire Franc-Maçon, 197</i>	<i>Comédie Française, 231</i>
<i>Enigme & Logogryphe, 209</i>	<i>Correspondance Générale pour les Sciences & les Arts, 233</i>
<i>Jeannot & Colin, 210</i>	<i>Gravures, 237</i>
<i>Nécrologe des Hommes Célèbres de France, 223</i>	<i>Annonces Littéraires, 238</i>
<i>Précis de quelques Réflexions</i>	

A P P R O B A T I O N.

J'A I lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 30 Juin. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, 1629 Juin 1781. **DE SANCY.**



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 14 Avril.

LA grande quantité de neige qui est tombée en Asie depuis quelque tems a seule suspendu le voyage du Grand-Visir qui n'est point encore arrivé. Ce Ministre s'est occupé à examiner la conduite des personnes en autorité dans les lieux par lesquels il passe ; il en a trouvé plusieurs coupables de vexations & d'oppression , qu'il a fait punir sur le champ , & dont il a envoyé ici les têtes. On a fait passer à Scutari les tentes & tout ce qui est nécessaire pour la réception. Les Grands s'y rendront à son arrivée , & l'accompagneront au Serrail , où il recevra le sceau des mains mêmes du Grand Seigneur.

S. H. a fait savoir à l'Envoyé de Russie que le vaisseau de guerre , à bord duquel son successeur doit venir ici , sera reçu aux Châteaux qui ferment le canal du côté de

2 Juin 1781.

la mer Noire , comme ceux des autres Puissances Européennes , le sont aux Dardanelles.

Le Consul Hollandois à Alep a écrit à l'Ambassadeur de la République ici , qu'on lui mande de Bassora , en date du 27. Janvier dernier , que 2 corsaires François , venus de Morris , ont pris , sur la côte de Malabar & conduit à Cochim , un bâtiment Anglois , commandé par le Capitaine Warrau , chargé de marchandises précieuses & d'argent comptant pour la valeur de 1200 bourses 11,800,000 liv. de France & allant de Bassora au Bengale. Les François ont gardé le navire & son chargement , & mis les passagers à terre.

» Le 3 Mars dernier , écrit-on de Sirmis , on a essuyé ici un ouragan terrible qui a duré jusqu'au 8 du même mois , & dont les suites ont été funestes. Plusieurs navires chargés & non-chargés ont péri ainsi qu'une grande quantité de bœuf. Un seul Berger a perdu 300 moutons , & dans le village de Telmrin , 200 chevaux ont été jettés dans l'eau sans qu'on ait pu les sauver. Beaucoup de maisons sont ruinées , plusieurs fort endommagées , & les eaux ont tellement monté en quelques endroits que les voyageurs ne peuvent traverser certains districts sans exposer leur vie ».

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 28 Avril.

LA Cour Impériale doit quitter cette Capitale au commencement de la semaine

prochaine , pour se rendre à Czarsko-Zelo , où elle passera la belle saison.

La Newa est entièrement débarrassée des glaces depuis le 25 de ce mois ; & la navigation est maintenant libre & sûre sur cette rivière.

» Les fortifications , la construction du port , & celle d'un grand nombre d'édifices publics , écrit-on de Cherson , se construisent avec une activité qui fait espérer que ces grands travaux seront à leur fin plutôt qu'on ne l'espéroit. La population augmente sensiblement par l'affluence d'étrangers tant Commerçans qu'Artisans , qui accourent journellement de toutes parts. Dans une contrée où il y a quatre ans qu'on n'appercevoit presque pas la trace d'un établissement humain , on voit fleurir actuellement , l'industrie , l'activité & les sciences. Il étoit réservé à Catherine de projeter un plan de cette espèce , de le porter en ce peu de tems à ce point de perfection «.

D A N E M A R C K.

D'ELSENEUR , le 8 Mai.

QUATRE vaisseaux de guerre de l'escadre Danoise sont arrivés aujourd'hui dans le Sund. Ce sont l'*Eléphant* de 70 canons , la *Wilhelmine-Sophie* , la *Sophie-Magdeleine* & le *Wagrien* de 60 chacun. Les trois premiers resteront dans le Sund , afin d'y prévenir tout désordre ; le vaisseau de garde de 50 canons qui se trouve ici se joindra à eux. Les cinq autres vaisseaux de ligne & six frégates qu'on équipe , seront prêts à mettre en mer vers le milieu de ce mois.

Le Commandeur Kruger détachera successivement un de ces navires pour croiser dans le Kattégat. On dit qu'aussi-tôt qu'il arrivera des navires de guerre Anglois & Hollandois en même-tems dans le Sund , le vaisseau Danois chargera tous ses canons à boulets. Le *Wagrien* , à bord duquel se trouvent 140 hommes de troupes de terre , est destiné pour Tranquebar sur la côte de Coromandel , dont il faut recruter la garnison. On dit aussi que chemin faisant , il passera à Christiansbourg , sur la côte de Guinée , pour y prendre de l'eau , débarquer quelques hommes & divers matériaux de construction.

Les navires marchands qui sont arrivés dans le Sund pendant le cours de l'année dernière , sont au nombre de 8291 ; savoir , 2058 Hollandois , 1880 Suédois , 1701 Anglois , 1344 Danois , 671 Prussiens , 174 Dantzikois , 146 de Brême , 104 de Rostock , 82 de Lubeck , 50 Russes , 31 Hambourgeois , 30 des Pays-Bas Autrichiens , 21 Portugais , 2 Vénitiens.

P O L O G N E.

De VARSOVIE , le 8 Mai.

LA Cour de Pétersbourg a nommé des Commissaires pour terminer à l'amiable les différends survenus entre les Grecs non-unis & les Catholiques Romains , habitans de l'Ukraine , dans les Waiwodies de Kiow &

de Braclaw ; on ne doute pas que la République ne travaille incessamment de son côté à cet accommodement.

Le Roi de Prusse , sur la réquisition de notre Souverain , vient de permettre qu'à l'avenir les nouveaux sujets Prussiens pourront , comme par le passé , conserver leurs biens-fonds situés en Pologne , ce qui aura aussi lieu à l'égard des sujets Polonois , possesseurs de terres en Prusse. Cette résolution qui est du 13 Avril dernier , a été notifiée ici par le Ministre de la Cour de Berlin.

On mande de Choczim qu'on y attend incessamment un corps nombreux de Spahis.

A L L E M A G N E.

De FRANKFORT , le 12 Mai.

LES lettres de Vienne portent que l'Empereur , après avoir suspendu son départ pour Laxembourg , & retardé le voyage de LL. AA. RR. l'Archiduchesse Christine & le Duc de Saxe-Teschen, son époux , qui devoit avoir lieu le 5 de ce mois , est parti lui-même *incognito* quelques jours après. Le bruit général est , que S. M. I. va dans les Pays-Bas Autrichiens ; on ne tardera pas à savoir s'il s'y rend en effet.

On mande de Presbourg que les États de ce district se sont assemblés le 26 & le 27 du mois dernier , & que la noblesse s'y est trouvée en très-grand nombre.

On dit que presque tous les Evêques des

Etats héréditaires d'Autriche , se trouvent assemblés à Vienne , pour délibérer sur diverses matières , dont on ignore encore le sujet.

» Le Prince Frédéric - Henri - Eugène d'Anhalt-Dessau , Général Feld - Maréchal de l'Electeur de Saxe , mort à Dessau , le 2 Mars dernier , a fait un testament qui contient cette clause singulière. Il veut que son corps soit gardé une année entière dans un cercueil ouvert qui sera placé dans une petite maison de son jardin. Les legs qu'il a faits sont en très-grand nombre. Ses légataires universels sont le Prince régnant d'Anhalt-Dessau , & la Princesse Henriette-Amélie, Doyenne de Hervorden. Il a légué au Prince régnant ses terres de Bratau , de Wachsdorf & de Mochlau ; à la Princesse Henriette , sa Seigneurie de Grœbze , & son Palais dans la ville de Dessau ; à la Margrave de Brandebourg-Sued , 10,000 écus ; à la Princesse régnante d'Anhalt-Dessau , 8000 écus ; au Prince Héréditaire d'Anhalt-Dessau , son grand plat de ménage d'argent ; au Prince Jean-George , son cousin , ses Seigneuries de Trekleben & Drondorf , ainsi que tout son vin & son épée d'or ; à l'Abbesse de Hervorden , 3000 écus ; autant au Prince Albert , son cousin ; à la Princesse , épouse de celui-ci , 2000 écus ; à la Princesse de Solms-Baruth , née Princesse d'Anhalt-Bernbourg , 3000 écus ; autant à la Princesse Agnès , sa cousine ; à M. de Barenhorst , 2000 écus ; pareille somme & deux chevaux au Lieutenant-Colonel de Hausler ; aux enfans de M. Purkammer , 700 à chacun , avec toute sa batterie de cuisine & ses vaisseaux de cuivre , ainsi que son linge de table , une prairie & 2 chevaux à chacun. Tout l'héritage en argent comptant monte à 26,000 écus. Il a légué à son 1er. piqueur Krugger , sa maison de Chasse , une prairie , 6 ans de ses gages , quatre chevaux de selle , & 10,000 écus ; au vieux

Dépôt, 2000 écus ; au Châtelain Engel , 6000 écus au Piqueur Pinnebois , 2 chevaux & 3000 écus ; à tous les autres Officiers de chasse , 6 ans de gages , payés d'avance ; aux Valers-de-chambre , Siebig , 3000 écus ; Bernhauer , 2 chevaux & 1500 écus ; au Châtelain Holyer , 500 écus ; à tous les autres Officiers & domestiques , 3 , 4 & 500 écus. La porcelaine sera partagée en trois parties , dont S. A. S. & le Prince Henri-George auront chacun un quart ; les deux autres parties appartiendront aux légataires universels ; le reste des chevaux leur appartiendra aussi ; mais le Prince aura les chiens de chasse & les levriers «.

I T A L I E.

De LIVOURNE , le 14 Avril.

L'ESCADRE Russe qui mouilloit dans cette rade depuis quelque tems , a mis à la voile Dimanche dernier avec un vent favorable.

On mande de Naples que le 5 Avril on y a publié un règlement , dont voici la substance.

» Le Roi a observé avec peine que dans la Semaine-Sainte , consacrée par le Christianisme à la célébration des Mystères sacrés de la Passion , & qui doit être un tems de recueillement & de pénitence , il s'est introduit un si grand abus , que loin de se distinguer par les marques d'une piété naturelle dans ces jours saints , les citoyens au contraire affectent plus de recherche & de faste dans leurs habillemens & leurs équipages ; en conséquence , Sa Majesté pour mettre , s'il est possible , par son propre exemple , un frein à ce luxe déplacé , a déterminé qu'Elle & toute sa Cour ne paroîtroient désormais que sous un habillement convenable , &

qui sera appelé l'*habit de la Semaine-Sainte* ; que les Troupes ne se montreroient point avec l'uniforme de gala , quand même l'anniversaire de la naissance de l'Infant D. Janvier arriveroit dans cette semaine ; enfin , il a prescrit à tous ses Sujets des deux sexes une simplicité d'habillemens , qui désormais puisse porter plus à l'édification qu'au scandale ».

ESPAGNE.

De MADRID , le 10 Mai.

LES lettres de Cadix portent que le 1 de ce mois la flotte aux ordres de D. Louis de Cordova , composée de 30 vaisseaux de ligne & 10 frégates , a mis à la voile. Comme le tems étoit beau & le vent favorable , on la perdit de vue en moins de deux heures. Les frégates Françaises la *Friponne* & la *Gloire* l'ont suivie ; peut-être la quitteront-elle à une certaine hauteur. Bien des gens croient que D. Louis de Cordova va au-devant du Marquis de Solano , qui escorte , disent-ils , le trésor de la Vera-Cruz , mais comme nous savons que l'argent & les fruits ont été mis à terre à la Havane , nous ne les attendons pas si-tôt.

» Le feu de nos lignes & de nos chaloupes , écrit-on d'Algésiras , en date du 28 Avril , s'est soutenu avec la plus grande vivacité ; & le dommage qu'il a causé à l'ennemi , lui a appris qu'il ne peut pas , comme autrefois , rester sur son rocher dans une parfaite sécurité. Le rapport d'un déserteur Irlandois , venu ces jours derniers dans notre camp , a confirmé l'idée que nous avions du terrible effet de nos attaques. Il n'est plus possible d'approcher

de la ville ; elle a l'air d'avoir été bouleversée par un tremblement de terre. Toutes les batteries de la montagne sont ou détruites , ou en partie démontées ; les provisions de bouche & les marchandises restées sur les quais sont totalement avariées , & un orage , qui a duré un jour & demi , a achevé de les détériorer , au point qu'elles ne peuvent plus servir à rien. La quantité que les Anglois en ont apportée est immense. La garnison & les habitans étoient si pressés de jouir , que dès le premier jour , & les deux suivans , tout étoit ivre-mort dans Gibraltar , au point que l'Irlandois assure que la conquête auroit été aisée , si ces jours-là nous avions donné l'assaut. Il falloit que les troupes se fussent récupérées bien largement de leur longue diète , puisque pendant tout ce tems , il n'y a point eu de parade. Les soldats ne sont pas encore tout-à-fait désaltérés , à en juger par ce que raconte l'Irlandois , qui n'a pu descendre dans la mer & se sauver , qu'après avoir enivré la sentinelle ; les autres camarades étoient alors dans leurs casernes. Il ajoute que 3 bombes de la batterie de Saint-Charles sont parvenues jusques vers la pointe d'Europe , où elles ont causé quelques dégâts. La garde de la porte-de-Terre est renforcée toutes les nuits par des détachemens des divers régimens. Les Anglois n'ont point mené des troupes ni transporté des armes ; ils ont laissé , dans la place , quelques recrues en remplacement des soldats morts pendant l'année «.

Une seconde lettre , en date du premier de ce mois , contient encore les détails suivans.

» Notre feu s'est rallenti , parce qu'on a jugé convenable de réprimer l'ardeur de nos canonniers , & de taxer les coups qu'ils peuvent tirer chaque jour. C'est 40 boulets par chaque canon , & 10 bombes par chaque mortier. L'effet de cette canonnade est

toujours le même ; elle achève de ruiner entièrement les batteries ennemies , & nous avons appris qu'un nouveau magasin du Roi a été la proie des flammes , sans qu'on ait pu rien sauver. D. Moreno ne cause pas moins de dégâts sur les moles. Cet Officier a été blessé ces jours derniers à la jambe par un éclat , & n'a jamais voulu abandonner son poste. — Les ennemis s'attendent à l'attaque de la pointe d'Europe , & ils la redoutent , car ils éloignent du péril les personnes inutiles à la défense. — Ces jours derniers , le vaisseau & les deux frégates qu'on nous a envoyés de Cadix , ont arrêté une belandre & un autre bâtiment sortant de la place , & chargé de 56 femmes & de plus de 80 enfans. Comme Gibraltar est aujourd'hui véritablement assiégé , nous ne croyons pas que l'on dispose , comme autrefois , de cette capture. Nous n'avons point entendu parler de l'Amiral Darby depuis son départ «.

Deux bataillons des Gardes Espagnoles & les compagnies de grenadiers de plusieurs autres régimens , ont ordre de se rendre au camp de St-Roch , ce qui nous fait croire qu'on est dans l'intention de pousser vivement l'attaque de cette place.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 19 Mai.

ON n'a point encore de nouvelles de l'Amérique septentrionale ; on n'est pas sans inquiétude sur la position de nos troupes , dans le lieu même où l'on nous a annoncé que nous avons gagné une bataille. La frégate la *Blonde* , Capitaine Barklay , & les navires chargés de vivres à Charles-Town ,

ayant été long-tems à passer la Barre pour se rendre au Cap Fear, on craint fort que le Lord Rawdon & le corps détaché qu'il commande, ainsi que le Lord Cornwallis, avec la grande armée, ne souffre une disette de provisions, très-fatale au succès de leurs armées ; elle étoit déjà sentie par le Lord Cornwallis ; on attend en conséquence avec anxiété l'arrivée du Capitaine Broderic. On est moins pressé d'apprendre de nouveaux détails du combat, car on commence à l'apprécier à sa juste valeur, que de savoir que les vivres sont arrivés heureusement à l'armée. Avec tout cela nous ne pouvons nous flatter de voir l'Amérique soumise ; nos prétendues victoires que nous faisons sonner si haut, ne font point changer de langage au Congrès qui, le 27 Mars, rendit l'Ordonnance suivante, relativement à la capture & à la condamnation des prises.

Les Etats-Unis, assemblés en Congrès, prenant sous leur considération la guerre implacable que le Roi de la G. B. a osé leur faire, & jugeant qu'il ne convient pas à leur dignité, étant une nation libre & indépendante, de continuer plus long-tems d'user d'indulgence & d'exemptions à l'égard d'aucun des sujets de leur ennemi, qui persiste obstinément dans son dessein de les détruire ou les subjuguier, ont jugé à propos d'ordonner & de prescrire, & ils ordonnent & prescrivent par celles-ci, que dorénavant des lettres de représailles générales seront accordées contre les vaisseaux, les biens & les sujets de la Grande-Bretagne ; de sorte que les flottes & les vaisseaux de ces Etats-Unis, ainsi

que tous les autres vaisseaux & bâtimens , chargés de lettres de marque ou de représailles générales ou autrement , sous l'autorité des Etats-Unis , assemblés en Congrès , pourront & devront saisir légalement tous les vaisseaux , bâtimens & propriétés , appartenans au Roi ou à la Couronne de la G. B. , ou à ses sujets & autres habitans , dans aucun des territoires ou des possessions dudit Roi de la G. B. , & les conduire en jugement dans aucune des Cours d'Amirauté , qui sont ou seront ci-après établies dans aucun de ces Etats-Unis , sous l'autorité des Etats-Unis assemblés en Congrès ; & l'esdites Cours d'Amirauté sont autorisées & requises par celles-ci de prendre connoissance , de procéder judiciairement sur toutes ces sortes de prises , reprises & saisies de tous les navires & effets qui sont ou seront pris , & de les entendre , de les déterminer , & , suivant le Code des Amirautés & les loix des nations , de juger & condamner tous les navires & effets qui pourroient appartenir au Roi de la G. B. , ou à ses sujets , ou à quelques autres habitans des territoires , contrées , possessions ou dominations dudit Roi de la G. B. Et que le Tribunal d'Amirauté , ou le Secrétaire de Marine , se prépare dans la suite à mettre sous les yeux des Etats-Unis , assemblés en Congrès , une copie des instructions qu'ils auront dressées pour les vaisseaux ayant des commissions pour les objets ci-dessus mentionnés. — Il est encore ordonné que la destruction des papiers ou la possession de doubles papiers dans un vaisseau capturé , sera regardée & réputée pour une juste cause de condamnation dudit vaisseau pris , & que , lorsqu'une prise faite par l'ennemi , & demeurée 24 heures entre ses mains , sera reprise ; le tout sera condamné en faveur de ceux qui ont fait la reprise ; mais dans les cas où la prise auroit resté au pouvoir de l'ennemi moins

de 24 heures, elle sera rendue à celui ou à ceux qui seront les premiers propriétaires, à l'exception d'un tiers de la valeur, qui sera accordé aux récapteurs, comme un salvage ou récompense. — Et il est encore ordonné par celles-ci, que les citoyens & habitans des Etats - Unis soient, comme ils sont strictement soumis & requis par celles-ci, de s'abstenir de tout commerce, correspondance ou affaire de quelque sorte que ce soit, avec les sujets dudit Roi de la G. B. ; tant qu'il persistera en guerre ouverte avec les Etats-Unis, & qu'ils y répondront à leur péril : & les pouvoirs exécutifs des divers Etats sont interpellés par celles-ci de prendre les mesures les plus prudentes & les plus efficaces pour découvrir & supprimer toute communication, correspondance ou affaire, & de condamner les coupables à de justes punitions. Et pour éloigner plus efficacement tout prétexte apparent de continuer cette correspondance, il est ordonné par celles-ci, que dorénavant & à dater du premier jour de Novembre prochain, *on n'aura plus aucune indulgence ni considération pour aucune des lettres de passe-port ou de sauf-conduit qui auroient été ci-devant accordées par le Congrès des Etats-Unis à aucun des citoyens ou des habitans desdits, ou à quelque personne que ce soit, pour retirer leurs propriétés ou leurs effets des domaines ou possessions dudit Roi de la G. B.* Statué cependant que cette Ordonnance ne s'étendra pas jusqu'à autoriser la prise ou condamnation d'aucun des navires appartenans à des habitans des Bermudes, qui ne seroient chargés que de sel, & arriveroient dans aucun des Etats - Unis avant le premier jour du mois de Mai prochain inclusive-ment. Ordonné de plus, que tous les actes ou résolutions précédens du Congrès, contraires à la teneur & au véritable esprit & sens de cette Ordonnance, soient, comme ils sont, révoqués par celles-ci. *Signé, SAMUEL HUNTINGTON.*

On se rappelle le prix que le Chevalier Clinton avoit attaché aux papiers enlevés à M. Henri Laurens; cela a donné lieu à la lettre suivante que lui a adressé un Américain, qui signe *un bien-intentionné*.

« J'ai lu, M., dans les Gazettes de votre Nation, que les informations tirées de la prise des papiers de l'honorable Henri Laurens, Ecuyer, relativement au Traité avec la Hollande, sont évaluées à un million sterling. Si cela vaut un million, M., plusieurs Membres du Congrès déclarent qu'ils sont prêts à vous fournir une quantité bien plus considérable d'une pareille marchandise pour la moitié de l'argent, & sans vous mettre dans la nécessité, comme dans le premier cas, de risquer la vie d'un de vos Marins, en allant la chercher au fond de l'eau. Il est bien connu qu'ils ont entamé des Traités avec les Rois de Dannemark, de Suède & de Prusse, avec l'Empereur, les Cités Impériales & les Princes de l'Empire; avec l'Impératrice de Russie, avec le Grand-Turc, les Régences de la côte de Barbarie, le Grand-Mogol & le Grand-Kan de Tartarie. Quant à ce dernier, on a déjà ébauché avec lui le plan d'un Commerce réciproque à travers les terres du Nord-Ouest de l'Amérique. Vous n'avez qu'à parler; je ne doute pas que le Congrès ne vous fournisse des copies authentiques de ces négociations à beaucoup meilleur marché que le prix que vous assignez aux copies du Traité ébauché avec la Hollande ».

En attendant des nouvelles de l'Amérique, l'attention générale est absorbée par celle de la prise du convoi de St-Eustache; il paroît qu'il n'en est échappé que les 4 vaisseaux du Roi & les 8 voiles marchandes

arrivés en Irlande. Cet événement qui étoit redouté, & qui avoit été prédit, donne lieu à beaucoup de plaintes contre nos Ministres, qui n'ont pas songé à profiter des avis sérieux qu'on leur donnoit du danger auquel étoient exposées, pendant l'absence de la grande escadre, toutes nos flottes destinées pour l'Angleterre; on dit même qu'ils étoient instruits de la sortie de M. de la Motte-Piquet, de sa destination & de ses desseins.

» La riche maison de Hartley & Drummond, dit un de nos papiers, qui se fait honneur d'être liée avec l'Amiral Rodney, avoit assuré 170,000 liv. st. pour la part de cet Amiral dans les navires pris par M. de la Motte-Piquet. Ils auront l'honneur de supporter cette perte pour leur fortuné cousin, à qui ils n'auroient pas prêté un sou, il y a 18 mois, pour le tirer des mains de ses créanciers. Tout le Bureau est profondément affecté de la perte de cette flotte litigieuse de St-Eustache; mais les discussions qui vont s'élever entre les assurés & les assureurs, adoucissent un peu le chagrin de ces Messieurs ».

On trouve très singulier qu'on n'ait pas publié encore les dépêches directes du Commodore Hotham; elles apprendroient le jour, l'heure, la proximité de l'escadre Française, & la position dans laquelle se trouvoient les vaisseaux, lorsqu'on fit le signal de fauve-qui-peut. On essaye de se justifier de cet événement, comme de tous les autres malheurs survenus, en alléguant la nécessité de donner des secours à Gibraltar; mais comment cette place a-t-elle été secourue? quel-

les ont été les suites de ce ravitaillement ? C'est ce que la Cour s'est bien gardé de nous apprendre ; elle s'est contentée de publier l'extrait suivant d'une lettre de l'Amiral Darby , apportée le 13 par le Capitaine Trollope , du sloop le *Kite* , & en date du 22 Avril , à la hauteur du Cap St-Vincent.

« Je vous prie d'informer les Lords-Commissaires de l'Amirauté , que de bonne heure dans la matinée du 11 du courant , nous aperçûmes 3 voiles à une certaine distance l'une de l'autre. J'envoyai l'*Alexandre* , le *Foudroyant* & la *Minerve* pour leur donner chasse. Le Capitaine Fielding , qui s'en approcha le plus , nous dit que c'étoient 3 frégates qui entroient dans Cadix , où il compta 33 gros vaisseaux de ligne. Six de ces vaisseaux avoient des pavillons & des flammes de distinction , & étoient environnés de plusieurs petits bâtimens & barques de toute espèce. Le soir nous mîmes en panne à la hauteur du Cap Spartel ; j'envoyai le Cutter le *Kite* , avec une lettre au Général Elliot. Le lendemain vers les midi le convoi , avec 4 vaisseaux de ligne & quelques frégates pour le protéger , mouilla dans la baie du Rosier & aux environs près de Gibraltar. Je conservai ma voilure ainsi que le reste de l'escadre. A la brune les frégates la *Flora* & le *Crescent* se séparèrent de nous avec 13 voiles pour se rendre à Minorque. Aussi-tôt que les vaisseaux furent en sûreté , on commença à décharger les bâtimens vivriers. Dans la matinée du 14 , voyant que le vent resteroit probablement à l'ouest , & desirant donner à la Garnison tout le secours en mon pouvoir pendant mon séjour , en facilitant le déchargement des bâtimens vivriers , & en les protégeant contre les chaloupes canonnières de

l'ennemi , j'ordonnai au Chevalier John Ross , qui avoit hissé son pavillon à bord de l'*Alexandre* , de mouiller dans la rade avec les autres vaisseaux à deux ponts de sa Division. — Le 19 je mouillai avec quelques vaisseaux à l'est de la pointe d'Europe , pour frapper le grément , & nous procurer quelque eau fraîche. Le lendemain 20 au matin , le vent sauta à l'est. Comme je voulus en profiter le plutôt possible , je fis signal à 9 heures , après que le Chevalier John Ross eut désaffourché les vaisseaux dans la rade , de lever l'ancre , malgré cela je ne pus mettre à la voile qu'à cinq heures du soir à cause des retards ordinaires en ces occasions. Le Chevalier John Ross a été infatigable dans l'exercice de son devoir , & les Capitaines des vaisseaux de ligne & des frégates ont montré beaucoup d'activité dans l'attaque des chaloupes canonnières. La *Minnie* & le *Monsieur* ont eu quelques hommes blessés dangereusement , & le mât d'artimon du *Nonfuch* a été si fort endommagé , qu'on l'a changé. — Hier matin je fis signal au *Foudroyant* de potter sur Cadix ; le vent ne lui permit pas de le reconnoître , mais le Capitaine Jervis est certain qu'il n'y avoit point de vaisseaux devant le Port. — Le cutter le *Kite* est chargé de cette lettre. Le Capitaine Trollope sera en état d'informer leurs Seigneuries de divers détails particuliers , d'autant qu'il a été constamment , la nuit comme le jour , en activité dans la baie. Les Lords de l'Amirauté sauront apprécier ses services.

Nos papiers , à côté de cette lettre qui ne nous apprend rien , en ont recueilli un grand nombre d'autres écrites de l'escadre , qui parlent toutes de Gibraltar , comme d'une ville prête à être entièrement ruinée par le feu des Espagnols. Outre qu'ils ont détruit

une partie des munitions & provisions ; leurs bombes ont abattu les magasins où l'on espéroit les conserver. Sur tout cela l'Amiral garde un profond silence , ainsi que sur ce qui s'est passé depuis le 14 jusqu'au 19 , concernant l'escadre , les chaloupes canonnières , les batteries & les armées tant des assiégeans que des assiégés. Il nous laisse ignorer absolument l'état de la garnison , de la ville & des fortifications ; il se contente de nous apprendre qu'on a commencé à décharger les bâtimens vivriers ; mais il ne dit point comment s'est terminée cette opération , ni s'il les a emmenés tous en bon état , où s'il a été obligé de les laisser sur les lieux. Mais ce qu'il y a de plus étrange , c'est que sa dépêche vient toute seule , sans être accompagnée d'une seule ligne d'écriture de la part du Général Elliot , Gouverneur , ni d'aucun des Lieutenans de Roi , Major , Aides ou Sous-Aides-Majors de la place. Un mot de leur part eût pu remplir le vuide inquiétant de la dépêche de l'Amiral.

» Les lettres qui y suppléent , portent que pendant que l'escadre Angloise étoit devant Gibraltar , l'armée Espagnole a jetté sur cette ville une si prodigieuse quantité de bombes , & avec tant de succès , que presque toutes les maisons & les édifices ont été abattus ; plusieurs magasins & les provisions qu'ils contenoient ont été la proie des flammes. Dans ce terrible embrasement , plus de 300 habitans ont perdu la vie , & le reste saisi de terreur , étoit obligé de camper en plein air & de coucher sur le roc ; faute de munitions , nous n'avons point essayé de détruire

une certaine batterie , & aujourd'hui que la poudre ne nous manque point , elle se trouve incomparablement plus foible que celle des Espagnols , & ne peut faire arriver nos bombes jusqu'à leurs batteries , dont constamment 2 bombes sur 3 nous font beaucoup de mal. Les munitions débarquées sont dans le plus grand danger d'être détruites par les chaloupes canonnières , ou gâtées par les pluies , parce que le feu des Espagnols n'a laissé subsister aucun des magasins où l'on eût pu les déposer. Les secours sont arrivés au moment où la ville & la garnison alloient périr de besoin , & avoient déjà perdu tout leur courage. Si ces détails sont vrais , & quelle authenticité ne reçoivent-ils pas de la confusion & de la défectuosité des détails fournis par les Ministres ; combien de tems pouvons-nous nous flatter de garder cette importante forteresse « ?

Le bruit est général qu'une escadre Hollandaise , partie le 11 du Texel , a paru devant divers ports de la mer du Nord & a jetté l'alarme sur toute cette partie de nos côtes. On fait par un voyageur parti d'Ecosse le 14 , que le Commodore Keith Stuart , informé de l'approche de cette escadre , est sorti avec le *Berwick* de 74 canons & ses frégates , après avoir ordonné à la flotte qui étoit déjà sous voile pour la Baltique , de rentrer & de se mettre en sûreté. Les assurances sont haussées de cinq pour cent.

L'Amiral Parker a pris le commandement des vaisseaux suivans : le *Victory* de 100 canons , la *Princesse Amélie* de 84 , le *Sultan* de 74 , le *Diligent* de 70 , le *Magnanime* de 64 , de trois vaisseaux de 50 , un de 40 ; une frégate de 36 , quatre

de 32, & 2 de 28 ; cela compose la totalité de nos forces navales en attendant le retour de l'Amiral Darby. Parker ira dans la mer du Nord.

On croyoit le 16, aux Sorlingues, apercevoir l'escadre de Darby. Quelques personnes pensoient que ce pouvoit être la flotte partie le 18 Février de la Jamaïque, sous le convoi de l'*Egmont*, le *Grafton* & le *Trident* ; mais le doute est levé depuis que le Capitaine Fielding, commandant la *Minerva*, est arrivé aujourd'hui à midi à l'Amirauté, avec la nouvelle que l'Amiral étoit le 16 à la hauteur des Sorlingues.

Un exprès de Londres, arrivé par la voie de terre, a apporté des nouvelles de Bombay qui n'ont que 3 mois de date. La Compagnie assure que le Gouverneur de cette Présidence ne mande rien de nouveau du Carnate. Le Général Goddard a pris d'assaut un port appelé Vicène, dans le pays de Myssore, appartenant à Hyder, & par lequel on se flatte d'acheter l'amitié des Marattes, parce qu'il leur a appartenu autrefois & qu'ils l'ont pris aux Portugais ; en attendant, les troupes de la même Présidence ont pris une île importante pour faire des entrepôts de riz dans le voisinage de Bombay ; elle appartenoit aux Marattes. On débite qu'un Prince du pays qui a des droits sur le territoire de Madras, s'est joint à Hyder, avec des forces considérables, & que divers autres non moins mécontents des

Anglois , ont suivi son exemple. L'escadre Angloise se radouboit à Bombay.

Tout prouve le mauvais état des affaires de l'Inde ; celles de la Compagnie ici ne sont pas moins embrouillées ; le Ministère ne fait point ce qu'il doit ou peut lui demander pour le renouvellement de sa charte ; & les Actionnaires , sans en excepter la Direction , ne sont pas moins embarrassés pour savoir ce qu'ils ont à offrir ; il faut avouer qu'ils prennent mal leur tems pour traiter ensemble & pour convenir d'un marché d'une si grande importance,

L'exposé suivant de l'état de l'affaire entre le public & la Compagnie des Indes peut en être regardée comme la clef,

L'Auteur ne prétend point déterminer quelle fut la vraie cause de l'augmentation de nos forces de terre , après la paix de 1763. Existoit-il une nécessité politique , née du grand accroissement de nos possessions ? vouloit-on seulement augmenter le crédit & l'autorité de la Couronne , ou du Ministre , & fortifier les ressorts actifs du Gouvernement , pour qu'il pût faire effectuer les mesures dont le Parlement alloit tracer le plan , & faire respecter ses décrets dans les différentes dépendances de l'Empire Britannique ? Il est difficile de dire lequel de ces deux motifs , ou si même un des deux amena l'augmentation dont il s'agit ; mais il est au moins certain qu'on les a entendu citer fréquemment dans les deux Chambres depuis quinze ans ; & c'est un fait qu'à la conclusion de la paix , lorsqu'on s'occupa des réductions nécessaires dans les troupes , on ajouta 22 régimens d'infanterie & 4 de cavalerie à l'établissement du tems de paix ;

& si ma mémoire ne m'abuse pas , on créa trois ou même quatre bataillons d'artillerie , dont l'entretien devoit être d'autant plus onéreux pour l'Etat , qu'il y avoit eu une augmentation de dépense occasionnée par les changemens survenus dans les branches militaires & civiles du Bureau d'Artillerie. Les régimens d'infanterie , à la paix d'Aix-la-Chapelle , étoient au nombre de 48 ; ceux de cavalerie ou de dragons , au nombre de 14 ; par l'établissement militaire de 1763 , ceux d'infanterie ont été portés à 70 , & les autres à 18. — Je ne prétends pas calculer avec une précision authentique les dépenses occasionnées par cette augmentation en tems de paix ; mais si l'on joint l'accroissement des extraordinaires de l'artillerie , pour construire & élever des forts , des ouvrages & autres places de force & postes intérieurs dans l'Amérique Septentrionale , avec la paye , l'habillement & les extraordinaires de 26 nouveaux régimens , je crois que l'augmentation totale de dépenses pour l'établissement militaire en tems de paix , depuis 1748 jusqu'en 1763 , a approché d'un million sterling par an , augmentation trois fois plus considérable que celle qui a eu lieu dans l'espace de 66 ans qui s'est écoulé depuis la paix de Ryſwick. Quelques-unes de ces causes , ou toutes ensemble , contribuèrent à effectuer ce nouvel établissement , & le Ministre d'alors (George Grenville) , se trouva dans une position très désagréable & très-embarrassante. Il avoit pris en entrant dans le ministère les engagements annexés à un tel poste. Il avoit entrepris de gérer les affaires publiques dans toute l'étendue de ses obligations. Une nouvelle dette d'environ 50 à 60 millions , avoit été contractée dans le cours de la guerre. Il falloit liquider les dépenses de la guerre & fonder les dettes non fondées ; la nation en général se plaignoit des fortes charges , de la perte considé-

rable de sang & d'argent. Les possesseurs de terres se plaignoient que leurs charges ne paroissent pas devoir cesser, comme il étoit d'usage, à la fin de la guerre; & les Négocians exigeoient, d'un ton également ferme, qu'on ne mît point de nouvelles entraves au commerce, & qu'on ne le décourageât point par de nouvelles charges. M. Grenville s'aperçut cependant qu'il avoit non-seulement à fournir plus d'un million d'annuités pour le paiement des dettes à fonder, mais qu'il avoit à fournir une somme presque aussi considérable pour faire face à l'augmentation de l'établissement militaire en tems de paix. Enfin les terres étant grévées, il falloit les soulager; il ne falloit point taxer les articles de consommation, on n'auroit osé mettre d'impôt sur le cidre; les productions des Indes Occidentales ou Isles à sucre étoient regardées comme sacrées. Ainsi M. Grenville qui, à tous égards, étoit attaché passionnément aux dignités, & encore plus aux émolumens, se trouva dans la position des Israélites sous les Collecteurs Egyptiens. On voulut qu'il fît des briques sans paille, & il entreprit la tâche, s'imaginant qu'il conserveroit toujours sa place. Il importe peu de savoir maintenant si M. Grenville espéroit de bonne foi tirer un revenu considérable & effectif de l'Amérique. Sa vanité & son avarice concoururent sans doute à lui donner cet espoir. Il déclara hautement que son motif, en entrant dans le ministère, étoit de procurer la paix, c'est-à-dire, à l'administration du Lord Bute; ce Seigneur ayant donné sa démission, on le choisit pour lui succéder au bureau de la Trésorerie, sous les auspices du feu duc de Bedford, qui le soutenoit publiquement & en secret. Il s'engagea non-seulement de faire jouir la Nation des avantages de la paix, mais aussi d'appliquer le produit du fonds d'amortissement à son objet, c'est-à-dire, à l'extinction

graduelle des dettes publiques. C'étoit une nouvelle difficulté ; de même que M. Pitt avoit été regardé comme le modèle des Ministres en tems de guerre, M. Grenville fut regardé comme le modèle des Ministres en tems de paix. — Au milieu d'un si grand nombre d'entraves, de vues & d'intérêts opposés, d'engagemens absurdes, dans une position qui exigeoit des talens supérieurs, on ne doit pas s'étonner que M. Grenville n'ait pas trouvé dans son génie des ressources suffisantes pour surmonter glorieusement tous ces obstacles. Désespéré de ne pouvoir débrouiller le cahos des affaires, il annonça qu'il mettroit sous les yeux de la Chambre, à la prochaine session, un projet tendant à imposer quelques taxes intérieures en Amérique. On ignore si cette heureuse idée fut de lui, ou si elle lui fut suggérée par un certain Lord, versé dans la Jurisprudence, qui étoit alors l'oracle du cabinet (c'étoit le Lord Mansfield). M. Grenville tint parole ; en 1764, produisit la taxe du timbre, & l'année 1765, vit l'Amérique en feu, quoique la révolte ne se fût pas encore déclarée. Le Lord Rockingham succéda à M. Grenville ; & sous son administration, l'acte du timbre fut révoqué. En Août 1766, le Marquis de Rockingham fit place à M. Pitt qui, à cette occasion, fut créé Comte de Chatham ; c'est là proprement que commence le récit, quoique nous soyons d'ailleurs persuadés que les affaires de la Compagnie des Indes ont un rapport très-essentiel & une liaison très-intime avec notre situation politique en 1763, nous ne prétendons point décider si ce fut le mauvais état de la santé ou d'autres causes qui suscitèrent au Lord Chatham le grand nombre d'ennemis dont il se vit environné dès son début. Il fut attaqué par une légion d'antagonistes puissans & redoutables ; mais il est nécessaire de remonter plus haut, & d'examiner quelques événemens an-

térieurs. — Nos grands & glorieux succès dans les Indes nous avoient acquis en quelque sorte un nouvel empire dans cette partie du globe ; nous devions ces succès aux talens distingués pour la guerre & la négociation du Colonel, depuis Lord Clive, qui avoit su préparer l'acquisition des territoires qui, suivant les termes du marché, devoient verser dans le trésor public de la Compagnie, un revenu de près de quatre millions sterl. par an. La gloire de nos armes, la destruction de nos ennemis, la France & l'Espagne dans ce pays, favorisoient le plan du Lord Clive, & les établissemens faits par lui & par ceux qui lui succédèrent. Quelques fautes des Employés de la Compagnie, jetterent du désordre dans nos affaires ; on déterminâ le Lord Clive à retourner dans ce pays en 1765 : il en revint en 1767, après avoir exécuté pleinement & à souhait sa commission. L'issue heureuse du voyage du Lord Clive donna aux Actionnaires de la Compagnie des Indes une stabilité & une sécurité apparentes, qui furent entretenues par les vastes avantages qu'on se promettoit du revenu territorial. Le crédit de la Compagnie augmenta au point que, peu de tems après l'arrivée du Lord Clive dans l'Inde, les fonds de la Compagnie s'élevèrent tout à coup de 130 ou 140, à 226. Quoiqu'il en soit, la crue fut soudaine & énorme, & il en résulta que les Directeurs firent monter en proportion les dividendes à huit, dix & douze pour cent. — La révocation de l'acte du timbre en 1766, fit évanouir tout espoir de tirer un revenu considérable de l'Amérique. Il est vrai que le Lord Chatham, Ministre à cette époque, avoit rejeté, étant M. Pitt, l'idée d'un tel revenu. Il est également certain que le Lord Rockingham avoit, par la loi déclaratoire, laissé subsister dans les registres du Parlement le principe du droit de taxation dans tous les cas quelconques. On ignore si ce fut avec l'entier agrément du

2 Juin 1781.

b

Lord Chatam ou non , que le Chancelier de l'Échiquier , M. Charles Townshend proposa , en vertu de la loi déclaratoire , des taxes extérieures à l'importation. Ces taxes ne promettent pas d'être d'un grand rapport. Les charges demandoient à être réduites ; les possesseurs de terres monstroient de l'humeur de la continuation du quatrieme sol sur les terres ; le peuple demandoit l'extinction des dettes publiques , à l'aide du fond d'amortissement , dont la moitié étoit absorbée par l'augmentation de l'établissement militaire en tems de paix. — Les Ministres de l'année 1767 ayant Pitt & Townshend à leur tête , se trouvoient donc aussi embarrassés que ceux de 1764 & 1765. Les droits sur le papier timbré avoient été regardés comme la dernière ressource , & en ce moment la Compagnie des Indes fut envisagée comme la seule base du salut de la Nation. — Les Possesseurs de terre & les Négocians , dans la Chambre des Communes , s'unirent étroitement. La Chambre retentissoit de tous côtés des revenus de l'Inde. Le feu Alderman Bedford , ainsi qu'un Membre (M. Burck l'observa plaisamment) fut le précurseur qui annonça la jouissance prochaine des trésors immenses du Bengale , du Carnate , du Coromandel , trésors qui devoient en peu d'années éteindre la dette nationale. On désigna donc un Comité particulier pour examiner l'état & les revenus territoriaux de la Compagnie des Indes ; les séances de ce Comité se prolongèrent , de jour en jour , pendant quatre mois , depuis le printems jusqu'à l'approche de l'automne. — Le calme étant revenu , ou par quelque autre motif , il ne fut approprié aucune partie du revenu territorial au service du Public ; mais on se contenta de faire passer une loi pour restreindre les futurs dividendes de la Compagnie à huit pour cent , & nous croyons qu'on ordonna que le surplus des profits seroit divisé également entre le Public & la Compa-

gnie (1). — Charles Townshend mourut pendant les vacances suivantes du Parlement, & le Chancelier actuel de l'Échiquier (Mylord North) lui succéda. — Plusieurs négociations furent entamées en 1769, entre le Gouvernement & la Compagnie, & enfin il fut fait un accord sous la sanction du Parlement, qui portoit que la Compagnie, en considération de la permission qu'elle auroit de former des dividendes à 12 pour cent, verseroit dans l'échiquier, pour l'usage du Public, la somme de 400,000 liv. sterl. par an. Ce fut ce marché de la part des Directeurs d'alors, qui avoient leurs vues secrètes à satisfaire, qui produisit ensuite la banqueroute de la Compagnie; quelque nom modificatif qu'on veuille lui donner dans ce siècle indulgent, ce fut une banqueroute selon la loi & l'acception commune; car quoique la Compagnie pût avoir des effets & même un reliquat très-considérable après le paiement de ses dettes, l'incapacité de faire honneur aux demandes du moment, la rendit banqueroutière. — La Compagnie continua de payer cette somme aussi long-tems qu'elle le put. On allégua alors plusieurs motifs pour justifier cette banqueroute. L'un de ces motifs étoit que les Directeurs avoient donné de plus grands dividendes que les profits ne le permettoient, & cela avec pleine connoissance de cause, voulant effectuer leurs mauvaises intentions. Le second motif étoit que la valeur des lettres de change tirées sur eux par leurs Employés dans l'Inde, étoit énorme, & que ces lettres étoient inattendues; le troisième motif

(1) Les Lords Gowers, Weymouth, Sandwich, Cornwallis, l'Évêque de Litchfield & de Coventry, maintenant Archevêque de Cantorbery & quelques autres qu'on supposoit être du parti de Bedford, signèrent une protestation contre ce Bill, en y détaillant les motifs qu'ils avoient de le désapprouver.

étoit que les revenus territoriaux avoient été nécessairement absorbés par les établissemens onéreux des troupes , & par la construction des casernes, forts & autres fortifications. Nous pensons que tous ces motifs ensemble firent arrêter les paiemens. — Au commencement de la session de l'hiver en 1772 , quelques mois après que la Compagnie eut arrêté ses paiemens , ou qu'il lui eut été impossible de remplir les engagements pris par elle envers le Public , le Chancelier de l'Echiquier , le Lord North , fit une motion tendante à nommer un Comité secret qui seroit chargé d'examiner l'état actuel de la Compagnie. La motion fut vivement opposée par le parti Rockingham ; néanmoins elle passa , & on choisit , entr'autres pour la formation de ce Comité , M. C. Fox , M. Cornwall , l'Orateur actuel , le Chevalier William Meredith & le Lord George Germaine (1). Le Comité se tint à l'Hôtel de la Compagnie des Indes , & après plusieurs jours de séances assidues , il fit le rapport de l'état dans lequel lui parurent être les affaires de la Compagnie. Il mit du côté de son actif la propriété fixe & flottante dans l'Inde & en Angleterre ; le capital placé dans les fonds , ou la dette due à la Compagnie par le Public , les Magasins à Londres , & il comprit dans le passif tout ce qu'elle devoit au public & à la banque , ses billets de toutes espèces , les lettres de change non payées , & les dettes énoncées par les registres. La balance qui se seroit déclarée en sa faveur au bas de ce compte , si elle eût été tirée , eût été peu de chose ; mais on ne tira point de balance , parce que la valeur donnée par la Compagnie aux fortifications & autres ouvrages publics , ni ses prétentions au revenu territorial ,

(1) Ce fut le premier signe de l'intimité qui sembloit s'établir entre les trois derniers personnages & les Ministres.

n'étoient point entrées dans l'estimation. D'après ce rapport , un bill pour empêcher la Compagnie d'envoyer un Gouverneur-Général pour un tems limité & pour d'autres objets , passa dans la Chambre des Communes ; mais il ne fut passé en loi , qu'après avoir éprouvé la plus forte résistance dans la Chambre des Lords ; où il donna lieu à une protestation. Le Duc de Richemond paroissoit à la tête des Membres opposans , & la Compagnie fut préalablement entendue par ses Avocats à la seconde lecture. — Au commencement de la session du printems , en 1773 , deux ou trois motions abstraites furent proposées dans la Chambre , relativement à la propriété que l'Etat acquéroit dans toutes les conquêtes , ou acquisitions faites par ses sujets. Elles étoient dirigées immédiatement contre le Lord Clive , ou plutôt elles présentoient un double aspect. D'un côté , on pouvoit les envisager relativement aux prétentions formées sur les territoires acquis par nos sujets du Bengale , de Bahar & d'Orissa , & de l'autre , par rapport aux sommes prêtées , rentes , Jaghires , obtenus par le Lord Clive. La première motion , en tant qu'elle concernoit le Public , passa ; mais celle qui étoit dirigée contre le Lord Clive , fut rejetée , après de longs débats réitérés , par 315 contre 95. — Le Lord North proposa que la Chambre fût convoquée avant les vacances de Pâques , dans la même session , & aussi-tôt après que la Chambre fut assemblée , il demanda la permission de présenter un bill tendant à la meilleure administration de la Compagnie.

La substance d'une loi qui fixa en grande partie l'attention de la Chambre depuis la mi-Avril jusqu'au commencement de Juillet , & qui produisit des débats sans nombre , étoit qu'il paroissoit que la Compagnie étoit alors endettée envers le Gouvernement pour droits & de la somme de 900 mille liv. sterl. , & envers la Banque d'environ 500 mille

liv. sterl. , qu'il seroit d'abord nécessaire de créer des billets de l'Echiquier pour le montant de ces sommes , afin de les acquitter ; que pour rembourser le Gouvernement de l'argent ainsi prêté , qui seroit payable à toute époque antérieure à l'année 1779 , on ne formeroit des dividendes que de six pour cent par an , & que le produit des restes des profits seroit appliqué à l'extinction de l'argent emprunté ; que l'emprunt étant une fois remboursé en entier , le dividende seroit porté à 7 pour cent par an & au dessus , jusqu'au paiement total d'un million & demi de la dette en obligation ; que ce paiement total effectué , la Compagnie formeroit alors des dividendes de 8 pour cent , & pas au-dessus ; mais que le reste des profits , s'il y en avoit un , seroit divisé en certaines portions ; un quart à la Compagnie , & trois quarts au public , ou *vice versa*. — Le bill contenoit plusieurs autres clauses , telles que la nomination d'un Gouverneur Général , d'un Conseil & de Juges pourvus de forts émolumens , la suppression du Tribunal du Maire en certains cas , & l'établissement d'une Cour Souveraine de judicature. — Le bill éprouva constamment une forte résistance , qui étoit appuyée sur divers motifs ; on prédit en particulier les maux qui pourroient résulter de l'établissement d'un Conseil Souverain , d'une Cour suprême , & de l'introduction des Loix Angloises dans une si vaste étendue de pays , & parmi des corps si nombreux d'hommes ignorant absolument les loix , la politique & la marche judiciaire de la G. B. Le Lord North fut mal étayé par ses collègues dans cette longue contestation : ce fut en cette occasion , il est vrai , que nous lui vîmes déployer les plus grands talens pour les débats , & nous fûmes témoins de l'adresse avec laquelle il terrassa ses adversaires , avec ce qu'ils appelloient leurs propres armes. M. Fox

demeura seul son fidèle appui ; mais que l'opération ait été bonne ou mauvaise , son habileté à discuter les objets de ce ressort , le rendit supérieur à une légion d'antagonistes. Le parti Bedford montra de la froideur dans cette affaire , peut-être à cause de la protestation signée par lui en 1767. Le Lord North fut certainement sensible à cette conduite , & il s'en vengea en partie ; car lorsqu'il fit l'ouverture du budget de cette même année , après avoir exposé les difficultés qu'il avoit eu à vaincre dans le cours des affaires de la Compagnie des Indes , exposé qui naissoit naturellement du compte qu'il rendoit des billets de l'échiquier prêtés à la Compagnie des Indes , il observa qu'outre les obstacles semés dans son chemin par ceux qui contrecarroient les mesures du Gouvernement , il avoit le malheur de n'être pas d'accord avec quelques-uns de ses collègues ; & le discours de sa Seigneurie fut ici interrompu par un torrent de larmes. — Nous aurions dû observer que la Compagnie cessa en 1773 de payer les 400,000 livres qu'elle donnoit annuellement au public , & qu'il fut ordonné que les copies de toutes les dépêches envoyées aux Directeurs par les Employés de la Compagnie dans l'Inde , seroient communiquées à l'un des Bureaux des Secrétaires d'Etat de S. M. Il fut en outre arrêté que la première nomination de tous les Officiers établis dans l'acte appartiendrait à la Couronne , & qu'ensuite la nomination seroit faite par la Compagnie , pour être approuvée toutesfois par S. M. — Nous n'avons point envie de juger si ce bill fut le meilleur qui pût être composé alors ; s'il étoit trop ou trop peu de pouvoir à la Compagnie , ou s'il n'auroit pas pu laisser jouir la Compagnie de ses droits jusqu'à l'expiration de la charte ; mais malgré tout préjugé & toute partialité , on est obligé de re-

connoître que la Compagnie eût fait banqueroute, son crédit eût été ruiné dans l'Inde & en Europe, & la propriété vendue juridiquement à la poursuite de la Couronne, sans l'entremise sage & de saison du noble Lord à la tête de la Trésorerie. Nous nous garderons bien de vouloir décider, étant aussi peu instruits que nous le sommes, s'il se conduisit en grand Jurisconsulte, en donnant aux habitans du Bengale, de Bahar & d'Orissa, les loix d'Angleterre à la place des leurs; mais nous sommes très-convaincus que la Seigneurie se conduisit en habile Financier & en bon Politique, si l'on considère cette opération comme une opération politique, fondée sur la nécessité immédiate. Le Lord George Germaine, le Chevalier Villiam, Meredith & M. Cornwall, l'Orateur actuel, appuyèrent la Seigneurie dans toute cette affaire. M. Cornwall, à la clôture de la session, quoiqu'il n'eût point de place, obtint une pension de 500 liv. par année, payable sur les droits royaux, de 5 pour cent sur les sucres exportés des Isles du levant. — La chartre de la Compagnie est expirée, & par conséquent toute partie de la loi fondée sur cette chartre est à son terme. — Nous avons pensé qu'une courte esquisse de cette affaire, en nous bornant aux prétentions respectives du public & de la Compagnie exciteroit l'intérêt dans ce moment où il va s'entamer une discussion plus ample de ce sujet, qui sera agité de nouveau en entier, lorsque cette matière sera mise sous les yeux du public dans quelques jours, étant présentée probablement dans un plus grand cadre qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. On se flatte que quelques-unes de ces circonstances exposées ici, éclairciront ce qui peut paroître douteux, ou ce qui, autrement, sembleroit abstrait ou inintelligible.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 29 Mai.

LE Roi ayant agréé la démission de M. Necker , Directeur Général de ses Finances , a chargé M. Joly de Fleury , Conseiller d'Etat , des détails de ce département pour en rendre compte à S. M.

De PARIS , le 29 Mai.

L'*ACTIF* de 74 canons, commandé par M. de Boades , qui faisoit partie de l'escadre de M. de la Motte-Piquet , & qui étoit resté en arrière , vient de rentrer. La lettre suivante de Brest , en date du 18 de ce mois , doit remplacer les bruits vagues & contradictoires qui s'étoient répandus au sujet de ce vaisseau.

L'*Atif* , qui s'étoit séparé de M. de la Motte-Piquet , pour donner chasse aux vaisseaux de l'escorte du convoi d'Hotham , est entré en rade ce matin à 11 heures. Le 14 , étant par les 40 degrés de latitude , & 12 de longitude occidentale , méridien de Paris , (environ 25 lieues nord d'Ouest) , il eut connoissance de huit gros vaisseaux , qu'il jugea bientôt ennemis. L'*Atif* prit chasse , & il s'aperçut qu'un vaisseau de sa force devançoit beaucoup l'escadre ennemie. A neuf heures du soir , ce vaisseau serra de si près que sa vergue de misaine cassa le bâton d'enseigne de l'*Atif*. Alors un combat sérieux s'engagea , il dura deux heures , & l'ennemi maltraité ou fatigué se retira. A la pointe du jour , on s'aperçut qu'il étoit en état de recommencer le combat. L'*Atif* ne l'évita point ;

il dura depuis 7 heures du matin jusqu'à 10, que le vaisseau Anglois abandonna la partie, & se sauva à la faveur de sa marche. Alors M. de Boades porta sur lui; mais craignant l'approche de l'escadre entière, il l'abandonna pour revenir ici, selon les instructions de M. de la Motte-Piquet. M. de Boades a eu 20 hommes blessés, 4 tués; il a été lui-même légèrement blessé à la joue; un Officier auxiliaire a eu 4 doigts de la main coupés, & un autre a reçu un coup de fusil dans la mâchoire. — Nous croyons que cette escadre ne peut être que l'avant-garde de Darby. Nous avons 15 vaisseaux en rade, & dans peu de jours, trois autres seront en état d'y entrer.

On nous mande de Rochefort que la frégate l'*Hermione*, commandée par M. de la Touche, est arrivée de Rhode-Island. Elle apporte, sans doute, les dépêches de M. Destouches; tout ce que nous savons de son combat avec Arbuthnot, se réduit aux détails donnés par ce dernier, & à ceux insérés dans la Gazette de Philadelphie du 28 Mars. Nous avons appris depuis, que dans cet engagement M. de Chefontaine, Capitaine de vaisseau, & M. de Kergus, Enseigne, ont été tués, ainsi que deux Officiers du régiment de Soissonnois & un auxiliaire.

« Nous apprenons, écrit-on de Bordeaux, en date du 18, que la frégate corsaire la *Bayonnoise*, Armateur M. Dufour de Bayonne, est entrée au port du Passage; elle vient du Cap St-Domingue, d'où elle est partie le 14 Mars, avec 32 navires marchands, sous l'escorte de 2 frégates du Roi. Le 5 de ce mois, étant alors à 150 lieues de Cadix, elle eut la permission de se séparer du convoi, de le précéder; ce convoi a ordre de relâcher à Cadix, où il ne peut manquer d'aborder

heureusement, la flotte Espagnole, sortie le... ,
pouvant efficacement le protéger.

On a appris que le riche convoi, escorté par l'*Attalante* & la *Nayade*, a mouillé le 15 au Ferrol. Le Commerce le fait, avec plaisir, débarqué dans ce port, plutôt que dans celui de Cadix; parce que l'*Illustre* & les frégates qui sont au bas de la rivière de Rochefort, pourront le prendre & le conduire en moins de 48 heures à Bordeaux.

On a reçu des dépêches de l'Amérique Septentrionale, par une corvette arrivée au Ferrol après une courte traversée. M. de Charlus, qui avoit suivi M. le Marquis de la Fayette, étoit de retour à New-Port, & le jour qu'il le quitta, sa petite armée avançoit dans le pays, & s'étoit emparée la veille d'une patrouille de 20 hommes. Ainsi tous les bruits qui avoient couru sur le combat de M. de la Fayette, sa prétendue blessure, &c. sont complètement détruits.

Selon des lettres de Brest, postérieures à celles dont nous avons donné l'extrait, M. de la Motte-Piquet a reçu un courrier qui lui a apporté l'ordre de sortir le plutôt possible avec le *Terrible* & 10 autres bâtimens de guerre, dont 6 vaisseaux & 4 frégates. Les bâtimens destinés pour l'Inde sont arrivés de l'Orient dans ce port, & aux préparatifs que l'on voit faire, on juge que cette flotille, qu'on croyoit ne devoir partir qu'en Septembre, sera en mer avant ce tems-là. On ignore la destination de M. de la Motte-

Piquet ; quelques personnes l'envoient au-devant de la flotte Espagnole.

On dit qu'il est décidé que les reprises faites par l'escadre de M. de la Motte-Piquet, appartiendront à ceux qui les ont faites. Selon quelques lettres , voici l'état du chargement de quelques-uns de ces bâtimens : 2278 boucauts de tabac , 8485 barriques de sucre , 1100 dents d'éléphant , 8 futailles d'indigo , 300 balles de coton , 304 futailles de cacao , 292 balles de gingembre , 1139 cuirs de bœuf en poil , 9319 futailles ou sacs de café.

D'après des avis arrivés à Cadix par un navire Hollandois qui vient de Batavia, Sadrapatran a été pris d'assaut par les Marates. Ali-Kan avoit 4000 chevaux , & il s'étoit retranché près de Silambazan à 8 lieues de Tranquebar , & l'on craignoit fort qu'il ne s'approchât d'avantage ; les Anglois avoient retiré dans les vaisseaux de cette rade leurs plus précieux effets ; le Commandant Anglois de Tritzenopali avoit envoyé à cette place sa femme & ses enfans , sur l'avis de l'arrivée des Marates. Le Gouverneur de Nagapatran avoit fait fermer les portes crainte de n'avoir pas assez de vivres pour la subsistance d'une si grande quantité d'arrivans. Nombre d'Indiens s'y présentoient pour faire des réclamations , & tous s'unissoient à Hyder-Ali ; le plus considérable étoit le Kan-Saibac , fils du Banna-Saib ; ce Kan & Hyder-Ali conservoient leurs armées séparées au-dessus de

Fretzhenapoli. Les forces avec lesquelles le Général Munro étoit sorti de Madras consistoient en 1650 hommes , y compris 880 Européens , 24 canons de campagne & 3 obusiers ; le Colonel Brathwastes , de Pondichery , s'étoit incorporé à lui avec 3375 Soldats , les 3000 de Sipayes avec 8 canons ; le 11 , il se vit renforcé à Chinglepat par le Colonel Corby , commandant un Corps de 200 Européens , de 700 Grenadiers Sipayes , un parti de 580 Nègres & 500 hommes du Nabab d'Arcate : postérieurement il s'étoit joint à lui beaucoup d'autres troupes qui venoient grossir son armée quand il se retira à Madras.

Le Roi a fait dans sa Marine une promotion considérable qui sera bientôt publique. S. M. a donné en même-tems plusieurs Croix de Saint-Louis aux Officiers de ce corps qui se sont distingués pendant les dernières-campagnes ; de ce nombre est M. Montant , qui défendit si bien le *Fier-Rodrigue* , après que son frère eut été tué à bord de ce vaisseau. M. le Comte d'Estaing a reçu Chevaliers tous les Officiers qui ont été nommés & qui se trouvoient à Paris. Il y a eu à cette occasion une petite fête à Passy.

» La *Victoire* , écrit-on de Dunkerque , Capitaine Moulton , vient d'arriver dans ce port avec deux prises Angloises , dont l'une est un brigantin , & l'autre une frégate de 550 tonneaux , dont Sir Georges Rodney s'est emparé à St-Eustache , & qu'il avoit eu l'attention de faire charger de 440

bariques de sucre , de 456 ballots de café , de 370 bariques , & 225 ballots de tabac , &c. Le tout évalué à 800,000 liv. Ce corsaire s'est aussi emparé de six chaloupes Angloises , qu'il a rançonnées pour 545 guinées , ainsi que d'un autre navire & d'un petit corsaire Anglois. — Le *Duc d'Estissac* , Capitaine Hardouin , a amené un corsaire Anglois de 16 canons , 2 navires de 140 tonneaux , & a fait pour 800 guinées de rançon. — Le corsaire le *Franklin* a conduit à Morlaix la *Lady Graaf* , chargé de 98 bariques de tabac , 400 dito de sucre , 25 dito d'indigo , 1000 cuirs , 200 balles de café , & 12 balles de coton , ainsi que le navire le *Dean* , chargé de 400 bariques de tabac , 200 dito de sucre , 400 dito de cire , &c. Ces deux prises sont évaluées à 1,700,000 liv.

La semaine dernière , écrit-on de Cherbourg , en date du 19 de ce mois , un petit corsaire Américain , armé de six pierriers & 11 hommes d'équipage , poursuivi par une frégate Angloise , alla s'échouer dans l'Île de Jersey. Il feignit d'être Anglois ; & se dit avoir été poursuivi par une frégate Française. Comme tout l'équipage parloit Anglois , il fut facilement cru ; il obtint d'être repassé en Angleterre sur un vaisseau richement chargé , & qui alloit mettre à la voile. Aussi tôt que le navire fut hors de la vue de l'Île , les onze Américains se firent connoître , & le pistolet à la main , forcèrent l'équipage Anglois , qui n'étoit que de 5 hommes , de descendre à fond de cale. Ils ont conduit ce navire ici.

Dans un moment où le sucre devient rare , où la guerre elle-même n'est pas la seule cause de sa cherté & de sa rareté , on ne peut qu'accueillir un ouvrage , fruit de 25 ans d'observations & de six ans d'expériences , où l'on s'attache à démontrer ,

» Qu'on peut faire la même quantité de sucre avec beaucoup moins de Nègres, en les traitant avec plus de douceur ; que les cannes qu'on appelle mauvaises, doivent donner d'aussi beau sucre que les bonnes ; & enfin ce qui est bien important, que beaucoup de terres qu'on dit épuisées, donneront autant de sucre que les meilleures, si on leur donne une culture convenable ; & que l'espèce de culture qui leur convient, n'exige pas un plus grand nombre de bras (1).

Le 15 de ce mois, Pierre Fleury de Basmarais, de la Paroisse de Courville, près de Cherbourg, Diocèse de Coutances, marié en 1729 à Jeannes Fantin, a renouvelé son mariage après cinquante ans ; il fut accompagné à cette cérémonie par 8 enfans, reste de 16, consistant en 6 garçons & 2 filles, autant de brus & de gendres. Cet homme qui, ainsi que sa femme, jouit d'une excellente santé, avoit eu dans sa jeunesse la petite vérole dont il étoit resté estropié des deux pieds ; il s'étoit même blessé dangereusement d'un coup de fusil qui partit au repos ; outre plusieurs chûtes qu'il a faites de cheval, il avoit reçu, il y a plus de 40 ans, un coup d'épée dans le ventre sur le pont de Cherbourg.

On apprend de Suisse que l'émeute qui s'étoit

(1) *Essai sur l'art de cultiver la Canne & d'en extraire le Sucre*, par M. D. C... X, de la Société Royale de Londres, vol. in-8°. de 120 pages, prix, liv. A Paris chez Cloufier, Imprimeur Libraire, rue St-Jacques, vis-à-vis les Mathurins. Ceux qui auront quelques observations sur cette matière importante, sont priés de les adresser à M. Cloufier, franchises de port, pour les faire passer à l'Auteur.

manifestée dans les environs de Fribourg, est entièrement dissipée. Le principal auteur, Pierre-Nicolas Ghenaux, de la Tour de Trême, Baillage de Gruyere, homme sans mœurs & sans conduite, qui avoit dissipé en faste & en débauches le plus beau des patrimoines, fut tué le 5 de ce mois au matin, par un de ses camarades, qui déclara ensuite avoir voulu l'arrêter & le livrer, pour mettre fin aux maux dans lesquels il plongeait le pays. La Sentence portée contre ce scélérat, fut exécutée sur son cadavre. Sa tête, séparée de son corps, fut clouée à la tour de la porte de la ville, la face tournée contre le lieu de sa naissance, & le tronc fut écartelé. Le plus coupable après lui, est un nommé Nicolas Castellar, Avocat & Secrétaire de la Justice, homme sans mœurs, orgueilleux & brutal. Il s'embarqua le 6 à la Tour de Peylz près Vevey, en habit de chartreux, accompagné d'un valet du Couvent de la Part-Dieu, pour passer à Ripailles, où il arriva le 7. On fit passer des requisitions au premier Juge de Thoum, par un exprès parti le 9 à trois heures après-midi, & l'on espéroit qu'il seroit arrêté. Le 11, tout étoit tranquille; & le 13, l'Etat fit publier la proclamation suivante :

« Si les troubles qui ont agité dernièrement une partie de notre Etat, & les attentats commis contre l'autorité souveraine, ont excité notre douleur & notre indignation, la divine Providence a daigné nous ménager des motifs bien satisfaisans de consolation par les preuves les plus convaincantes de l'amitié confédérale, & les secours prompts & nécessaires de nos alliés..... Un autre motif bien propre à calmer notre douleur, c'est que les excès auxquels s'est livrée la plus grande partie de ceux qui ont eu le malheur de suivre les auteurs des criminels attentats qui viennent de se passer, ont moins été occasionnés par leur propre mauvaise

volonté, que par l'effet de la séduction causée par les imputations scandaleuses & calomnieuses répandues contre nous par les auteurs de la rébellion ; comme entr'autres que notre sainte Religion étoit en danger, que nous étions intentionnés de mettre un impôt sur les chevaux & le bétail, que nous nous proposons de priver nos chers sujets de la jouissance des communes, & de nous attribuer par des loix injustes une partie de leurs biens & terres, de vouloir faire lever une milice pour la remettre à des Princes étrangers, priver nos chers bourgeois d'une partie du sel que nous avons coutume de leur faire distribuer annuellement, & par plusieurs autres inventions odieuses, enfantées par la méchanceté la plus noire. — La fin tragique du chef de la conjuration, la saisie & l'évasion de ses principaux complices, la dispersion des autres coupables, mettent le gouvernement & le peuple à l'abri des dangers auxquels ils ont été exposés ; notre amour paternel pour nos chers sujets ne nous permet pas de différer de saisir tous les moyens les plus prompts & les plus efficaces pour rétablir l'ordre & la tranquillité parmi eux. Nous accordons dès à présent un oubli & un pardon entier à tous ceux qui, par séduction ou menaces, se sont laissé entraîner à se joindre aux séditeux, sous condition & dans l'entière confiance qu'ils se tiendront désormais tranquilles, & s'efforceront de faire oublier leur égarement par une conduite irréprochable, ainsi qu'il convient à tous bons & fidèles sujets. Nous déclarons ensuite que si la grièveté des horribles attentats dont les auteurs & les principaux auteurs de la rébellion se sont rendus coupables, nous oblige à statuer des exemples & à assurer la tranquillité publique par la punition de ces criminels, nous écouterons beaucoup plus la voix de la clémence que celle de la rigoureuse justice, &c.

Le Baron Richard d'Arcé est mort en cette ville le 10 Avril dernier dans la 50e. année de son âge.

Louise-Marie Pitois de Quincize, Marquise de Pont-de-Vaux, est morte en son château de la Rochemillay en Nivernois, âgée de 68 ans. Elle étoit veuve en premières nœces de Jacques-Louis Comte de la Ferté-Meun.

Antoine de la Croix, Docteur de la Maison & Société royale de Navarre, Vicaire général & Official primatial de Lyon, grand Obédiencier de l'Eglise collégiale de Saint-Just, Abbé commendataire de Saint-Rambert, Ordre de Saint-Benoît, diocèse de Lyon, est mort en cette ville le 17 Mars dernier, dans la 75e. année de son âge.

Charles Beufuier, Chevalier, Seigneur de la Lourie, Capitaine réformé à la suite du régiment d'Orléans, Cavalerie, fils de Séraphin Beufuier, Marquis, Seigneur de Palignys, grand Sénéchal du Poitou, & de Catherine de Bechillon, est mort, le 13 Mai, à son château de la Secherie en Poitou, âgé de 87 ans.

Louise Perrinet, épouse du Seigneur d'Houdetot, Vicomte d'Houdetot, Mestre-de-camp de Cavalerie & Maréchal-général-des-logis des Troupes du Roi au-delà du cap de Bonne-Espérance, est morte en cette ville, le 19 de ce mois, âgée de 22 ans.

De BRUXELLES , le 29 Mai.

ON a parlé plusieurs fois de la révision du jugement rendu en Portugal sous le dernier règne contre plusieurs sujets de ce Royaume , ordonnée sous le règne actuel ; on sera bien aise de trouver ici le résultat de cette révision.

» Le Conseil d'Etat & les Juges députés pour cet examen s'étant assemblés le 7 de ce mois (Avril) au Palais Royal , pour la dernière fois , & ayant fait jusqu'à trois heures du matin la plus longue & la plus sérieuse discussion de cette affaire , décidèrent unanimement & déclarèrent , que les *personnes tant vivantes que mortes qui ont été condamnées , exilées ou emprisonnées , en vertu de la Sentence du 12 Janvier 1759 , étoient toutes innocentes du crime dont on les avoit accusées.*

Les Etats-Généraux des Provinces-Unies , après avoir examiné le Mémoire que leur avoit présenté l'Envoyé de Danemarck , pour leur notifier que sa Cour ne permettroit dorénavant aucune hostilité dans la mer Baltique , lui ont répondu qu'ils supposoient que S. M. D. empêcheroit qu'aucun navire Hollandois ne fût troublé par les ennemis dans ces parages , & qu'ils avoient pris des précautions en conséquence.

On se rappelle la visite que M. Adams fit , il y a quelques tems , au Président de semaine , qui lui fit l'accueil le plus gracieux , mais refusa de prendre ses lettres de créance , parce qu'il n'y étoit pas au-

torisé. Le rapport qu'il fit de cette visite & des détails qui l'accompagnèrent aux Etats-Généraux , a été inscrit ainsi sur leurs Registres le 4 de ce mois.

» M. de Lynde de Hemmen, Président de l'Assemblée , a rapporté à L. H. P. que M. Adams, ci-devant Membre du Congrès des Etats-Unis, & ensuite Ministre Plénipotentiaire à la Cour de France , s'est rendu chez lui , & lui a donné à connoître qu'il avoit reçu des Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale des lettres de créance pour L. H. P. , requérant de vouloir les porter à la connoissance de L. H. P. ; que lui, M. le Président , avoit représenté sur cela à M. Adams , que tout porté qu'il pourroit être , de se prêter à sa requision , il se croyoit hors d'état d'accepter les lettres de créance , puisqu'il s'en falloit de beaucoup que l'indépendance des Etats-Unis fût reconnue par la République ; mais qu'il se chargeoit de faire rapport à L. H. P. du message de M. Adams , & de lui communiquer ce qu'elles auroient trouvé bon de résoudre à ce sujet ; ajoutant que si lui, M. Adams , étoit instruit de la forme de gouvernement de ce pays , il ne devoit pas s'attendre que L. H. P. , dans une affaire aussi importante pour l'Etat , prendroient une résolution finale , avant que les Seigneurs Etats de toutes les Provinces respectives se fussent expliqués à ce sujet. — Sur quoi ayant été délibéré , L. H. P. ont remercié M. le Président du rapport qu'il leur a fait , & ont entièrement approuvé & loué sa réponse à M. Adams , convenable dans tous les sens : mais les Députés , excepté ceux de Zélande , ont pris copie de ce rapport pour le communiquer à leurs Commettans ».

On assure que la ville d'Amsterdam a fait présenter le 10 aux Etats-Généraux un très-long Mémoire sur l'importance & la

nécessité d'un traité avec l'Amérique, & que ce Mémoire est appuyé par les villes de Dordrecht & de Haarlem. On ne voit pas en effet que la République ait un autre parti à prendre; elle balance, dans l'espérance d'une réponse favorable de la part de la Russie, à la demande qui lui a été faite du secours stipulé par le traité de neutralité armée. La lenteur de cette réponse n'annonce rien de favorable aux vues des Hollandois.

» La convention conclue entre la France & la République, au sujet de la reprise des navires des sujets respectifs, écrit on de la Haye, règle que quand les navires seront repris par des corsaires des deux Nations dans les 24 heures après être tombés entre les mains des ennemis, la moitié de la reprise appartiendra au capteur; & elle lui appartiendra toute entière si elle a été reprise après les 24 heures. Mais si de pareils navires sont repris dans les 24 heures par des vaisseaux de guerre, ceux-ci n'en auront que la trentième partie, & seulement le dixième après les 24 heures.

Suite du Mémoire de M. Adams.

D'après cette considération, autant qu'elle peut ajouter du poids à la chose, l'Alliance seroit parfaitement naturelle entre les deux Etats. La ressemblance des formes du Gouvernement est encore ordinairement regardée comme une autre circonstance qui rend les alliances naturelles. Quoique les constitutions des deux Républiques ne soient pas exactement les mêmes, on n'a pas laissé de remarquer beaucoup d'analogie entre elles; il y en a du moins assez pour faciliter les liaisons réciproques. — Quant aux usages généraux, quant à la permission de penser ce que l'on veut sur certains

articles importans , tels que la liberté des examens ; le droit du jugement particulier , la liberté de conscience ; avantages si précieux à maintenir , & si doux à dispenser au genre humain ; avantages actuellement plus exposés dans la G. B. par l'esprit d'intolérance qui ne cesse d'y fermenter , que dans aucun autre pays ; quelle ressemblance plus frappante que celle qui subsiste entre les deux nations à cet égard ! — La manière dont les deux Républiques se sont formées , a tant de ressemblance que l'Histoire de l'une paroît n'être que la copie de l'autre : il n'est pas dans les Provinces-Unies , de citoyen éclairé qui ne soit obligé d'avouer la justice & la nécessité de la révolution Américaine , s'il ne veut passer condamnation sur ce qu'il y a de plus brillant dans les actions revêtues du suffrage & de l'applaudissement du genre humain , & justifiées par les décrets irrévocables du ciel. — Il est une autre circonstance qui , dans ce siècle , a plus d'influence encore que toutes les autres pour la formation des amitiés nationales. Je veux parler du grand & puissant intérêt du commerce. V. H. P. en connoissent le système général & les progrès continus dans toutes les parties du globe , d'une manière trop supérieure pour qu'il me fût possible de leur développer , à cet égard , des choses qui leur seroient inconnues. Il n'est cependant pas hors de propos de faire observer que la position centrale de la République , la vaste étendue de sa navigation , l'importance de ses établissemens dans les Indes Orientales & Occidentales , l'intelligence supérieure de ses Négocians ; le grand nombre de ses capitalistes , & la richesse de ses fonds , ont inspiré à l'Amérique un penchant particulier pour se lier avec elle. D'un autre côté , l'abondance & la variété des productions de l'Amérique ; les matières premières qu'elle offre pour les manufactures , pour la navigation & pour le commerce ; la grandeur de ses demandes & de ses consommations des marchandises

Européennes , de celles de la Baltique & des Indes Orientales , & la situation des Etablissmens Hollandois dans les Indes Occidentales ; toutes ces considérations lèvent tous les doutes qu'on pourroit encore entretenir sur les avantages que cette République retireroit d'une alliance avec les Etats-Unis. Les Anglois sont tellement convaincus de cette vérité , qu'ils ont toujours regardé votre nation comme leur rivale pour le commerce de l'Amérique : c'est cette opinion qui leur inspira l'idée de publier & de maintenir ce terrible acte de navigation , également funeste au commerce & à la Puissance maritime de ce pays , ainsi qu'au commerce & aux droits des Colonies. L'occasion s'offre actuellement pour les deux Etats de briser pour toujours ces entraves odieuses. Si quelque considération eût pu jamais empêcher les Anglois d'éclater en guerre avec V. H. P. , c'eût été la crainte d'une alliance entre les deux Républiques : il est aisé de prévoir que rien n'est plus capable de les obliger à faire la paix qu'une alliance semblable , dès qu'elle sera complètement formée.

La suite à l'ordinaire prochain.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. , du 22 Mai.

Le 20 , l'escadre suivante a appareillé de Portsmouth : le *Victory* , 100 canons , Vice-Amiral Parker ; la *Princesse Amélie* , de 84 ; le *Sultan* , de 74 ; le *Magnanime* , de 64 ; le *Léander* , de 50 ; l'*Alert* , de 14. On dit cette escadre destinée à croiser dans la mer du Nord. — Le 21 , il est sorti d'autres vaisseaux de Portsmouth , savoir : le *Portland* , de 50 ; la *Danaé* , de 32 ; le *Maidstone* & la *Surprise* , de 28 ; le *Fairy* , de 16 , pour Terre-Neuve — L'*Annibal* , de 50 , pour Sainte-Hélène. — La *Fortune* , de 40 ; le *Ranger* , de 32 , pour les Isles. La *Vénus* , de 36 , pour Cork. — Le *Dedalus* & la *Brune* , de 32 , pour Québec.

Le 20 , la *Bellone* , de 74 ; le *Nonsuch* , de 64 ,

& 2 frégates de l'escadre de Darby, sont rentrés à Portsmouth; ils avoient laissé le reste de la flotte derrière l'Isle de Wight, à l'exception de 10 vaisseaux de ligne & 2 frégates restés en croisière près des Sorlingues avec l'Amiral Digby. L'Amiral Darby a reçu, le 16, étant aux Sorlingues, l'ordre de faire ce détachement. Il consiste dans le *Prince George*, de 98; le *Foudroyant*, de 80; l'*Edgard*, le *Vaillant*, le *Courageux* & l'*Alexandre*, de 74; le *St-Albans*, le *Lyon*, le *Répulse*, de 64, & le *Medway*, de 60. — Le 21, l'Amiral Darby est rentré avec la *Britannia*, de 110 canons; le *Royal George*, de 100; le *Queen* & l'*Union*, de 98; le *Fortitude*, de 74; le *Bienfaisant*, de 64 & une frégate. La Gazette qui nous fournit cet article, ajoute que 9 autres vaisseaux de ligne de la même escadre sont rentrés en même tems, mais qu'on n'en fait point encore les noms. Comme ceux des dix qui sont restés en croisière avec Digby sont connus, les 9 ou 10 en question doivent être le *Formidable*, l'*Océan*, le *Namur*, le *Duke*, de 98; le *Cumberland*, le *Canada*, la *Défense*, le *Marlborough*, le *Dublin*, de 74, & l'*Inflexible*, de 64. — Il résulte de ces différentes supputations qu'il n'a point été fait de détachemens de cette escadre pour des destinations éloignées, comme le bruit en a couru. — Le *Nonfuch*, de 64, Capitaine Wallace, a rencontré, dans la nuit, un vaisseau François qu'il croit de 80 canons, avec lequel il a eu un combat très-opiniâtre. Le *Nonfuch* a perdu 30 hommes, & en a eu 50 blessés, ce qui l'a obligé de faire retraite.

Deux navires de Hambourg sont arrivés dans la Tamise, avec la nouvelle qu'ils ont vu sortir du Weser, 2 frégates & 3 corvettes, accompagnées de 24 bâtimens de transport, chargés de troupes de Hesse & de Brunswick; qu'ils ont quitté cette flotte le 12, à 60 lieues O. quart S. du château de Timmouth, & qu'elle prend par le Nord. L'état des fonds est le même.

JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 14 Avril.

UN Courier arrivé de Bagdad a, dit-on, apporté la nouvelle que le Bacha de cette Province à force de travaux & de soins, se flatte de parvenir à changer le lit de l'Euphrate, & à se servir des eaux de ce fleuve dans le nouveau cours qu'il leur fera prendre, pour opposer une barrière aux Arabes qui, jusqu'à présent, ont fait facilement des incursions dans cette Province, que fréquemment ils ont dévastée.

Une autre nouvelle bien intéressante dans les circonstances actuelles, est que la Perse est devenue de nouveau le théâtre d'une guerre intestine, qui doit affoiblir ses forces, ou du moins les occuper assez pour que nous n'ayons pas à craindre qu'elles viennent nous troubler. Saddik-Kan qui s'éroit mis à la tête du Gouvernement, & avoit réussi à chasser Murat-Kan son compétiteur,

9 Juin 1780.

c.

n'a pas joui long tems de cet avantage. Murat-Kan est parvenu à se faire un parti , qui l'a mis en état de combattre Saddik-Kan , qui a été totalement défait. Il s'occupe actuellement à rassembler les débris de son armée , & à la grossir pour s'opposer aux progrès de son adversaire.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG , le 7 Mai.

LA Cour est partie la semaine dernière pour Czarsko Zelo , où l'on célébrera demain l'anniversaire de la naissance de l'Impératrice. M. le Comte d'Ostermann , Vice-Chancelier de l'Empire , donnera ici à cette occasion un grand dîner à tous les Ministres étrangers.

S. M. I. avant son départ de cette Capitale , a permis au Comte Panin d'aller passer la belle saison dans ses terres ; il a pris en conséquence congé de sa Souveraine , & il se propose de partir le 21 ou le 26 de ce mois , pour n'y revenir que dans le mois d'Août prochain. Pendant son absence le Comte d'Ostermann sera à la tête du département des Affaires étrangères.

D A N E M A R C K.

D'ELSENBUR , le 10 Mai.

HIER le vaisseau de guerre le *Wagrien* a mis à la voile pour la côte de Guinée ; il a

été suivi aujourd'hui par le vaisseau la *Guilhelmine - Caroline* , qui va croiser dans le Kattegat.

La Chancellerie de Copenhague a envoyé ordre au Magistrat de cette ville de veiller à ce que les magasins soient fournis de munitions de bouche de toute espèce , pour que les vaisseaux de guerre des différentes Nations qu'on attend cet Été dans le Sund , pussent se fournir de toutes celles qui leur seroient nécessaires. L'exécution de cet ordre ne laissera pas d'embarrasser nos Magistrats , sur-tout relativement à l'article de la viande , parce que nous avons peu de bétail , & qu'on ne peut en exporter de Suède. On pourroit en faire venir de Jutland , mais les pâturages nous manquent.

On mande de Revel qu'il y a un vaisseau de ligne , 2 frégates & un pinque prêts à mettre à la voile , & qui n'attendent qu'un vent favorable pour se rendre à Archangel.

S U È D E.

De STOCKHOLM, le 12 Mai.

LL. MM. & toute la Cour se sont rendues Dimanche dernier au Château d'Ulrichsdall , où elles passeront tout ce mois.

C'est au 2 Juin qu'est fixé le départ du Roi pour Carlscron où il fera la revue de l'escadre qu'on y équipe & qui mettra à la voile immédiatement après pour le Sund , où elle recevra des ordres en conséquence

du plan d'opérations concertées entre notre Cour & celles de Russie & de Danemarck.

La veille de son départ, S. M. conduira les gardes dans leur camp ordinaire, & à son retour ces troupes y feront leurs exercices en sa présence.

P O L O G N E.

De VARSOVIE, le 12 Mai.

ON vient de publier ici une Ordonnance qui oblige tous les étrangers qui sont dans cette Capitale de se munir avant leur départ, comme à Pétersbourg, de passe-ports de la Chancellerie Royale. Ils auront soin de les demander 8 jours avant leur départ. L'objet de cette loi est d'empêcher les étrangers qui ont fait ici des dettes de s'éloigner sans les avoir acquittées. Leurs créanciers seront toujours prévenus à tems, & pourront faire leurs diligences en conséquence.

A L L E M A G N E.

De VIENNE, le 12 Mai.

UN court voyage que l'Empereur a fait à la campagne & dont il est de retour, a fait répandre le bruit qu'il étoit parti pour les Pays Bas; ce voyage paroît devoir avoir lieu; on dit que S. M. I. attend des dépêches qui la décideront. En attendant, celui de Madame l'Archiduchesse Marie - Chri-

tine & du Duc Albert de Saxe son époux est suspendu.

On dit que l'Empereur a fait fermer tous les protocoles & défendre toute expédition aux Conseillers Auliques. Le nouvel état des départemens ne tardera pas à paroître. En attendant on prétend que les emplois des Compositeurs seront abolis, & que les Conseillers Auliques seront obligés de faire tout par eux-mêmes sans le secours de qui que ce soit. On ajoute que ceux qui ont emprunté de la Chambre des Finances de l'Empire, des capitaux du fond des Jésuites, doivent les rembourser.

Les deux Ordonnances relatives aux Ordres Religieux ont donné lieu à quelques représentations; on s'y attendoit; mais on ne croit pas qu'elles en empêchent l'exécution qui généralement est désirée. On prétend que les Ordres Mendiants essuyeront une réforme essentielle; la mendicité leur sera, dit on, défendue; ceux qui ont des fonds s'en contenteront; on assignera à ceux qui n'en ont pas des aumônes fixes qui leur seront distribuées sous l'autorité du Gouvernement.

De FRANCFORT, le 20 Mai.

ON apprend de Copenhague qu'un corsaire Anglois a pris près de Lestoc un bâtiment Danois. On assure qu'afin de réprimer de pareilles entreprises, il sortira au

premier bon vent un vaisseau de guerre qui croîsera dans la mer du Nord.

« Tous les préparatifs successivement faits par les troupes Russes , écrit-on de Varsovie , nous faisoient présumer qu'elles quitteroient totalement & incessamment le territoire de la République ; mais dans le moment , on apprend que deux régimens complets de cette Nation , cavalerie & infanterie , arriveront bientôt dans des villages voisins de cette Ville , où ils passeront , dit-on , tout l'été ».

On mande de Cologne qu'il y a été publié une Ordonnance par laquelle il est défendu aux Juifs de faire d'autre commerce que celui du vin & de quelques autres objets. Le but qu'on se propose est d'encourager les autres habitans à s'adonner au commerce ; on espère qu'ils s'en occuperont lorsque les Juifs ne le feront plus , & que par degrés on parviendra à se passer d'eux.

« On assure , écrit-on d'Elsenbr , qu'outre les trois vaisseaux de guerre Danois , chacun de 70 canons , déjà postés dans le Sund , il y en aura aussi de Suédois qu'on attend incessamment , & qui s'opposeront , conjointement avec les autres , à toutes les hostilités qui pourroient être exercées jusqu'à la hauteur de Schagen. Il paroît que l'intention des Puissances neutres est d'assurer la navigation dans le Kattegat , & d'en éloigner toutes les hostilités. On assure aussi que la Cour de Danemarck a ordonné l'équipement de 3 vaisseaux de guerre , outre les 10 de ligne & les 3 frégates qu'on équipe actuellement ».

ITALIE.

De MILAN, le 1er. Mai.

IL est arrivé au Bureau du Gouvernement de cette Ville un Exprès de Vienne, apportant un ordre de l'Empereur de former le plutôt possible un état exact de tous les Monts-de-Piété, Communautés, Confraternités, & autres Institutions pareilles qui sont établies ici.

Selon des lettres de Naples, on apprend que le Roi y a ordonné des arrangemens à-peu-près pareils; il s'agit sur-tout de faire l'état des Religieux Mendians qui existent dans les deux Siciles, & d'y joindre un précis des biens de chaque Couvent & des occupations de chaque individu. On parle aussi d'un démêlé survenu entre cette Cour & celle de Rome, qui jusqu'à ce que les griefs dont elle se plaint aient été redressés, refuse, dit-on, de préconiser les Eglises vacantes de ce Royaume. On ajoute qu'il est question d'une protestation solennelle de la part du Roi, & de diverses mesures pour obvier aux désordres qui pourroient résulter de ce refus; mais jusqu'à présent tout ce qu'on écrit est si vague, si incertain, qu'il faut attendre des détails ultérieurs pour en parler d'une manière précise.

» On s'occupe, lit-on dans les mêmes lettres (de Naples), d'une paix générale avec les Etats Barbaresques; un Envoyé de Tunis en est venu

faire la proposition de la part de cette Régence & de celle du Roi de Maroc. Les Ministres d'Etat se sont assemblés à cette occasion devant S. M. On dit que le Général Acton, Secrétaire de la guerre de la Marine, a été d'avis d'accepter cette proposition. Il a observé que 20,000 ducats sacrifiés annuellement à titre de présent aux Puissances Africaines, seroient richement compensés par la sûreté des bâtimens Napolitains, dont elles enlèvent tous les ans quelques-uns; que d'ailleurs on feroit une épargne considérable par la suppression des Religieux Trinitaires & de la Merci, ainsi que de tous les Monts de Piété institués pour la rédemption des captifs, & qui dès-lors ne seroient plus nécessaires.

ESPAGNE.

De CADIX, le 8 Mai.

IL ne s'est rien passé de nouveau devant Gibraltar. Les ennemis tâchent de réparer le dommage causé à leurs batteries, & les nôtres continuent de les foudroyer.

L'armée étoit le 5 à 30 lieues à l'Ouest du cap St-Vincent. Nous ignorons si elle doublera ce cap. Deux jours après sa sortie, D. Louis de Cordova fit remettre un paquet à M. de Macnemara, commandant les deux frégates Françaises la *Friponne* & la *Gloire*, & ces frégates se séparèrent sur le champ de la flotte. Elles avoient ordre, sans doute, de croiser, car elles viennent de nous amener deux corsaires. Le premier est la *Royale-Charlotte* de 22 canons. Il est doublé en cuivre & armé par la famille de Hardy;

il n'avoit fait que deux prises Américaines. Les prisonniers Américains remis en liberté ne demandent pas mieux que de servir, & cette prise pourra bientôt retourner à la mer. La seconde, qui a été enlevée par la *Gloire*, est le *Phénix* de 18 canons. Il n'avoit fait aucune prise.

Un bâtiment venant des Canaries, nous apprend que le 6 Avril, M. de Grasse avoit dépassé l'Isle de Palma; ainsi la traversée de cette belle escadre aura été tout au plus de 40 à 44 jours.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 26 Mai.

Nous sommes toujours dans l'attente des nouvelles de l'Amérique septentrionale; les dépêches directes du Lord Cornwallis au Ministère, ne sont point encore arrivées; & cette lenteur suffiroit seule pour nous faire rabattre beaucoup de sa prétendue victoire du 15 Mars sur le Général Green, si depuis la première relation que la Cour en a donné, on ne l'avoit pas appréciée à sa juste valeur; si cette affaire avoit eu réellement de l'importance, le Général vainqueur n'auroit pas manqué d'écrire, & son silence ne fait qu'ajouter aux inquiétudes que l'on a avec tant de raison sur sa position.

La Cour pour suppléer au vuide des nouvelles militaires, a publié le 23 de ce mois.

l'extrait d'une lettre du Chevalier James Wright, Gouverneur de la Géorgie, datée de Savannah le 9 Mars. Il dit que le 6 il a donné le consentement royal à 5 bills, dont un pour accorder un droit de deux & demi pour cent à l'exportation de tous effets & marchandises du crû de la colonie, comme étant la contribution de la Géorgie aux charges de l'Empire Britannique. On remarque dans ce vote de la législation de la Géorgie, une abjuration tacite du droit de taxation revendiqué par le Parlement; cet octroi n'étant point déclaré être à la disposition du Parlement, ni sous son contrôle. Ainsi le Parlement après avoir fait dépenser cent millions à la nation, & après avoir sacrifié la vie de près de 100,000 citoyens pour soutenir son droit de Jurisdiction suprême, sur les colonies, voit son autorité méconnue & trahie par un compromis entre les Ministres & les Assemblées provinciales. On a cru que la nation occupée uniquement d'actes passés dans une Province Américaine, n'y feroit pas attention; mais quoiqu'on en dise, ce n'est pas la Province dont il est ici question, il ne s'agit que de quelques districts soumis par la force; le reste a ses délégués au Congrès; & on peut juger de l'esprit qui les anime par ces observations qui ont été publiées sous leur nom.

~ D'après les derniers avis reçus d'Europe, il y a tout lieu de s'attendre qu'il émanera de la Cour de

Londres : une nouvelle commission , tendante à
 sonder de rechef les dispositions de l'Amérique ,
 relativement à une pacification , dans laquelle
 l'Etat de Géorgie , & peut-être celui de la Caro-
 line Méridionale , ne seront point considérés com-
 me partie de l'union Américaine , mais en seront
 exclus comme étant redevenues Colonies An-
 gloises par la nouvelle conquête. — Il a aussi été
 question en Europe de l'*uti possidetis* comme
 d'une base probable pour la paix ; & ce bruit ,
 quoique rejeté avec des marques d'indignation
 par toutes les classes d'hommes possibles en Amé-
 rique , ne laisse pas de répandre l'alarme , parce
 qu'on prétend qu'il provient de la neutralité armée.
 — Les peuples qui seroient particulièrement affect-
 és de l'exécution de ces projets , ont tout à
 craindre , quoique la justice , l'humanité & les
 intérêts de l'Amérique & de ses amis soient bien
 suffisans pour les rassurer ; ils se sont unis pour
 la même cause ; ils ont sacrifié leur sang &
 leur fortune pour sa défense : ainsi il seroit in-
 juste & inhumain de la part des autres parties
 de l'union , d'adopter séparément le résultat des
 efforts communs , & de les laisser sous le joug
 d'un tyran banqueroutier & furieux. L'objet de
 l'alliance avec la France est de conserver les treize
 Etats en leur totalité ; & les autres grandes Puissan-
 ces unies par le pacte de famille , sont essentielle-
 ment intéressées à ce que nous ne redevenions pas
 une portion de l'empire Britannique. — Nous n'en-
 trerons donc dans aucune discussion ultérieure sur
 ce sujet , qu'autant qu'il le faudra pour montrer
 l'importance de la question , par rapport à l'état
 de la Géorgie , laissant aux autres à parler pour
 leurs intérêts. — En matière de commerce , nulle
 partie de l'Amérique n'a annoncé autant d'import-
 tance que la Colonie & l'état de la Géorgie.
 Depuis la fin de la dernière guerre , époque où

à peine on pouvoit lui donner le nom de Province d'Angleterre, jusqu'au commencement de la guerre présente, le rapide accroissement de ses exploitations, n'a presque point d'exemple dans aucune partie du monde; c'est ce qu'on voit par les états fournis par Brown & autres documens authentiques. — Les principaux articles d'exportation avant la guerre consistoient en riz, indigo & cuirs verts pour l'Europe, & en merrein, chevaux & provisions pour les Isles; mais depuis, les besoins des citoyens & la liberté laissée à chacun de suivre ses idées, ont été la source de nouvelles découvertes. — Le tabac a été cultivé avec le succès le plus étonnant par des Emigrans de la Virginie. L'expérience a démontré que le climat, ainsi que le sol de la Géorgie, sont plus propres qu'en Virginie à la culture de cette plante, la végétation étant plus rapide, & la saison plus longue. Le planteur est en état de se procurer deux bonnes récoltes dans l'année, au lieu qu'on n'en peut avoir qu'une dans la Virginie & dans le Maryland. La surface de la terre est moins coupée, par conséquent le sol est plus riche, quoique de la même espèce, & même la qualité en est bien supérieure. Vers le commencement de cette guerre, M. Hammond tira plusieurs barriques de tabac d'un champ à *Walnut-Hills*, près d'*Augusta*. Ce tabac étant envoyé à Londres, fut vendu un denier sterl. par livre de plus que le meilleur de Virginie & de Maryland, quoique ce fût un premier essai, & que par conséquent M. Hammond n'eût pas eu tout ce qu'il falloit pour bien soigner la plante. Il est de fait que si l'état n'eût pas été troublé par l'armée de l'ennemi, les deux tiers des planteurs en 1779 auroient fixé leur attention presque toute entière sur le tabac, la demande en étant plus forte que celle du riz ou de l'indigo. — D'après plusieurs autres épreuves, on a encore reconnu que le chanvre

& le coton croissoient à ravir, & pouvoient être cultivés fort avantageusement, & que l'intérieur du pays abonde en fer. — De tels avantages parlent d'eux mêmes; mais lorsque nous considérons la variété étonnante & l'utilité immense des productions de cet Etat, les Puissances réunies dans cette guerre contre l'Angleterre, doivent être encore plus frappées de la nécessité, de ne point le laisser retourner entre ses mains. — Ce n'est pas tout. Il faut encore avoir égard à un objet de bien plus grande importance. On approche de la côte de la Géorgie depuis le Golphe de la Floride, par une élévation graduelle qui court presque parallèlement avec elle, & ses barres & entrées sont supérieures à toutes celles de la partie méridionale du Continent. En outre elle a les meilleurs bois du monde pour construire des vaisseaux de guerre; ses Isles & ses côtes abondent en chênes, dont le bois est le plus fort de ceux qu'on ait encore découverts, le plus capable de résister dans un combat, & le moins sujet à dépérir. Quelque temps avant la guerre actuelle, les Marchands Anglois dans la Géorgie étoient encouragés par le Gouvernement à construire de grands vaisseaux Marchands avec ce bois, dans l'intention de les convertir en frégates en cas qu'on eût avec la France une guerre, qui alors paroissoit prête à se déclarer. Ce projet ne fut pas mis complètement à exécution, à cause de la querelle avec l'Amérique. — Depuis la guerre, le Congrès reconnut tellement l'avantage de construire des vaisseaux avec ce bois, qu'à la fin de l'année 1776 il ordonna au Comité de la Marine d'envoyer en Géorgie couper des bois pour un vaisseau de 74 canons & quatre frégates. Les gabarits furent faits à Philadelphie, & M. Donalson fut commis, & vint sur le lieu pour couper les bois; il dressa un chantier continental sur le *Sutherland's Bluff* au tour duquel on dit qu'un vaisseau de 74 peut

mouiller en sûreté : on voit encore aujourd'hui les bois amassés près de cet endroit. M. Donaldson , à son retour à Philadelphie , rapporta au Bureau de la Marine qu'on pouvoit se procurer en Géorgie le meilleur merrein de toute espèce pour construire des vaisseaux de toute grandeur , & en quelque nombre que ce fût. Cependant ce projet d'augmenter la Marine Américaine n'eut point lieu , l'ennemi s'étant emparé de la côte vers la fin de l'année 1778. — On peut voir quelque idée de l'importance de cet objet , d'après l'extrait d'une lettre officielle , aujourd'hui au Bureau de l'Amirauté de Philadelphie , écrite par M. Wreath , Agent du Congrès dans cet Etat , & qui avoit résidé plus de vingt ans dans différentes parties de la côte. Voici comme il s'exprime : « Le merrein de chêne dans cet état est supérieurement bon & très-abondant. On en trouve en très-grande quantité pour de grands vaisseaux sur les Isles de la mer. Le plus grand que j'aie vu est sur l'Isle de Black-Beard , qui n'est pas loin du milieu de notre côte. L'entrée *Sappelo* est la meilleure eau de toute cette partie du Continent. D'après les plus sûres informations , son fond est d'environ cinq brasses dans les hautes marées , & il y a un beau & sûr canal de-là à Sutherland's Bluff , sur le Continent , à douze milles environ de distance ; & tout près de ce lieu , on trouve de superbe merrein. — On trouve pareillement aux environs de ce lieu de superbes pins pour des planches , depuis 30 jusqu'à 50 pieds de longueur , & par-delà. — A environ 40 milles au sud de cet endroit , il y en a un autre très-propre au même objet. Ce lieu qu'on appelle Brunswick , communique par le passage de St - Simon à l'extrémité Méridionale de l'Isle de ce nom. Il y a une bonne barre , & on a vu mouiller en cet endroit un vaisseau de 40 canons lors de son premier établissement par le Général Oglethorpe. On trouve , si je ne me trompe ,

vingt-cinq pieds d'eau à la barre longue, la marée est haute, & il y a un bon canal. Quelques autres circonstances méritent encore d'être prises en considération par votre Bureau; ce sont les ressources du pays pour nous procurer des munitions, & la beauté de nos hiverns, saison pendant laquelle on ne voit que très-rarement de la neige & même presque point de gelée sur les côtes. Ces circonstances réunies me font dire que parmi les treize Etats-Unis, il n'y en a pas un seul aussi propre que celui-ci pour la construction des vaisseaux de guerre. — Indépendamment des passages dont il est parlé dans la lettre susdite, & sur lesquels on peut construire les chantiers & les bassins les plus commodes, ceux qui existent déjà à Savannah, à Ogeechie & à Sunbury, sont bien connus pour leur sûreté & leur commodité. On peut y ajouter ceux de New-Port, de Linte-Satilla, de Grean-Satilla, de Twirle River & de Ste-Marie, qui sont tous également utiles à l'Etat, mais desquels on n'a point encore fait grand usage, ce qui n'empêche point qu'ils ne puissent tous devenir des ports très-utiles pour le commerce, comme cela arrivera infailliblement aussi-tôt qu'il sera fait des établissemens sur leurs derrières. — De toutes ces considérations, il résulte évidemment que l'Etat de la Géorgie est une partie très-essentielle à l'Union, & qu'il ne peut être cédé sans affecter les intérêts de cette union, si même cette cession ne met en danger son existence. Presque tout le monde, ce semble, paroît convenir généralement qu'il est de l'intérêt non-seulement de la France & de l'Espagne, mais même de l'Europe entière, à l'exception de la seule Angleterre, que tout le continent de l'Amérique Septentrionale forme une puissance indépendante. — D'après ce principe & malgré toutes les petites mutineries ordinaires à tous les Etats dans de pareilles circonstances, nous croyons fermement qu'on y verra

subsister la confédération libre des Républiques en dépit de tous les efforts de l'ennemi, mais nous ne craignons pas d'affirmer que si à la paix on laisse au pouvoir de l'Angleterre les deux Carolines, ou seulement l'une d'elles & la Géorgie, son orgueil lui fera bientôt reprendre ses prétentions à la supériorité du commerce & à l'empire de l'Océan. — Le bois de construction qu'elle trouveroit dans ces Etats la mettroit en état de réparer & même d'y reconstruire ses vaisseaux : elle ne tarderoit pas à prolonger, par les derrières, ses établissemens jusqu'au Mississipi, par le moyen des Emigrans de la Grande-Bretagne & de l'Irlande, des Réfugiés & de tous les Torys d'Amérique qu'elle s'empresseroit d'y appeler, ce qui auroit bientôt rétabli son commerce. — Par le traité de Paris, les Colonies du Sud avoient pour bornes le fleuve du Mississipi ; mais ce traité étant actuellement détruit par les hostilités réciproques, si l'ennemi recouvroit & gardoit quelque'un de ces Etats, il ne faut point douter qu'il ne renouvelât ses anciennes prétentions sur la mer du Sud. Quoiqu'il en soit, les limites de la Géorgie à l'Est du Mississipi, offrent une carrière assez vaste à l'ambition du possesseur le plus entreprenant. Le principal bras de la rivière Savannah, par lequel la colonie est bornée au Nord, tournant au Nord-Ouest jusqu'à sa source, étend prodigieusement ce pays, & laisse sans maître cet espace d'environ 500 milles en longueur & de 250 en largeur, formant une étendue de terres préférables à toutes les autres de l'Amérique Septentrionale par la température de l'air, par la fertilité du sol & par les facilités de la navigation la plus étendue. — Il est à propos d'observer ici que ce pays est arrosé par plusieurs belles rivières qui prennent leurs sources dans les parties intérieures de la Géorgie, & qui coulent au Sud par les défilés de la Floride Occidentale, & se déchargent dans la baie

du Mexique ; & que ce pays étant situé entre cette baie & l'Océan Atlantique , il est le plus fertile & celui où l'on respire l'air le plus pur. Or , si l'Angleterre étoit en possession de la Géorgie , peut-on douter que nos sujets n'allassent au plutôt s'établir sur ces terres , & qu'ils ne se rendissent maîtres de la navigation dans la baie & aux environs ? Il ne faut que connoître le génie & le caractère des Anglois pour résoudre la question. C'est alors que les possessions Espagnoles seroient exposées à des usurpations qui pourroient mettre ce Royaume dans la nécessité de recommencer la guerre. — Mais ces inconvéniens s'étendent encore plus loin pour l'Espagne. — En effet , si l'Angleterre a la liberté d'entretenir une flotte dans les ports de la Caroline Méridionale & de la Géorgie , avec l'avantage que cette acquisition lui procurera d'avoir toujours des renforts d'hommes & des provisions fraîches ; le commerce de l'Espagne avec l'Amérique , tant à l'aller qu'au retour , ne courroit-il pas les plus grands risques ? En convenant des forces de la nation , il faut aussi considérer la longueur de ces voyages , ainsi que la position intermédiaire du pays en question. Si donc l'Angleterre parvient par ce moyen à troubler le commerce de l'Espagne , n'est-il pas probable qu'après avoir perdu un grand terrain du côté du Nord , où elle a trouvé les esprits trop récalcitrans pour les soumettre à son joug , elle forme le projet d'étendre ses possessions dans le Sud ? — Au contraire , si ces Etats sont maintenus dans leur indépendance , & qu'ils continuent d'être les amis de l'Espagne , non-seulement il en résultera la plus grande sûreté pour son commerce , mais elle retirera encore des avantages particuliers de la situation & de ses productions , tels que des ports amis en cas de besoin , des secours de provisions fraîches , &c. — Quant à la France , nous avons une si grande confiance dans son grand Monarque , qui nous a honorés de son alliance , & dont les

conseils sont si reconnus par leur sagesse & par leur politique, que nous sommes fermement persuadés de sa persévérance à continuer la guerre jusqu'à ce que la liberté & l'indépendance de tous les Etats de l'Union auxquels il est allié soient établies sur une base solide. C'est à cette époque que cette Puissance commencera à recueillir les fruits des services généreux qu'elle a rendus à l'Amérique. En général, elle y trouvera l'avantage d'un accroissement considérable de commerce; il lui sera aussi beaucoup plus facile d'approvisionner ses Isles, & sur tout par les Etats du Sud qui peuvent leur fournir en abondance & avec la plus grande commodité les secours dont elles auront besoin. Il y a, dans la Géorgie seule, assez de bois de charpente pour reconstruire toutes les villes des Isles de l'Amérique, & toutes les flottes de l'Univers n'épuiseroient pas la poix & le goudron qu'elle est en état de fournir. Nous ne pouvons croire que la France consente jamais à laisser des ressources aussi précieuses entre les mains de ses irréconciliables ennemis.

— Quant à l'Amérique, il n'y a aucun des pays qui puisse s'attendre à conserver longtemps sa liberté, tant que l'Angleterre possédera les deux extrémités de ce Continent. Maîtresse du fleuve Saint-Laurent & du Mississipi, avec une escadre sur l'Océan Atlantique, elle trouvera bientôt le moment d'envahir le tout. On ne doit donc pas s'attendre qu'aucunes propositions relativement à la cession de ces Etats, puissent jamais être faites ou acceptées en Amérique. Il est vrai que la Grande-Bretagne prétend qu'elle est déjà en possession de ces Etats: mais n'a-t-elle pas été aussi en possession de Boston, de Rhode-Island, de Philadelphie, &c. — Nous terminerons ces observations, en répétant ce qui a déjà été dit dans toute l'Europe & dans toute l'Amérique; savoir, que les Etats du Sud étant la faible partie du Continent, relativement au nombre des habitants, & les peuplades y étant moins rappro-

chées, il ne faut, pour les recouvrer, que des forces navales supérieures à celles de l'ennemi ; & voilà l'objet sur lequel nous devrions fixer l'attention de tous ceux que la chose intéresse.

Nous n'avons plus de nouvelles des isles ; nos papiers ont essayé d'y suppléer, il y a quelques jours, par l'annonce de la prise d'un convoi de 6000 François par l'Amiral Hood, & dont on a montré déjà la fausseté & l'impossibilité ; aujourd'hui on revient sur cette nouvelle, on ajoute même à cette prise celle de six vaisseaux de ligne ; & on la lit ainsi dans presque tous nos papiers.

« *Extrait d'une lettre de Dognose en Irlande, le 9 Mai.* On dit qu'il est arrivé des Indes Occidentales un avis portant que l'Amiral Hood a enlevé 6 vaisseaux de guerre François & des transports chargés de 6000 hommes de troupes de terre que l'on envoyoit au secours des Américains. Il est arrivé, à ce qu'on assure, au Château de Dublin des dépêches de l'Amiral Rodney qui confirment cette agréable & glorieuse nouvelle. — N. B. Il est bon de savoir que 4 ou 5 lettres écrites d'Irlande, & faisant mention de cet événement, supposent que les 6 vaisseaux enlevés par l'Amiral Hood faisoient partie de l'escadre de M. de Grasse, & composoient la division destinée pour l'Amérique ».

Les papiers où l'on trouve ceci ne le donnent que comme une supposition ; mais on ne sauroit croire la fortune qu'elle a faite dans le Public, qui s'est empressé de la réaliser. Elle tombe bientôt en se rappelant l'observation que nous avons déjà faite (1) ; M. de Grasse parti le 22 Mars a pu tout au plus tôt arriver vers le 9 Mai ;

(1) Voyez le N^o du 26 Mai, page 173, où il faut corri-

& à cette date, il étoit impossible qu'on pût savoir à Dognose ce qui a pu se passer à son arrivée. Les François n'ont pas 6 vaisseaux de ligne à la Martinique, puisque M. de Monteil en a 4, & qu'il en restoit un autre à St Domingue. Pendant qu'ils n'ont pas de forces navales dans ces parages, & que Rodney y a une si grande supériorité, ils n'ont sans doute formé aucun projet, ni exposé un convoi aussi important.

En attendant des nouvelles qui puissent flatter la Nation ou du moins dissiper ses craintes, on lui présente un bel état des forces navales qu'elle a dans toutes les parties du théâtre de la guerre. On compte que l'Amiral Hughes a 6 vaisseaux de ligne aux Indes, dont un de 74, un de 70, & 4 de 64. Le Commodore Johnstone va le renforcer avec un vaisseau de 74, un de 64, un de 56, & de 2 de 50.

L'Amiral Rodney en a 13 aux Isles. Savoir un de 90, 10 de 74, & 2 de 64; il y en a outre cela 8 sous les ordres de l'Amiral Hood, savoir un de 98, un de 80, un de 74; deux de 70, deux de 64 & un de 60; ce qui porte nos vaisseaux de ligne aux Isles à 21; mais sans doute l'Amiral Rodney, dont on annonce toujours le retour, en ramènera quelques-uns, qui ont besoin d'être réparés, & il est pressant d'en envoyer d'autres pour les remplacer, ce qui ne peut

ger une faute d'impression qui n'a pu échapper à aucun de nos Lecteurs qui ont sûrement substitué la Martinique à la Jamaïque.

se faire sans affoiblir ici l'escadre d'observation.

La Gazette de la Cour n'a publié sur l'expédition de l'Amiral Darby que la lettre que nous avons donné dans le dernier numéro ; il paroît que c'est tout ce que nous en aurons. Celle du 18 contenoit la lettre suivante du Capitaine Wallace du *Nonfuch*.

» Le 14, étant allé à la découverte, & détaché de l'avant-garde de l'escadre, à 8 heures du matin, je reconnus trois voiles au N. E., je fis le signal & donnai chasse : peu après, je découvris à l'E. S. E. une voile, que je jugeai être un vaisseau de ligne François, je lui donnai chasse & gagnai de l'avance sur lui. Environ à 10 heures & demie du soir, nous la prolongeâmes ; il nous lâcha la bordée, que nous lui rendîmes ; alors il dériva à notre arrière, nous virâmes vent arrière, & nous l'enfilâmes : l'action se soutint près d'une heure, pendant laquelle, à différentes reprises, nous nous trouvâmes bord à bord ; l'ennemi emporta notre vergue de civadière, & nos ancres s'étant accrochées à sa hanche, leurs oreilles furent attachées : pendant tout ce tems-là, l'ennemi avoit si évidemment le dessous, qu'il saisit le moment où nos proues étoient en direction opposée pour forcer de voiles & s'éloigner : nous virâmes vent arrière, & recommençâmes à lui donner chasse ; mais notre mât d'artimon étant entièrement hors d'état de servir, il nous fut impossible de l'atteindre avant cinq du matin : comme il faisoit jour, nous pouvions nous discerner clairement l'un l'autre, il nous parut être un vaisseau François de 80 canons, en bon état pour se battre. — Quelques-uns de nos gens, qui prétendent le connaître, disent que c'est le *Languedoc* (1). A 5 heures, nous recommen-

(1) Comment, pendant le jour, & de si près, n'a-t-on pas reconnu que c'étoit un vaisseau de la force du *Nonfuch* ?

çâmes le combat , qui continua jusqu'à 6 heures & demie ; alors nous appercevant que notre vaisseau étoit désarmé , que notre vergue de misaine tomboit , que tous les mâts , les vergues , les voiles & les agrès étoient très - endommagés , nos canons démontés , que notre pont étoit couvert de débris , ainsi que de morts & de blessés , je crus qu'il convenoit de serrer le vent , afin de remettre l'ordre sur le pont : l'ennemi continua sa route vers Brest. Notre perte est de 26 hommes tués , & 64 blessés. Parmi les premiers , il n'y a point d'Officiers ; mais dans le nombre des autres sont , les Lieutenans Spry , Falconner , Market & Williams ; Stone , Capitaine d'armes , & Horham , Maître d'équipage «.

Ce vaisseau est rentré en si mauvais état , qu'on ne croit point qu'il puisse servir du reste de la campagne.

Le 23 un vent violent de l'est a fait rentrer à Portsmouth l'escadre de l'Amiral Parker , qui étoit sortie pour aller croiser dans la mer du Nord. Les vaisseaux le *Belle Isle* & l'*Asia* , qui étoient partis des Dunes pour aller désarmer dans la Tamise , sont aussi revenus aux Dunes.

L'ordre est arrivé ici le 23 , écrit-on de Portsmouth , de faire sortir le *Duc* , le *Queen* , l'*Union* de 90 canons ; le *Dublin* de 74 , & le *Bienfaisant* de 64 ; aussi-tôt qu'ils auront renouvelé leur eau. — La flotte pour Québec , retenue par ordre , en a reçu un nouveau pour partir le 24 au matin ; elle est sous l'escorte des frégates le *Dedalus* & la *Bruna* , celle pour les Isles est partie le même jour avec la *Fortune* & le *Ranger*. — La *Défense* & le *Marlborough* de 74 , qui sont à Plymouth , ont ordre de prendre des vivres pour 6 mois , & de mettre en mer sous peu de jours ; c'est sans doute pour convoyer la flotte qui s'assemble pour l'Inde.

L'Amiral Darby étant reparti de Londres pour Portsmouth , après avoir fait sa cour au Roi , on débire qu'il ne tardera pas à remettre en mer avec toute son escadre.

On a publié l'état suivant de la quantité de sucre raffiné ou consommé brut en Angleterre depuis 50 ans , année par année. Nous le transcrirons.

<i>Année.</i>		<i>Année.</i>		<i>Année.</i>	
1731	722,445	1748	866,141	1765	1,074,467
1732	700,940	1749	805,313	1766	1,372,480
1733	899,510	1750	807,471	1767	1,313,347
1734	630,747	1751	782,167	1768	1,382,929
1735	833,740	1752	789,389	1769	1,282,935
1736	819,022	1753	958,371	1770	1,570,171
1737	510,121	1754	816,304	1771	1,254,926
1738	814,815	1755	1,072,305	1772	1,569,826
1739	887,924	1756	832,994	1773	1,571,569
1740	639,893	1757	1,138,423	1774	1,779,414
1741	817,674	1758	914,707	1775	1,640,698
1742	682,179	1759	1,030,066	1776	1,478,140
1743	744,008	1760	1,202,614	1777	1,207,097
1744	666,213	1761	1,128,013	1778	1,324,149
1745	472,052	1762	1,120,821	1779	1,378,337
1746	642,523	1763	1,350,456	1780	1,221,795
1747	556,323	1764	1,246,890		

La capture faite par l'ennemi de la flotte allant aux Isles en 1780 , a été cause qu'une partie considérable de la récolte de 1780 , ne viendra qu'en 1781.

Le grand objet qui divise la Compagnie des Indes & le Ministre , est une prétention de 600,000 liv. stert. que celui-ci exige comme arrérages dûs au public , & accumulés depuis l'époque où la dette de la Compagnie a été réduite à 1,500,000 liv.

sterl. , & que celle-la refuse , tant parce qu'elle nie la validité de la résolution des Communes à laquelle elle n'a point accédé , que par son incapacité actuelle de payer cette somme. S'ils ne peuvent convenir de leurs faits , on croit que le Lord North fera passer un bill de courte durée qui laissera cet objet dans l'état où il est aujourd'hui , jusqu'à ce qu'il puisse revenir & exiger ce qu'il voudra.

En attendant , l'affaire de la compagnie a occasionné plusieurs assemblées. Le 15 , il y en eut une générale des Actionnaires , pour prendre en considération les propositions à faire au Gouvernement , relativement à la prolongation de la chartre. Les dernières présentées au Lord North , sont les suivantes : 1°. Garantie de toutes les chartres actuelles ; 2°. Il sera permis à la Compagnie d'emprunter , en certaines circonstances , du Gouvernement , 500,000 liv. & jamais au-delà ; 3°. il sera fait annuellement des comptes séparés pour la Compagnie & le Gouvernement. Quand la Compagnie pourra porter le dividende à 16 pour 100 , il y en aura 8 pour elle & 8 pour le public ; tant qu'il ne pourra être si haut , elle aura 6 pour 100 , & le Gouvernement le reste ; 4°. si elle le peut , elle sera autorisée à le porter à 12 pour 100 ; 5°. elle sera maintenue , sous certaines conditions , dans ses possessions territoriales ; 6°. les dividendes continueront sur le pied de 8 pour 100 , jusqu'à ce que 3 ans d'expérience aient prouvé qu'elle n'est pas en état de le payer , & alors elle donnera celui que permettront ses moyens ; 7°. la chartre courra du premier Mars 1781 , pendant dix ans , outre les 3 années de notice ; 8°. il sera fait un règlement pour le traitement des troupes de terre & de mer , qui seront envoyées dans l'Inde pour la défense de la Compagnie , suivant lequel il sera alloué 30,000 liv. sterl. pour chaque vaisseau de 74 , 25 pour chacun de 64 , 10,000 pour chaque frégate , & autant pour chaque régiment de 1000 hommes , le tout annuellement ; 9°. les
comptes

Comptes de la Compagnie en Europe seront arrêtés tous les six mois ; 10°. le montant du revenu des territoires, déduction des charges, dettes, &c. sera arrêté tous les ans ; 11°. les profits de surcroît seront réglés annuellement ; 12°. les Serviteurs de la Compagnie seront restraints dans le pouvoir de tirer sur elle des lettres de change ; 13°. les billets ne seront payables que du consentement des Directeurs ; 14°. aucune personne appartenant à la Compagnie ne résidera dans l'Inde sans le consentement des Directeurs ; 15°. Ses Serviteurs ne prêteront point d'argent aux Princes Indiens ; 16°. on réglera l'espèce de commerce qu'on pourra faire dans l'Inde ; 17°. quand les recrues de la Compagnie n'excéderont pas 1500 hommes, elle pourra les loger occasionnellement à Jersey & à Guernesey ; 18°. les articles ci-dessus seront soumis à la considération des Actionnaires. — Le Président dit ensuite que le Lord North avoit fait quelques objections sur le troisième article, en réclamant une plus grande participation en faveur du public au profit de la compagnie, outre une portion du surplus. Quant au sixième article, il s'opposa à ce que le dividende fût porté à 8 pour 100, à moins que la Compagnie ne fût en état de le faire cette année, sans envisager la probabilité de ce qu'elle pourroit faire à l'avenir. — Il fut arrêté que ces propositions seroient imprimées.

Le 21, il y eut une autre assemblée sur le même sujet. On y donna l'extension suivante à la première proposition. — Que la chartre actuelle de la Compagnie, ses droits & privilèges, seront pleinement conservés en tout ce qui peut être comparable avec les droits de la Couronne ; que son commerce exclusif sera prolongé pendant dix ans, à compter du premier Mars 1781, non compris les trois années de notice ; que pour alléger les

9 Juin 1781.

d

charges publiques autant que peuvent le permettre les facultés de la Compagnie, les Directeurs seront autorisés à verser dans le trésor de S. M. une somme qui n'excédera pas 600.000 liv. sterl. à condition de recevoir ou retirer des billets de l'échiquier de S. M., lesquels, en cas de besoins pressans & inopinés, les Commissaires de la Douane & de l'Accise recevront en paiement des droits dont la Compagnie pourra être redevable; ces billets ne porteront pas intérêt & ne seront point négociables — La troisième proposition reçut ce changement, que le dividende seroit de huit pour cent, si les profits le comportent; que le transport du surplus seroit approprié au public, & que le quart resteroit à la Compagnie. Sur la huitième, il fut résolu que pour chaque régiment de mille hommes, on paieroit deux laques de roupies, conformément à ce qui se pratique au Bengale. Sur la treizième, que les billets des Présidens, Conseils ou Serviteurs, payables en Angleterre, ne seront exigibles que du consentement de dix-huit Directeurs. Les autres passèrent avec peu de changemens, qui pour la plupart ne regardoient que la forme.

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 5 Juin.

LE 24 du mois dernier, le Comte de Roquefeuille a prêté serment entre les mains du Roi pour la place de Vice-Amiral, vacante par la mort du Comte d'Aubigny.

Le 27, les Députés des Etats d'Artois eurent l'honneur d'être admis à l'audience de S. M., présentés par le Marquis de

Levis, Gouverneur de la Province, & par le Marquis de Ségur, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département de l'Artois. La députation étoit composée, pour le Clergé, de l'Evêque de St-Omer qui porta la parole; pour la Noblesse, du Marquis de Creny, Chevalier d'honneur au Parlement de Flandres; & pour le Tiers-Etat, de M. le Febvre du Prey, ancien Echevin de la ville & cité d'Arras.

Le même jour le Comte d'Usson, Ambassadeur du Roi à la Cour de Suède, eut l'honneur d'être présenté à S. M. par le Comte de Vergennes, & de prendre congé pour retourner à sa destination.

LL. MM. & la Famille Royale signèrent le même jour les contrats de mariage du Duc de Montbason avec Mademoiselle de Conflans; du Chevalier de Cossé, premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur en survivance, & Mestre-de-Camp, Commandant du Régiment de Vivarais, avec Mademoiselle d'Armaillé, & du Marquis de Nolivos, Capitaine au Régiment de la Seurre, Dragons, avec Mademoiselle d'Holbac.

De P A R I S , le 5 Juin.

LES mêmes lettres qui nous ont appris l'arrivée du riche convoi de St-Domingue, nous ont apporté quelques nouvelles de cette Isle. Le Capitaine du vaisseau de ligne

l'Actionnaire (M. de l'Archantel) est mort à St-Louis. Les ennemis ont quitté ces parages , où ils avoient bloqué pendant long-tems les navires qui y étoient réfugiés. Selon ces mêmes lettres , M. de Monteil étoit encore le 19 Mars à la Havane , & étoit attendu au Cap dans les premiers jours d'Avril.

Notre convoi & celui des Anglois pour Terre-Neuve se sont dit-on rencontrés ; mais ils n'ont pas cherché à se nuire. Les frégates des deux Nations se sont contentées de veiller sur le troupeau qui leur étoit confié , & ce n'est que par hasard qu'un traîneur Anglois chargé de sel a été enlevé par la *Bayonnoise* & la *Nayade*. Ces frégates ont encore rencontré dans leur route deux petits corsaires , dont elles se sont emparées.

On a reçu un Journal de la sortie de New-Port de l'escadre du Roi , commandée par M. Destouches. Ce Journal que nous abrégons beaucoup , est de M. de la Touche , commandant *l'Hermione*.

Le 8 Mars. Les troupes ayant été embarquées hier , & réparties sur l'escadre , M. Destouches fit signal d'appareiller à 2 heures après midi , les vents au nord. Le *Fantastique* ayant touché sur la pointe Brenton , quelques vaisseaux qui étoient déjà dans la passe , furent obligés de remouiller au signal qui leur en fut fait. A 6 heures , le *Fantastique* étant remis à flot , toute l'escadre mit sous voile & gouverna , pendant la nuit , au S. S. E. pour passer à quelque distance de Block-Island , où les ennemis ont des gens qui les instruisent de nos

mouvemens. Dans les 24 heures, l'escadre a fait
 28 lieues à la route de S. quart S. E. Du 9 au
 10, les vents ayant beaucoup varié & calmé à
 plusieurs reprises, l'escadre n'a fait dans les 14
 heures que 14 lieues S. E. quart S. — Du 10
 au 11, étant en chasse de l'avant de l'escadre,
 j'ai signalé une frégate qui étoit fort au vent. Ce
 bâtiment n'a point paru s'approcher de l'escadre;
 à midi je l'ai perdu de vue; la *Surveillante* l'a
 chassé à son tour. L'escadre, au coucher du so-
 leil a fait 36 lieues à la route S. O. — Du 11
 au 12, les vents ayant beaucoup varié dans la
 nuit, & une brume très épaisse s'étant élevée sur
 les trois heures du matin, je me suis aperçu que
 quatre vaisseaux de l'escadre n'étoient plus en vue.
 M. de la Granlière, montant le *Conquérant* &
 commandant la seconde division à laquelle je suis
 attaché, m'a ordonné de chasser au vent de l'es-
 cadre & de faire tous mes efforts pour découvrir
 le Général. La nuit est venue sans qu'on pût
 donner aucun espoir de ralliement. Nous avons
 fait dans les 24 heures 11 lieues O. quart S. O.
 — Du 12 au 13, les vents ayant forcé dans la
 soirée du 12 au N. O. le *Conquérant* a fait signal
 de mettre à la cape; l'*Ardent* a eu la grande
 vergue cassée. Les vents ayant un peu molli à 8
 heures du matin, nous avons proportionné la voi-
 lure à la marche du vaisseau incommodé; l'avarie
 de l'*Ardent* a été réparée à midi. J'ai chassé en
 avant de l'escadre, mais sans plus de succès qu'hier.
 L'escadre a fait 16 lieues à la route de S. O. —
 Du 13 au 14, étant en chasse en avant, dans
 la matinée du 14, j'ai eu connoissance de quatre
 voiles au vent à moi; c'étoit le Général; je signalai
 cette heureuse rencontre à ma division, & nous
 prîmes tous le bord de large, nous faisant à pas
 plus de dix lieues de la Chésapéack, que le tems
 très-brumeux ne nous permettoit pas d'aller cher.

cher. La division fit dans les 24 heures 31 lieues à l'O. quart S. O. — Du 14 au 15, vent gros frais de la partie de S. O., la *Surveillante* a été chargée d'une commission particulière & a fait route à l'O. N. O. L'escadre n'a fait que s'entretenir au même point où elle étoit hier. Le 15 à la pointe du jour, étant un peu au vent de l'escadre, les vents O. S. O. le tenis sombre & pluvieux, j'ai eu connoissance d'une frégate qu'à son gréement j'ai reconnue pour ennemie. J'en ai donné avis au Général. L'*Ardent*, qui étoit sous le vent, a fait le même signal, & y a ajouté celui d'une escadre. A sept heures & demie, M. Destouches a ordonné de se mettre en bataille, les amures sur babord. Le vent ayant changé, nous nous sommes trouvés au vent des ennemis que nous avons aperçus dans un éclairci à 2 lieues, au nombre de onze voiles, dont huit vaisseaux de ligne & trois frégates. Notre escadre ayant viré vent devant par la contre-marche, pour faciliter aux vaisseaux de l'arrière ga de le moyen de se mettre promptement à leur poste; en donnant vent devant, la vergue du grand hunier de l'*Ardent* a cassé; le même accident est arrivé à l'*Eveillè*. Ces deux bâtimens ont travaillé sur le champ à réparer ce malheur. A 9 heures & demie, la ligne du plus près a été forcée; à onze trois quarts, les ennemis qui avoient beaucoup prolongé leur bord, ont viré dans les eaux de l'escadre, ayant gagné le vent par les différens viremens de bord, vent arrière; que l'avarie de l'*Ardent* & de l'*Eveillè* avoit nécessités; la force du vent a encore déterminé M. Destouches à ne pas leur disputer pour faire jouir quelques-uns des vaisseaux de son escadre de l'avantage de se servir de leurs batteries basses, ce qui auroit été douteux, s'il avoit cherché à combattre l'ennemi au vent. A onze heures cinquante minutes, les ennemis forçant de voile, & l'esca-

dre étant sous les huniers, nous ont approchés. M. Destouches a fait signal de serrer la ligne, & à la seconde division, de faire plus de voiles. A une heure dix minutes, il a ordonné de virer lof pour lof par la contre-marche, & ce mouvement fait, au vaisseau de tête d'arriver de quatre quarts de vent; & aux autres vaisseaux, de faire le mouvement du premier. Par cette manœuvre bien conçue, M. Destouches a déconcerté le projet de l'ennemi, qui étoit, selon son usage, d'attaquer notre arrière-garde; par ce mouvement, ils ont été forcés d'arriver successivement pour se mettre les uns après les autres par le travers des feux de nos vaisseaux qui leur étoient opposés dans notre ligne. A une heure trente-cinq minutes, le premier vaisseau de la ligne ennemie a fait feu sur le *Conquérant*, à la portée du pistolet, qui lui a riposté avec vivacité. Le combat s'est successivement engagé dans toute la ligne, & le feu très-vif de part & d'autre; mais la supériorité n'a pas tardé à être de notre côté. Il a paru, par la quantité de boulets que j'ai vu tomber à l'eau, que celui des ennemis étoit mal dirigé. L'*Ardent*, qui marche mal, a gêné pendant quelque temps le feu du *Duc de Bourgogne*; mais ce vaisseau ayant passé de l'avant du premier, a fait un feu terrible sur le *Royal Oak*, & le *London*. Le *Conquérant*, a essuyé le feu de trois vaisseaux ennemis, la confusion n'ayant pas tardé à être dans leur ligne. Le *London* a essayé de couper la nôtre entre le *Romulus* & l'*Éveillés*; le premier, quoique ne montant que 44 canons a tenu le vent & envoyé sa bordée à ce vaisseau à trois ponts; par cette manœuvre hardie, il a forcé l'Amiral Grave de renoncer à son projet & de tenir le vent; il en a reçu toute la bordée qui ne lui a fait aucun mal, & qui bien dirigée eût dû le couler bas à la petite distance qui les séparoit. Ce Vaisseau qui n'aguère, monté par les Anglois,

n'avoit pas cru devoir tirer un seul coup de canon à l'*Eveillée* de 64, qui s'en est rendu maître, gouverné par un François, ne craint pas d'attaquer corps à corps un Vaisseau de 98, & le force de revenir au vent. A deux heures, le Général a fait signal au *Conquérant* de tenir le vent pour serrer l'ennemi au feu; ce Vaisseau qui s'est couvert de gloire a exécuté si ponctuellement ce signal, que je l'ai cru abordé avec le Vaisseau qui le combattoit tant ils furent près. Le feu a redoublé d'activité de notre côté, & le vaisseau de tête de la ligne ennemie ne pouvant plus se soutenir a arrivé par vent arrière; son feu étoit absolument éteint; il a été suivi par une frégate à 2 heures un quart; le *Conquérant*, écrasé par le feu de deux vaisseaux, dont un le prenoit par la hanche, a arrivé un peu sur son gouvernail, ayant été très-endommagé. M. Destouches appercevant ce mouvement forcé a fait le signal de virer vent arrière par la contre-marche, & de rétablir l'ordre de bataille, les amures sur babord. Ce mouvement exécuté avec autant de justesse que de promptitude, a rétabli l'ordre au moment où la chaleur du combat & les manœuvres forcées par celles des ennemis, avoient jeté un peu de confusion dans notre ligne. Elle étoit au plus haut point dans celle des ennemis. Ils étoient au moment de notre virement de bord réunis en pelotons, toutes leurs voiles brassées, à culer, leur grément haché, la vergue du grand hunier du *London* coupée. L'intention de M. Destouches étoit sans doute de faire revirer l'escadre pour profiter du désordre des ennemis; mais le *Conquérant* sorti du feu, ne tarda pas à faire des signaux de détresse & qu'il étoit hors d'état de recommencer le combat; ses mats & son gouvernail étoient offensés; il avoit 87 coups de canons dans le corps du vaisseau, & 120 hommes hors de combat. L'état de ce vaisseau, celui de

la mâture de l'*Ardent*, ont forcé M. Destouches de renoncer au projet d'aller chercher l'ennemi & confirmer sa victoire. Il a fait le signal d'arriver au S. E. sous petites voiles. Les ennemis ne se sont point mis en devoir de nous suivre, quoique nos feux aient été allumés toute la nuit. La perte des autres vaisseaux de l'escadre n'est pas considérable. A l'exception de l'*Ardent*, qui a eu 10 hommes tués & 35 blessés, les autres n'ont eu que 4 à 5 hommes tués & 8 à 10 blessés. Il est à croire que la perte des ennemis en hommes est plus considérable. Mais nous ne devons pas nous attendre à être instruits de la vérité à cet égard; les Anglois cachent toujours leurs pertes. M. de Cheffontaine, Capitaine de vaisseau, & second sur le *Conquérant*, a été tué, ainsi que M. de Kergus, Enseigne, un Officier auxiliaire; deux Officiers de Soissonnois ont aussi perdu la vie dans ce combat qui fait le plus grand honneur à M. Destouches & à l'escadre du Roi, & qui couvre de gloire M. de la Grandiere. — Le 17, la journée a été employée à réparer les vaisseaux maltraités. Les Capitaines ont été appelés à bord du Général, où il fut reconnu unanimement, que vu l'état où se trouvoient 2 vaisseaux de l'escadre, il étoit impossible de chercher à entrer dans la baie de Chesapeak; en conséquence l'escadre est retournée à New Port. — Le 19, j'ai eu connoissance d'un bâtiment, que j'ai chassé & pris, venant des Bermudes, & allant à New Yorck, chargé de melasse, avec plusieurs Officiers de troupes passagers à bord. J'ai eu ce soir l'ordre de me séparer de l'escadre, & de me rendre dans la Delaware pour une commission particulière.

« Le 20 Mai, écrit-on de Brest, le Conseil de Guerre, tenu à l'occasion de l'incendie de la *Coufonne*, a renvoyé absous les Ouvriers qui étoient alors à bord, la cause de ce malheureux événement

d. 5.

ne provenant que du hasard. — Les frégates l'*Amazone* & la *Magicienne*, sont arrivées avec les convois de Nantes & de Bordeaux. — Le 23, on a reçu des lettres du Ministre, qui ordonnent à tous nos vaisseaux de protéger, dans toutes les occasions, les bâtimens Prussiens. L'Impératrice de Russie, & le Roi de Danemarck, ont donné le même ordre à leur marine. — Le 24, M. de la Motte-Piquet a changé de vaisseau; il a passé avec son état-major & son équipage, sur le *Terrible*. — La frégate la *Renommée* est partie le même jour avec un convoi pour Nantes. — Le 25, est arrivée la *Vénus*, avec un convoi de Rochefort. — Le 28, les frégates la *Résolue* & la *Cybelle* se disposent à mettre à la voile pour Rhode-Island, où l'on dit qu'elles portent 2 millions en piastres; la frégate l'*Engageante* les accompagnera jusqu'au-delà des caps. On attend M. le Comte d'Estaing, qu'on dit devoir arriver incessamment. — On va procéder à la vente des prises faites par M. de la Motte-Piquet.

La promotion arrêtée le 9 Mai, est de 38 Capitaines de vaisseaux, 40 Lieutenans & 52 Enseignes. Nous donnerons ici les noms des Capitaines.

» M. M. de Mas, du Parc, de Saint-Pierre, du Bouzet, de Grenier, de Liniers, de Belizac, de Chavagnac, de Gueidon, de Saint-Felix, de Tanouarn, de Cuverville, de Bras, de Ligondés, de la Villeon, de Montault, de Longueval, de Saint-Marfault, de la Roque, de Pinguilly, de Cillart, de la Deveze, de Santo-Domingo, de la Bouchetiere, de Suzannet, de la Ville-Hervé, de Launaytromelin, de la Faye, de Vialis, de Vigny, de Clugny, de Buror, de Buvre, de Vaugiraud, de Villeneuve-Cillart, & de la Porte-Issertieux; ces 4 derniers prennent leur rang à la

Promotion, & les deux suivans, MM. de la Perouze & de Grimouard, à la première «.

S. M. a répandu outre cela différentes graces & pensions sur les Officiers de la Marine qui se sont distingués pendant les dernières campagnes, ou qui ont été grièvement blessés, ainsi que sur les veuves & les enfans des Officiers qui ont été tués. M. le Commandeur de Dampierre, commandant le *Diadème*, & M. de Peynier, commandant l'*Artésien*, ont obtenu chacun une pension de 1000 liv. sur le Trésor Royal; M. Cillart de Surville, commandant le *Réfléchi*, & M. de Soulanges, commandant le *Sphinx*, chacun 800 liv. sur l'Ordre de S. Louis.

» Le Capitaine John Kelly, commandant le corsaire le *Chardon*, écrit-on de Morlaix, a conduit ici 2 prises de 130 à 140 tonneaux, chargées de diverses marchandises, & estimées 90 à 100,000 liv. chacune; il a en même-tems débarqué pour 27 à 28,000 liv. de rançons. Ce Capitaine s'étoit encore emparé d'un sloop du Roi, qu'il a été obligé de couler bas, parce qu'il faisoit eau. — Il est aussi entré dans cette baie, un bâtiment de transport de 400 tonneaux, venant d'Amérique, pris par la *Princesse Noire*, Capitaine Macatter, qui, quatre jours auparavant, avoit enlevé un petit corsaire de 8 canons, & un navire marchand, allant de Watterford à New-Yorck. Nous avons vu arriver ensuite la *Princesse Noire* elle-même, précédée d'une superbe caiche de 20 canons, doublée en cuivre, qu'elle avoit amarinée après 3 heures de combat, & conduisant un bâtiment à 3 mâts, de 590 tonneaux & de 14 canons, chargé de tabac

& de sucre, qui faisoit partie du convoi de Saint-Eustache, intercepté par M. de la Motte-Piquet. Elle avoit encore enlevé dans son trajet de l'Isle de Bas dans cette baie, un petit corsaire de 8 canons. Elle a débarqué 167 prisonniers, indépendamment de 4 Hollandois, 4 Italiens & un François, qui, par ce moyen, ont recouvré leur liberté. Le brave Macarther, aussi-tôt qu'il fut instruit de la prise du *Calonne*, jura que si l'on faisoit le moindre mal à Luc Ryan, il pendroit à son grand mât tous les Capitaines Anglois dont il se rendroit maître. Ses succès, depuis sa première sortie, lui font infiniment d'honneur. En 30 jours de mer effectifs, il a capturé 6 corsaires & 4 navires marchands, montant ensemble plus de 100 canons de divers calibres, & plus de 300 hommes d'équipage; parmi les Capitaines de ces dernières prises, est un Commandant de frégate de la marine royale.

La frégate corsaire du Havre la *Joséphine*, Capitaine Favre, a relâché à Brest le 14 Mai. Depuis le 25 Avril elle a fait les prises suivantes.

Un navire Suédois de 500 tonneaux, chargé de fer & de planches, repris à 14 lieues de Cork sur les Anglois, qui s'en étoient emparés neuf jours auparavant, arrivé à Brest. Un brick, allant de Bristol à Terre-Neuve, chargé de sel, beurre & de fromage, arrivé à Audierno. Un corsaire de 20 canons de 12 & de 8, & 70 hommes. Un navire de 200 tonneaux sur son lest, venant de la Nouvelle-Angleterre. Un brick de 230 tonneaux, allant à St-Christophe, chargé de harangs, cordages, & ballots. Le brave Favre a déposé, à Brest, 90 prisonniers, & a dû appareiller de ce port pour terminer sa croisière.

Les lettres de Cadix ne nous apprennent

rien de nouveau ; il paroît qu'on est persuadé dans cette ville que D. Louis de Cordova vient à Brest ; on ne pense cependant pas qu'il y arrive si-tôt. Au reste , il étoit le 8 avec son armée à 60 lieues à l'ouest du Cap St-Vincent.

On apprend de Rochefort que l'*Argonaute* & le *Brave* doivent être mis à l'eau au commencement de ce mois ; cela fera deux beaux vaisseaux de plus que nous aurons à la fin de Juillet.

« Le vaisseau le *Majestueux* , écrit-on de Toulon , est en rade depuis deux jours. On présume qu'il partira vers la mi Juin. Il sera accompagné de quelques frégates qui ne sont pas encore désignées. Un vaisseau de guerre Hollandois , de 54 canons , que nous avons ici , partira vraisemblablement en même-tems & prendra sous son escorte les bâtimens de sa Nation qui sont ici & à Marseille. — Il y a déjà quelque tems qu'il est arrivé à Marseille un convoi considérable venant du Levant , sous l'escorte des frégates la *Mignonne* & la *Boudeuse*. Il en partira un autre pour le Levant dans le courant du mois prochain. — On a mis sur le chantier une frégate de 32 canons de 12. On doit y mettre bientôt un vaisseau de 74 ».

La frégate-corsaire l'*Aigle* , commandée par M. d'Albarade , a conduit à l'Orient 3 navires Anglois , dont l'un chargé en balloterie , est estimé 400,000 liv. & alloit de Londres à Québec.

Mercredi dernier les Spectacles ont été fermés dans cette Capitale , à l'occasion du service pour l'Impératrice-Reine , qui eut

lieu dans l'Eglise Métropolitaine , & auquel les Princes & les Cours Souveraines assistèrent. L'Oraison funèbre fut prononcée par M. de Themines , Evêque de Blois. Vendredi l'Académie Française , assista à un pareil service dans la Chapelle du Louvre , où M. l'Abbé de Boismond , l'un des quarante , prononça l'Oraison funèbre de cette grande Princesse.

On mande de divers endroits qu'il y a eu plusieurs orages qui ont fait beaucoup de mal dans les campagnes.

» Les 18 & 19 du mois dernier , il s'en forma un sur la ville de Clermont en Beauvoisis & sur ses environs , où il causa beaucoup de dommage ; l'eau tomba en si grande abondance , que les vallées en furent inondées ; les terres en pente furent entraînées , & le tuf resta à découvert. Des moutons périrent dans les torrens , & plusieurs maisons , où l'eau s'étoit élevée jusqu'à 12 pieds , furent détruites. Près de 25 Paroisses de cette Election ont vu l'espoir de leurs récoltes enlevé par la grêle ; une partie de ces Paroisses a , depuis trois ans , éprouvé le même fléau , & la perte est si considérable , qu'il est difficile de l'évaluer. — Le 19 Mai , vers les 3 heures après midi , un pareil orage dévasta 14 Paroisses de l'Election d'Amiens ; il s'étendit dans la largeur de 4 lieues , sur une de largeur. Il tomba , pendant un quart-d'heure , une grêle d'une grosseur prodigieuse , accompagnée d'un vent impétueux , & suivie d'une forte pluie , qui n'a laissé aucune espérance de récoltes pour cette année , & qui a tellement dégradé les terres , qu'elles souffrent de ce désastre pendant plusieurs autres ».

La ville de Troie a essuyé un désastre d'un autre genre , & qui n'est pas moins affligeant.

» Le 24 du mois de Mai dernier , le feu prit à une des principales maisons du fauxbourg Saint-Nicolas ; malgré la promptitude des secours , il s'est étendu si rapidement , que 80 ont été la proie des flammes ; heureusement le vent ne les portoit pas du côté de la ville , qui auroit sûrement beaucoup souffert. Le lendemain , on enterra 17 personnes qui avoient péri , & peut-être en trouvera-t-on encore un plus grand nombre. L'Evêque , & à son exemple les Ecclésiastiques de la Ville , témoignèrent , dans cette circonstance , le zèle le plus ardent. Le Prélat s'est confondu avec les travailleurs. Les Gardes-du-Corps ont donné des preuves d'un courage sans exemple. Un Vicaire de la Ville & un Tapissier ont été brûlés ».

On voit fréquemment des preuves de l'efficacité des secours employés pour rappeler à la vie les noyés , qu'on enterroit autrefois , lorsque l'on ne connoissoit pas les moyens de les sauver , & que le Gouvernement éclairé n'avoit pas prescrit de les employer.

Le 19 Mai dernier , à sept heures du soir , on retira de la rivière à Amiens , un nommé Degueu , Ouvrier-Facteur de cette ville , qui y étoit tombé , & y étoit resté trois quarts-d'heure ; il ne donnoit aucun signe de vie ; M. Colignon , Chirurgien-Major de l'Hôpital militaire d'Amiens , appelé , reconnut une plaie triangulaire sur l'apophyse zigomatique de l'os temporal gauche , de la longueur d'un demi-pouce ; & une autre sur la partie écailleuse de l'os temporal droit , de la largeur d'une pièce de douze sols , avec perte de substance. Ces plaies n'avoient été faites que par quelques corps tranchans que le noyé avoit dû rencontrer dans la vase de la rivière , où sa tête étoit restée engagée. Le Chirurgien le fit traiter

selon la méthode indiquée ; & trois quarts-d'heures après , il eut la satisfaction de lui voir donner des signes de vie. Le traitement fut continué , avec succès ; le malade se leva tout-à-coup sur son séant , regarda autour de lui , demanda ce qu'on lui faisoit , & qui l'avoit mis là ; après deux heures & demie , il étoit aussi bien que la situation pouvoit le permettre. Le lendemain , il avoit de la fièvre , un mal de tête violent , & se plaignoit de douleurs aiguës dans toutes les articulations. Son peu de fortune le mettant hors d'état de se faire administrer les secours qui lui étoient nécessaires , on le fit transporter à l'Hôtel Dieu , où on le saigna , & on le mit à l'usage des délayans. Deux saignées ont diminué en partie ses douleurs ; il ne lui restoit , au moment où l'on écrivait ces détails , qu'une espèce d'hébètement , suite de l'engorgement des vaisseaux sanguins du cerveau , que le Chirurgien espéroit faire cesser par l'usage soutenu des moyens que l'art indique.

Nous nous empressons de publier l'avis suivant qu'on vient de nous faire passer.

Le Comité établi par la Société d'encouragement de Basse , a disposé , au mois de Novembre dernier , des prix proposés par M. Ox , sur cette question : *Jusqu'à quel point est-il convenable de mettre des bornes à la dépense du Citoyen dans une République dont le bien être est fondé sur le Commerce.* Il a partagé le premier prix entre de x Mémoires , dont l'un a pour Auteur M. Pestakoz , de Newenhof ; & l'autre , M. Meister , Professeur en Philosophie à Zurich. Le second prix a été adjugé à un Mémoire François envoyé de Rouen. L'Auteur de ce Mémoire n'a pas voulu permettre qu'on le nommât. — » Si le Mémoire que j'ai l'honneur de vous adresser , dit il , dans une lettre adressée à M. Iselin , a le premier prix ,

je prie la Société de le retenir pour l'adjuger l'année prochaine à celui qui traitera le mieux cette question ? *A quelle époque de la Monarchie Française l'Etat a-t-il eu plus de forces réelles & durables , & le Citoyen a-t-il dû le plus espérer le bonheur ?* Si je n'obtiens que le second prix , la Société voudra bien ne pas publier mon nom ; & faire distribuer les dix ducats aux pauvres , avec l'attention d'en donner la moitié à de pauvres Français , s'il s'en trouve à Basse «. — Les Commissaires ont applaudi également à la générosité & aux talens de l'Auteur , & on a suivi la loi qu'il avoit prescrite. — Un autre Membre Français , que la Société avoit aussi reçu de Normandie , n'a pas moins mérité d'être distingué ; mais comme il embrasse presque toute l'économie politique , & qu'il s'étend amplement sur les administrations provinciales , les Juges ne paroissent pas y avoir apperçu la matière de la dépense traitée avec beaucoup de solidité à la fin de ce Mémoire , qui est un peu long. Si l'Auteur ne le réclame pas dans peu de tems , on est tenté de le faire imprimer.

Dominique-Joseph-Nicolas , Marquis de Cambise-Villeron , Lieutenant Général des Armées du Roi , Gouverneur de la ville de Sisteron , Commandant de St-André-Ville-Neuve lès-Avignon , est mort à Strasbourg le 10 Mai dans la 59^e. année de son âge.

Catherine-Louise Cordier de Launay , veuve de Louis de Las , Marquis d'Aisy , est morte en cette ville le 20 du mois dernier.

Le service des Hopitaux Militaires , tel qu'il est établi en France , fait depuis long-tems l'admiration des étrangers. En voyant cette multitude

d'hospices ouverts de toutes parts aux militaires ; on ne peut s'empêcher d'être frappé de la magnificence des Rois qui les ont élevés , & d'être touché de l'humanité qui les entretient. Ce service n'a commencé à prendre de la consistance que de l'année 1747 , époque où parut une Ordonnance qui en a réglé toutes les parties sur des bases qui se sont ensuite maintenues d'elles-mêmes ; en différens tems , on a tenté d'introduire quelques changemens dans cette partie , mais en laissant subsister la même Ordonnance , qu'elles avoient toujours respectée. En 1780 , on avoit supprimé cette ancienne Ordonnance , pour lui en substituer une nouvelle , mais on n'a pas tardé à reconnoître que l'Ordonnance de 1747 étoit la seule qu'il convenoit de maintenir , sauf les changemens ou modifications dont le laps de tems pouvoit la rendre susceptible. C'est dans cet esprit qu'a été rédigée l'Ordonnance du 2 Mai ; son préambule est conçu ainsi : — « Le Roi s'étant fait représenter toutes les Ordonnances concernant les Hopitaux militaires , & voulant fixer les incertitudes qu'elles ont laissé subsister sur plusieurs points , S. M. a jugé à propos de rassembler en un seul corps toutes les dispositions , tant anciennes que nouvelles qui ont été reconnues utiles , & de régler invariablement ; en prenant pour base l'Ordonnance de 1747 , toutes les parties de cette administration , par une seule loi qui suppléant toutes celles précédemment rendues sur ce service , dispensât d'y avoir recours désormais ». — La disposition de ce préambule annonce que cette Ordonnance annulle toutes celles précédemment rendues ; & nous observerons à ce sujet que telle seroit sans doute la marche qu'on devroit suivre dans toutes les nouvelles Ordonnances , pour éviter cette foule de loix & d'interprétations qui se choquent sans cesse sur le même objet , & qui multiplient les

embarras de tous ceux qui se trouvent forcés de s'en instruire. Cette Ordonnance contient trente-huit titres ; tous les articles en sont clairs & précis. Nous n'entrerons dans aucun détail , mais nous observerons en finissant , que c'est peut-être à cette partie du service des Hôpitaux militaires que sont dûs les progrès de la Médecine & de la Chirurgie en France , & ces progrès ne peuvent que s'étendre par les encouragemens qui sont donnés à ces deux Professions dans la nouvelle Ordonnance , ainsi que par les moyens employés pour rendre les observations des Officiers de Santé plus utiles.

Ordonnance du 3 Mars , concernant les Consuls , la Résidence , le Commerce & la Navigation des Sujets du Roi dans les Echelles du Levant & de Barbarie. — Autre dudit jour , concernant l'établissement à Marseille d'un dépôt des Actes passés par les François dans lesdites Echelles. — Arrêt du Conseil dudit jour , concernant les droits & émolumens attribués par S. M. aux Chanceliers des Consuls des Echelles du Levant & de Barbarie.

Arrêt de la Cour du Parlement , du 25 Mai dernier , qui condamne un Imprimé en dix volumes in-8^o. ayant pour titre : *Histoire Philosophique & Politique des Etablissmens & du Commerce des Européens dans les deux Indes* , par *Guillaume-Thomas Raynal*. A Genève , chez *Jean-Leonard Pellet* , Imprimeur de la Ville & de l'Académie , à être lacéré & brûlé par l'Exécuteur de la Haute-Justice.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France , du 1^{er}. de ce mois , sont : 53 , 17 , 50 , 86 & 27.



De BRUXELLES, le 5 Juin.

Les corsaires Anglois continuent de se permettre toutes sortes de vexations contre les pavillons neutres ; le trait suivant qu'on lit dans une lettre de St-Eustache, en offre un exemple assurément grave.

» Vous aurez appris que plusieurs lettres de marque & corsaire Anglois de Saint-Christophe, ont pris, le premier jour de l'an, 10 bâtimens Danois, de Saint-Thomas, qui sortoient de Basseterre & Guadeloupe, tous chargés de sucre & café. Ces bâtimens étoient escortés par une frégate Danoise, qui à la vue des corsaires, au lieu de chercher à les combattre a amené son pavillon & tiré plusieurs coups de canon sur les bâtimens de son escorte, pour qu'ils eussent à se rendre & à ne pas chercher à s'enfuir, ce qu'ils ont été forcés de faire ; lorsque les corsaires se furent emparés de ces bâtimens ils firent dire au Capitaine de la frégate Danoise qu'il pouvoit poursuivre sa route pour Saint-Thomas ou ailleurs, ce qu'il a fait. Le Juge de l'Amirauté de Saint-Christophe a beaucoup blâmé les Capitaines des vaisseaux de n'avoir pas aussi amené la frégate Danoise, en disant qu'il l'auroit condamnée & fait vendre publiquement comme il fera des autres prises.

Ce fait, s'il est vrai, est bien extraordinaire. Il faut, quant à la conduite de la frégate Danoise, qu'il y ait quelque erreur dans cette lettre. On assure qu'elle est arrivée à Elseneur, & qu'à son retour elle s'est battue courageusement contre trois corsaires Anglois, qui vouloient visiter un navire de la Nation qui se trouvoit sous son convoi

venant de St Domingue , avec 619,400 liv. de sucre , 72,550 liv. de café , & 1800 liv. d'indigo.

On apprend de Hollande qu'une partie des vaisseaux de guerre qui avoient fait voile du Texel , y sont rentrés le 25 du mois dernier ; ce sont l'*Amiral-Général* , l'*Erf-Prins* , le *Batavia* & l'*Amphitrite*.

On a la liste suivante des vaisseaux de la République , tant ceux qui sont en mer que ceux qui sont prêts à mettre à la voile.

Amirauté d'Amsterdam. — L'*Amiral-Général* , de 76 canons ; l'*Amsterdam* , le *Nassau* , l'*Amiral Ruyter* , le *Holland* , de 68 ; la *Princesse Louisa* , le *Nassau-Weilbourg* , l'*Amiral Piet. Hein.* , l'*Erf-Prins* , le *Batavia* , la *Princesse Royal Fred. Soph. Wilhelm* , le *Glinthorst* de 56 ; le *Zwieten* , l'*Argo* , le *Zuyleveld* , le *Landskroon* , le *Phenix* , le *Loo* de 44 ; le *Beverwyck* , l'*Amphitrite* , le *Zephir* , le *Jasou* de 36 ; l'*Ajax* de 26 ; la *Thetis* , le *Valk* , le *Dolphyn* , la *Venus* , le *Waakzaamheid* de 24.

Amirauté de la Meuse. — Le *Maas* de 74 , le *Prins-Willelm* de 70 , le *Prins Frédrik* de 60 , le *Schicdam* , l'*Amiral Tromp* de 50 ; le *Castor* , le *Briel* , la *Thetis* , le *Jasin* de 36 ; l'*Arend* , l'*Oranje-Zaal* de 24 ; la *Beltona* de 20.

Amirauté de Zelande. — Le *Zuidheveland* de 60 , le *Brunswik* de 36 , le *Walcheren* , le *Sé-Martens Dyk* de 24.

Amirauté du quartier du Nord. — Le *Dieren* , le *Medenblyck* de 36 ; le *Hoorn* & l'*Enkhuysen* de 24.

Amirauté de Frise. — La *Princesse Maria-Louisa* de 56 , la *Princesse Anna-Louisa* , la *Frederica Sophia Wilhelm* de 50 ; l'*Eensgezindheid* de 36 , l'*Endraght* de 24.

Cet état de forces n'est assurément pas tel qu'il conviendrait qu'il fût dans les circonstances actuelles ; aussi se plaint-on en Hollande du peu d'efforts qu'on a faits pour les augmenter , & de ce qu'on n'a paru s'occuper d'abord que des troupes de terre , dans un moment où la République n'est menacée que par mer , & a besoin de protéger son commerce. La Compagnie des Indes a réclamé des escortes ; la ville d'Amsterdam a fait les représentations les plus vives sur la nécessité de s'occuper davantage de la Marine , & de lever tous les obstacles qui se sont présentés jusqu'à présent dans l'équipement & l'approvisionnement des vaisseaux que l'on peut faire partir.

» La ville d'Amsterdam , lit-on dans une lettre , a remis à la dernière Assemblée des Etats de Hollande & de Westfrise , un Mémoire très - fort & très-énergique , dans lequel elle demande de la manière la plus formelle & la plus pressante , qu'il soit fait des recherches sur les causes qui ont retardé si long-temps les armemens dans les ports de la République , tantôt sous un prétexte , tantôt sous un autre ; ce qui a donné à ses ennemis le temps de nuire essentiellement au commerce de l'Etat , & de lui enlever ses possessions. Elle demande qu'il soit nommé pour cette enquête des commissaires connus par leur probité & par leur sentimens patriotiques , qu'on adjoigne au Prince Stadhouder un comité secret pour lui servir de conseil , lequel sera composé de deux Membres de chaque province , &c. Ce mémoire fait l'objet des délibérations de l'Assemblée des Etats de Hollande & on est fort curieux d'en apprendre le résultat ».

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL., du 31 Mai.

La flotte pour la Baltique avoit appareillé le 26 d'Edimbourg, sous le convoi l'*Artois*, de 44; & celle de Londres, sous celui d'une autre frégate; elles sont rentrées sur la nouvelle de l'approche d'une flotte Hollandoise.

Le 30, il s'est tenu une assemblée générale des Actionnaires de la Banque d'Angleterre. Il leur fut annoncé que le Gouvernement renouvelloit pour vingt-cinq ans la chartre de la Banque, qui n'expire qu'en 1781. En cette considération, la Banque lui avance deux millions sterl. à 3 pour 100, qui lui seront rendus dans le cours de 3 années.

Il s'est fait quelques changemens dans les armemens. Le *Sultan*, de 74, & le *Magnanime*, de 64, seuls vaisseaux qui iront dans l'Inde; ils seront remplacés dans l'escadre pour la mer du Nord, par la *Fortitude*, de 74, & le *Buffalo*, de 60. Cette escadre est encore à Sainte-Hélène; le *Bienfaisant*, de 64, y est joint. — La division de Digby, qu'on avoit cru rentrée, croise toujours sur les Sorlingues; mais comme elle ne quittera point cette croisière, l'inquiétude où l'on est pour les flottes attendues, a décidé l'Amirauté à faire armer pour six mois le *Marlborough* & la *Défense*, de 74, & l'*Inflexible*, de 64; ils iront dans l'Ouest, au-devant de ces flottes, qui sont celles de la Jamaïque & de la Caroline. On ne doute point que celle de la Jamaïque n'ait été obligée de rentrer dans les ports après en être sortie.

On assuroit à Portsmouth le 29, que l'Amiral Hyde Parker alloit prendre le commandement général de l'escadre; il a arboré son pavillon sur le *Victory*, de 100 canons.

L'Amiral Darby a donné sa démission, ainsi que le Capitaine Kempenfeldt, qui étoit Capitaine du pavillon de l'Amiral Keppel, & qui, jusqu'à ce jour, a été employé dans l'escadre.

Les dernières dépêches envoyées au Chevalier Clinton, lui portent l'ordre de son rappel ; il est remplacé par le Lord Cornwallis. — Depuis deux jours le bruit court que le Lord Cornwallis est enfermé de tous côtés par les Américains. Ce bruit, dont on ne connaît point la source, a fait baisser les fonds. Les 4 pour 100, qui étoient à 73, sont à 73 sept huitièmes & 74. L'*Omnium* est à 8 trois quarts.

Suite du Mémoire de M. Adams.

Il seroit inutile d'inquer en particulier, les avantages infinis que retireroient les Etablissements de la République dans les Indes Occidentales d'un commerce ouvert, encouragé & protégé avec le continent de l'Amérique. Il est également inutile d'indiquer en particulier les immenses avantages que retireroit la Compagnie des Indes Orientales, en envoyant directement ses denrées dans les marchés de l'Amérique. Quelle sécurité & quelle extension on peut donner au commerce même de la Baltique par la liberté de la navigation avec l'Amérique, qui a toujours fait de si grandes demandes, & qui en fera de bien plus grandes, encore de chanvre, de cordages, de toiles, à voile & des autres matériaux de ce commerce ? Quels avantages la navigation nationale retirera de la construction & de l'achat qu'elle y fera de vaisseaux ? Combien le nombre de leurs matelots pourroit s'augmenter ; enfin, quels avantages les deux pays retireroient, en ouvrant mutuellement leurs ports aux vaisseaux de guerre & armateurs l'un de l'autre ? — Si donc la conformité de religion, de gouvernement, d'origine & de mœurs ; si donc les intérêts de commerce les plus vastes & les plus durables peuvent former un motif & un attrait pour des liaisons politiques, le soussigné se flatte que dans tous ces points l'union est si évidemment naturelle, que jamais la Providence n'a désigné d'une manière si frappante deux nations éloignées à être unies l'une avec l'autre.

La suite à l'ordinaire prochain.

JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 30 Avril.

ISET-MEHMET Bacha , nouveau Grand-Vifir , est enfin arrivé le 16 de ce mois à Scutari , où on lui a fait une réception brillante ; il s'est rendu ensuite au Serrail avec un cortège nombreux ; le Grand-Seigneur lui a fait l'accueil le plus gracieux , & lui a remis les Sceaux. Aussi-tôt après avoir reçu cette marque de sa dignité & de son pouvoir , le Grand-Vifir a revêtu le Capitan-Bacha d'une superbe pelisse pour lui marquer sa reconnoissance des services qu'il a rendus pendant le tems qu'il a exercé les fonctions de son Lieutenant , & il l'a confirmé dans sa place de Grand-Amiral. Au sortir du Serrail il a été se faire reconnoître dans tous les départemens de la Porte. Il n'a fait aucun changement parmi ceux qu'il a trouvés en place , & on prétend qu'en cela il a suivi le vœu du Sultan qui

16 Juin 1781. c

les lui a presque tous recommandés ; mais on est persuadé qu'il ne laissera pas long-tems dans leurs postes les créatures de son prédécesseur.

Le 23 , le feu a pris dans le quartier de cette Capitale , presque entièrement occupé par les gens de Loi. L'incendie , malgré tous les secours possibles , a duré 11 heures & réduit en cendres 200 maisons.

La peste s'est manifestée de nouveau depuis une quinzaine de jours , elle a pénétré dans l'Hôtel de l'Ambassadeur de Venise où il est mort un Domestique. On suppose , avec assez de vraisemblance , que ce terrible fléau a été apporté ici de Salonique où il a fait tant de ravages , que quoique les deux tiers des habitans se soient enfuis , il ne laisse pas d'enlever au-delà de 100 personnes par jour.

Ce n'est qu'au commencement du mois prochain que M. de Bulgakoff doit partir de Pétersbourg. M. de Stachieff qu'il doit remplacer restera ici jusqu'à son arrivée , & est chargé de terminer avant son départ quelques affaires , & en particulier celle du Consulat de Moldavie & de Walachie,

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 3 Mai.

L'ANNIVERSAIRE de la naissance de l'Impératrice qui est entrée , le 2 de mois , dans la 52^e. année de son âge , a été célébré ce

jour-là avec beaucoup de solennité à Czarsko-Zelo; elle a fait à cette occasion plusieurs promotions.

Le feu prit il y a quelques jours à une des deux frégates de guerre que l'on équipoit à Cronstadt; les secours qu'on y porta à tems l'empêchèrent de faire des progrès, & le bâtiment a été conservé; on a soupçonné que cet accident étoit l'ouvrage de quelques mal intentionnés, ainsi que l'incendie de 2 bâtimens qui étoient sur les chantiers à Olnitz où on les construisoit pour le compte d'un Négociant Italien nommé Bilio. Ces bâtimens étoient, dit-on, destinés à transporter du chanvre & d'autres munitions navales en France.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 18 Mai.

LE bruit se répand qu'une grosse frégate de guerre Angloise croise à la hauteur de Schagen; on soupçonne que son intention est de visiter les bâtimens neutres destinés pour quelques ports des ennemis de la Grande-Bretagne; mais le moment où doivent partir les vaisseaux de guerre qui sont chargés de protéger le commerce, n'est pas éloigné, & on se flatte qu'ils empêcheront tous les excès auxquels se livrent, depuis trop long-tems & avec impunité, les Armateurs de cette nation.

Une partie des troupes Danoises doit former incessamment un camp entre Wibenshaufe , & Lundhaufe. Quatre Régimens de cavalerie , 6 d'infanterie , un de hussards , & les milices formeront ce Corps d'armée qui sera sous les ordres du Prince de Bevern , Général en chef , & de plusieurs Généraux d'infanterie & de cavalerie. Ces troupes s'assembleront le 31 de ce mois & retourneront dans leurs garnisons respectives le 21 du mois prochain.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 22 Mai.

LES Députés des Protestans de Hongrie , qui étoient venus ici pour demander le libre exercice de leur religion , & solliciter la restitution de leurs Eglises , en sont repartis après avoir eu une audience de l'Empereur. On dit qu'il leur a donné des espérances pour l'avenir , mais qu'il leur a déclaré que pour le présent , il ne pouvoit rien faire à cet égard en leur faveur.

S. M. I. occupée d'étendre sur tous ses Etats l'esprit de justice qui l'anime , vient de réprimer par une loi expresse , un abus qui subsistoit depuis long-tems. Les Saxons établis en Transylvanie ne souffroient pas qu'aucune autre nation Transylvanienne pût acquérir le droit de bourgeoisie & des terres en propriété , dans les villes & autres endroits qu'ils habitent. L'Empereur a ordonné

qu'à l'avenir toutes les nations Transylvaniennes , les Hongrois , les Zéclériens , les Walaches , les Arméniens pourroient acquérir des maisons , des terres & le droit de bourgeoisie dans les districts des Saxons qui profiteront des mêmes avantages dans les districts des nations en faveur desquels il a porté cette loi.

De HAMBOURG, le 2 Juin.

LES nouvelles de Vienne nous ont annoncé le départ de l'Empereur pour le voyage qu'il méditoit depuis quelque-tems à Bruxelles ; on apprend de Ratisbonne qu'il y est arrivé le 26 du mois dernier. Ce Prince voyage sous le nom de Comte de Falkenstein , & n'a pour toute suite que le Major-Général Comte de Tercy , un Trésorier & quelques personnes de sa garde-robe. A son arrivée à Ratisbonne , il s'est rendu avec le Baron de Lehrbach à l'Hôtel-de-Ville , pour y voir les salles où se tiennent les assemblées de la Diète ; de-là il a été visiter la Comédie Allemande où il y avoit beaucoup de monde. Le lendemain il en est parti pour Nuremberg , Wurtzbourg & Francfort , d'où il continuera sa route pour les Pays-Bas.

» Les troupes rassemblées dans nos environs , écrit-on de Berlin , continuent leurs manœuvres , & le Roi assiste journellement à leurs exercices ; on dit qu'il se propose d'aller encore faire cette année la revue des principales garnisons de ses Etats. —

On voit passer journellement ici des habitans du pays de Bad en-Dourlach & de Wurtemberg , qui vont s'établir dans la Prusse Occidentale. La plupart sont des Ouvriers ou des Laboureurs ; on assigne aux premiers des demeures ; & on leur avance les sommes nécessaires pour s'établir. Aux seconds on distribue autant de terre qu'ils peuvent en cultiver , & on leur fournit les ustensiles & le bétail nécessaires. — La Gazette de cette Ville vient de déclarer qu'il est faux qu'un étranger , que les Gazettes étrangères appellent le Baron d'Arraut , ait déployé le caractère d'Agent de cette Cour près du Congrès Américain «.

La conduite de la frégate Danoise qui , selon quelques papiers publics , a laissé prendre ou plutôt livré 10 bâtimens de sa nation qu'elle escortoit à des corsaires Anglois qui les ont conduits à St-Eustache , a paru bien extraordinaire & sans vraisemblance. Ceux qui doutoient de ce fait suspendent à présent leur jugement. Des lettres d'Elseigneur nous apprennent que cette frégate y est arrivée ; que le Capitaine Schionning qui la commande , a été mis sur le champ aux arrêts ; qu'il a été défendu à son équipage de descendre à terre avant que cette affaire ait été examinée. On s'épuise en conjectures sur cet événement ; les avis en général s'accordent sur la bravoure & le zèle de cet Officier ; on suppose qu'il pouvoit avoir des ordres secrets des Commandans Danois aux Indes Occidentales , qui auroient nécessairement influé sur une conduite qui paroît très-singulière , & qu'on est très-impatient de voir éclairée.

I T A L I E.

De LIVOURNE, le 12 Mai.

DEUX vaisseaux ayant pavillon Autrichien & venant tous deux des Indes Orientales, sont entrés le 6 de ce mois dans cette rade; ce sont le *Joseph* & la *Thérèse* qui en étoient partis dans le mois de Septembre dernier, & qui ont fait en dernier lieu le trajet de Cadix ici en 24 jours. Le Magistrat de Santé les a soumis à une courte quarantaine, parce qu'ils ont été visités, dans le Détroit, par un vaisseau de guerre Anglois.

« Il y a ici, écrit-on de Trieste, un projet de construire environ 30 bâtimens & de les mettre en état de faire le commerce avec tous les Etats des Puissances belligérantes, & de transporter d'un lieu à l'autre les marchandises qui ne sont point de contrebande sous les auspices du pavillon Autrichien. On se flatte que cette entreprise pourra devenir d'un très-grand avantage pour tous les ports qui relèvent de la maison d'Autriche. — Nos Négocians sont convenus ensemble du chargement du beau vaisseau la *Belle-Vienne* qui doit passer bientôt à l'Isle de Bourbon ».

E S P A G N E.

De CADIX, le 18 Mai.

IL est arrivé à Malaga un navire de la Martinique; & deux jours après, une goëlette qui est sortie de cette Isle le 26 Mars,

a. mouillé à Algéſiras. Voici le rapport de l'équipage. A ſon départ tout étoit en bon état dans cette colonie ; & 5 vaiſſeaux de ligne parfaitement armés , n'attendoient que le renfort d'Europe pour mettre à la voile. L'Amiral Rodney ſe montroit de tems en tems devant le Fort-Royal avec 22 vaiſſeaux ; mais ſa préſence n'empêchoit pas les Américains & les François d'entrer dans le port ou d'en ſortir à volonté.

On a eu ordre de fréter ici des bâtimens de transports ; ils ſont au nombre de 36 de 250 tonneaux chacun , & tous Eſpagnols. Ils ſerviront à transporter 8000 hommes de troupes , & une quantité conſidérable de proviſions & de munitions de toute eſpèce. Leur deſtination eſt un myſtère ; mais à en juger par les conditions du fret , elle paroît être pour quelques poſſeſſions éloignées. Le bruit s'eſt répandu ſourdement que des troubles élevés à Buénos-Ayres , rendoient en effet cette embarcation néceſſaire ; mais on ne dit point quand & dans quel port eſt arrivée cette nouvelle ; & peut-être ce que l'on débire n'eſt que le fruit de l'imagination des oisifs qui en voyant l'armement qu'on prépare , ont voulu en deviner le but , & qui lui ont donné celui-là.

On n'a rien de nouveau du camp de St-Roch ; quoique le feu de nos lignes ſe ſoit rallenti , on tire aſſez pour tenir les ennemis en haleine , & leur cauſer tous

les jours de nouveaux dommages. Les troupes sont en marche de tous côtés ; dans un mois , il y aura au moins 20,000 hommes occupés au siège de Gibraltar ; tous les préparatifs que l'on fait annoncent que le siège sera poussé avec vigueur. Un grand convoi venant de Catalogne , composé de munitions de toute espèce , a mouillé à Algésiras. Nous envoyons de même d'ici tout ce qui peut approvisionner une armée , & on a arrêté depuis deux jours pour le compte du Gouvernement , toutes les toiles grossières qu'on a pu trouver dans les magasins ; on soupçonne qu'elles serviront à faire des sacs destinés à combler la *Laguna* , marais qui sépare notre camp des lignes ennemies.

Nous n'avons rien appris de notre armée , sinon qu'elle a été vue à 60 lieues à l'ouest du cap St-Vincent. Le 14 de ce mois on fit partir une balandre chargée d'un paquet de la Cour , que l'on suppose aller à sa rencontre.

La frégate françoise la *Gloire* est repartie pour rejoindre la *Friponne* , après avoir laissé ici la prise qu'elle avoit faite.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 5 Juin.

LE Capitaine Broderic , Aide-de-camp du Lord Cornwallis , annoncé depuis si long-temps par ce Général , comme devant ap-

porter les détails de son affaire du 15 Mars ; vient enfin d'arriver de Charles-Town , d'où il est parti le 2 Mai. On attend avec impatience la Gazette de la Cour , qui publiera les dépêches qu'il a apportées. Dans les bruits qui se répandent de deux actions postérieures à celle du 15 , & qui toutes deux ont été des victoires pour nous , il y a si peu de cohérence & d'ordre , qu'on est plus fondé à craindre que notre Armée n'ait été défaite & mise en fuite , qu'à espérer qu'elle aura remporté un avantage décisif & poursuivi un ennemi vaincu & en déroute. C'est l'appréhension qu'exprime ainsi le *Whitehall Evening post* d'aujourd'hui.

» Voici en substance ce qui se débite. Le 25 Mars , le Lord Cornwallis & le Général Gréen ont eu ensemble une nouvelle affaire , dont l'issue a été des plus favorables au Général Anglois , quoiqu'il n'eût pas le tiers des troupes de son ennemi ; cependant il jugea à propos de faire retraite vers la rivière de Cap Féar , pour se rapprocher de ses magasins & trouver des renforts. Le Général Gréen que ses prodigieuses pertes n'avoient point découragé , a profité de cette retraite du Lord Cornwallis pour marcher à Camden , où il comptoit surprendre le Lord Rawdon , qui ne devoit guère l'attendre à une si grande distance des bords du Dan ; mais ce Lord informé à tems de son approche , a été au-devant de lui , sans considérer que ses forces étoient inférieures , & l'a totalement défait le 27 Avril ; par-là , il a fait avorter le projet du Général Gréen de reprendre Charles - Town. — Suivant une autre relation , le corps défait par le Lord Rawdon , n'est point l'armée du Général Gréen , mais un corps

d'Américains , rassemblés par le Général Sumpter dans la Caroline Méridionale. — Suivant une troisième , le Lord Cornwallis a fait d'abord une fausse marche du côté de Camden , croyant y trouver des subsistances & des renforts qui n'y étoient point , & s'est vu forcé , après avoir fait cette pointe , de se rabattre sur Wilmington , près du cap Fear , d'où l'on dit que sont datées ses dépêches. Wilmington est éloigné de 160 milles de Guilfort , où s'est livrée l'action du 15 Mars. Le Lord Cornwallis y attend des bâtimens de transport pour gagner par mer avec son armée , la Virginie , où il lui a été impossible de pénétrer par la Caroline Septentrionale.

— Le Lord Rawdon s'est maintenu à Camden où il a reçu un renfort de Charles-Town. Le Général Gréen n'est éloigné de lui que de 75 milles ; il se tient sur les bords du Yadkin. — Dans l'action du 27 Avril , le Colonel Werter & le Capitaine Maynard , du régiment des Gardes , sont au nombre des morts. On assure que 300 Royalistes , qui étoient en marche pour joindre le Lord Cornwallis , ont donné dans un détachement de l'armée Américaine , qu'ils ont cru être le corps de Tarleton , & que les Américains n'ont pas fait quartier à aucun “.

Selon des nouvelles de New-Yorck , la frégate le *Rainbow* , de l'escadre de l'Amiral Arbuthnot , aidée d'un cutter de 18 canons , a pris la frégate Américaine la *Confédération* , de 36.

On a appris par le *Caméléon* que les Espagnols ont débarqué le 18 Mars 2000 hommes devant Pensacola ; on ajoute que la place est en si bon état de défense , & la garnison si résolue , qu'on ne doute point qu'elle ne résiste aux plus furieuses attaques de l'ennemi.

» Le 2, à 3 heures du matin, écrit-on de Portsmouth, les subrecargues des navires pour l'Inde, assemblés ici, sont partis de Londres pour ce port. Une heure après, l'Amirauté a expédié un Courier, avec l'ordre de faire partir cette flotte par le premier bon vent, sous le convoi d'une escadre qui la conduira jusqu'à une certaine latitude, où elle attendra la flotte de la Jamaïque. Douze navires pour les Isles profiteront de ce convoi. La nouvelle de la sortie de l'escadre Espagnole, paroît avoir décidé à avancer cette expédition. La flotte pour l'Inde est composée des navires suivans. Le *Blandfort*, le *Tartar*, le *Nassau*, le *Chesterfield*, le *Deptford*, le *Lord Mulgrave*, le *Northumberland* & le *Comte de Hertford*. La disette des matelots est telle dans la Tamise, qu'on ne peut en trouver, non-seulement pour 4 vaisseaux de ligne nouvellement achevés, mais même pour la frégate la *Persevérance*; celle-ci a tous les agrès; mais faute de bras, on ne peut lui faire descendre la Tamise; on fait une levée dans l'hôpital des Invalides pour former des équipages aux vaisseaux de garde ».

L'Amiral Digby est rentré à Portsmouth le 4 avec les vaisseaux suivans, le *Prince George*, de 98, le *Foudroyant*, de 80, l'*Edgard*, le *Vaillant*, de 74, le *Lion*, de 64, le *Medway*, de 60, & l'*Embuscade*, de 32. Il a laissé en croisière pour attendre la flotte de la Jamaïque, dont on est de jour en jour plus inquiet, l'*Alexandre*, le *Courageux*, de 74, le *St-Albans*, le *Repulse*, de 64, la *Flora*, de 44, & la *Prudente*, de 36.

Voici, à ce que l'on assure, la raison qui a empêché d'envoyer un renfort à la division restée à la mer sous les ordres de l'Amiral Digby. L'Amirauté fit venir il y a quelques jours le Capi-

tain Kemptenfeldt , pour savoir de lui dans quelle latitude croisoit l'Amiral Digby. Ce Capitaine répondit que l'Amiral Darby ne l'ayant point mis dans son secret , il ne pouvoit point dire où on trouveroit la division en question. L'Amiral Darby ne fut pas plutôt arrivé à Londres , que la même question lui fut faite. Mais il dit ingénument , qu'il s'en étoit tenu à la lettre de ses instructions qui lui ordonnoient de détacher neuf vaisseaux avec l'Amiral Digby , pour aller attendre la flotte de la Jamaïque & revenir avec elle ; qu'il avoit transmis cet ordre à l'Amiral Digby , & n'en savoit pas davantage. En conséquence il n'a point été envoyé de renfort , & Digby est rentré sans avoir osé rester assez long-tems à la mer pour attendre la flotte en question , & n'y laissant que 3 ou 4 de ses vaisseaux qui la cherchent séparément , & suffiront pour la défendre contre les corsaires , si elle ne fait point de rencontre plus périlleuse.

Le 3 la flotte suivante mit à la voile de Portsmouth pour les Dunes , où elle est arrivée aujourd'hui sous les ordres de l'Amiral Hyde-Parker. La *Fortitude* , de 74 , la *Princesse Amélie* , de 84 , le *Bienfaisant* , le *Magnanime* , de 64 , le *Buffalo* , de 60. On parle de renforcer encore cette escadre de 4 vaisseaux , alors elle seroit forte de 10 , en comptant le *Berwick* , de 74 , qui est déjà depuis quelque tems dans la mer du Nord. Le *Preston* , de 50 , & le *Dolphin* , de 32 , se sont joints aux Dunes à cette escadre. Le Commodore Keith Stuart croise sur le *Berwick* , devant les Orcades , pour

protéger une flotte partie du Weser pour l'Amérique , avec environ 4000 hommes de troupes Allemandes.

M. Elliot , Gouverneur de Gibraltar , mande , dit-on , au Lord Hillsborough , dans une dépêche reçue le 31 , que les lignes Espagnoles s'approchent de plus en plus du roc , & que le feu continuel de leurs batteries a déjà embrâsé la ville en plusieurs endroits , & détruit la plupart des maisons.

» Le Lord North & la Compagnie des Indes , dit un de nos papiers , s'éloignent de plus en plus des points qui auroient pu les accorder. Chacun paroît déterminé à conserver son terrain , & à conserver sa force par son droit & son droit par sa force. Le Ministre ne peut empêcher la Compagnie de continuer son commerce. Il peut rendre le commerce libre , mais il ne peut l'en exclure. Que pourroient faire des Armateurs particuliers contre des rivaux aussi puissans ? S'il prend les revenus territoriaux , s'il est autorisé à les prendre , il faut aussi qu'il prenne les charges , & qu'il fasse les frais de les garder & de les défendre ; mais dans ce cas , s'il ne gouverne pas mieux les possessions de l'est que celles de l'ouest , malheur aux habitans de ces vastes régions ! Le Ministre n'ose point faire une pareille guerre aux Membres de la Banque ; ce sont eux qui lui font la loi , parce qu'ils tiennent les cordons de la bourse. — Le Lord Sandwich a reçu avis que les François rassemblent des forces considérables à l'Isle de France. Selon ces détails , auxquels les autres Membres du Cabinet ont bien de la peine à ajouter foi , outre deux escadres Françaises , l'une de 8 & l'autre de 6 vaisseaux de ligne , que l'on fait être à cette station ou dans l'Inde , la France a

encore dans ces mers 4 autres vaisseaux de ligne & 7 frégates. Tous ces bâtimens s'y sont rendus les uns après les autres , en escortant des transports chargés de troupes. Il est clair , d'après cette conduite , que leur projet est de les disposer de manière que nos flottes de l'Inde , tant à l'aller qu'au retour aient bien de la peine à leur échapper , à moins que nous n'envoyons des forces supérieures dans cette partie du monde ».

On vient de recevoir du Commodore Johnstone des lettres en date du 15 Avril , de l'Isle St-Jago , du Cap Verd , où il avoit relâché pour faire de l'eau. Son escadre & sa flotte étoient en bon état , & jusques-là il n'avoit éprouvé aucun accident.

En attendant qu'on reçoive de l'Inde des détails des divers événemens qui menacent de ruiner nos Etablissmens , nous plaçons ici un Précis historique , qui ne peut que paroître curieux dans les circonstances actuelles.

Rapport du Comité nommé par le Conseil général de la Compagnie des Indes , le 10 Avril 1781. A l'effet d'examiner les droits établis par la Charte de cette Compagnie , & l'étendue de ceux qu'elle a sur les diverses possessions territoriales acquises dans l'Inde , & de préparer les moyens de soutenir ces droits , au cas où la négociation de la Cour des Directeurs avec le Ministre des Finances ne produiroit pas l'accommodement désiré. — Il appert au Comité que moyennant le remboursement à faire par le Parlement de 42,000,000 L. (que la Compagnie a avancé en différens tems au Public) & de tous les arrérages d'annuités résultantes de ce capital , conformément à l'avis qui

en a été donné par l'Orateur de la Chambre des Communes , le droit de la Compagnie au commerce absolu , seul & exclusif des Indes Orientales , cessera le 10 Avril 1783 ; mais il est également certain que la Compagnie , après cette époque , conservera le droit de commerce , activement , passivement & sédentairement dans l'Inde , pour toujours en commun avec les autres sujets de la G. B. , ainsi que tous les droits fondés sur des Chartres royales & des actes du Parlement , & sur-tout que ses Forts , Factories , Etablissmens , ainsi que tous les pouvoirs & privilèges en vertu desquels se sont faites ces acquisitions , ont été confirmés à la Compagnie par le Parlement , dans la troisième année du règne de S. M. George II. Il appert aussi que cette confirmation fut accordée par les motifs suivans : la Compagnie renouoit au droit exclusif à perpétuité de commerce dans l'Inde ; droit réclamé en vertu de plusieurs chartres , ainsi qu'en vertu d'un acte passé dans la deuxième année du règne de la Reine Anne ; elle consentit à la réduction de l'annuité que le Public devoit lui payer de 160,000 liv. à 128,000 L. Cette réduction a procuré à la Nation depuis cette époque jusqu'à ce moment le bénéfice annuel de 32,000 liv. Elle verseroit dans le trésor de S. M. pour l'usage du Public , la somme de 200 000 l. Votre Comité envisage donc la foi publique comme devenue , par cette transaction , garantie sacrée de l'existence perpétuelle de tous les droits de la Compagnie , à l'exception seulement du commerce exclusif. On ne passera pas encore les privilèges qu'elle possède en commun avec d'autres Sociétés , mais on portera une attention principale au progrès du rapport sur les diverses acquisitions territoriales dans l'Inde , comme formant l'objet essentiel à l'examen. Il appert donc

que la Compagnie actuelle est entrée en possession de ses trois établissemens de Bombay , du Fort Saint-George ou Madras , & du Fort Williams dans le Bengale , & des territoires respectifs en dépendans , ainsi que de plusieurs autres Forts , Factories & Etablissemens énumérés dans un contrat quinquépartite , en date du 22 Juillet 1702 , lors de la réunion des deux Compagnies ; le Comité observe d'ailleurs que S. M. de glorieuse mémoire la Reine Anne, autorisa ladite réunion , & concourut par des actes convenables à faire le transport des possessions , droits & privilèges du Gouverneur & de la Compagnie des Négocians de Londres à la Compagnie actuelle ; la nature & l'étendue de ces droits sont expliqués dans une Charte de Charles II , par laquelle Bombay fut accordé à cette Compagnie. C'est cette Charte qu'on remarque dans un acte tripartite , en date du 22 Juillet 1702 , où S. M. étoit une des parties. Par une clause dans ladite Charte, Charles II a consenti que lesdits Gouverneur & Compagnie puissent jouir des pouvoirs , libertés , privilèges & droits ci-devant mentionnés , non-seulement dans l'Isle de Bombay , mais aussi dans tous les ports , isles & autres territoires & places que la Compagnie acquerroit dans ledit port ou Isle de Bombay , ou dans la proximité & dans tous autres ports & places desdites Indes Orientales , comprises dans les limites de la Charte de la Compagnie , d'une manière aussi étendue quant à l'interprétation & à tous autres égards dont lesdits Gouverneur & Compagnie jouissoient dans ledit port ou Isle de Bombay , en vertu de ladite Charte ou de tous autres pouvoirs & droits y contenus. — Le Comité observant que les droits dont devoit jouir l'ancienne Compagnie dans l'Isle de Bombay , devenoient ainsi la règle & la mesure des pouvoirs & privilèges qu'elle exerceroit dans

les futures acquisitions territoriales dans d'autres parties de l'Inde , il a procédé à l'examen de la nature & de l'étendue de ces droits , tels qu'ils sont définis par ladite Chartre ; & il a trouvé que ladite Isle de Bombay , avec tous les droits , privilèges , territoires & dépendances quelconques , & que tous & chacuns droits de souveraineté , rentes , revenus , douanes , châteaux , forts , édifices & fortifications , privilèges , franchises , prééminences & héritages dans lesdits lieux ou leurs dépendances , avoient été accordés pour en jouir d'une manière aussi étendue que Charles II en avoit joui par la cession que le Roi de Portugal lui en avoit faite ; la Compagnie est constituée vraie & absolue souveraine & propriétaire dudit Port & Isle , S. M. se réservant néanmoins la fidélité & l'allégeance à lui appartenantes , ainsi que la souveraineté sur ses sujets qui habitent ces pays. De même que tous les profits de commerce dans l'Isle de Bombay , sont abandonnés de la sorte à la Compagnie ; comme tous les revenus & douanes appliqués ordinairement aux objets d'administration , de même ladite Chartre transporte en outre à la Compagnie tous les pouvoirs nécessaires pour le civil & le militaire dans l'Isle de Bombay ; & elle autorise la Compagnie à nommer des Gouverneurs , à faire des loix ; à établir des cours de judicature , à entretenir & à prendre à son service des officiers & des soldats ; elle donne le pouvoir à ses Gouverneurs , Officiers & Commandans , de combattre , chasser , repousser , & de vaincre par la force des armes , tant par mer que par terre , & par tous les moyens quelconques , non-seulement tous ceux qui envahiront ladite Isle , mais aussi tous ceux qui projetteront de lui nuire ou de l'inquiéter , ou de troubler le repos des sujets de S. M. qui l'habitent , ou de causer du dommage à leurs effets , marchandises , intérêts , propriétés & biens

quelconques ; ledit Gouverneur ou Gouverneurs ont le pouvoir d'exercer la loi martiale , & de punir ceux qui refuseroient de servir à la guerre , qui fuïroient chez l'ennemi , ou qui déserteroient leurs drapeaux ; & afin que la Compagnie puisse exercer immédiatement ces pouvoirs, ladite Chartre ordonne aux Gouverneurs pour le compte de S. M. de remettre aux Commissaires choisis par la Compagnie , non-seulement ladite isle & forts , mais aussi toute l'artillerie , les armes , provisions & munitions de bouche & de guerre. — Les pouvoirs accordés par cette Chartre , & qu'elle étendoit également aux territoires qui devoient être acquis par la suite dans l'Inde , furent confirmés par la Reine Anne , sous le grand sceau , & reconnus du Parlement dans la sixième année de son règne. Comme il étoit stipulé que lors du rachat des fonds de la Compagnie actuelle , la Compagnie auroit été dissoute , le Parlement ayant le plus grand desir d'encourager la Compagnie à faire des établissemens durables , révoqua la clause du rachat , & rendit perpétuels , comme il a été dit ci-dessus , les droits de la Compagnie. — C'est à la faveur de ces privilèges & d'autres semblables accordés par la Chartre de 1698 , qu'il paroît que les établissemens de la Compagnie ont été gouvernés & défendus , & que les entreprises contre les ennemis ont été formées en diverses occasions de concert avec la Couronne , jusqu'à ce que le Parlement , dans la vingt-septième année du règne de George II , jugeant qu'il étoit convenable que les troupes de la Compagnie fussent sujettes à une discipline plus stricte , étendit aux officiers & soldats qui s'étoient engagés au service de la Compagnie dans l'Inde , les clauses de l'acte de discipline , avec cette différence que les pouvoirs de la Compagnie dans l'Inde n'étoient point limités quant à la durée , de même les clauses de l'acte de disci-

pline , en tant qu'elles étoient appliquées aux troupes , à la paie , reçurent une extension illimitée. — La population des principaux établissemens de la compagnie augmentant , il devint nécessaire de changer la manière de rendre la justice , & on obtint une Chartre royale à cet effet dans la 26^e année du règne de George II , l'année avant l'acte ci-dessus. Cette Chartre accorde des pouvoirs militaires par terre & par mer , presque semblables à ceux accordés par la Chartre de Charles II , & autorise la Compagnie à nommer des Généraux & autres officiers dans chacun des établissemens de Bombay , fort St-George & fort William dans le Bengale. — Les Lettres - Patentes de la 31^e année du règne de George II , octroyent le bannissement fait en guerre , & donnent aussi à la Compagnie la faculté de céder des territoires conquis ; mais le Comité juge que ce pouvoir de céder avoit été sollicité par rapport aux territoires enlevés conjointement par les troupes de S. M. & celles de la Compagnie , aux naturels de l'Inde agissant de concert avec les François ; le Comité pense que c'étoit dans la vue d'autoriser à traiter avec les Puissances du pays , pour l'échange des acquisitions faites dans de telles circonstances. — Le Comité observe que les états Européens qui ont eu des établissemens de commerce dans l'Inde ont tous cru qu'il étoit de la bonne politique de confier la direction d'un tel commerce à une compagnie exclusive autorisée à entretenir des forces militaires & à acquérir du territoire. Les Compagnies Hollandoise & Françoisise étoient contemporaines avec la Compagnie Angloise , & il ne paroît pas que les Etats de France & de Hollande aient jamais contesté à leurs Compagnies les grandes acquisitions qu'elles avoient faites à différentes époques. Le droit d'entretenir des forces militaires existe depuis l'origine de notre Compagnie , &

quoique il ne soit pas nécessaire de retracer en détail toutes les expéditions militaires auxquelles la Compagnie a pris part, & qu'on ne puisse déterminer avec exactitude le degré d'influence qu'ont eu ses armes, on pense néanmoins qu'il est impossible d'établir de différence entre le droit qu'a la Compagnie aux possessions reconnues solennellement & à différentes reprises par la législation & aux acquisitions plus récentes sur lesquelles l'état forme actuellement des prétentions. — Le Comité peut remonter à la source des premières concessions de territoires & de revenu faites à la Compagnie dans l'Inde. Elles paroissent avoir été la récompense des secours militaires donnés au plus puissant Prince qui ait jamais régné dans l'Indostan, le Firman d'Aurengzeb, la cession du fort St-David & d'un territoire adjacent considérable, celle de Sottamitée (maintenant Calcutta) & de ses dépendances, furent faites en considération des secours militaires donnés par les Anglois, & du zèle qu'ils firent éclater pour supprimer la révolte de Bengale, la moitié des douanes dans le port de Gombroon, fut accordée par le Sofi de Perse à la Compagnie, parce qu'elle l'avoit aidé à chasser d'Ormus les Portugais ; en un mot l'instabilité des Gouvernemens dans les Indes orientales, semble avoir fait connoître à toutes les nations Européennes qui ont commercé dans cette partie du globe, la nécessité d'unir le pouvoir militaire avec les privilèges du commerce. Les troubles qui s'élevèrent lors de la décadence de l'Empire du Mogol démontrèrent plus fortement à la Compagnie la nécessité où elle étoit d'exercer ce pouvoir militaire, & bientôt l'ambition & les intrigues des François l'obligèrent d'assurer, par les armes, le maintien de ce pouvoir. Le suffrage & l'appui accidentel de l'Etat, accompagnèrent ses efforts. Bien plus, lorsque la Compagnie, dirigée

par l'esprit de paix , qui est naturel à une société de commerce eut conclu un traité de neutralité pour la côte de Coromandel , les Ministres de la Couronne l'obligèrent de renoncer à ce traité. La Compagnie , qui possédoit depuis quelques années une partie des terres du Jaghire , obtint , en 1763 , la cession du tout de la part de Mahomed-Ally , Nabab d'Arcate , qu'elle avoit constamment soutenu depuis 1749 , jusqu'à cette époque. Tandis que la Compagnie jouoit ce rôle actif sur la côte de Coromandel , elle fut tout-à-coup dépouillée par Surajah Doulah de ses Etablissemens dans le Bengale. La guerre qui en résulta , produisit divers événemens , qui enfin en 1760 , valurent à la Compagnie la cession de Burdswan , de Midnapore & de Chittagong. — La Compagnie Angloise pendant la guerre , entre les deux nations , a pareillement été chassée par les François , de la Factorerie à Masulipatan , qu'elle a ensuite reprise , lorsque Salabat-Jung , Soubahdar de Decan , voyant la puissance des François décliner & desirant se concilier l'affection des Anglois , accorda à ceux-ci en 1759 les Districts attenant à Masulipatan. Ces opérations reçurent par la suite l'approbation des Ministres de la Couronne qui conseillèrent à S. M. de stipuler dans le Traité de Paix , conclu avec le Roi de France , à Paris en 1763 , que les deux nations reconnoîtroient Salabat-Jung pour Soubah légitime de Decan , & Mahomet Ally comme Nabab légitime du Carnate , & il est expressément stipulé dans ce Traité que les François n'élèveront aucuns forts dans les Etats du Soubah du Bengale. C'est ainsi que par un Traité solennel qui a reçu l'approbation du Parlement , la Couronne de la G. B. a reconnu à la face de toute l'Europe , les titres & l'autorité existante des différens Princes , aux concessions antérieures desquels la Compagnie doit ses possessions. Par le onzième article du Traité de Paris , il est aussi sti-

pulé que les deux Parties renonceroient à toutes demandes & prétentions de satisfaction qu'elles pourroient avoir à exercer l'une sur l'autre ou sur les Indiens leurs Alliés, pour cause de déprédations ou pillages respectifs pendant la guerre. Il est évident que ceux qui ont conseillé à la Couronne de stipuler ces clauses regardoient les possessions obtenues par la Compagnie comme une sorte d'indemnité, quoique très disproportionnée pour toutes les peines & dépenses. Ni à cette époque ni même jusqu'à celle de la création d'un Office pour percevoir les revenus de Bengale, de Bahar & d'Oriza, sous le nom de Dewannée en 1765, l'Etat n'a formé aucune prétention sur ces possessions territoriales, ni sur les *Circars* du nord, qui appartiennent à la Compagnie, en vertu des Traités & des concessions confirmés par le Mogol cette même année. Mais le Dewannée ayant donné lieu par l'immensité de ses revenus à la dispute qui s'est élevée sur les idées de droit entre l'Etat & la Compagnie, votre Comité a jugé qu'il étoit nécessaire de donner un tableau des événemens qui ont conduit à cette acquisition. — Après la reprise de Calcutta, Surajah-Dowlah fit avec la Compagnie un Traité par lequel il s'engagea à lui faire des restitutions & à lui donner d'autres satisfactions pour les injures dont elle avoit à se plaindre; par la suite, il éluda l'exécution de ce Traité & se lia même avec les François pour chasser entièrement la Compagnie de ce pays. Le droit si naturel de la défense personnelle obligea la Compagnie de prendre les armes. Elle fit donc un Traité avec Meer-Jaffier, qui lui promit d'amples réparations pour les dommages qu'elle avoit essuyés, & lui proposa de plus d'autres conditions avantageuses pour l'aider à chasser Surajah-Dowlah, ce qui fut effectué peu de tems avant sa mort, & sur-tout par les forces de la Compagnie. En consé-

quence Meer-Jaffier , après son établissement en 1757, a fait à la Compagnie la concession des terres de Purgamah , pour la mettre en état d'entretenir les forces qui paroissent alors nécessaires pour leur sûreté réciproque , concession qui peu de tems après fut confirmée par un Firman du Mogol. Mais Meer Jaffier ne tarda pas à oublier les obligations qu'il avoit à la Compagnie & projeta sa destruction ; on avoit les plus fortes raisons de croire qu'il étoit secrètement lié avec les Hollandois , & qu'il faisoit d'autres dispositions hostiles , un armement naval qui venoit de Batavia , étant alors dans la rivière. Ces considérations obligèrent les Anglois de reprendre les armes. Ils ont battu les Hollandois , & leur situation relativement à Meer-Jaffier est devenue telle qu'à la fin , ils se sont trouvés dans la nécessité d'établir Cossim Ally dans la place de Naib Sabah , & Jaffier abandonna le Gouvernement. — On ne fut pas long-tems sans découvrir dans Cossim Ally des dispositions hostiles envers la Compagnie. Il s'éleva des disputes sur les privilèges de commerce qui avoient été accordés précédemment à la Compagnie , qui tâcha de les arranger à l'amiable ; elle nomma même des Commissaires pour traiter avec Cossim Ally. Mais au milieu de la Négociation , il commença les hostilités contre la Compagnie en s'emparant de 500 armes destinées pour ses troupes à Patna , ce qui obligea la Compagnie de recourir aussi à la force. Sa perfidie envers les Commissaires , qu'il a fait massacrer de sang froid , à leur retour d'une négociation infructueuse , eux & leur nombreuse suite avec d'autres Anglois au nombre d'environ 150 , étoit une barbarie si atroce qu'elle mit la Compagnie dans la nécessité indispensable pour sa propre sûreté de détruire une puissance si dangereuse pour ses intérêts , Jaffier fut rétabli , & Cossim Ally ayant été entièrement dé-

fait

fait s'est retiré du Bengale avec le reste de son armée. Il s'est réfugié auprès de Surajah-Dowlah, le Visir de l'empire qui étoit le Prince le plus puissant de cette partie de l'Inde, & qui leva une armée nombreuse pour son rétablissement. — Le Mogol actuel Shah-Allum, dont le pere a été chassé de Delhi quelque tems avant sa mort, par ses sujets rebelles, s'étoit aussi adressé au Visir, Surajah-Dowlah pour qu'il l'aidât à remonter sur son Trône. Le Mogol avoit été suivi par un petit nombre de sujets fidèles qui s'étoient attachés à sa fortune, & il se joignit à Surajah-Dowlah & à Cossim-Ally-Cassan pour envahir la Province de Bahar. Mais les Alliés échouèrent dans cette entreprise, leur armée fut taillée en pièces par les troupes de la Compagnie, à la bataille de Buxar. Surajah-Dowlah se refugia à Illiabad & le Mogol à qui cette défaite avoit fait perdre toute espérance d'être rétabli dans sa Capitale par le secours de Surajah-Dowlah témoigna le plus grand empressement de contracter une alliance avec les Anglois. A cet effet, tandis que le Major Munro étoit en marche avec l'armée Angloise par Ganzepoor pour se rendre à Benarés, où étoit le Mogol avec ses Troupes, celui-ci lui fit passer des propositions pour une alliance offensive & défensive avec la Compagnie, & en faveur de cette alliance, il assigna à la Compagnie par un Firman le pays de Ganzepoor & d'autres districts. — Des évènemens multipliés avoient démontré que la Compagnie ne pouvoit poursuivre son commerce & même rester sans danger dans le pays, n'ayant pas des forces suffisantes pour sa protection & pour sa défense, & que ces soins ne pouvoient être entretenus par les seuls bénéfices de son commerce, quand bien même il seroit toujours aussi florissant qu'il l'avoit été jusqu'alors. La mort de Meer-Jaffier & l'imbécillité notoire de son successeur, aggravèrent ces maux, & engagèrent la Compagnie à demander

16 Juin 1781.

f

au Mogol la concession du Dewanée de Bengale , de Bahar & d'Orissa à perpétuité , que ce Prince lui avoit offert quelques années auparavant , dans le tems même qu'il étoit Shah Zadda , & il fut convenu qu'elle lui garantiroit la pleine possession de la Province de Korah & une partie de la Province d'Illiabad , & qu'elle lui assureroit le paiement annuel de 26 lacs de roupies sur les revenus du Bengale. — Le Mogol qui , depuis long-tems , n'avoit rien reçu des revenus du Dewanée de Bengale , & qui comptoit sur les secours de la Compagnie pour le rétablissement de son autorité à Delhi , lui accorda son Firman pour ce Dewanée à perpétuité ; & c'est au moyen de ce revenu qu'elle s'est trouvée en état d'avoir sur pied des forces assez respectables , non-seulement pour mettre son commerce à l'abri de tout danger , mais encore pour assurer la prépondérance la plus décidée à sa puissance dans l'Inde. — Quelques considérables que puissent être les profits provenant des possessions territoriales de la Compagnie , le Comité doit faire observer que c'est le Public seul qui les a retirés ; car la Compagnie n'est pas encore , à des millions près , remboursée des dépenses de l'acquisition. On le verra clairement par l'examen des Droits , Douanes & Excises perçus par le Gouvernement sur le commerce de la Compagnie pendant les 17 ans qui ont précédé l'acquisition de la Dewanée , & pendant un pareil nombre d'années , qui l'ont immédiatement suivie. Dans le premier de ces périodes , le montant des droits , &c. n'étoit que de 13,443,448 l. st. & dans le dernier de 19,890,616 liv. : ce qui prouve que le total des revenus dans ces articles s'est accru de la somme de 6,447,168 liv. pendant tout le période , depuis l'acquisition de la Dewanée jusqu'au moment actuel. — Le Gouvernement a aussi reçu de la Compagnie la somme de 2,169,398 l. 8 s. 2 d. & demi sur les revenus territoriaux , en consé-

quence des conventions faites en 1767 & 1769, pour le payement à faire au Public de 400,000 liv. par année ; ce qui fait plus de 4 liv. 10 l. pour cent par année sur le fonds capital de la Compagnie pour quinze années, & que les propriétaires que l'accroissement de leurs Dividendes, qui ont été portés au-delà de ce qu'ils recevoient ordinairement des seuls profits de leur commerce, n'ont pas reçu dans ce même période plus de 496,679 l. 4 s. qui, sur le terme moyen, ne fait que 4 s. 6 d. pour cent par année. — Le Comité trouve aussi que les dépenses militaires faites par la Compagnie depuis 1754 jusqu'en 1766, pour se procurer les revenus nécessaires aux dépenses indispensables pour la sûreté & la protection de son commerce se sont montées à 8,510,360 l. 10 s. & les dépenses faites pendant ledit période pour les fortifications construites pour la sûreté de ces possessions à 1,040,989 l. Ces dépenses considérables, pour se procurer ces revenus, ont été tirées principalement des profits du commerce, au point qu'en 1765, lorsque la Dewanée fut accordée à la Compagnie, il y avoit une balance de cinq millions & plus en faveur du commerce. La possession de la Dewanée a produit une balance en faveur du revenu dont le montant accumulé pendant les quinze dernières années, n'a pas excédé un million & demi. Il paroît par conséquent que les possessions territoriales dans l'Inde chargent la Compagnie de trois millions & demi, au-delà du montant de leurs produits. — Enfin, le Comité s'est satisfait lui-même en rapportant la substance de ce qui paroît fondé sur l'évidence, relativement aux droits accordés par Chartres à la Compagnie & à la nature & à l'étendue de son droit sur les acquisitions territoriales dans l'Inde, & il espère être en état de donner son avis touchant les moyens de soutenir ces droits si la négociation de l'Assemblée des Directeurs avec le Ministre ne produit point l'accom-

moderement désiré. Mais , en attendant la conclusion d'un accord à l'amiable , il juge qu'il n'est pas nécessaire de régler les moyens de défendre les droits & les propriétés de la Compagnie contre des prétentions adverses ou de produire les argumens qu'ils peuvent opposer , relativement à chaque branche du sujet , & il ne lui paroît pas non plus essentiel dans la conjoncture présente d'entrer dans les détails de la juste compensation qu'on devroit accorder à la Compagnie pour la dédommager de ses risques & de ses dépenses , si l'on projette de réunir par la suite à l'Etat les propriétés territoriales de la Compagnie , ou si l'on adoptoit une mesure aussi dangereuse aux intérêts du commerce & aux revenus de ce pays que de rendre généralement libre le commerce dans l'Inde.

Le 25 Mai , Lord North rappelant à la Chambre que le 23 il avoit eu la satisfaction de voir passer à la pluralité des voix une résolution tendante à établir les prétentions du public au recouvrement d'une somme de 600 mille livres sterl. qui lui étoit due par la Compagnie des Indes , annonça qu'il alloit proposer d'autres résolutions dont l'objet étoit de déterminer , pour l'avenir , dans quelle proportion le public participeroit aux revenus des acquisitions territoriales de la Compagnie dans l'Inde.

» Avant , dit le Ministre , de statuer sur l'avenir , il faut porter sur le passé un coup-d'œil rétrograde : en 1769 , il avoit été pris entre le public & la Compagnie des arrangemens qui en assurant à la dernière le renouvellement de sa charte , ne réussirent pas également à assurer au premier

les avantages qui paroissent devoir résulter pour lui du marché : les affaires de la Compagnie ne répondant pas à beaucoup près à ce qu'on s'en étoit promis en spéculation, déclinerent insensiblement au point qu'en 1773 le public frappé de leur désordre, sacrifia à l'espoir de les réparer, non-seulement les avantages sur lesquels il avoit compté en 1769, mais même l'avance onéreuse d'un million quatre cents mille livres sterlings. Le Parlement ensuite ajoutant à cet acte de générosité nationale les moyens dont la constitution le rendoit dépositaire, & que lui indiquoit sa sagesse, passa un acte de réglemens qui rendant l'énergie à tous les ressorts de l'administration dans l'Inde, mit rapidement la Compagnie dans un état de prospérité si florissante, qu'elle se vit en état de rembourser les 14 cents mille livres sterl., de réduire la masse de ses anciennes dettes à un million & demi, & de prélever tous les ans, ainsi qu'elle n'a cessé de le faire depuis cette époque, un dividende de 8 pour 100. Lorsqu'en 1773 le public fit, en faveur de la Compagnie, le généreux effort que je rappelle au souvenir du Comité, il entendoit très-clairement que lorsque ses affaires deviendroient meilleures, lorsqu'elle seroit en état de remplir ses engagements antérieurs, il participeroit enfin aux avantages qui résultent & de son commerce & de la perception des revenus de

ses acquisitions territoriales : la Compagnie s'est trouvée en état de rendre cette justice au public , & ne l'a point fait : il est donc de l'intérêt du public que le Parlement pourvoie aux moyens de lui assurer pour l'avenir autant qu'il est possible la juste portion qu'il a à prétendre dans les profits nets de la Compagnie ; je propose donc , au nom de ce même public , premièrement que la Compagnie soit conservée , pour un tems limité , dans la jouissance des possessions territoriales que la Grande-Bretagne a acquise dans l'Inde ; que pour le même espace de tems on renouvelle en sa faveur le privilège du commerce exclusif dans ces mêmes contrées : en second lieu , que la participation du public aux profits résultans de ces deux objets , soit réglée de la manière suivante.

Que la Compagnie commence par prélever un dividende de 8 pour 100 sur les profits nets , en supposant qu'ils montent à 8 pour 100 : s'ils montent à 16 pour 100 , qu'après les 8 pour 100 de dividende prélevés par la Compagnie , le public reçoive les 8 pour 100 restans ; s'il y a moins de 16 , que le public reçoive tout ce qui excédera 8. Si les profits montent au delà de 16 , que l'excédant soit partagé de la manière suivante , que le public en prélève la moitié ; que sur l'autre moitié des profits excédant 16 pour 100 , la Compagnie ajoute

un pour 100 à son dividende de 8 pour 100 , & que le reste soit appliqué à l'amortissement de ses anciennes dettes.

Pour obvier aux objections qui peuvent être faites relativement à l'état de détresse momentanée de la Compagnie , je proposerai une autre résolution ; qu'il soit statué que dans le cas où la Compagnie se trouveroit dans un besoin pressant de secours pécuniaires , elle soit autorisée à emprunter 500 mille livres sterlings , facilité dont il est évident qu'elle fera usage.

Lord North donna ensuite au Comité une idée des réglemens divers qu'il croyoit indispensables , & qu'il proposeroit à l'ouverture de sa session prochaine , pour rendre à la Compagnie la consistance qu'elle avoit perdue , faute d'avoir pourvu dans le tems à une infinité d'inconvéniens & d'abus dont elle étoit aujourd'hui la proie ; le Ministre finit par faire les motions relatives aux propositions principales dont nous venons de parler ; & auxquelles il se borneroit pour le moment.

Le Général Smith s'y opposa avec chaleur , demandant au noble Lord s'il avoit formé le projet de forcer la Compagnie à faire banqueroute ? lui représentant ainsi qu'au Comité , que cette somme qu'il réclamoit comme due au public pour équivalent de sa portion dans les profits de la Compagnie , bien loin d'exister dans les coffres de ladite Compagnie , étoit plus

qu'absorbée par les dettes contractées pour le soutien de la guerre dans l'Inde, excédant 14 cents mille livres sterlings & s'accroissant journellement ; le prévenant enfin que s'il persistoit à exiger ces 600 mille livres ; il seroit le premier à conseiller à la Compagnie de renoncer à la chartre, de vendre & de partager entre tous les Actionnaires le peu qu'il leur restoit (on a parlé depuis de vendre jusqu'aux acquisitions territoriales, mais il paroît que les Actionnaires qui ont suggéré cette idée ont plus consulté leur cerveau bouillant que Grotius ou Puffendorf ; & tout ce qui a paru dans les papiers publics relativement à cette résolution, a dû faire sourire Lord North) : cette séance finit, à l'ordinaire, par une acquiescence complète aux intentions du Ministre, dont les résolutions furent adoptées.

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 12 Juin.

LE Roi ayant accordé la survivance de la charge de Procureur-Général au Parlement de Normandie, à M. de Belbeuf, Avocat-Général du même Parlement, MM. de Belbeuf, père & fils, ont eu l'honneur de faire leurs remerciemens à LL. MM., & d'être présentés à la Famille Royale.

La santé de la Duchesse de Mailly, Dame d'Atours de la Reine, l'ayant forcé de prier

S. M. d'agréer la démission de cette place pour la fin de cette année , la Reine a nommé pour la remplacer la Comtesse d'Offun , Dame pour accompagner Madame , qui , le 29 du mois dernier , a prêté serment en cette qualité entre les mains de la Reine , & le même jour a eu l'honneur de faire ses remerciemens au Roi.

Le 3 de ce mois le Baron de Breteuil , Ambassadeur extraordinaire près l'Empereur , arrivé ici par congé , a eu l'honneur d'être présenté au Roi à son lever par le Comte de Vergennes , Ministre & Secrétaire d'Etat au département des Affaires étrangères.

De PARIS, le 12 Juin.

SELON les lettres de Brest , M. le Comte de Guichen y est arrivé le 2 de ce mois ; on dit généralement dans ce port qu'il prendra le commandement de la *Bretagne* , & de l'Armée ; M. de la Motte-Piquet passe sur le *Triomphant*. Les vaisseaux en rade , à l'époque de l'arrivée de M. de Guichen , étant au nombre de 18 ; on en attendoit 3 de Rochefort ; le *Majestueux* qui doit venir de Cadix , fera partie de l'Armée.

» Un petit bâtiment du sieur Dufour , parti de la Martinique le 26 Mars , est entré heureusement à la Corogne le 19 Mai ; on nous écrit qu'il avoit rencontré , quelques jours auparavant , la flotte de D. Louis de Cordova , à 25 ou 30 lieues au Sud du cap Finistère , ce qui nous fait croire que cette

armée vient à Brest , ou du moins il en restera une bonne partie «.

On dit que le commerce de Brest a proposé d'acheter toutes les prises de M. de la Motte-Piquet , & qu'il en offre 9 millions. Tous ces vaisseaux ont été jugés de bonne prise il y a quelques jours par le Conseil des Prises. Un seul bâtiment sera , dit-on , restitué ; il avoit été pris par un corsaire Anglois , qui l'avoit mis sous la protection de l'escorte du convoi de St-Eustache. Les États-Généraux n'ont rien réclamé à cette occasion , quoique la plupart des Gazettes de Hollande aient annoncé le contraire. Toutes les réclamations ont été faites par des Particuliers , qui ont été déboutés.

» Les Négocians François , écrivent de Bordeaux , dont les Agens ont souffert des déprédations de la part de l'Amiral Rodney à la prise de St-Eustache , viennent d'apprendre par les derniers navires arrivés de la Martinique , que non-seulement M. de Bouillé , mais M. le Comte de Durat , Gouverneur de la Grenade , avoient menacé d'user de représailles. Ce dernier , indigné des traitemens inouïs que tous les Négocians essuyoient à Saint - Eustache , dépêcha un Parlementaire à l'Amiral Rodney , & lui signifia que si dans la journée , il ne mettoit pas les François en liberté , s'il ne leur rendoit pas leurs effets , leurs livres , leur argent , &c. , il alloit lui envoyer tous les Anglois de la Grenade , nus en chemises. L'Amiral Rodney savoit , sans doute , que M. le Comte de Durat exécuteroit sa promesse , car il fit sur-le-champ ce qu'on demandoit de lui. On dit que la Cour de Londres a approuvé sa conduite en cette occasion , & qu'elle a encore donné de nouveaux ordres à ses Commandans , afin qu'ils ne se mettent

plus dans le cas d'essuyer de pareilles remontrances de la part des Gouverneurs des Isles Françaises ».

Nous n'avons aucune autre nouvelle de nos Isles ; on n'en a point non plus de l'Armée de M. le Comte de Rochambeau , ni de l'Escadre de M. Destouches. Il s'étoit répandu divers bruits d'une nouvelle action sur mer contre l'Amiral Arbuthnot ; d'une autre sur terre , dirigée par M. le Vicomte de Noailles , contre un poste avancé du Général Clinton , dans laquelle , après avoir pénétré fort avant dans les lignes ennemies , le petit corps François chargé de ce mouvement , avoit été obligé de se retirer devant des forces supérieures ; mais ces bruits ne se sont pas soutenus ; maintenant on n'en parle plus ; les nouvelles que l'on attend de ces contrées ne peuvent tarder maintenant.

Les frégates la *Cybèle* , la *Résolue* & l'*Engageante* , sont parties le 1 & le 2 de ce mois de Brest ; on dit que les deux premières vont à Rhode-Island , & que la mission de l'*Engageante* n'est que de les accompagner jusques vers les Caps.

M. le Chevalier de Girard , Lieutenant au régiment de Rouergue , vient de nous faire passer le fait suivant , qui offre un nouveau trait de zèle de nos troupes & de la bienfaisance du Roi :

« Je commande un détachement de 31 hommes du régiment de Rouergue , détaché au fort des Sept Isles , à 4 lieues de la côte , dans le département de Lannière en basse-Bretagne , entre Treguier & Morlaix. Quatre hommes de ce détachement, commandés

par un Caporal, ayant été obligés de passer à terre, & revenant dans l'Île le 7 Mars dernier, dans la chaloupe du Roi, affectée au service du Fort, furent attaqués, dans la traversée, par les ennemis; ils se défendirent avec une bravoure qui empêcha les ennemis de s'emparer de leur bâtiment qui nous apportoit des vivres. D'après le compte qui a été rendu au Roi de ce fait par M. le Marquis de Ségur, à qui M. le Comte de Jumilhac, employé en Bretagne, & M. de la Bore, Intendant de la même Province, ont écrit, S. M. a accordé une gratification de 200 livres que le Subdélégué de Lannière a été chargé de remettre à ces 5 hommes, qui ne desirerent que de nouvelles occasions de se signaler, de même que celui qui a l'honneur d'être, &c.

On apprend de Dunkerque que le corsaire le *Franklin* y est entré avec les rançons suivantes.

» Le 24 Mai un brig allant de Corke à Waterford, pour 1000 guinées. — Le 26, deux sloops chargés de charbon, pour 350 guinées. — Le brig l'*Hélène*, allant de Londres à Lincaſter, pour 900. — Le 27, le brig les *Trois-Amis*, pour 300; & le brig la *Liberté*, pour 180. — Total 2730 guinées. — Le même corsaire a coulé bas ou brûlé 2 sloops, dont l'un s'appelloit le *Comte de Shanam*. Toutes ces rançons & prises ont été faites sur la côte d'Irlande. Il a rendu 4 combats pendant sa croisière, dans lesquels il a eu 10 hommes tués & 12 blessés.

M. Joly de Fleury, Conseiller d'Etat, ayant le département des Finances, est entré le 4 de ce mois au Conseil d'Etat. Il s'est défait de tous ses Bureaux, & on présume qu'il ira loger à l'Hôtel du Contrôle général. Il a choisi pour travailler avec lui, & principalement pour le maniement de l'ar-

gent, M. Marquet de Bourgade ; ancien Munitionnaire des Vivres. S. M. a agréé ce choix.

» Le 18 Mai dernier, écrit-on de Joinville, un orage affreux a détruit, sur 4 ou 5 lieues de terrain, l'espoir des moissons & des vendanges. Douze villages en ont souffert, & dans plusieurs, il faudra bien des années de travaux pour réparer le dommage causé par la grêle & les torrens. Sur nos côteaux, les ceps déracinés, dépouillés de leurs fruits, de leurs feuilles & des bourgeons préparés pour d'autres printems ; dans nos plaines, les bleds arrachés, les champs couverts de graviers & de pierre, & sillonnés de ravins profonds, offrent au cultivateur malheureux, le triste spectacle de la ruine ; & comme si toute ressource eût dû lui être enlevée, le torrent qui se précipitoit dans le village de Montrevil-sur-Thonance, a renversé les maisons des laboureurs, entraîné leurs charrues, & avec elles toute espérance de forcer la terre à de nouvelles productions. Un homme, une femme, trois enfans ont perdu la vie ; heureux peut-être d'échapper en mourant à de plus grands maux. — Le petit ruisseau qui coule de Montrevil à Thonance, paroïsoit un fleuve impétueux qui franchit son lit ; l'eau pénétoit jusqu'au toit dans les maisons de ce dernier village ; & sans le zèle ardent du Curé ; plusieurs enfans dont les mères couroient au milieu de la plaine les mêmes dangers, auroient été noyés dans leurs berceaux. De misérables journaliers, ne possédant pas un coin sur la terre, sembloient par leur pauvreté à l'abri d'une plus grande infortune ; mais le troupeau nourricier du village d'Aingou-lincourt a péri tout entier. — L'orage a sur-tout maltraité le territoire de Poissons, couvert de vignes plantées sur les côteaux, & le lieu lui-même situé dans une vallée étroite. Un homme de ce village s'est trouvé enseveli jusqu'au-dessous des bras dans les terres amoncelées par ce nouveau

délugé ; & la femme , sa malheureuse femme , l'a vu périr en cet état. Le Vicaire du lieu l'exhortoit à mourir en paix , & l'infortuné crioit encore : ma femme : songe à toi , songe à nos pauvres enfans. — On dit que les calamités publiques n'affligent guères les habitans de la Capitale ; mais moi qui ai vécu dans cette ville , j'y ai connu de bonnes gens , d'honnêtes citoyens. C'est à eux que j'adresse le récit de nos misères , & s'ils sont attendris , j'aurai rempli mon objet. D'autres que moi peindront ces malheurs aux chefs de la Patrie ; il est à croire que l'Administration y apportera quelque soulagement , lorsqu'elle les connoîtra. L'Administration n'est-elle pas devenue paternelle sous un Roi qui aime ses peuples , qui le leur prouve , & dont les Ministres secondent les intentions bienfaisantes ».

On a répandu dans le Public un imprimé , dans lequel on indique des terrains à vendre aux deux côtés de la rue du Mont-Parnasse , qu'on annonce comme n'ayant jamais été fouillés. M. le Lieutenant-Général de Police n'a pas cru devoir laisser ignorer , que les Officiers de l'Administration des Carrières ont fait former un puits de service dans une portion des terrains à vendre , aboutissans à la rue Notre Dame-des Champs , & qu'il s'y trouve des carrières , qui si elles ne sont pas en très-mauvais état , sont au moins susceptibles de travaux & de réparations.

Le 8 , à huit heures & demie du soir , environ , le feu a pris à l'Opéra ; heureusement il n'a commencé qu'après le spectacle ; les spectateurs étoient sortis , & il n'en a péri aucun dans ce désastre. On s'apperçut qu'une toile du teintre , de celles

qu'on appelle *frises*, avoit pris feu. On demanda de l'eau ; il n'y en avoit pas ; on cria de couper les cordes auxquelles la toile étoit suspendue. Un Ouvrier réussit d'un côté ; la toile penchée alors perpendiculairement, donna plus d'aliment à la flamme, qui embrasant la toile du fond, parvint bientôt au ceintre, se communiqua à toutes les frises ; en moins de 2 minutes le théâtre fut embrasé. Tous secours devinrent alors inutiles ; les spectateurs, repoussés par la fumée, cherchèrent leur salut dans la fuite. Le feu gagna toute la salle. A une fumée noire & épaisse, succéda une colonne de feu qui s'élevait à plus de 300 pieds. La charpente de l'édifice ne s'affaissa que vers les 9 heures & demie. Par bonheur il tomboit de la pluie, le vent, qui étoit au sud, & ensuite au sud-ouest, fut constamment fort foible, en sorte que les bâtimens voisins furent préservés. Cependant le foyer de l'incendie étoit tel, que pendant près de 2 heures, des charbons ardents, des flammèches, des étincelles étoient portées au loin ; il en est tombé jusques dans la rue Saint-Martin, dans le fauxbourg Montmartre ; sans la pluie qui les éteignoit sur-le-champ, le feu se seroit étendu aux quartiers les plus éloignés. Par le bon ordre & la promptitude des secours, le Palais Royal & les maisons voisines n'ont point souffert. Quoique le feu ait pris à différentes reprises aux combles des bâtimens de la cour des Fontaines & à ceux du grand escalier ; les Pompiers sont toujours parvenus à l'éteindre. Il n'y a eu de brûlées que les Chambres adossées à la salle du côté de la cour des Fontaines. On prit à la Douane, à la Bibliothèque du Roi, les plus grandes précautions pour empêcher que les étincelles n'y portassent le feu ; des Ouvriers furent placés sur les toits & aux endroits les plus exposés avec des pompes ; les particuliers de la rue des Bons-Enfans & du Cloître Saint-Honoré, veillèrent

de même à la conservation de leurs maisons. Si le tems n'avoit pas été calme, si ce malheur fût arrivé 15 jours auparavant, lorsque les arbres du Palais Royal venoient d'endurer une sécheresse de 3 mois, ils auroient pu être embrasés, & tout ce beau quartier, ainsi que le Palais Royal, devenir la proie des flammes. Comme l'incendie se déclara au moment où la plupart des Acteurs étoient dans leurs loges occupés à se déshabiller, on craignoit que plusieurs n'eussent péri; mais parmi les cadavres, & par les recherches qui ont été faites, on n'a trouvé que 2 Danseurs figurans, appelés Danguy & Beaupré. Plusieurs femmes se sauvèrent en chemise; quelques Danseurs se précipitèrent du second étage, & d'autres trouvèrent leur salut sur les combles, en passant, non sans les plus grands risques, d'un toit à un autre. On compte encore parmi les morts, dont on a retrouvé les cadavres, 5 Ouvriers Machinistes, 2 Tailleurs, un Pompier & un enfant de 10 à 11 ans, Jockey, d'un Figurant. Les loges des premiers Acteurs dans le petit foyer, n'ont pas été endommagées, non plus que la salle des comptes. Le grand foyer a souffert des flammes qui sortoient de la salle. Les bustes de Rameau & de Quinault, privés de leur appui, sont tombés, & ils sont brisés; il n'est resté debout que ceux de Lully & de Gluck. M. le Lieutenant - Général de Police & M. le Prévôt des Marchands ont signalé dans cette occasion un zèle & une activité que tout le monde a admirés, ils n'ont pas craint de s'exposer au plus grand danger pour animer les ouvriers. On doit aussi de justes éloges aux Officiers & Soldats des Gardes-Françoises & des Gardes-Suisses, à la Garde de Paris & à la Compagnie des Pompiers. — On se rappelle que cette salle fut pareillement détruite par un incendie il y a dix-huit ans; on sera bien aise de trouver ici quelques détails historiques sur ce théâtre; nous les puisons dans un ouvrage très-

intéressant & très-utile sur Paris , qui a paru il y a deux ans , & qui mérite l'attention des curieux comme de ceux qui veulent s'instruire (1). » Le Cardinal de Richelieu avoit fait construire deux théâtres , dont l'un destiné pour des spectateurs choisis , pouvoit en contenir 500 ; l'autre , plus vaste , étoit élevé dans une salle qui en contenoit environ 3000. Le Roi donna cette salle à Molière en 1660 ; mais après sa mort , arrivée le 17 Février 1673 , S. M. la destina aux représentations des pièces dramatiques en musique , connues sous le nom d'*Opéra*. Ce spectacle a toujours été donné depuis sur ce théâtre jusqu'au 6 Avril 1763 qu'il fut consumé par un incendie ; cette salle a été rebâtie au même endroit & ouverte au public le 26 Janvier 1770.

Charles Beufrier , Chevalier , Seigneur de la Lourie , Capitaine réformé à la suite du régiment d'Orléans , Cavalerie , fils de Seraphin Beufrier , Seigneur d'Espalignis , Grand-Sénéchal de Poitou , & de Catherine de Bechillon , est mort le 13 Mai en son Château de la Secherie , en Poitou , âgé de 87 ans.

Joseph-Louis-Hyacinthe de Morin , Marquis de Moncan , Seigneur de Thalouet-

(1) *Dictionnaire Historique de la Ville de Paris & de ses environs , &c. dans lequel on trouve la description des Monumens & des Curiosités de cette Capitale , l'établissement des Maisons Religieuses , celui des Communautés d'Artistes , d'Artisans , le nombre des rues & leur détail Historique , tous les Collèges & les Bourses qui leur sont affectées , &c. avec le plan de la Ville & des environs à 25 lieues au moins à la ronde ; dans les derniers on donne l'Histoire des Châteaux , la nature du Sol , les Patrons & Collateurs des Cures & Bénéfices , &c. 4 vol. in-8°. de 300 pages chacun. A Paris chez Moutard , Imprimeur-Libraire , Hôtel de Cluny , rue des Mathurins.*

Salo, Bransquel, &c. est mort ici le 22 du mois dernier.

A la mort de la veuve de feu Jean Peccaut, Fourier de la Chambre & premier Valet - de - Chambre de l'Electeur Palatin, décédée à Manheim, il s'est trouvé un legs par testament de 900 florins fait en faveur d'une Demoiselle Dubois, descendante de Simon Peccaut, qu'on soupçonne frère du Testateur. Après le partage de la succession, fait par une Commission nommée à cet effet, on a fait, inutilement, toutes les recherches possibles pour déterrer cette Demoiselle. On prévient, pour la dernière fois, que, si d'ici à trois mois, elle ou ses héritiers ne se présentent pas à Manheim, ou à M. David, Secrétaire de Légation de la Cour Palatine, à Paris, rue des Grands-Augustins, la Commission distribuera ce legs aux plus proches parens de Jean Peccaut.

De BRUXELLES, le 22 Juin.

LES papiers publics de Hollande annoncent depuis quelques jours que l'Amiral Rodney a fait une tentative sur Curaçao, qui ne lui a point réussi. Cette nouvelle vague dont elles avouent qu'il faut attendre la confirmation, leur est venue par la voie de Lisbonne. D'autres lettres plus positives donnent les détails suivans sur les préparatifs que l'on fait dans cette Isle.

» Suivant les derniers avis de Curaçao, écrit-on de Sainte Croix, en date du 31 Mars, on s'y met en état de défense; le port est fermé par une grosse chaîne de fer; mille Nègres travaillent sans relâche à réparer les batteries de la Baie & les ouvrages du Fort; outre cela, on élève de nouvelles batteries dans tous les endroits les plus exposés. Le Capitaine Crisson exerce journellement les Bourgeois au maniement des armes; & on a

confié la garde de la Baie à la Compagnie des Mulâtres. Heureusement on a dans toutes les Antilles une idée très-avantageuse de la force naturelle de la situation de cette Isle, ce qui fait espérer qu'il ne sera pas aussi facile de l'enlever que Saint-Eustache, dans le cas où Rodney y paroîtroit avec les forces à ses ordres. Il est sur que toute son escadre, excepté le *Sandwich*, a quitté la Baie de Saint-Eustache. Les Juifs établis ici ne peuvent digérer le traitement que leurs frères ont essuyé dans cette dernière Isle, & ils sont déterminés à vendre chèrement leur vie & leur liberté. — La brutalité Angloise n'est point encore calmée à Saint-Eustache ; on ne peut se faire d'idée de ses excès ; on a, dit-on, prostitué publiquement les femmes des principaux habitans de l'Isle, & forcé leurs maris d'être présens à ces scènes horribles & scandaleuses ; on demandera si ces infamies sont comprises dans les loix de la guerre, chez des peuples policés ; on a dépouillé plusieurs habitans, à qui l'on n'a pas laissé même une chemise & une culotte. Les Américains ont eu beaucoup à souffrir ; on en a pendu sept à la fois en un seul jour. Les familles Françoises ont obtenu la liberté pour leurs personnes, & sont en lieu de sûreté, grâce aux menaces de MM. de Bouillé & de Durat. Les autres habitans ignorent encore leur sort ; mais on les menace de brûler leurs maisons : en attendant, on continue de vendre tout en masse au petit nombre d'Anglois & de François accourus dans l'Isle pour profiter de la dépillée.

Selon des Lettres de Paris il a passé aux environs de cette ville 54 gros canons de fonte & quelques mortiers, tirés de Douai & d'autres villes de guerre. On les conduit par terre à Brest, & on dit qu'ils

seront envoyés aux Indes Orientales , dans des possessions Hollandoises.

On mande de la Haye que l'Envoyé de Danemarck a présenté le Mémoire suivant aux Etats-Généraux,

» H. & P. S. V. H. P. savent avec combien de persévérance & depuis combien de tems , le Soussigné a eu l'honneur de leur développer , sur un ordre de sa Cour , l'empressement qu'il auroit d'applanir les difficultés survenues à *C. Rivolta* , entre les sujets de S. M. & ceux de V. H. P. ces derniers ayant insensiblement & par abus , pris possession des forteresses de Crève-cœur & de *Goed-Hope* , qu'ils ont ensuite fortifiées , & dont ils se servent pour envahir & molester actuellement les possessions Danoises sur cette Côte , de manière que ces dernières ayant perdu toutes leurs ressources , seront réduites à faire pour leur entretien des dépenses si énormes qu'elles absorbent tous les avantages , & rendent de plus en plus indispensables les mesures d'une nature auxquelles S. M. désireroit n'être jamais obligée de penser. — Quoique le Soussigné ait fidèlement rendu compte des assurances qui , à différentes reprises , lui ont été données du décret de V. H. P. de faire disparaître entièrement toutes les causes de méintelligence (desir qui se trouve conforme à celui du Roi son Maître) ; comme cependant toutes ces promesses générales n'ont eu aucun effet , le Soussigné se trouve actuellement réduit à la nécessité d'exécuter l'ordre qu'il a reçu , savoir de demander à V. H. P. si elles veulent retirer leurs garnisons des susdits forts de *Creve-Cœur* & de *Goede-Hope* , dont l'entretien ne peut se concilier avec l'existence des possessions Danoises. Il a des ordres précis de leur demander , & de leur donner à connoître que S. M. trouvera autant de satisfaction dans cette manière

amicale d'applanir les différens actuels sur la côte de Guinée , qu'elle sentiroit de la répugnance & du chagrin à se voir forcée de traiter plus sérieusement cette affaire ».

Fin du Mémoire de M. Adams.

Le soussigné soumet encore à la sagesse & à l'humanité de V. H. P. , si ce n'est pas visiblement le bonheur du genre humain que les Puissances de l'Europe , qui sont convaincues de la justice de la cause Américaine , (Et qui d'entr'elles ne le seroit pas ?) doivent se hâter de reconnoître l'Indépendance des Etats-Unis , & former avec eux des traités équitables , comme le plus sûr moyen de convaincre la G. B. de l'impossibilité d'atteindre jamais au but qu'elle se propose. — On vous prie encore de considérer si le dernier code maritime , relativement aux droits des vaisseaux neutres , malgré la noblesse & l'humanité qui brille dans ce Code , peut être établi contre la G. B. , qui , sans l'Indépendance de l'Amérique , ne l'adoptera jamais , ne s'y soumettra jamais que contrainte par la nécessité. On vous prie de considérer si , dans le cas où l'on pût supposer que l'Amérique rentrât avec les pépinières de ses matelots & les magasins de ses matières premières pour la navigation & le commerce , sous la domination & le monopole de la G. B. , les Etablissmens de toutes les autres nations au-delà des mers ne seroient pas à la merci de cet Empire immense , qui n'a depuis long - tems suivi pour règle de sa conduite que le sentiment de son pouvoir ; ou qui , du moins , n'a jamais eu les égards convenables pour la justice , l'humanité ou la décence. — Puisqu'il est évident & certain , d'un côté , que les Américains n'ont aucun penchant à rentrer sous la domination Britannique , & que , d'un autre côté , les Puissances de l'Europe ne pourroient ni ne devroient y consentir avec sécurité ; pourquoi laisser cette funeste source de querelle ouverte pour en voir sortir des évè-

nemens qui pourroient encore plonger les nations de l'Europe dans de nouvelles scènes d'horreur & de sang ; lorsque les Puissances maritimes n'auroient qu'un pas à faire pour la fermer , en faisant des traités avec une nation qui jouit depuis long tems de l'avantage d'être souveraine , & qui l'est de fait & de droit ? — Je crois pouvoir me flatter que l'exemple de V. H. P. seroit imité par tous les Etats maritimes , particulièrement par ceux qui ont eu part à la rédaction du dernier Code de marine. L'idée que l'Indépendance de l'Amérique pourroit nuire au commerce de la Baltique , est une crainte frivole.

» Cette objection est non-seulement dénuée de fondement ; on peut même assurer qu'il arriveroit précisément le contraire : le fret & les assurances pour les voyages où il faut traverser l'Atlantique , sont si hauts , la main-d'œuvre est si chère en Amérique , que le goudron , la poix , la térébenthine & le bois de construction navale ne pourroient jamais être transportés en Europe à des prix aussi modiques que peuvent le faire les pays à portée de naviguer dans la Baltique. Avant l'époque de la révolution , les Anglois ne soutenoient ce commerce qu'avec la plus grande difficulté ; le Parlement se vit même obligé d'assigner des Primes énormes pour encourager la culture de cette branche d'industrie. Quant aux ancres , cordages , & aux toiles à voiles , bien des siècles s'écouleront probablement , avant que l'Amérique en recueille une quantité suffisante pour sa propre consommation. La raison est de la dernière évidence ; c'est que ces articles peuvent être apportés , ou d'Amsterdam , ou même de Pétersbourg & d'Archangel , à beaucoup meilleur marché qu'ils coûteroient dans le pays. L'Amérique sera , conséquemment , pendant des siècles , un marché des plus avantageux pour la plûpart des marchandises qui viennent de la Baltique. — Il est encore une

supposition que les Anglois ont imaginée pour détourner les autres nations de poursuivre leurs vrais intérêts. Ils ont fait courir le bruit que les Colonies des autres Nations suivroient l'exemple des Etats-Unis. On n'a qu'à jeter les yeux sur les Puissances qui, dans cette circonstance, ont été les premières à se déclarer contre l'Angleterre. Elles ne paroissent pas avoir soupçonné ces conséquences, quoiqu'elles aient au-delà des mers des possessions aussi considérables qu'aucun autre Etat de l'Europe. Il n'y a certes pas la moindre probabilité qu'aucune autre Puissance de l'Europe imagine jamais, à l'imitation de l'Angleterre, de changer tout le système du Gouvernement de ses Colonies & de les forcer, par l'opposition, à la nécessité de se gouverner par elles-mêmes. En effet, si jamais la Mere-Patrie ne se porte à de pareils traits d'oppression & de cruauté, il n'y a pas de danger que les Colonies tentent jamais de semblables entreprises. Le fondement le plus solide des gouvernemens établis, est dans les cœurs, les passions, les idées & le génie du peuple. Il faut les plus violentes innovations pour altérer les inclinations & le caractère d'un peuple entier. Il n'est pas dans la nature humaine d'échanger la sûreté contre les dangers, & un bonheur assuré contre des avantages incertains. — On soumet aux réflexions de V. H. P., si le système que les Etats-Unis adoptèrent unanimement l'an 1776, non sans l'avoir auparavant bien examiné & minutieusement discuté, en ébauchant le Traité qu'ils proposèrent à la France; le système de former d'équitables traités de commerce avec toutes les Puissances maritimes de l'Europe, sans se soumettre à rien qui fût contraire à la liberté politique ou de commerce; système qui fut ensuite approuvé par le Monarque & posé pour fondement des Traités avec la France : système auquel les

Etats - Unis ont resté inviolablement attachés, & dont ils ne s'écarteront jamais, à moins qu'il n'arrive, ce qu'on ne sauroit gueres attendre, que certaines Puissances se déclarent contr'eux. On soumet, dis - je, aux réflexions de V. H. P., si ce système n'est pas l'unique moyen d'empêcher un Pays qui s'élève avec une perspective si brillante, de devenir jamais un objet éternel de jalousies & de guerres parmi les nations ? Si cette idée est juste, il s'ensuit qu'il est de l'intérêt de tous les Etats de l'Europe de reconnoître immédiatement l'Indépendance de l'Amérique. Si cette politique bienfaisante est adoptée, on ne tardera pas à voir jaillir du Nouveau-Monde une source inépuisable d'avantages pour toutes les parties de l'ancien. Le soussigné a l'honneur d'informer encore V. H. P., que les Etats-Unis de l'Amérique, assemblés en Congrès, conservant la plus haute opinion de la sagesse & de la magnanimité de V. H. P., ainsi que de leur inviolable attachement aux droits & libertés du genre humain, & desirant cultiver l'amitié d'une nation, si distinguée par sa sagesse, sa justice & sa modération, ont nommé le soussigné pour résider auprès de vous, & vous donner des assurances plus particulières de la grande vénération qu'ils ont pour V. H. P. priant V. H. P. d'accorder une confiance entière à tout ce que ledit Ministre vous déclarera de leur part, particulièrement lorsqu'il vous assurera de la sincérité de leur respect & de leur amitié. Le soussigné est prêt à délivrer à V. H. P. ses lettres originales de créance, ou à telles personnes que vous choisirez pour les recevoir. Il a de plus des lettres semblables de créance pour S. A. S. le Prince Stadhouder. — Tout cela est soumis respectueusement aux réflexions de V. H. P., ainsi que la convenance de choisir une personne, ou plusieurs, pour traiter sur l'objet de sa mission. *Signé* JOHN ADAMS.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 12 Mai.

LE Baron de Nolken , Envoyé extraordinaire du Roi de Suède , a reçu il y a quelques jours un Courier de sa Cour ; mais il n'a rien transpiré du contenu des dépêches qui lui ont été apportées.

L'Impératrice attentive au bien de ses sujets a déclaré libre le commerce des bois de Kola , qui peut devenir dans la suite un objet très-important. Elle a également accordé à la nouvelle Ville d'Onega l'entrée & la sortie libres de toutes sortes de productions & de marchandises étrangères ; elles ne payeront que le même droit qu'elles payent à Archangel. Cet avantage ne regarde que les marchandises dont l'entrée & la sortie n'ont pas été déjà défendues par des ordres particuliers.

23 Juin 1780.

6

D A N E M A R C K.

D'ELSENEUR, le 25 Mai.

LE Gouvernement a fait publier l'avis suivant dans la Gazette de cette Ville.

« La Cour de Madrid vient de faire déclarer à celle de Danemarck, tant par son Ministre résidant ici, qu'au Ministre Danois résidant à Madrid, que S. M. C. disposée à conserver toujours la meilleure intelligence & la plus parfaite harmonie avec S. M. D. a ordonné que les instructions données aux Commandans de ses flottes & de ses vaisseaux de guerre, ainsi qu'aux corsaires Espagnols, sur la manière de se conduire vis-à-vis des navires Russes, Suédois & Hollandois, s'observeront pareillement avec les vaisseaux Danois sans aucune différence. Par cette résolution, les différends survenus entre les deux Cours, se trouvent terminés à la satisfaction réciproque. Ces différends, au reste, ont toujours été très-légers, & ne provenoient que d'un mal-entendu que certains Nouvellistes se sont plu à exagérer. S'il est de l'intérêt des Puissances neutres de pouvoir naviguer par-tout en tems de guerre, celui des Puissances en guerre n'est pas moins de favoriser la libre navigation des neutres & la concurrence dans leurs ports ».

Le vaisseau du Roi le *Groenland* est revenu hier du Holstein. La Chambre des Douanes générales a fait notifier que les Isles Danoises des Indes Occidentales, ont besoin de bois & de provisions, & que les bâtimens Danois qui y en porteront, peuvent être certains de trouver en quantité suffisante des productions de ces

Isles pour leur retour. Il a été donné des ordres au Lieutenant Lutkens d'écarter de ces Isles tous les corsaires & défendre l'honneur du pavillon Danois.

P O L O G N E.

De VARSOVIE, le 25 Mai.

LA nouvelle commission du Trésor vient de commencer ses séances; parmi les objets dont elle s'occupe, le plus important & le plus difficile sans doute est relatif aux moyens d'introduire dans les finances une meilleure administration.

Le Prince Sangusko, Grand-Maréchal de Lithuanie, est mort depuis quelque jours; le Conseil-Permanent a disposé hier de la Charge qu'il laisse vacante en faveur du Comte Gurowski, Maréchal de la Cour de ce Grand-Duché. Celui-ci est remplacé dans le poste qu'il quitte par le Comte de Mnisseck, Grand-Secrétaire de Lithuanie auquel succède le Comte de Mossinski, Grand-Référendaire de ce Grand-Duché. Comme le Comte de Mnisselk étoit aussi Secrétaire du Conseil-Permanent pour le département des affaires étrangères, M. Dziedussycki remplira ce poste, & n'ira pas à Constantinople où il devoit être envoyé.

Le Prince de Branicki, & la Princesse qu'il a été épouser à Pétersbourg sont arrivés depuis peu; ils ont fait distribuer aux pau-

vres sans distinction de religion une somme de 18,000 ducats. Les bijoux de la Princesse sont , dit-on , d'un prix immense ; elle a sur-tout une paire de perles Orientales qu'on dit de la plus grande beauté , & d'une valeur qu'on ne peut apprécier.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 30 Mai.

L'EMPEREUR est parti le 22 de ce mois ; on dit que son absence durera 4 à 5 semaines. Pendant ce tems le Prince de Kaunitz est à la tête du Gouvernement ; toutes les affaires importantes seront communiquées à S. M. I. par-tout où elle sera , & elle enverra sur le champ sa décision.

Madame l'Archiduchesse Marie-Christine & le Duc de Saxe-Teschén son époux , qui ont été passer quelques jours à Laxembourg , doivent , dit-on , en revenir demain. Le bruit se répand que le 5 du mois prochain est le jour fixé pour leur départ pour les Pays-Bas.

L'Empereur avant de partir pour Bruxelles , a accordé aux Juifs établis dans ses Etats plusieurs privilèges , parmi lesquels sont ceux d'exercer toutes sortes d'Arts & de Métiers , de s'appliquer à l'Agriculture , de fréquenter les Universités , & de jouir en général des avantages de

la Société comme les autres Sujets du même Souverain.

De FRANCFORT, le 2 Juin.

ON apprend de Dresde qu'il y aura deux camps cet Été pour exercer les troupes Saxonnnes aux évolutions militaires ; le premier a été établi dès le 19 du mois dernier près de Grossenhayn , sous les ordres de M. de Bennigsen , Lieutenant & Inspecteur général. Ce corps d'armée dont l'aîle droite est appuyée sur Stroga , est composé de 10 escadrons de cavalerie ; savoir 4 du régiment du Prince Albert , 2 de Sacken , Chevaux-Légers , & 4 du régiment Electoral. L'infanterie consiste en 17 bataillons , dont 2 des Grenadiers du Corps , 12 des régimens du Prince Charles , Prince Antoine , Prince de Gotha , Comte d'Anhalt , de Carlsburg & de Lecoq , & 3 de grenadiers. Ceux-ci campent sur l'aîle droite , & toute la cavalerie sur l'aîle gauche.

» Sur la fin de Mai , écrit-on d'Elfenour , il est encore arrivé dans le Sund un vaisseau Anglois , muni de lettres de marque. Le Commandant Danois a demandé à voir sa patente , avec d'autant plus de raison , qu'il étoit défendu d'en faire usage dans la Baltique. Le Capitaine Anglois a refusé de la produire ; mais le Commandant Danois lui ayant défendu de partir , il s'est déterminé à remettre sa patente en en demandant un reçu. Ce fait , en prouvant que les Armateurs Anglois ne suivent pas toujours les ordres de leur Cour , prouve aussi

que celle de Danemarck est résolue d'éloigner toutes les hostilités de la Baltique ».

On mande de Berlin que le Roi de Prusse voulant établir dans ses Etats une Manufacture de papier semblable à celles qui sont établies en France, il a appelé dans ses Etats un Fabricant de Bordeaux à qui il a fait donner les avances pécuniaires & le logement nécessaire & propre à cet établissement.

Le Roi de Prusse a fait publier le 26 du mois dernier une Ordonnance qui confirme celle concernant les procédures, & abolit toutes les loix anciennes qui y étoient contraires.

Nous, Frédéric, &c. &c. Déclarons & savoir faisons par les présentes, que nous sommes fermement résolus, par un effet de l'amour paternel dont nous sommes constamment animés pour le bien-être & la prospérité de nos fidèles sujets, de mettre l'administration de la Justice que nous avons prescrite & introduite nouvellement dans tous les Tribunaux de nos Etats, sur un pied stable & immuable; de rendre les loix aussi claires & distinctes qu'il est possible; de purger la procédure de toutes formalités inutiles; & de faire administrer, en un mot, à nos sujets, une justice prompte, fondée sur la saine raison, sur l'équité naturelle, & conforme aux mœurs & coutumes du siècle. — En conséquence, & suivant les principes que nous avons établis à ce sujet, par notre Rescrit émané du Cabinet, en date du 14 Avril de l'année dernière, ayant projeté, approuvé & fait publier le premier livre de notre Code de Loix, contenant la manière ordinaire de procéder & d'instruire les procès, prescrite à nos Juges supérieurs; le second, qui renferme des

Instructions sommaires & nécessaires aux Juges subalternes ; le troisième, qui règle & prescrit les devoirs, tant généraux que particuliers, auxquels chaque Juge doit s'assujettir ; & le quatrième, qui comprend les loix qui se rapportent immédiatement aux causes litigieuses, nous voulons & ordonnons, en vertu de notre puissance suprême & législative, que le premier Livre de notre Code soit reçu universellement dans tous les Tribunaux de nos Etats ; que tout Juge, tant supérieur que subalterne, tout Officier administrant la Justice, en se réglant & s'assujettissant scrupuleusement aux instructions qui y sont contenues, aient à juger & décider les causes, conformément aux principes & règles qu'il leur prescrit ; & qu'enfin tous nos sujets ayant quelque litige ou contestation en Justice, s'y conforment de même exactement, soit en plaidant leurs causes, soit en contractant ou passant quelque acte obligatoire ou juridique quelconque. Nous abrogeons & abolissons en même-temps, en vertu de la présente, toute Loi ancienne, Déclaration, Ordonnance, Rescrit, sous quelle dénomination qu'elle ait paru, concernant les objets relatifs à ceux contenus dans notre nouveau Code ; absolvons & déchargeons pour cet effet tous nos Officiers de Justice du serment qu'ils ont prêté pour l'observance des anciennes Loix, Statuts ou Ordonnances ; en leur enjoignant de se régler de point en point dans leurs décisions à la teneur de notre susdit nouveau corps de Loix : défendons en outre, sous les peines les plus graves, à tous les Officiers de nos Collèges de Justice ou autres Tribunaux, d'expliquer ou d'interpréter toute nouvelle loi par le sens ou l'autorité d'une loi ancienne & abolie ; & s'il leur survenoit des cas douteux sur lesquels la nouvelle loi leur parût obscure ou indéterminée, ordonnons qu'ils aient en pareils cas à envoyer

leurs doutes sous l'adresse de notre Grand-Chancelier , à la commission de Loix que nous avons établie pour cette fin , dont les décisions leur serviront de Loi & de Règle en toute occurrence , &c.

ESPAGNE.

De MADRID , le 6 Juin.

LE navire Américain le *Prince - Noir* , entré à Cadix le 27 Mai , venant de la Havane , d'où il est parti le 9 Avril , a apporté des nouvelles de cette date. Voici celles que la Cour a fait publier sur l'expédition contre Pensacola.

» Le 25 Février , 5 vaisseaux de ligne aux ordres de D. Joseph Calvo , appareillèrent de la Havane , avec des bâtimens de transport , ayant à bord des troupes de débarquement , commandées par D. Bernard Galvez. Le 4 Mars , étant par les 26 degrés de latitude , cette flotille apperçut 10 voiles Angloises , que le Commandant fit chasser , & qui échappèrent à la faveur de la nuit (*). Le 9 , à 6 heures du soir , l'escadre & le convoi mouillèrent à l'Isle de Ste-Roze , située vis-à-vis la baie de Pensacola , & dans la même nuit , les troupes débarquèrent. Elles furent inquiétées par le feu de 2 frégates Angloises qui se trouvoient dans la baie ; mais à la pointe du jour , on plaça deux canons de 24 à la tête du camp , qui forcèrent les frégates de se retirer. Le reste de la journée fut employé à mettre à terre les vivres & les munitions. Du 8 au 18 , les vaisseaux de guerre tentèrent plusieurs fois , & toujours inutilement , de pénétrer

(1) Les papiers Anglois ont parlé de cette rencontre ; ces navires alloient à New-Yorck.

dans la baie, dont l'entrée, défendue par un fort, étoit très dangereuse. Le *Saint Raymond*, vaisseau monté par D. Joseph Calvo, toucha dans une de ces occasions, mais sans recevoir beaucoup de dommages. D. Bernard de Galvez, voyant que les gros vaisseaux ne pourroient jamais réussir à forcer, à cause des bas-fonds, se décida, le 18, à y pénétrer lui-même. Ayant fait arborer son pavillon de Commandant, à bord du brigantin le *Galvez-Town*, il s'avança dans la baie, malgré le feu des châteaux, & fut suivi par tous les navires armés. Le 19, les transports & autres petits navires entrèrent de même; les uns & les autres ne souffrirent pas de dommages considérables des ennemis. — Le 20, le Général eut avis que les troupes de la Mobile & de la Nouvelle-Orléans, aux ordres de D. Joseph Espelata, venoient d'arriver par terre de l'autre côté de Pensacola. Le 25, les troupes venues de la Havanne quittèrent l'Isle de Sainte-Rose, pour se réunir à l'armée qui venoit de paroître au côté opposé. La veille, le vaisseau le *Raymond*, qui ne pouvoit être d'aucune utilité depuis le débarquement, avoit appareillé pour retourner à la Havane, & l'on a su qu'il avoit mouillé le 2 Avril à Matanzus, port de l'Isle de Cuba. — Le 31 Mars, on vit du cap Saint-Antoine (pointe la plus occidentale de l'Isle de Cuba), 8 navires de guerre Anglois; ils dirigeoient leur route sur Pensacola. M. de Solano n'eut pas plutôt reçu cet avis, qu'il sortit de la Havane le 9 Avril, avec 11 vaisseaux de ligne & un renfort considérable de troupes, aux ordres du Maréchal-de-Camp D. Manuel de Cagigal.

Voilà tout ce qu'on fait encore de cette expédition, qui ne peut manquer de réussir, malgré l'approche des Anglois, puisque M. de Solano les suit de près avec des forces

bien supérieures. On a su par la même voie que M. de Monteil, après avoir fait carener & approvisionner ses vaisseaux, a mis à la voile le même jour que M. de Solano, pour retourner à St-Domingue. On avoit appris encore à cette époque à la Havane, que le 4 Janvier précédent les Espagnols du Continent s'étant présentés devant le fort de St-Jean de Nicaragua, les Anglois l'avoient abandonné & s'étoient sauvés à la faveur de leurs canots, à l'aide de quelques échelles qu'ils appliquèrent aux murs du fort baigné par la mer. Au moment où nos troupes en prenoient possession, elles eurent le bonheur d'être averties d'une perfidie horrible de la part des fuyards par un de leurs déserteurs; ils avoient placé, en s'en allant, des mèches à des mines qui, dans un quart-d'heure, devoient engloutir les assaillans. On courut les éteindre. Deux minutes plus tard il n'étoit plus tems; & cette petite troupe de braves gens auroit été entièrement détruite.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 10 Juin.

LA Gazette de la Cour du 5 de ce mois au soir, a publié les dépêches apportées par le Capitaine Broderic; il y en a trois du Lord Cornwallis; les deux premières sont datées de Guild-Ford le 17 Mars, le surlendemain du jour de l'action avec le

Général Gréen , & la dernière est datée de Wilmington le 8 Avril. Dans la première le Lord Cornwallis rend compte des opérations de ses troupes avant le 15.

» Son plan pour la campagne d'hiver , étoit de pénétrer dans la Caroline Septentrionale , en laissant pendant son absence la Méridionale en sûreté contre toute attaque probable. Pendant que le Lord Rawton , avec un corps considérable de troupes , étoit chargé de se tenir sur la défensive , le Lord Cornwallis se mit en mouvement vers le milieu de Janvier , pour agir offensivement. Il préféra de prendre les chemins pratiqués sur les hauteurs , parce qu'il étoit difficile de lui opposer des obstacles qu'il auroit trouvés au passage des rivières dans la plaine. Il se flattoit , chemin faisant , de chasser de la Caroline Méridionale , le Général Morgan , qui menaçoit le précieux district de Ninety-Six , & de se porter , au moyen de marches rapides , entre le Général Gréen & la Virginie ; ce qui le forceroit à se battre avant d'avoir reçu aucun renfort de cette Province , ou du moins à évacuer la Caroline Septentrionale.

» La malheureuse affaire du 17 Janvier , a été un coup bien sévère & bien imprévu ; cependant étant convaincu que des mesures défensives ruineroient les affaires de la G. B. dans les Colonies Méridionales , cet événement ne nous détourna pas de poursuivre le plan tel qu'il avoit été conçu ». Le 18 , il se joignit , au sortir de Wynnesborough , au Général Leslie , qu'il avoit laissé à Camden , pour rendre les ennemis incertains de sa marche ; il rassembla les restes du corps de Tarleton ; le 25 , il rassembla l'armée au Moulin de Ramsowe , sur la fourche méridionale de la Catowba , où il passa 2 jours à rassembler quelques farines , à détruire les bagages superflus , les chariots , à l'exception de ceux nécessaires à l'hôpital , au sel & aux munitions.

Les pluies avoient rendu impraticables les gués de la Catawba , occupés dans l'espace de 40 milles par le corps de Sumpter ; il tenta de passer celui de M'cowan , & il réussit , malgré l'opposition des ennemis , qu'il mit en déroute. Il se hâta autant qu'il put d'arriver à Guildford. Le Général Morgan s'avançoit pour se joindre au Général Gréen. Ces marches pénibles , soutenues avec courage par ses troupes , le mirent en état de rencontrer l'ennemi , & de le battre le 15.

La relation du Lord Cornwallis , est conforme à ce que nous savons déjà. Il ne put poursuivre l'ennemi , dont il ne peut évaluer la perte , & qui a laissé seulement 2 à 300 morts ou blessés sur le champ de bataille. On se rappelle que le Général Gréen porte sa perte à 290 hommes. Les Anglois ont fait peu de prisonniers , parce que les bois favorisèrent la fuite. Leur perte , selon les états du Lord Cornwallis , consiste , pendant la marche , en un Lieutenant-Colonel , & 11 hommes tués ; un Capitaine , un Lieutenant , 7 Sergens & 79 hommes blessés. A Guildford , un Lieutenant-Colonel , 2 Lieutenans , 2 Enseignes , 15 Sergens & 75 hommes tués. Deux Brigadiers - Généraux , 2 Lieutenans - Colonels , 9 Capitaines , 4 Lieutenans , 5 Enseignes , 2 Officiers de l'Etat-Major , 15 Sergens , 5 Tambours , 369 hommes blessés ; un Sergent & 25 hommes égarés ; ce qui fait en tout 631 hommes. Cet état comparé à celui des Américains , porte la perte des vainqueurs à plus du double de celle des vaincus.

Dans sa lettre de Wilmington , du 8 Avril , le Général dit qu'il partit le 18 Mars de Guilford ; arrivé le lendemain à Bell's-Mill , il y donna deux jours de repos aux troupes ; delà , il alla vers Cross-Creek , avec la lenteur qu'exigeoient les subsistances & le soin des malades. C'est le lendemain qu'il publia une proclamation. Il fut forcé de quitter Cross-

Creek faute de subsistances , & il prit le parti d'aller à Wilmington , où il arriva le 7.

A cette lettre , on en a joint une autre du Lieutenant-Colonel Balfour , qui rend compte de l'action du Lord Rawdon avec le Général Gréen , le 25 Avril. Le Lord alla l'attaquer dans son camp d'Hosborn , le battit , le poursuivit l'espace de 3 milles ; ce n'est qu'à un accident que l'ennemi doit le salut de son artillerie. Comme il l'avoit traînée dans un ravin éloigné du chemin , les Anglois , enflés par la victoire & dans la chaleur de la poursuite , ne l'aperçurent pas ; on ne peut pas prendre garde à tout ; la cavalerie Américaine bien plus nombreuse que l'Angloise , saisit l'occasion de l'en retirer. Le Général Gréen s'est retiré aux Moulins de Rugeley , à 12 milles de Camden , pour y rallier ses troupes & recevoir des renforts. Mais le Lord Rawdon doit être renforcé par un corps de 700 hommes , qui avoit été détaché pour couvrir les frontières orientales de la Province , & qui a ordre de le rejoindre.

La Gazette de la Cour est terminée par une lettre de Sir George Collier , commandant le vaisseau le *Canada* , qui , détaché de la flotte aux ordres de l'Amiral Darby , comme vaisseau d'observation , s'est emparé de la frégate Espagnole la *Leocadia* , après un combat d'une demi-heure , dans lequel D. Francisco de Wenthuisen , Chevalier de l'ordre de St-Jacques , qui la commandoit , a eu le bras droit emporté , & son second Capitaine a été aussi blessé.

On voit par cette Gazette que le Lord Cornwallis a été déterminé à pousser avec activité ses opérations contre le Général Gréen , par l'approche d'une saison pendant laquelle il est impossible d'agir dans la Virginie & les Carolines. C'est au mois de Juin que la campagne doit finir. Mais

ce qu'il a fait ne paroît pas remplir les espérances qu'il avoit données. Il sera fort embarrassé si les François parviennent à avoir des forces navales supérieures tant aux Isles que sur la côte de l'Amérique , parce qu'ils l'empêcheroient de recevoir d'Europe les munitions & les renforts sans lesquels il ne peut continuer la guerre dans les Carolines. On n'a point été surpris de ce que ses succès n'étoient pas aussi complets que les avoit annoncés le Colonel Balfour ; mais on se flatte qu'ils amèneront des conséquences favorables si nos forces navales coopèrent facilement avec lui pour lui porter des provisions & des munitions.

Selon des lettres de New-Yorck , le 18 Avril on y préparoit un nouvel embarquement de troupes , & le Général Clinton paroissoit disposé à le suivre ; on le croit destiné à renforcer le Lord Cornwallis , les troupes parties de Corke le 28 Avril , sous le convoi du *Warwick* de 50 canons , ne pouvant arriver avant la clôture de la campagne , qui se termine dans ces parages vers le commencement de Juin.

Le Capitaine Parker , dont le vaisseau l'*Ulysse* s'est perdu dans l'ouragan d'Octobre , est venu sur le paquebot le *Swift*. Les lettres qu'il apporte de l'Amiral Rodney & du Général Vaughan sont du 27 Avril ; elles ne contiennent rien d'intéressant ; point de vaisseau pris sur l'ennemi depuis les dernières dépêches. L'Amiral

Hood croisoit devant la Martinique avec 18 vaisseaux ; l'Amiral Rodney étoit sur le point de l'aller joindre & de prendre le commandement. La flotte partie de Portsmouth le 12 Mars, sous le convoi des frégates l'*Actéon* & le *Hazard*, n'étoit point encore arrivée, & on n'avoit nulle nouvelle de la flotte partie de Brest le 22 Mars.

Si nos nouvelles de l'Amérique ne sont pas aussi avantageuses que nous le désirons, nous en avons reçu d'autres de San Jago, la plus grande des Isles du Cap Verd, qui ont fourni le 9 ce mois une Gazette extraordinaire. Elles sont contenues dans une dépêche du Commodore Johnstone, à bord du *Romney*, dans la rade du port Praya le 30 Avril, apportée par le Capitaine Lindsey, commandant la corvette de guerre le *Porto*.

» Le 16 Avril à 9 heures & demie du matin, étant à l'ancre dans le port Praya de l'Isle de St-Jago, avec l'escadre de S. M., consistant dans le *Romney*, 50, *Hero*, 74, *Monmouth*, 64, *Jupiter*, 50, *Isis*, 50, *Terreur*, Bombarde, *Infarnal*, brûlot, *Rattlesnake* cutter, & les vaisseaux de la Compagnie des Indes, les bâtimens de transports & les vivriers, qui avoient appareillé avec nous d'Angleterre; l'*Isis*, qui étoit de plus sous le vent, fit signal qu'il découvroit onze voiles au large vers le N. E. — J'étois alors absent de mon bord, & dans une chaloupe où je donnois mes ordres pour faire écarter plusieurs vaisseaux qui avoient été portés par la dérive trop près les uns des autres. — Aussi-tôt que je vis l'*Isis* signaler tant de vaisseaux étrangers, je m-

tournai à bord du *Romney*, & fis signal à tout le monde de revenir de terre & de se rendre chacun à son bord respectif. Il y avoit pour lors 1500 personnes absentes de l'escadre, employées à faire de l'eau, à pêcher, à embarquer du bétail & à d'autres occupations nécessaires pour accélérer le radoub de quelques vaisseaux, outre un certain nombre d'officiers & de soldats qui étoient allés à terre pour leur amusement. Ce signal fait & confirmé par plusieurs coups de canons, j'envoyai une chaloupe pour faire accélérer l'embarquement, & fis un signal pour désaffourcher, & un autre pour se préparer au combat. Je passai à bord de l'*Isis* pour mieux reconnoître ces vaisseaux étrangers, parce qu'on ne les découvroit que de dessus ce vaisseau, la pointe orientale de terre barrant la vue. J'apperçus distinctement cinq gros vaisseaux de ligne & plusieurs autres petits courans sur terre. Les gros vaisseaux étoient séparés du convoi; & aux signaux qu'ils firent avec les pavillons d'en haut & d'en bas, on reconnut clairement qu'ils étoient françois. Je retournai à bord du *Romney*, criant aux vaisseaux de la Compagnie, en passant & en repassant, de se préparer au combat; la plupart d'entr'eux avoient jusqu'alors donné peu d'attention aux signaux qui leur avoient été faits. — A dix heures trois quarts, on vit les vaisseaux étrangers arrondir la pointe orientale de la terre, rangés en ligne & portant sur la baie. Les vaisseaux de guerre de S. M. sur lesquels n'étoient pas encore revenus les gens descendus à terre, faisoient pendant ce tems leurs dispositions pour recevoir l'ennemi en cas d'attaque. Nous découvrimus que c'étoit leur dessein par les préparatifs qu'ils faisoient pour s'emboffer. Nous savions d'ailleurs combien peu les François respectent le droit des gens, lorsqu'ils ont la supériorité des forces, ou qu'ils jugent à propos de se dispenser

de pareilles obligations. Notre attente ne fut pas trompée ; car le Commandant François s'avança avec beaucoup de courage & d'apparence de résolution jusqu'à deux cables de distance du *Monmouth*, du *Jupiter* & du *Héro*, dépassant la *Diane* la *Bombarde*, la *Terreur* & le brûlot l'*Infernal*, qui étoient séparés du reste des vaisseaux. Il mit sa grande flamme & arbora pavillon François, puis il cargua ses basses voiles & tira deux coups à l'*Isis*, de l'avant du côté de babord, venant au lof, & aussi-tôt après laissant son vaisseau prendre vent devant, autant que le permettoit la vitesse avec laquelle le vaisseau naviguoit, il jeta l'ancre par le travers du *Monmouth*, & commença à tirer parmi tous les vaisseaux avec tant de vivacité que nos gens n'avoient que le tems de charger & de recharger. Ses voiles cependant faisoient toujours, & étoient dans le plus grand désordre. La bosse qu'il avoit sur son cable ne tint point, lorsque le vaisseau fut arrêté dans le mouvement de son abattée, & il dériva par le travers du *Héro*. Après les 2 coups de canon dont j'ai parlé & qui furent tirés à boulet, les vaisseaux de S. M. firent feu sur l'ennemi avec beaucoup de vivacité & d'effet. Le vaisseau François qui suivit mouilla de l'avant à lui ; le troisième tâcha de pénétrer pour combattre le *Romney*, mais ne pouvant pas passer au vent des différens vaisseaux, il mouilla à l'arrière de son Amiral, & y resta quelque tems, se laissant aller à la dérive, & ses voiles faisant, peu de tems après il aborda la *Fortitude* & le *Hinchinbroke*, vaisseau de la Compagnie des Indes, & ensuite il prit le large. Le quatrième vaisseau courut différentes bordées, venant au lof & pinçant le vent en passant dans la ceinture que formoient nos vaisseaux, & donnant son feu & recevant le nôtre, tout en prolongeant nos vaisseaux ; il paroissoit être aussi en grand désordre, & à la fin il

réussir, quoiqu'avec beaucoup de peine, à virer vent arrière, se tenant à une bonne distance du récif, qui est près de la pointe occidentale en dehors. Le cinquième vaisseau se porta aussi au milieu des bâtimens de commerce, faisant feu sur tous, & essaya sans succès d'en aborder deux ou trois, lorsqu'il les longea. — Un quart-d'heure après que le premier coup de canon eût été tiré, plusieurs de nos vaisseaux de la Compagnie des Indes étoient revenus de leur alarme, & faisoient feu sur l'ennemi, quelques-uns pointoient bien; deux ou trois cependant avoient amené leur pavillon & jetté à la mer leurs paquets; d'autres prudemment avoient pris le large. Le *Romney* ne pouvant diriger son feu que vers deux points, le fit avec précaution; il ne pouvoit filer du cable pour se procurer un plus grand espace, le *Jason*, vaisseau de transport, étant placé directement à son arrière. Voyant que le *Romney* auroit peu de part à l'action, j'ordonnai après que le quatrième vaisseau l'eut dépassé, d'armer la chaloupe, pour me transporter à bord du *Héro*. Le Général Meadow & le Capitaine Saltem me demandèrent la permission de m'accompagner, & le firent de si bonne grace, que je ne pus la leur refuser. Nous fûmes accueillis par le Capitaine Hawker du *Héro*, avec la même affabilité que si nous étions venus lui demander à dîner; le *Héro* pendant ce tems continuoît de faire un feu imposant & bien nourri. L'action ressembloit fort à une surprise, & la nature du service nous exposoit à un grand désordre; cependant jusqu'à l'instant où l'ennemi fut repoussé, je ne vis qu'une valeur froide & déterminée de notre part. Le Capitaine Alms du *Monmouth* entretenoit un feu bien dirigé. Le Capitaine Pasley avoit travaillé fortement depuis le commencement de l'action, & avoit appliqué une bosse sur son cable, & par ce

moyen tous les coups du *Jupiter* portoient. — Le Commandant François se trouvant chauffé trop vivement, coupa son cable au bout de trois quarts d'heures, & se retira en passant au milieu des vaisseaux, de même que son matelot de l'arrière avoit fait avant lui; celui de l'avant resta exposé au feu de tous les vaisseaux de notre escadre, qui pouvoient pointer leurs canons sur lui. On le vit dans cette position pendant un quart-d'heure, tirant à peine un coup de canon dans cet intervalle. Je n'ai jamais vu de vaisseau dans un tel état de détresse. Je suis persuadé que son pavillon fut amené, & qu'il ne fut pas simplement emporté par un boulet comme quelques-uns le prétendirent; je suis fondé à le croire, parce que différens vaisseaux ont jugé en même-tems qu'il amenoit; mais il fut impossible de faire cesser le feu de tous les vaisseaux à la fois, & le vaisseau ennemi ayant tiré un nouveau coup de canon, le feu recommença, même de la part de ceux de nos vaisseaux qui avoient cessé de tirer. — Je ne saurois dire si le cable du vaisseau ennemi fut emporté par un boulet, ou s'il le coupa, mais tout-à-coup il fit un mouvement circulaire & vint présenter la poupe par le travers de l'*Isis*. Ses mâts jouoient, les vergues étoient en désordre, ses voiles en lambeaux & faisoient. Le mât d'artimon tomba d'abord, ensuite le grand mât, & enfin le mât de mizaine & la partie extérieure du beaupré. — Je retournai aussi-tôt à bord du *Romney* & fis signal à tous les Capitaines de s'y rendre; après avoir été informé de l'état de chaque vaisseau, j'ordonnai aux vaisseaux de guerre de couper leurs cables & de prendre le large le plutôt possible pour profiter de la victoire; ils eurent l'ordre aussi de faire couper les cables à tous les vaisseaux de la Compagnie des Indes qui se trouveroient sur leur chemin, afin de ne point rencontrer d'obstacle. J'or-

donnai aux bâtimens de commerce de rester mouillés, & de réparer leurs dommages en attendant que nous les eussions rejoins. — Aussi tôt que le *Jas*on eut fait place, le *Romney* abattit au moyen d'une embossure qu'il avoit faite, & il appareilla au bruit des acclamations de toute l'escadre. Le *Jupiter* suivit aussi-tôt & nous, en glames entre nos vaisseaux dispersés, & l'ennemi. Voyant que l'*Isis*, ni la *Diana* ne suivoient pas, quoique tous deux eussent assez dévitée pour appareiller, on leur fit différens signaux. La *Diana* répondit, & suivit bientôt après; mais quoiqu'on tirât coup sur coup pour assurer le signal fait à l'*Isis* de nous joindre, ce vaisseau resta dans sa position sans paroître obéir aucunement au signal que j'avois lissé. Enfin le *Hero* nous passa à poupe, le Capitaine Sutton l'avoit chargé de nous dire que ses mâts, vergues, voiles & gréement étoient en si mauvais état, qu'il ne pouvoit appareiller avant de les avoir réparés, mais qu'il nous suivroit le plutôt qu'il lui seroit possible. Je répondis que c'étoient de mauvaises excuses qu'il ne devoit point d'obéir à mes ordres positifs; que je croyois d'ailleurs que les dommages qu'il avoit reçus étoient peu de chose pour un homme à ressources. Le signal pour le Capitaine Sutton fut confirmé de nouveau par un coup de canon, il hissa alors un signal pour répondre & il appareilla après trois heures de retard. Tous les vaisseaux étant sortis, on fit le signal de former la ligne par l'avant babord amure, les vaisseaux François avoient auparavant pris leur vaisseau désemparé à la remorque; ils avoient établi une espèce de mât à l'avant avec une voile avec laquelle ils étoient parvenus à virer la coque du vaisseau vent arrière; ils marchaient vent en poupe en ligne de bataille par le travers & ils avoient envoyé le convoi en avant avec ordre de forcer de voiles. Lorsque l'*Isis* nous eut

joint elle nous passa à pompe , & nous fit de nouveau le récit de sa détresse : & de ses dommages ; & sur tout de la perte de la vergue de perroquet de fougue ; je dis au Capitaine que tout cela n'étoit rien. On fit alors le signal d'arriver en ligne de bataille par le travers ; en ce moment l'*Isis* perdit son petit mât de hune. La vergue du petit hunier ne fut point endommagée par cette chute non plus que le petit hunier , qui avoit tous ses ris pris , & l'*Isis* n'éprouva point d'autre dommage qui l'empêchât de manœuvrer. Je fis moins de voile pour lui donner le tems de réparer cet accident , ce qui fut fait en une demi-heure ou 40 minutes. — Ce retard augmenta la distance où nous étions de l'ennemi. Quand je vis l'*Isis* en état de faire voile , j'arrivai , & bordai la misaine faisant le signal de former la ligne par le travers , & lorsque nous nous fûmes approchés de l'ennemi , je m'aperçus que l'*Isis* & le *Monmouth* étoient restés de l'arrière à deux ou trois milles , quoique tous deux marchent beaucoup mieux que le *Romney* ; on leur fit donc le signal de se rendre à leur poste ; le *Monmouth* répondit aussi tôt & fit voile en conséquence , mais l'*Isis* resta toujours de l'arrière. Ces divers obstacles joints à un fort courant de sous le vent firent cause que l'ennemi nous a tira loin sous le vent de Saint-Jago. Le soleil étoit couché ; la mer avoit grossi ; je ne pouvois pas songer à livrer une action décisive pendant la nuit. Si j'eusse suivi l'ennemi jusqu'au point-jour , j'aurois eu sans doute des espérances séduisantes , mais il auroit fallu laisser ma flotte dans la détresse , me séparer des troupes , sans aucun plan fixe pour leur destination , & abandonner aussi l'objet de la présente expédition , parce qu'après être tombé sous le vent de manière à ne pouvoir gagner les Isles de Bravo ou Fogo , on sait qu'un vaisseau ne peut pas aller contre les vents du nord-est & les cou-

rans du sud-ouest qui règnent toujours ici , encore moins après avoir livré un combat, ainsi que nous devions nous y attendre. D'un autre côté, si les principales forces de l'ennemi arrivoient avant nous au lieu de notre destination, cela pouvoit être également funeste à l'objet de l'expédition. L'embarras étoit grand à la vérité, & je le sentis vivement & avec une anxiété que jen'avois pas encore éprouvée, mais après avoir pesé mûrement cette position & toutes les conséquences avec les personnes dans le jugement desquelles j'ai le plus de confiance, je crus qu'il étoit de mon devoir de rejoindre les vaisseaux qui étoient sous mon escorte, & de poursuivre l'objet de l'expédition, d'autant qu'il étoit fort probable que l'ennemi enverroit deux de ses vaisseaux de ligne désarmés aux Indes Occidentales, auquel cas j'aurois des forces navales supérieures, ou qu'il toucheroit au Brésil pour y faire de l'eau & s'y réparer, & que peut-être sera-t-il obligé de faire l'un & l'autre. Dans ces deux cas, nous devions retirer un grand avantage de l'action précédente. — Nous reprîmes le lendemain le *Hinchimbrook*, vaisseau de la Compagnie des Indes, ayant 25 François à bord, & j'apprens par eux que l'escadre qui nous a attaqués étoit composée des vaisseaux suivans. — Le *Héros* de 74, M. de Suffren, Brigadier des Armées du Roi, Commandeur de Malthe. L'*Anibal* de 74, M. de Tremigon, Capitaine de Vaisseau. L'*Artésien* de 64, M. de Cardaillac, Chevalier de Malthe. Le *Sphinx* de 64, M. du Chilleau, Capitaine de Vaisseau. Le *Vengeur* de 64, M. le Chevalier de Forbin, Capitaine de Vaisseau. La *Fortune*, corvette de 16 canons. M. de Castrics (1) Commandant de l'armée de terre. Deux bataillons du régiment de Pondichéry : un détachement du régi-

(1) Ce n'est pas M. de Castrics, c'est M. de Conway.

ment d'Austrasie ; quatre vaisseaux pour l'Inde , sçavoir , 1. le *Briffon* ; 2. les *Trois-Amis* ; 3. l'*Ile de France* ; 4. le *Pondichéry* , & cinq bâtimens de transport armés en flûte , tous doublés en cuivre. — L'*Annibal* est le vaisseau qui a été démâté : le *Héros* conduisoit de la tête , & a souffert le plus après l'*Annibal* : l'*Artésien* , le *Sphinx* & le *Vengeur* parurent dans l'ordre qu'on les nomme ; mais les trois derniers ne furent pas fort endommagés. Le Capitaine de l'*Artésien* , vaisseau auquel appartiennent les prisonniers , fut tué par une grappe qu'il reçut à l'épaule. Les prisonniers François m'informèrent qu'ils avoient appareillé de Brest le 22 Mars avec M. de Grasse , & 20 vaisseaux de ligne , dont trois sont à trois ponts , allant à la Martinique , outre le *Sagittaire* de 50 canons , destiné pour l'Amérique Septentrionale. Ils s'étoient séparés à la hauteur de Madère , & leur dessein étoit d'attaquer l'Escadre à mes ordres quelque part qu'elle fût , ils en avoient reçu une liste exacte à Brest. L'*Artésien* nous aperçut le premier mouillés dans la rade , & vira de bord pour en informer M. de Suffren : celui-ci ordonna aussi-tôt qu'on se préparât au combat , & M. de Cardaillac , Capitaine de l'*Artésien* , lui ayant demandé ce qu'ils feroient si les forts Portugais tiroient sur eux , il leur répondit qu'il pouvoit tirer aussi sur les forts Portugais. — Après un combat aussi long & dans une telle position , la mer étant tranquille & les vaisseaux de cette force si près l'un de l'autre , il est étonnant qu'il y ait eu si peu de monde de tué de notre côté , & que les vaisseaux de S. M. aient reçu si peu de dommage. Le *Monmouth* , qui n'étoit qu'à une enca-blure de distance n'a pas eu un homme tué & seulement six blessés. Le *Jupiter* , deux blessés. L'*Isis* , quatre tués & cinq blessés. Le *Romney* , sept blessés , & les autres vaisseaux selon la liste ci-jointe. Le *Jason* & le *Latham* , vaisseaux de la Compa-

gnie des Indes , qui se trouvoient placés à la plus grande distance de l'ennemi , eurent quatre tués & quatorze blessés : du nombre des tués est le Lieutenant Keith du *Jason* , qui étoit un brave Officier. Plusieurs des vaisseaux de la Compagnie des Indes ont souffert dans leurs mâts , vergues & gréemens ; mais leurs dommages ne sont point de nature à les empêcher de continuer la route , & on pourra les réparer ici aisément. Le sort du brûlot l'*Infernal* & de la bombarde la *Terreur* , mérite qu'on en fasse une mention particulière. Ils étoient venus de l'isle de May depuis deux jours , & ils mouilloient à l'Est en-dehors de tous mes vaisseaux , quoique mes ordres par écrit eussent été strictement donnés & ponctuellement communiqués pour que tous les petits vaisseaux jettassent l'ancre en dedans du reste. La *Terreur* avoit son beaupré éclié & le jumelloit , toutes ses manœuvres flottant , lorsque l'Ennemi parut , & qu'un vaisseau de 64 canons l'aborda. La *Terreur* prit feu , & l'Ennemi n'osa pas s'en emparer , quoiqu'il y fût invité plus d'une fois par le Capitaine Wood. Alors elle coupa son cable & prit le large , où elle perdit son beaupré & son mât de misaine. Un des vaisseaux François la suivit de nouveau dans ce misérable état , & tira plusieurs coups de canon sur elle ; malgré cela , le Capitaine Wood nous voyant disposés à sortir ne voulut point amener son pavillon ; mais il eut le courage d'orienter quelques voiles d'étay , & de se laisser aller dans cette position affreuse. — Le brûlot mit à la mer & fut pris par l'Ennemi , mais je ne puis dire comment. J'ai cependant tout lieu de croire qu'il a été ensuite abandonné ou repris par l'équipage ; car le *Jupiter* l'a vu le lendemain sous le vent & portant vers nous avec ses girouettes & son pavillon de réponse dehors. — Le vaisseau de l'Inde la *Fortitude* s'est comporté avec une bravoure peu commune ; il fut abordé par l'*Irésien* , qui lui tira plusieurs coups de canon. Quelques

ques hommes de l'équipage ennemi sautèrent à bord ; cependant , dans cette situation , le sieur Jenkinson , Capitaine du 98.^e régiment , fit un feu continuél avec sa mousqueterie : plusieurs ennemis furent tués sur les haubans , & deux , forcés de se jeter à la mer furent recueillis ensuite par la *Fortitude* , après que les deux vaisseaux se furent séparés. — Le *Hinchinbroke* fut misérablement haché par l'*Artésien* , avant d'être pris. Beaucoup d'autres vaisseaux de l'Inde ont été endommagés considérablement , sur-tout le *Lord North* , l'*Osterly* & l'*Asia*. Le vivrier *Edward* , qui fut sur le point de couler bas d'être emmené à la mer , a été ensuite abandonné. C'est avec de grandes difficultés , qu'après avoir luvoyé plusieurs jours , nous avons regagné cette baie avec la *Fortitude* , & que nous avons remorqué l'*Hinchinbroke* & l'*Edward*. Depuis , on s'est donné tous les mouvemens possibles pour réparer les différens dommages que les vaisseaux avoient soufferts , & aujourd'hui toute la flotte est aussi complètement réparée que les circonstances le permettent. — Pour ajouter à nos embarras la corvette le *Porto* , qui nous joignit le jour que nous rentrâmes , aborda le *Héros* , & perdit son mât de misaine & son beaupré. J'ai jugé à propos de mettre aux arrêts le lieu Sutton , Capitaine de l'*Isis*. — Depuis que j'ai écrit cette relation , le brûlot l'*Infernal* nous a rejoint. L'ennemi l'avoit abandonné à notre approche , ayant enlevé le Capitaine Darby , cinq Matelots & neuf Soldats du 98.^e régiment. Le Lieutenant Hamilton n'a pas cessé de luvoyer pour regagner ce port , ce qui fait voir l'impossibilité où j'aurois été de rejoindre la flotte si j'eusse suivi l'Ennemi. Le brûlot n'a reçu que peu de dommage. Nous mettrons à la voile demain de cette Isle , & la corvette le *Porto* appareillera le lendemain avec mes dépêches.

23 Juin 1781.

h

Tués , 16 Matelots ou bas Officiers ; 77 ditto blessés ; 4 morts depuis de leurs blessures ; 13 ditto prisonniers. 20 Soldats de terre ou de marine tués ; 63 blessés ; 4 morts depuis de leurs blessures , & 9 prisonniers.

Cette dépêche est très-longue , & cependant on n'en a que l'extrait dans cette Gazette extraordinaire de la Cour ; elle mérite quelques observations.

On se souvient que le Commodore Johnstone s'étoit séparé de l'escadre de l'Amiral Darby avant qu'elle quittât le Cap Clear : il ne dit point le jour qu'il est arrivé au port Praya de l'Isle Saint Jago d'où il écrit. Mais on voit dans sa relation qu'il a été surpris par l'arrivée soudaine de l'escadre du Commandeur de Suffren au même port le 16 Avril , & que cet Officier François lui-même d'après le rapport de quelques prisonniers restés au sieur Johnstone, n'a su qu'au dernier moment que les Anglois y étoient mouillés , & sans doute étant forcé par les courants à entrer aussi dans la Baie. Le sieur Johnstone fait tous ses efforts pour persuader que la neutralité du territoire Portugais a été violée par les François & non par son escadre , que les François ont été défaits & mis en fuite après l'avoir attaqué , & qu'ils se sont retirés en si mauvais état qu'il leur sera impossible d'arriver avant lui au lieu pour lequel ils sont destinés. Mais diverses circonstances qu'il a jugé propres à rehausser ses avantages , jetteront des doutes sur ses assertions. Il dit que le Commandant François en entrant dans la baie tira deux coups sur l'*Isis* & que ses voiles faisoient & étoient dans le plus grand désordre. Cette situation semble indiquer que les deux coups tirés n'avoient pour objet que d'assurer le pavillon François qu'il venoit de

mettre. Car s'il eût compté faire une attaque , la voileure eût été certainement en meilleur ordre. Le sieur Johnstone affirme que les deux coups étoient à boulets , & il dit aussi qu'aussi-tôt qu'ils furent tirés , les vaisseaux Anglois firent feu sur l'ennemi avec beaucoup de vivacité & d'effet. On voit clairement que ce feu général des vaisseaux Anglois précéda celui par lequel le Commandeur de Suffren tira parmi tous ces vaisseaux avec tant de vivacité , que les gens n'avoient que le tems de charger & de décharger. On ne peut s'empêcher encore de voir , avec surprise , que le vaisseau François l'*Annibal* , après être resté seul pendant 15 minutes dans un tel état de détresse , que le sieur Johnstone assure n'en avoir jamais vu de pareil , après avoir été totalement désarmé , ait cependant pu sortir du milieu des Anglois qui le chauffoient de toutes parts , sans qu'ils aient tenté de le prendre. Il falloit qu'ils eussent de bien fortes raisons pour avoir laissé échapper une si belle occasion de rendre l'action décisive. Enfin , le sieur Johnstone a-t-il le droit d'affirmer que l'escadre Française a été battue & mise en fuite , sur ce qu'elle a relâché des prises faites dans un port neutre ? Les François n'en tireront ils pas une conséquence directement contraire , jusqu'à ce que leur Commandant ait pu faire parvenir à sa Cour les détails de cette action , & ne seront-ils pas fondés à dire que leur escadre ayant été attaquée dans un port neutre , non seulement par des vaisseaux de guerre ennemis , mais par des vaisseaux qui étoient sous leur protection , elle a répondu à cette attaque de manière à empêcher l'ennemi de la suivre & de l'arrêter dans sa route , & que la meilleure preuve qu'elle ait pu donner des dispositions pacifiques avec lesquelles elle étoit entrée dans le port neutre , a été de relâcher les prises qu'elle y avoit faites en se défendant. Le sieur

Johnstone avance aussi que le Commandeur de Suffren avoit donné ordre de tirer sur les forts Portugais, si ces forts tiroient sur les vaisseaux François. Rien de plus naturel. Les Portugais n'auroient pu tirer que pour notifier aux François une défense d'entrer dans un port que la neutralité ouvroit également aux deux Nations. C'eût été un acte d'hostilité de leur part, & M. de Suffren entendoit que l'on y répondît comme on devoit y répondre. Mais cela ne prouve point que l'intention de M. de Suffren fût d'attaquer les Anglois, s'ils ne l'attaquoient point. Johnstone dit qu'il reprit, le lendemain, le navire l'*Hinchinbroke* ; cela ne veut-il pas dire qu'il le retrouva, puisque l'escadre Française n'y étoit plus ? Quant aux 25 François qui étoient à bord, & qu'il regarde comme les prisonniers, il ne considère pas qu'ils ont dû y être mis, parce que l'équipage Anglois de ce navire l'aura abandonné, & qu'il falloit y mettre du monde pour le renvoyer, vu la nullité de la prise dans un port neutre. Cette circonstance explique même au sieur Johnstone le motif pour lequel le Commandeur de Suffren a retenu sur son bord le Capitaine Darby, 5 Matelots & 9 Soldats, qui étoient sur le brûlot l'*Infernal* qu'il a pareillement renvoyé. Mais quelle que soit la valeur de ces diverses conjectures tirées de plusieurs papiers Anglois, au moins est-il certain que le sieur Johnstone, ayant perdu de vue, le 16 Avril, l'escadre Française, lui a laissé une avance de 15 jours de navigation sur lui, puisqu'il n'étoit point encore parti de Saint-Jago le 30, jour de la date de ses dépêches, & qu'il n'annonce son départ que pour le lendemain.

— Enfin, il existe un très-fort indice de l'inquiétude où est le sieur Johnstone sur les suites de cette affaire, relativement à la neutralité violée envers les Portugais, en ce que ce n'est point,

suivant l'usage des Officiers de Marine , au Secrétaire de l'Amirauté qu'il adresse sa relation , mais au Secrétaire d'Etat ayant le département du Sud , parce qu'il s'attend sans doute qu'il y aura des plaintes portées contre lui à la Cour de Londres de la part des Commandans Portugais , & qu'il veut prévenir ce Ministre des affaires étrangères , par un mémoire justificatif de sa conduite , prévoyant que l'évènement sera moins l'objet d'une enquête de marine , comme les affaires de Keppel & de tant d'autres , que d'une discussion politique avec la Cour de Portugal.

L'Amiral Digby est rentré le 7 sur le *Prince George* ; on dit qu'il a ordre de partir pour l'Amérique , où il prendra le commandement de l'escadre de l'Amiral Arbuthnot. Lorsque les vaisseaux qu'il a ramenés seront en état & auront fait des vivres & de l'eau , l'Amiral Darby sortira avec 18 vaisseaux de ligne ; l'Amiral Young s'étant excusé de prendre le commandement de cette escadre , on dit qu'on a obtenu de l'Amiral Darby qu'il ne donnât point sa démission.

Le 6 au soir , il s'est fait une presse très-vive sur la Tamise ; mais elle a peu fourni de marelots. On assure qu'il n'y a pas actuellement un bâtiment d'où l'on puisse en tirer pour nos armemens ; la plupart de ceux qu'on pourroit prendre sont des étrangers , & le reste est composé de vieillards & d'enfans pour le service du cabotage & du transport du charbon.

On dit que l'escadre qui va partir pour l'Inde sera commandée par le contre-Amiral Alexandre Hood , celui qu'on accuse d'avoir altéré les registres de son vaisseau , pour obliger son ami Palliser ; cette escadre sera de 3 vaisseaux de ligne & un de 50 canons.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 19 Juin.

LE Roi a nommé à l'Abbaye régulière de Notre-Dame-des-Prés , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Troyes , la Dame de Rouault , Religieuse Professe de la même Abbaye ; à l'Abbaye de Bonlieu , même Ordre , Diocèse du Mans , la Dame Henriette de Murat , Religieuse Professe du Prieuré de Joursay , Diocèse de Lyon , sur la nomination & présentation de Monsieur , en vertu de son apanage.

Le 10 de ce mois la Duchesse de Montbazou eut l'honneur d'être présentée à LL. MM. & à la Famille Royale par la Princesse de Guéménée , Gouvernante des Enfans de France , & de prendre le tabouret. Le même jour la Vicomtesse de Vaudreuil eut cet honneur , étant présentée par la Marquise de Vaudreuil.

M. Moreau de Beaumont , Conseiller

d'Etat ordinaire , que le Roi a nommé Conseiller d'Etat au Conseil des Dépêches , eut l'honneur le 12 d'être présenté à S. M. par M. le Garde des Sceaux , & de faire en cette qualité ses remerciemens à S. M. Le même jour M. de Monthion , Conseiller d'Etat , Chancelier de Monseigr. le Comte d'Artois , eut aussi l'honneur d'être présenté au Roi par M. Joly de Fleury , Ministre d'Etat , & de faire ses remerciemens au Roi pour la place de Conseiller d'Etat au Conseil Royal de Commerce , à laquelle le Roi l'a nommé.

De P A R I S , le 19 Juin.

ON a reçu des nouvelles de St Domingue par 2 navires partis du Mole de St-Nicolas. L'un est le *Pinçon* , qui a mouillé à Nantes ; l'autre la *Linotte* , qui vient de mouiller à l'Orient. Ce dernier est parti le 1 Mai. A cette époque , M. de Monteil n'avoit pas encore paru au Cap. Les Cayes étoient toujours bloqués , & l'Isle avoit besoin de la présence de l'escadre de M. de Monteil pour écarter les croiseurs & se voir approvisionner.

« Il y a maintenant en rade , écrit-on de Brest , en date du 8 de ce mois , 18 vaisseaux de ligne , 8 frégates & 12 corvettes ou lougres prêts à appareiller au premier ordre ; on espère qu'il ne tardera pas d'arriver. C'est le 2 de ce mois que M. le Comte de Guichen , Lieutenant Général , arriva ici. Le lendemain , M. de la Motte-Piquet ,

accompagné de tous les Officiers de la Marine qui sont dans ce port, lui allèrent faire une visite & lui témoigner leur joie de l'avoir pour Commandant. Le 4, M. le Comte de Guichen choisit M. de Soulanges pour son Capitaine de pavillon; l'*Indien*, que montoit ce dernier, a été donné à M. de Lorenzy. M. de Guichen a arboré le 6 son pavillon à bord de la *Bretagne*. On est persuadé qu'il appareillera vers le 15 de ce mois. — Les six bâtimens brûlés par l'*Emeraude* & la *Cérés*, qui avoient été à la rencontre de M. de la Motte-Piquet, étoient du convoi de Gibraltar; ils revenoient sur leur lest, & l'*Emeraude* a fait à cette occasion 89 prisonniers. — La *Couronne* avance à vue d'œil; & si l'on y travaille toujours avec la même activité, ce beau vaisseau sera prêt à la fin du mois d'Octobre. On va en mettre un second sur le chantier; celui-ci sera de 74 canons «.

On ignore ici l'époque du départ de M. de Guichen, que le 10 de ce mois on fixoit encore au 15 à Brest; on ne sait pas mieux si en effet une division de vaisseaux Espagnols doit se joindre à lui. On dit à Brest que 16 vaisseaux de cette Nation l'attendoient à la hauteur du Ferrol. Nos lettres de Cadix ne dissipent pas nos doutes. Le 25 Mai on y disoit que le bâtiment arrivé de la Havane avoit rencontré près de Madère la flotte de D. Louis de Cordova; & ce rapport ne s'accorde guère avec ceux qu'on avoit reçus précédemment.

» Le feu de nos lignes & de nos chaloupes, ajoutent les mêmes lettres, se soutient avec la même force, & on ne donne aucun relâche à la

garnison & aux habitans de Gibraltar. Les chaloupes & les bombardes se sont assez approché de la place pour ne trouver en sondant qu'une brasse d'eau. De 42 bombes qu'elles jettèrent le 16 Mai, 39 tombèrent où elles étoient dirigées, & n'ont pas peu causé de dommage, à en juger par le tumulte & le feu qu'on vit dans la place. Cependant tout cela sera en pure perte si l'on ne foudroie en même tems les ouvrages de la pointe de terre, les moles & la pointe d'Europe. Les Gardes Espagnoles & Wallones qui approchent du camp de Saint-Roch, doivent remplacer, ainsi que les Grenadiers provinciaux, les régimens que l'on tire du camp pour être embarqués ici. Les transports ne sont pas encore complets, parce qu'on ne veut que des bâtimens Espagnols «.

Des lettres de Bayonne, en date du 9 de ce mois, contiennent les détails suivans.

» Deux bâtimens de Saint-Sébastien partis le 30 Avril dernier de la Havane, sont arrivés au port du Passage le 5 de ce mois. A leur départ de la Havane, il ne s'y faisoit aucune disposition pour le départ du convoi qui doit venir en Espagne. M. de Solano & M. de Monteil avoient mis à la voile le 9 avec 15 vaisseaux. Ces bâtimens nous rapportent que le 14 Mai ils ont parlé à une corvette Françoisse de M. de Grasse, qui leur a dit que ce Général étoit arrivé avec son escadre & son convoi à la Martinique; qu'il avoit détaché 4 vaisseaux & une frégate pour Rhode Island; qu'elle étoit partie avec ces vaisseaux, & qu'elle en avoit été séparée par un coup de vent. — Un passager de distinction qui a fait la traversée sur un de ces bâtimens, & qui vient de Lima, a confirmé ce qui s'étoit répandu d'un mouvement

h 5

dans la province de Tinta de la Vice - Royauté de Lima. La tranquillité est à - peu - près rétablie par les mesures que le Vice-Roi a prises. On apprend par la même voie que le Colonel du régiment du Prince avoit été tué à Pensacola , que la garnison de cette place étoit de six cens hommes , & qu'elle ne pouvoit pas tenir long-tems. — On écrit de Cadix que l'escadre Russe de 4 vaisseaux avoit paru devant ce port , mais que les vents contraires l'avoient empêché d'y entrer ; qu'il y étoit arrivé un navire Américain qui avoit mis à terre un Officier Américain qui étoit parti tout de suite pour la Cour , après avoir fait mettre à bord une garde de soldats , pour empêcher que personne ne descendît à terre «.

Les papiers Anglois ont annoncé la prise faite par le *Canada* d'une frégate Espagnole ; mais on ignore si elle étoit ou non de l'escadre de D. Louis de Cordova ; tout ce qu'en disent quelques lettres d'Espagne , c'est qu'elle se nommoit la *Santa Leocadia* , qu'elle montoit 32 canons , & que le Capitaine Espagnol a eu le bras emporté. Son combat contre un vaisseau de 74 canons lui fait le plus grand honneur.

Les papiers Anglois , ajoutent à cette prise celle d'un gallion venant de la Vera-Cruz , chargé de piastras , de vif-argent , de quinquina , &c. ; qu'ils donnent pour la plus riche prise qui ait été faite dans cette guerre , & qu'ils font arriver à Kinsale. Ceux qui ont rapporté cette nouvelle , & les lecteurs , peut-être trop nombreux , qui y ont cru ,

ne se sont pas apperçus que cet article ne pouvoit avoir été fourni que par quelque mauvais plaisant. 1°. D'abord les galions ne viennent pas sans escorte ; 2°. loin qu'on apporte du vif-argent de la Vera-Cruz , il faut au contraire en transporter d'Europe dans ce port. 3°. On peut en dire autant du quinquina , qui ne vient pas de ce côté ; on le tire du Pérou , &c. Ce qui doit mettre en garde encore contre cet article , c'est que les noms même du navire & du Capitaine sont des obscénités dégoûtantes , & qu'il ne faut pas être bien versé dans la langue Espagnole , pour appercevoir , qu'on a voulu s'égayer aux dépens des Anglois.

Le 4 de ce mois , écrit-on de Morlaix , le *Char-don* , corsaire de Dunkerque , a fait entrer ici une prise Angloise de 200 tonneaux , qu'il a enlevée au milieu d'un convoi dans la baie de Torbay. Ce bâtiment expédié de Londres pour la Jamaïque , est chargé de draps , cotons , mousselines , &c. & estimé 300,000 liv. — On dit que la corvette le *Rossignol* , commandée par M. le Chevalier de Monzet , a repris une gabarre du Roi , chargée de bois de construction , & allant de Nantes à Brest , qui avoit été pris par un corsaire Anglois «.

On continue de déblayer l'Opéra (1) ; les

(1) Nous étions mal informés lorsque nous avons dit dans le dernier Journal qu'il n'y avoit point d'eau. Les réservoirs étoient pleins comme à l'ordinaire , mais le feu se communiqua avec tant de rapidité que cette précaution est devenue inutile.

pompes jouent encore ; le feu est toujours dans les caves , & sous l'amas énorme des décombres qui remplissent la cage de la salle. En attendant qu'elle puisse être reconstruite les Sujets de l'Académie Royale de Musique donneront des concerts.

Le 2 Juin , veille de la Pentecôte , la petite ville du grand Lucé , distante de 6 lieues du Mans & 4 du Château-du-Loir , a été entièrement consumée par le feu. Son commerce en toile étoit considérable. Le feu parut d'abord chez un Boulanger qui n'avoit pas pris assez de précaution en allumant son four. La flamme se porta dans la cheminée , & se communiqua à une chaudière pleine de résine , qui embrasa l'intérieur de la maison. Ce particulier à qui cet accident arrivoit pour la troisième fois à la même époque , avoit été menacé au second de payer une amende ; la crainte de son exécution lui fit fermer sa porte. Il fit de vains efforts pour arrêter le progrès du feu. Les voisins s'aperçurent bientôt de son malheur & du danger qu'ils couroient ; ils allèrent à sa porte , qu'il refusa d'ouvrir ; le feu faisant des progrès , il prit le parti de sortir ses effets par les derrières : à peine en eut-il tiré quelques-uns , que la maison qui touchoit la sienne fut dévorée par les flammes. Lorsqu'on força sa porte , il n'étoit plus tems. Le peuple se rassembla , le danger parut dans toute sa force , & tous les moyens devinrent inutiles. La flamme se porta sur les Halles , q i en 12 minutes furent réduites en cendres. L'Eglise fut attaquée par le cadran , & il n'étoit pas encore brûlé , que le clocher , étoit déjà tout en feu ; le métal fondit ; les deux petites cloches qui étoient suspendues au milieu & au-dessus de la voûte , coulèrent de même ; le grand portail , les fonds-baptismaux , le clocher & la couverture

ont disparu entièrement. Un Marchand Epicier, voisin du Temple, ne doutant pas qu'il alloit avoir le sort de ceux à qui il ne restoit plus rien, se réfugia avec ses enfans dans la cave, où ils avoient jeté le linge, les livres de commerce & des sacs d'argent, dans l'idée que ce lieu seroit inaccessible à la voracité du feu. Une fumée épaisse se fit bientôt jour & les aveugla : obstinés à rester, ils refusèrent la porte au fils aîné de la maison, en lui disant qu'ils n'avoient rien à craindre, & qu'il se retirât promptement ; celui-ci n'avoit pas quitté la porte de la cave, qu'il fut saisi par une vapeur épaisse, & son visage porte toutes les marques de la fureur de cet embrasement. Cinq personnes en sont les victimes, le père, deux filles, une petite nièce avec la servante ; trois autres personnes sont ensevelies sous les décombres. Le même jour, à deux heures du matin, un orage formé sur la forêt de Bercé, vers la source d'un ruisseau qui tombe dans le Loir, se porta sur la ville : deux coups de tonnerre l'annoncèrent ; la foudre qui tomba, fut suivie d'une pluie assez abondante, & sur les dix heures trois quarts, le vent d'ouest dirigea la flamme sur la grande rue, qui dans un instant ne laissa voir qu'un monceau de pierres calcinées. Le vent ne changea point de direction, ce qui rend surprenant l'accident qui suit. Un vieillard avoit deux maisons, il tira de la première embrasée ce qu'il avoit de plus précieux, & le porta, aidé de sa famille, dans l'autre qui lui étoit opposée : il y déposa ce foible secours avec l'espoir de le conserver. Les habitations voisines n'étoient point encore attaquées ; que le fut la surprise ! lorsqu'éloigné de vingt pas, s'avisant de regarder la maison, il en vit sortir des flammes de tous côtés, qui furent bientôt communiquées à toutes celles qui l'environnoient. M. l'Intendant de Tours, instruit de ce malheur, se rendit à Lucé.

La Maréchaussée du Château-du-Loir, & celle de Saint-Calais, ont rendu de grands services. Leur activité n'a pu pourtant empêcher l'approche de plusieurs monstres qui ont arraché du sein de la terre le peu d'argent & de meubles que les infortunés lui avoient confiés. Un de ces brigands a été poursuivi de si près, qu'il s'est jeté dans une marinière chargée de dépouilles, au moment qu'on alloit le saisir. Il y a 144 maisons brûlées, les marchandises sont consumées, il reste peu de meubles, les poinçons de vin sont défoncés, & le peu de liqueur qui reste dans les caves voûtées, ne peut qu'être mauvaise, ayant bouilli. On fait monter la perte à deux millions. Il reste à-peu-près 8 maisons situées près le cimetière, 6 au bas de la rue qui conduit à Vilaine, & 4 sur le chemin qui va au borg de St-Vincent-du-Loroër. La plupart des habitans se sont retirés dans le Château dont quelques corps de bâtimens qui en sont détachés ont été détruits par le feu. Le Baillif, pour les encourager à rester sur les lieux, a fait publier que le marché tiendrait tous les mercredis comme à l'ordinaire, ce qui a eu lieu le mercredi suivant. M. l'Intendant a donné ordre de bâtir des cabanes, de rétablir 2 fours & des auberges, & a marqué la cour du Château pour y vendre le bled, & y étaler toutes les marchandises qui s'y vendoient ordinairement.

Ces fléaux affligeans se sont multipliés en différens endroits depuis quelques mois; ils doivent intéresser les âmes bienfaisantes; & on ne sauroit trop recommander les infortunés incendiés à leur charité. Nous avons rendu compte dans le Journal du 9 de ce mois, page 87, de celui qui a détruit 80 maisons à Troyes, & dont la perte est éva-

luée au-delà de 200,000 liv. Nous nous empressons d'annoncer aux personnes bien-faisantes que les maux de ces infortunés auront attendries , qu'elles pourront faire porter leurs secours chez MM. Charlot des Vertus & Compagnie , Négocians , rue Bourbon Villeneuve , au coin de celle des Filles-Dieu , à Paris. Leurs reçus pourront être envoyés à M. le Maire de la ville de Troyes , entre les mains duquel ils feront remettre les fonds qu'ils recevront.

M. le Viste de Briandac , Chanoine-Chantre de l'Eglise Collégiale de St-Paul de Lyon , Prieur du Prieuré de St - Simphorien d'Oson en Dauphiné , écrit-on de Grenoble , desirant de faire fleurir , dans ce Bourg , la sagesse & les bonnes mœurs , vient d'y établir un Prix de sagesse en faveur de la fille la plus vertueuse & la plus pauvre. Ce Prix est de 360 livres , dont le capital est hypothéqué sur les biens de patrimoine de M. de Briandac , & il ne sera donné que tous les deux ans , le premier Dimanche de Mai. Fleurée Drevon , âgée de 22 ans , qui a réuni presque tous les suffrages , reçut le 6 Mai dernier , des mains de M. Gabriel , Curé de cette Paroisse , la dot & la couronne de roses destinées à sa vertu. Pendant que Madame la Comtesse de la Porte de Merlieu , & Madame la Comtesse du Bourg attachoient cette couronne sur la tête de la Rosière , M. le Curé commença un discours , dont l'effet se manifesta par les larmes de plusieurs Seigneurs qui s'étoient empressés d'embellir le Cortège. Après cette touchante cérémonie , l'héroïne de la fête fut conduite à la Cure , au son de divers instrumens , & aux acclamations d'un très-grand nombre de spectateurs. M. le Curé fit servir une colla-

tion , pendant laquelle on chanta des couplets composés pour cette Fête , & l'on exécuta plusieurs morceaux de symphonie. Les habitans , de leur côté , pour rendre hommage à la source de toute vertu , autant que pour honorer celle dont ils venoient de couronner la sagesse , firent plusieurs salves d'artillerie villageoise ; en un mot , tout se passa avec piété , joie & décence. Les honneurs rendus à la Rosière , la dor qu'elle a reçue , ne manqueront sûrement point d'exciter l'émulation parmi les filles qui ont assisté à son triomphe ; mais ce qui ne contribuera pas moins au succès que peut attendre de son établissement le respectable M. de Briandac , c'est l'exemple du digne Pasteur de Saint-Symphorien.

On a célébré le 6 Février au Château de Marzac , en Périgord , le mariage de M. le Marquis de Gontaut St Geniez , l'aîné de cette branche , reconnue par M. le Maréchal de Byron , avec Demoiselle de Carbonnié de Marzac , fille de M. le Marquis de Marzac.

Un Citoyen laborieux qui a consacré 40 ans de sa vie à un travail qui doit le rendre cher à ses concitoyens , a fait un ouvrage immense sur le projet d'établissement d'un Cadastre dans le Royaume ; il ne forme pas moins de 2 volumes *in-folio* , dont la publication exigeroit des frais immenses. Comme ses principes peuvent être utiles , que l'expérience l'a démontré , qu'il a exécuté lui-même ce plan dans 180 Paroisses du Limousin , qui , depuis 1737 , en éprouvent les heureux effets , il a entrepris de le faire connoître par un Précis qu'il vient de publier , dans lequel il suit la marche de son grand travail , & y indique sommairement les principaux articles. » Si le Cadastre

bien établi , dit-il , fait le bonheur de ses sujets , quels avantages n'en doit pas retirer le Monarque ? Il lui mettra sous les yeux le tableau fidèle & exact des forces & des richesses de tout le Royaume , celui de chaque Généralité , de chaque Election , de chaque Paroisse , & enfin de chaque particulier ; il lui présentera la situation respective des Provinces , il lui fera connoître les avantages ou les vices qui contribuent ou qui nuisent à leur population & à leur fortune ; il lui offrira le dénombrement le plus exact de tous ses sujets , avec la connoissance parfaite de tous les revenus , il saura ce qu'il doit exiger d'impositions , & les ressources que l'Etat peut lui fournir dans les circonstances embarrassantes ; il lui suffira de régler chaque année le marc la livre de l'impôt , & il sera assuré que la taxe sera uniforme d'une extrémité du Royaume à l'autre , & que l'habitant de la campagne payera dans la même proportion que celui du Béarn , chacun en raison de ses facultés (1).

On a trouvé dans la cave d'un Marchand de vin de cette ville , rue Dauphine , & à cinquante pas de la Seine , un os d'une grosseur énorme. Le propriétaire ne pouvant venir à bout de le remuer , & voulant le dégager de la glaise où il étoit enséveli depuis des siècles , l'a fendu par le milieu avec une massue & des coins de fer ; le sieur R. de Paul de Lamanon qui l'a exa-

(1) *Précis d'un projet d'établissement du Cadastre dans le Royaume* , par M. D. T. D. V. in-4°. , de l'Imprimerie de Cloufier , rue St-Jacques , vis-à-vis les Mathurins & chez Pillot & Barois , Libraires , Quai des Augustins.

miné attentivement & décrit dans le Journal de Physique , dit que cet os a huit pieds & demi de longueur , quatre pieds & demi de circonférence dans l'endroit le plus épais , & qu'il pèse environ 500 livres : il est dans son état naturel & n'est point pétrifié. Le sieur de Lamanon prouve qu'il a appartenu à la tête d'un animal aquatique du genre des cétacées.

Marie Gabrielle François Blisterwick de Moncley , veuve du Comte de Vauldrey , Lieutenant-Général des Armées du Roi , Inspecteur général de la Cavalerie , Abbessé du noble Chapitre de Poulangy , est morte le 30 Mai dernier au Château de Rully , en Bourgogne , âgée de 89 ans.

Anne Claude de Changy , épouse du Marquis de Damas de Crux , Commissaire perpétuel pour l'imposition de la capitation de la Noblesse de Bourgogne , est morte en son Château de Lentilly , en Auxois , dans la 74^e année de son âge.

D. Laure ô Brien de Clare , veuve du Comte le Tonnelier de Breteuil , Mestre-de-Camp de Cavalerie , Capitaine-Lieutenant des Chevaux Légers de Bretagne , est morte le 8 de ce mois , âgée de 85 ans.

Demoiselle de Guiscard , épouse du Marquis de Durfort-Boissière , est morte à Cahors , en Quercy , dans la 26^e année de son âge.

Charles-Joseph de la Vallée-Pimodan ,

Comte de Cheney, Lieutenant général pour le Roi & Grand Bailli des ville & pays de Toul en Lorraine, est mort, le 3 de ce mois, en son château de Chenay, dans la 78.^e année de son âge.

Demoiselle Louise-Antoinette du Batail, épouse du Comte de Bevi, Colonel des Grenadiers royaux de la province de Champagne, est morte à Dijon, le 7 de ce mois, âgée de 29 ans.

Le Tirage de la Lotterie royale de France, a été exécuté publiquement dans la Grand-Salle de l'hôtel de la Compagnie des Indes, le Samedi 16 Juin 1781, en présence du Lieutenant général de Police, & des Administrateurs. Les Numéros sortis de la roue de fortune sont : 72, 44, 86, 19, 29. Le prochain Tirage se fera le Lundi 2 Juillet, à l'heure ordinaire.

De BRUXELLES ; le 19 Juin.

S'il faut en croire des lettres d'Ostende en date du 6 de ce mois, il y est arrivé un bâtiment de St-Christophe ayant à bord 50 hommes tant Capitaines que Pilotes & Passagers de bâtimens pris à St-Eustache, qui rapportent que l'Isle de Curaçao est dans un très-bon état de défense, & que les Anglois ayant tenté jusqu'à deux fois de s'emparer de cette Isle, avoient été repoussés avec perte.

M. Rietveld , Capitaine de la frégate Hollandoise le *Nassau* , ajoutent les mêmes lettres , étant à la hauteur des Isles Caraïbes , fut averti par un navire François , que la guerre avoit été déclarée par la Grande-Bretagne à la République. Quelques jours après , il rencontra une frégate Angloise de 44 canons , & une lettre de marque de la même Nation , qui lui ordonnèrent de se rendre. M. Rietveld faisant semblant d'ignorer la nouvelle de la rupture , se conduisit d'abord comme si les deux Nations étoient encore alliées. Les Anglois lui ordonnèrent encore à différentes reprises de baisser pavillon. M. Rietveld cessant enfin de feindre , leur ordonna à son tour de se rendre , & leur lâcha toute sa bordée , & cela avec tant d'avantage , que les deux bâtimens Anglois amenèrent à la frégate Hollandoise , qui les conduisit à la Martinique «.

Cet évènement , s'il est vrai , devoit engager les Hollandois à mettre plus d'activité dans leurs armemens en Europe qui vont toujours avec lenteur. Ils semblent continuer de s'occuper plus des troupes de terre que de la Marine , qu'il est cependant bien nécessaire de rétablir. Le 6 de ce mois , les Etats Généraux ont arrêté l'augmentation des troupes de terre au nombre de 17,686 hommes ; on ne voit pas qu'on mette la même activité dans les chantiers ; on n'entend pas parler d'armemens particuliers , ni de leurs effets ; cette lenteur , cette sorte d'indifférence ne peut qu'étonner les étrangers. Cependant les évènements prouvent la nécessité de se mettre en défense & de faire le plus de mal possible à l'en-

nemi. Tandis qu'on ne parle en Hollande que de l'échec réel ou prétendu des Anglois à Curaçao , qu'on ajoute qu'ils ont aussi été repoussés de Surinam , d'autres avis annoncent que les Berbices se sont rendues aux mêmes conditions qu'Essequibo & Demerary.

Pour préserver les établissemens des Indes Orientales des mêmes entreprises de la part de l'ennemi , & mettre la Compagnie en état de les protéger , les Etats de Hollande ont résolu de lui avancer 1200,000 florins à raison de 3 pour cent. Cette somme sera remboursable en 33 années à raison de 36,000 florins par an ; & des 12,000 restans pour la trente-quatrième année.

Selon des lettres de Londres , le sieur de la Motte , prisonnier d'Etat à la Tour , sera , dit-on , jugé le 14 Juillet. Son affaire n'a été tant retardée que parce qu'il étoit nécessaire de faire certifier son élection , & qu'on ne connoissoit personne qui pût servir à cette vérification. Le sieur Chamberlain , Procureur de la Trésorerie , a fait assigner un homme qui doit la connoître , & qui quoique contraint servira à la conviction. Ce sera M. Dunning qui défendra M. de la Motte.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. , du 12 Juin.

Un vaisseau Danois , nommé le *Tranquebar* , a mouillé le 4 à Falmouth , venant du Bengale. Il est parti du Cap le 7 Mars , & y a laissé 10 navires Hollandois de l'Inde , qui sous 2 ou 10 jours de-

voient appareiller pour l'Europe , sans être instruits des hostilités entre l'Angleterre & les Provinces-Unies ; mais ils auroit peut-être le bonheur d'en être informés en route , comme l'a été celui qui est entré à Cadix.

Le 11 au matin le Lieutenant Elliot , du Corps de l'Artillerie , est arrivé à l'Amirauté avec des dépêches du Gouverneur & Commandant en chef à la Jamaïque. Cet Officier est venu sur la flotte. On apprend par lui qu'elle est entrée heureusement dans le port de Corke. Il va être commandé une escorte suffisante de vaisseaux de guerre pour l'aller prendre dans ce port & l'amener en Angleterre. — Il se débrite depuis l'arrivée de M. Elliot, que le 10 Février il est parti de la Jamaïque une expédition secrète conduite par le Chevalier Pater Parker & le Gouverneur Delling. On croyoit généralement qu'elle menaçoit l'Isle de Curaçao. Elle a été concertée sur la nouvelle apportée de cette Isle par une prise, qu'il s'y trouvoit une flotte considérable, sous l'escorte seulement de deux frégates Hollandoises.

Le 6 au soir , l'ordre est arrivé à Plymouth , en conséquence duquel les vaisseaux actuellement dans le Sund , doivent se tenir prêts pour joindre l'Amiral Darby à son passage. Ils sont au nombre de 9 , parmi lesquels on nomme l'*Océan* & le *Namur*. Ils ont désaffourché le 7 , & mouillent sur une seule ancre. Le 9 l'Amiral Darby a appareillé de Portsmouth avec le *Britannia* , de 100 , le *Royal George* , de 100 , *Duke* , 98 , *Queen* , 98 , *Union* , 98 , *Emerald* , 32. — Le contre-Amiral Ross monte le *Royal George*. Le vaisseau le *Medway* , de 60 , est sorti le 10. Comme le vent étoit E. , il y a apparence qu'il aura suivi l'escadre de l'Amiral Darby pour s'y joindre. Ces six vaisseaux de ligne

étant joints à Plymouth par les neuf qui l'attendent au Sund, l'escadre de Darby sera de quinze. — Cet Amiral peut avoir divers objets à remplir à la fois. Aller au-devant de la flotte attendue incessamment de l'Inde & de Chine; intercepter, s'il la rencontre, celle des Hollandois, qui doit être partie du Cap le 17 Mars, ignorant les hostilités, & ramener d'Irlande en Angleterre le reste de la flotte de Saint-Eustache, & le convoi qui s'est réfugié en Irlande, ainsi qu'une flotte de la Caroline, qui n'a pas encore osé franchir le passage, ou attendre la flotte partie des Isles le premier Mai, sous escorte seulement de deux vaisseaux de force, & enfin fortifier le convoi de celle qui vient d'arriver de la Jamaïque en Irlande, & qui, en plus grande partie, est encore attendue en Angleterre. — Le *Sultan* de 74 canons, & le *Magnanime* de 64, qui se sont rendus le 10 à la rade de Sainte-Hélène, sont partis le 11 de Spithead avec les huit navires suivans de la Compagnie des Indes; sçavoir, le *Comte de Hirfford*, le *Northumberland*, le *Lord Mulgrave*, le *Nassau*, le *Tartar*, le *Blandford*, le *Chesterfield* & le *Deptford*.

Le sieur Moultrie, Capitaine du *Ramillies*, qui avoit sous son escorte la flotte capturée le 9 Août dernier par les Espagnols, a été jugé par un Conseil de guerre, qui a prononcé contre lui l'interdiction. Son Jugement a retardé de quelques jours le départ de la flotte.

Suivant des Lettres de Hull du 7 Juin, deux Corsaires troublent dans la mer du Nord le commerce de la Baltique. Ils ont dispersé une petite flotte sortie de Leith, dont deux bâtimens s'y sont réfugiés; mais on craint que trois des quatre autres n'aient été pris. La frégate l'*Ariane*, chassée le 5 Juin par une frégate Hollandoise, a été obligée de rentrer dans la rivière Humber.

Point de changement remarquable dans l'état des
Fonds. *Omnium* 84.

Voici le prix auquel se sont vendues à Gibraltar différentes provisions pendant les deux ans qu'a duré le blocus de cette place. Le veau, 4 schellings la livre ; le bœuf, 3 schellings ; le mouton, 3 schellings ; la volaille, 10 schellings la pièce ; les canards, 10 schellings la pièce. L'oie, depuis 21 à 24 schellings. Les dindons, 27 à 30 schellings ; du biscuit noir, de la plus mauvaise qualité, 1 schelling la livre ; les œufs, 5 schellings la douzaine ; du fromage, 2 schellings 6 den. par livre ; du beurre, 2 schellings 6 deniers ; des pommes de terres, 1 schelling. Pendant presque tout le temps du blocus, il n'y avoit point de charbons ; on vendoit du bois de bateau tout trempé à 9 schellings le quintal. De l'état ci-dessus, qui est authentique, on peut s'imaginer combien la nourriture d'une famille étoit dispendieuse, & à quelle détresse ont été réduits quantité d'habitans qui, privés des ressources du commerce, avoient à peine de quoi se procurer, même à un prix modique, les choses de première nécessité.

On remarque une énorme différence dans les procédés de notre Gouvernement envers deux grandes Compagnies. Il exige de celle des Indes, même ce qu'elle ne lui doit point ; tandis qu'il négocie un emprunt à l'amiable, & sur des principes mercantiles avec la Banque. Il est aisé de voir qu'il y a entre la Banque & le Gouvernement, une communauté d'intérêts, plus réelle que bien des gens ne voudroient le faire entendre. — Car enfin, la Banque ne remettra au Gouvernement que du papier, des billets de marine qui perdroient beaucoup, & qui à elle achetés dans un bon moment, & dont le Gouvernement recevra pour pleine valeur.



JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 12 Mai.

LE Capitan Bacha a mis à la voile le 7 de ce mois avec 7 vaisseaux de ligne & 5 galeres ; il n'a pu en emmener davantage faute des matelots nécessaires pour en équiper un plus grand nombre. Hier le vent étant favorable , la flotte a dirigé sa route vers l'Archipel où elle va lever le tribut ordinaire. On assure qu'elle a encore dans ses instructions , l'ordre de chasser tous les corsaires de ces parages.

Cette Capitale éprouve les funestes effets du mauvais plan formé par le feu Grand-Visir pour son approvisionnement ; il forçoit les Marchands à baisser le prix de leurs denrées , & il n'a pas senti que cette violence devoit les empêcher de les apporter ici. Il en est résulté une disette qui peut avoir des suites fâcheuses ; on ne compte pas qu'il y ait pour plus de 30 jours de comestibles.

30 Juin 1781.

tibles dans cette ville ; les Districts voisins en manquent eux-mêmes ; plusieurs navires chargés de grains ont péri dans les tempêtes qui se sont fait sentir sur la mer Noire plus fréquemment cette année que les précédentes. Le nouveau Grand-Visir s'occupe des moyens de ramener l'abondance, & il a déjà expédié des navires dans différens endroits pour y charger des provisions.

On mande d'Egypte qu'il y est survenu de nouveaux troubles ; un Prince Egyptien , nommé Ismaël Bey , qui étoit enfermé dans les prisons d'Andrinople , a trouvé le moyen de s'échapper & de regagner l'Egypte ; il a obtenu des secours de la part des Arabes qui l'ont mis en état d'attaquer & de battre Murat Bey , qui s'est retiré dans la forteresse du Caire.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 15 Mai.

LE Baron de Heekeren de Brantzenbourg , Ambassadeur extraordinaire des Provinces-Unies , se dispose à retourner en Hollande ; il a déjà eu son audience de congé de l'Impératrice ; outre le présent ordinaire de 8000 roubles , il a reçu des mains du Vice-Chancelier une riche tabatière d'or garnie de brillans. Le Baron de Vassenaar restera encore ici ; il a loué pour 2 ans le Palais du Prince Repnin.

Le Comte de Panin est parti pour se ren-

dre dans une de ses terres peu éloignée de Moscou ; il a rencontré dans sa route , le jour de son départ , le Grand-Duc & la Grande-Duchesse avec lesquels il a eu l'honneur de dîner.

La flotte de l'Amiral Suchotin est prête à mettre en mer ; on ignore si elle fera voile pour la Méditerranée , ou si elle croisera dans la mer du Nord.

On lève ici deux nouveaux régimens de Hussards qui seront chacun de 600 chevaux ; il se présente beaucoup d'Allemands & de Polonois pour prendre service dans ces corps auxquels on donne des chevaux Tartares très-agiles. On dit que le Gouvernement se propose de les envoyer du côté d'Asracan.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 5 Juin.

L'ESCADRE Danoise commandée par le Vice-Amiral de Fontenay , est arrivée hier au soir dans le Sund ; elle est composée des vaisseaux la *Justice* , la *Sophie-Frédérique* de 74 , le *Lion du Nord* de 70 , le *Groenland* de 50 , de la frégate la *Feroé* de 24 , du sénéaut la *Renommée* de 18 , & d'une barque du Roi de 12.

On lit les détails suivans dans une lettre d'un Officier commandant une frégate du Roi actuellement en station aux Indes occidentales.

» Il s'est trouvé 60 matelots Danois parmi les

marins étrangers que les Anglois ont arrêtés en se rendant maîtres de Saint - Eustache ; en ayant été instruit , je les ai fait réclamer ; mais l'Amiral Rodney les avoit engagés au service de la Grande-Bretagne , ainsi que les autres matelots étrangers , moyennant la paie ordinaire ; il leur avoit fait donner aussi une promesse par écrit , qu'à leur arrivée en Angleterre , on ne les forceroit pas de rester au service de cette Couronne , & qu'on leur accorderoit la liberté de retourner chez eux. D'après ces arrangemens , je n'ai pas renouvelé des instances auxquelles je suis persuadé que l'Amiral n'auroit pas eu égard «.

La frégate la *Moen* est en rade , prête à appareiller pour les Indes occidentales , & la frégate la *Bornholm* va être désarmée. Son Capitaine M. Schionning a déjà subi plusieurs interrogatoires , & l'on est occupé maintenant à interroger ses deux Lieutenans qui ont été mis aux arrêts la semaine dernière. Tout l'équipage doit subir aussi un interrogatoire. On est fort impatient d'apprendre quelle sera la fin de cette affaire.

S U È D E,

De STOCKHOLM, le 5 Juin.

LE premier de ce mois , le Roi a conduit lui-même les Gardes du Corps dans le camp qui leur a été tracé dans le parc ; il les y a établis , & le soir , il est parti pour se rendre à Carlsron.

Le Baron de Lynden , Envoyé extraordinaire des Etats Généraux , nommé pour remplacer à Vienne en la même qualité le

feu Comte Degenfeld Schomburg , eut son audience de congé le 31 du mois dernier.

Le Baron de Keller , Envoyé extraordinaire de Prusse , ayant présenté un mémoire à notre Ministère , dont le but est de procurer aux navires Prussiens la protection & l'assistance de nos navires de guerre , en a reçu la réponse suivante.

» Le Roi s'étant fait rendre compte du Mémoire présenté par M. le Baron de Keller , Envoyé-Extraordinaire de S. M. Prussienne en date du 9 du passé , n'a consulté que sa constante amitié pour S. M. & l'union qui règne entre les Puissances alliées pour la défense de la liberté du commerce des neutres , afin de se déterminer sur la demande contenue dans ledit Mémoire. L'Ordonnance que le Roi de Prusse a fait publier par rapport au commerce de ses sujets , & par laquelle il leur enjoint d'observer les règles d'une exacte neutralité , a fourni un nouveau motif pour engager le Roi à s'occuper des mesures propres à procurer aux navires marchands Prussiens une protection conforme à celle que les puissances ses alliées , l'Impératrice de Russie & le Roi de Danemarck ont déjà résolu de leur accorder. En conséquence les Ministres du Roi , résidans auprès des Cours belligérantes , se joindront à ceux de S. M. Prussienne pour seconder les réclamations qu'ils auront à faire au sujet des navires Prussiens pris & détenus injustement , dont ils doivent également insister sur les dédommagemens proportionnés aux torts qu'on leur aura pu faire , & toutes les fois qu'un navire de la même Nation , faisant un commerce licite & légitime dans le sens des traités qui subsistent entre le Roi & les puissances en guerre , se trouvera à portée des escadres du Roi , & aura besoin de leur assistance pour se délivrer

des violences, dont il pourra être menacé, cette protection lui sera accordée & la violence détournée. Pour cette fin, le Roi fera expédier les ordres nécessaires à ses Ministres auprès des Puissances belligérantes & aux Commandans de ses escadres, pour qu'ils aient à s'y conformer dans toutes les occasions qui se présenteront. En remplissant ainsi ce que l'amitié dicte, le Roi se persuade que S. M. Prussienne fera également instruire ses Ministres, pour qu'en pareil cas ils fassent les mêmes bons offices en faveur des Commerçans Suédois, & qu'au reste S. M. secondera les vues équitables des Cours alliées, pour le maintien de la liberté du commerce des nations neutres. Le soussigné a ordre de faire part de tout ce que ci-dessus à M. le Baron de Keller, qui voudra sans doute, dans le compte qu'il en rendra à sa Cour, faire envisager cette démarche du Roi, comme une nouvelle preuve de son amitié & de ses sentimens inviolables pour S. M. Prussienne.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 8 Juin.

S. A. R. Madame l'Archiduchesse Marie-Christine, Gouvernante-Générale des Pays-Bas Autrichiens, & le Duc de Saxe Teschen son époux, sont partis d'ici le 3 de ce mois pour se rendre à Bruxelles. Ils dirigent leur route par Mergentheim Cologne, &c.

La déclaration de l'Empereur en faveur des Juifs est conçue ainsi :

» 1°. Je veux que les enfans des Juifs soient admis dans toutes les écoles publiques ; qu'après y avoir achevé leurs études, & étant pourvus d'attestations suffisantes de capacité, ils soient admis

à exercer toutes sortes d'emplois. 2°. Dès-à-présent & dans toutes les Villes , les Juifs ne seront plus obligés de porter une marque distinctive ; il leur sera permis de s'établir à leur fantaisie. 3°. Ils pourront pour leur argent , occuper telle maison dans tel quartier qu'ils voudront. 4°. Et puis-que leur commerce , sujet à tant d'entraves , outre les charges énormes qu'ils supportent , les réduit à l'impossibilité de subsister , ce qui les force souvent de recourir à l'usure , leur négoce sera aussi facilité , & on leur permettra de pouvoir commercer dans toutes espèces de marchandises , & d'établir des manufactures par-tout où ils voudront. 5°. Il leur sera encore permis de pouvoir prendre à ferme toutes sortes de terres , même de cultiver eux-mêmes les champs. A cet effet , je veux expressement que les terres prises à ferme par les Juifs , ne soient pas labourées par des chrétiens , mais le soient par eux - mêmes , afin qu'ils deviennent aussi par le travail utiles à l'Etat. 6°. Pour faciliter la décision de leurs procès , & éviter les frais des procédures , tout ce qui est relatif au commerce sera à l'avenir écrit en langue Allemande , sans employer des caractères Hébreux «.

De HAMBOURG , le 10 Juin.

ON dit que le Roi de Prusse a voulu entrer aussi dans l'alliance des Puissances confédérées pour la neutralité armée , & que l'acte d'accession de S. M. a été signé formellement à Pétersbourg par les Ministres de l'Impératrice de Russie , & par le Comte de Gortz , Envoyé extraordinaire du Roi. Cette accession , si elle a eu réellement lieu , ne peut que donner plus de consistance en-

core à la confédération neutre. Si la Prusse n'est pas une Puissance maritime, elle est au moins une Puissance importante sur terre, & elle peut contribuer à écarter le fléau de la guerre de cet élément, comme les autres Souverains neutres à l'empêcher de s'étendre davantage sur l'autre.

» Le corsaire Anglois *The Success*, écrit-on d'Elfeneur, Capitaine Adams, le même qui a enlevé furtivement le vaisseau Hollandois le *Joung Tobias*, qu'il a conduit à Ny-Castel, où ce vaisseau se trouve encore dans le même état où il y fut amené, vient de s'emparer encore à l'embouchure du Leed, d'un navire Danois venant de Brene, & destiné pour Bergen. La Cour de Copenhague, justement irritée de cette nouvelle piraterie, a donné, dit-on, des ordres précis pour arrêter ce corsaire par-tout où l'on pourroit le trouver. On assure aussi qu'à l'avenir aucun corsaire ne sera admis dans la plupart de nos ports, & qu'ils ne jouiront plus de cet avantage que dans ceux des villes commerçantes.

Un papier public rapporte un fait qui est un exemple fort singulier & fort rare de longévité. Un Evêque Arménien demeurant à Petrickau en Pologne, a gagné ce qu'on peut appeler un quine dans la grande loterie de la vie. Il y est mort il y a peu de tems à l'âge de 131 ans. C'est à 120 ans seulement qu'il a commencé à faire usage de lunettes. Il n'avoit jamais bu de vin, ni mangé d'alimens chauds; son mets favori étoit des oignons, & sa boisson de l'hydromel.

L'Académie de commerce établie ici depuis

1768 , sous la direction de M. Büsch , Professeur au Collège public de cette Ville , & de M. Ebeling , Maître-ès Arts , & sous l'inspection de quatre de nos principales maisons de commerce , fait tous les jours des progrès. Son but général est de former les jeunes gens qu'on prend à l'adolescence , & de les mettre en état de remplir les devoirs importants de la vie civile , & son but particulier est d'en faire des Négocians éclairés. Les instructions qu'on leur donne y tendent toutes. Elles ont pour objet l'histoire & les principes des principales branches & des principaux objets du commerce , les comptes , la tenue des livres , le négoce des lettres de change , les calculs , les assurances , les impositions , la connoissance des différentes marchandises , la manière de distinguer les bonnes des mauvaises , le droit du commerce , l'histoire & la géographie , où l'on traite particulièrement de ce qui intéresse le Négociant ; les Mathématiques , la Physique , l'histoire naturelle , les sciences économiques , &c. On a grand soin d'entretenir l'union parmi les élèves de religions différentes. On veille à ce que tous assistent au service divin les dimanches & les fêtes ; on les recommande aux Ecclésiastiques de leurs communions. On sert en maigre les Catholiques & les Grecs les jours de jeûne , de carême & d'obligation. Le prix de la pension est de 1000 marcs gros courant , ce qui revient à 62 louis & demi par an. On donne 15 marcs aux domestiques. L'entretien n'est pas compris dans ce prix.

ESPAGNE.

De CADIX , le 1er. Juin.

L'EFFET de nos bombes & de nos canons devant Gibraltar ne se réduit pas à
i 5

ruiner les édifices de la place , & à incommoder la garnison & les habitans ; ces jours derniers le parapet d'une batterie a été emporté en entier , de manière que tout cet ouvrage , qui avoit coûté beaucoup de tems & de soins s'est écroulé & la batterie a été rendue inutile.

Le vent d'Est nous a amené , comme nous l'avions prévu , le convoi de Marseille destiné pour les Antilles ; il a été signalé par les Vigies au moment de son débouquement , & il est en vue de notre baie.

Deux frégates Hollandoises passant le détroit , ont été poursuivies par 2 frégates Angloises qui se sont retirées en forçant de voiles , aussi-tôt qu'elles ont vu l'ennemi se mettre en panne & les attendre pour engager un combat qu'il paroïssoit désirer. Les Anglois n'ont plus à Gibraltar que de petites frégates de 24 canons.

» Deux navires appartenans à M. Campos , écrit-on de Saint-Sébastien , sont arrivés ici de la Havanne , après 39 jours de traversée. On savoit à leur départ que l'expédition de Pensacola avoit mieux réussi que les précédentes , le Marquis de Galvez ayant pris , en arrivant , le Fort de Sainte-Rose , a investi celui de Saint-Georges , qui ne pouvoit tenir long-tems. M. de Solano étoit parti le 8 Avril pour se rendre à Pensacola avec onze vaisseaux de ligne. — Tous les trésors , qu'on dit consister en douze millions de piastres , étoient à terre sans qu'il y eût aucune apparence de convoi pour l'Europe. — Parmi les navires de transport partis de Cadix avec M. de Solano , on en a choisi dix-huit , sur lesquels on

a placé dix-huit canons de 24 livres de balles ; la valeur en a été estimée, & le Roi s'est chargé de la rembourser aux propriétaires, s'ils sont pris ou maltraités par l'ennemi ; les Armateurs recevront quatre piastras de plus par mois pour chaque tonneau, que ne comportoit leur premier accord fait à Cadix. Tant d'instrumens de guerre rassemblés à la Havanne, font croire qu'on a en vue une expédition importante «.

On parle beaucoup des lettres de Lima & de Buenos-Ayres, qui annoncent, dit-on, de grands mouvemens au Pérou; les Indiens se sont sur-tout rendus redoutables dans la partie de Tinta, & l'on donne divers détails graves à ce sujet. Mais on demande où est Tinta qu'il est difficile de trouver sur les meilleures cartes. Il n'y a point de Province de ce nom; dans l'intérieur des terres, il y a eu un village autrefois considérable, & à présent ruiné appelé Tintai. Le pays & le Corrégidor ont pu conserver cette dénomination, quoique le Chef-lieu n'existe plus; quoiqu'il en soit on est persuadé que les troupes réglées envoyées de Buénos-Ayres ont assoupi cette révolte où elle ne peut être dangereuse dans un pays qui est peu peuplé.

Le navire la *Conception* de M. Ultariz qui avoit été à la Vera-Cruz, a été pris par la frégate la *Belle-Poule*, allant à la côte de Caraque sur son lest; il avoit fait une prise qui a causé son malheur. La frégate Angloise ayant repris celle-ci, & ayant appris que le navire qu'elle fuyoit n'étoit qu'un

marchand, elle le poursuivit, l'atteignit & l'enleva.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 16 Juin.

LA Cour en publiant dans une Gazette extraordinaire la dépêche du Commodore Johnstone, ne s'attendoit vraisemblablement pas à l'effet qu'elle produiroit. Elle se flattoit que la nation n'y verroit qu'une victoire remportée sur l'escadre Françoisse aux ordres de M. de Suffren, & que dans son ivresse elle négligeroit d'approfondir cet évènement; mais alors il eût fallu faire disparaître de sa relation une infinité de détails qui prouvent que cette victoire n'en est pas une; que notre escadre maltraitée a été forcée de rester à San-Jago pour se réparer; que peut-être elle n'étoit pas prête encore à repartir 15 jours après l'action, & que la Françoisse qu'on dit en si mauvais état, a cependant continué sa route & a une avance prodigieuse sur nous dont elle profitera pour arriver la première à sa destination, ou s'arrêter au Cap de Bonne-Espérance où elle peut mettre son convoi en sûreté, & attendre le Commodore Johnstone à son passage & sur des mers libres, où n'ayant aucun territoire neutre à ménager, elle le combattra d'une manière plus décisive, & lui fera perdre le ton avantageux qu'il a pris dans la re-

lation. On doute assez peu en général malgré l'empressement avec lequel il accuse les François d'avoir violé le territoire Portugais , qu'il n'ait été lui-même l'agresseur. La conduite du Commandant François en refusant de prendre la *Terreur* , en abandonnant l'*Infernal* , & en renvoyant la *Fortitude* , l'*Hinchinbroke* , l'*Edouard* & le *Porto* , prouve qu'il n'a point voulu porter atteinte à la neutralité Portugaise. Les nouvelles que l'on recevra de la Cour de Lisbonne ne tarderont pas à nous instruire plus amplement ; nous ne sommes pas sans inquiétudes ; au reste on pardonneroit sans doute au Commodore une agression aussi déplacée , si en effet il avoit réussi ; nous avons accoutumé les Puissances neutres à nos violences & à n'en recevoir jamais aucune satisfaction.

On n'a point publié de nouvelles de l'Amiral Rodney ; on dit que les dernières qu'on en a reçues sont du 24 Avril ; il y annonce qu'il a appris l'approche de l'escadre de M. de Grasse , qu'il porte , dit-on , à 14 vaisseaux de ligne , ce qui prouveroit que nos Amiraux ne sont pas mieux instruits que notre Ministère des forces qui sortent des ports ennemis , puisqu'on sait que M. de Grasse , après la séparation de M. de Suffren , a dû rester avec 21 vaisseaux de ligne. Le Gouvernement garde aussi le silence sur la nouvelle inquiétante des troubles qui se sont élevés à St-Eusta-

che , parmi les troupes qui en composent la garnison , & dont quelques Officiers , au nombre desquels on compte le Capitaine Pierre & l'Enseigne Pearce , mécontents de ne pas obtenir leur démission qu'ils demandoient , ont quitté l'Isle , & se proposent de se rendre à l'armée du Congrès.

On n'a pas été plus satisfait de la relation du Lord Cornwallis & de ses deux victoires. On se demande où est Arnold , où sont ces neuf dixièmes d'Américains qui devoient se soulever & joindre nos troupes dans leur marche ? qu'est allé faire le Lord Cornwallis à Wilmington ? & que deviendra ce vainqueur fugitif avec les débris d'une armée dont l'intempérance du climat , la disette des provisions , l'inaction de tant d'amis , le fer des Américains ont fait périr la plus grande partie ? Que deviendront aussi le Lord Rawdon & la ville de Charles-Town qui se trouvent environnés d'ennemis.

Telle est , dit un de nos papiers , la situation de nos affaires dans un pays dont on annonce la soumission infaillible & prochaine , où l'on assure que la majeure partie des habitans est pour nous. Nos Ministres peuvent-ils se livrer encore à cette espérance après ces expressions du Lord Cornwallis. » Nous avons d'abord passé quelques jours parmi des amis timides , & ensuite nous nous sommes trouvés au milieu de rebelles opiniâtres & furieux. Dans cette situation je me suis vu dépourvu d'informations , ce qui m'a fait perdre les occasions les plus favorables d'attaquer l'armée rebelle « . Ces expressions n'annoncent-elles pas clairement les dispositions réelles de l'Amérique ; les amis du Gouvernement sont si *timides* , qu'ils n'osent faire le moindre mouvement , & les rebelles sont si opiniâtres & si furieux qu'il est impossible de les soumettre.

Plusieurs bons esprits conviennent de l'impossibilité de voir réaliser les espérances du Ministère. Plusieurs voix se sont élevées au Parlement pour prouver à cette Assemblée la nécessité de mettre fin à cette guerre désastreuse qui consommera la ruine de la nation. Dernièrement encore M. Hartley fit une motion dans la Chambre des Communes , pour qu'il fût dressé un bill qui donneroit aux Ministres du Roi , & à certains Commissaires qui seroient nommés à cet effet , les pouvoirs nécessaires pour traiter , consulter , convenir définitivement des termes de paix & de conciliation avec les Colonies révoltées d'Amérique. Le 30 du mois dernier que cette motion fut agitée , M. Fox prononça le discours suivant.

« Je ne discuterai point cette question , je me bornerai à quelques observations. Le Lord Germaine a dit que la Couronne avoit des pouvoirs suffisans pour faire la paix avec l'Amérique. Moi , je prétends que la Couronne n'en a pas pour régler aucun point en litige entre la G. B. & l'Amérique. Il est vrai qu'il a échappé au Ministre de dire qu'il y auroit certainement des points réservés pour être pris en considération au Parlement. Mais quels sont ces points réservés ? Ce sont tous ceux qui sont à régler. La motion étoit donc nécessaire , si l'on avoit réellement à cœur la paix avec l'Amérique ; la Couronne n'ayant point de pouvoir sans l'autorité du Parlement , c'est une chose trop claire pour être mise en doute. Si en effet elle a celui qu'elle revendique , on demandera pourquoi le Ministre a demandé au Parlement un acte pour autoriser le Lord Carlisle

& le reste des Commissaires à passer en Amérique, pour y traiter de la paix. Pourquoi ne les faisoit-elle pas partir, & quelle nécessité y avoit-il d'en traiter avec le Parlement ? Etoit-ce pour le plaisir d'en obtenir un acte qui n'a servi à rien, ou parce que la chose en elle-même étoit une de ces opérations éclatantes qui devoit répandre un éclat immortel sur les annales de l'Empire ? Les conséquences qui en ont résulté, ont-elles fait voir la nécessité qu'il y avoit de s'adresser au Parlement pour la nomination d'une ambassade aussi illustre & aussi importante ? Il y a un autre point sur lequel je demande au Lord la permission de n'être pas de son avis. Nous n'étions point dans le fait en guerre avec l'Amérique. Les hostilités actuelles ont commencé en conséquence de l'acte prohibitore, passé dans l'année 1774. Cet acte a causé la guerre. Nous étions en conséquence dans une position différente avec l'Amérique, que nous ne le sommes avec la France & l'Espagne. La guerre avec l'Amérique a eu lieu en vertu d'un acte du Parlement, qu'il faut nécessairement révoquer. La motion actuelle est donc un préliminaire indispensable pour ouvrir la porte à une réconciliation. Au reste, le Lord Germaine a eu raison de dire que la Couronne a des pouvoirs suffisans pour faire la paix, car elle a certainement plus de pouvoir que de volonté. Le fait est que le Ministre n'a aucune envie de la paix, & qu'en conséquence il est inutile de lui donner des pouvoirs à cet effet. — Quoi donc ! êtes-vous en guerre avec l'Amérique ? La reconnoissez-vous ainsi pour une Puissance indépendante ? Est-elle relativement à ce Royaume, dans la même position que la France & l'Espagne ? Non ; ce n'est point avec elle que vous êtes en guerre, mais avec vos Colonies révoltées. Vous ne combattez point un ennemi, mais vous cherchez à assoupir une re-

bellion. Pouvez-vous gêner, par des restrictions, la navigation de la France & de l'Espagne ? Prescrire par des actes du Parlement les limites jusqu'où leurs vaisseaux peuvent aller, avec défense à eux de les dépasser. Par un acte du Parlement, aucun bâtiment de la baye de Massachusset n'ose entrer dans vos ports. La paix peut-elle être rétablie si cet acte n'est révoqué ? Il y avoit dans les Colonies, une insurrection que nous nous efforcions d'appaiser, mais nous n'étions point en guerre avec elles, comme formant une Puissance indépendante, vis-à-vis de laquelle on peut faire agir les prérogatives de la Couronne. Si cette distinction n'étoit point suffisante pour démontrer que la Couronne n'avoit point de pouvoirs, un acte de la Chambre, passé pour cet objet spécial, en fourniroit la preuve. L'acte prohibitore a été passé pour autoriser les escadres & les vaisseaux Britanniques à prendre les vaisseaux & les propriétés des Américains en pleine mer. Il leur a été défendu par cet acte de naviguer, & on s'est emparé de leurs vaisseaux, non comme propriétés d'ennemis déclarés, mais comme effets de contrebande. Ces vaisseaux continueront d'être pris aussi long-tems que l'acte subsistera, la Couronne ne peut en suspendre l'effet ou l'abroger. Elle peut ordonner aux vaisseaux de la marine Royale de ne point capturer les bâtimens de l'Amérique, mais non les empêcher d'être pris par les autres vaisseaux, & condamnés dans nos Cours en conséquence de cette capture. Il n'est donc point au pouvoir des Ministres de S. M. de régler aucun des points en litige sans l'aide & l'assistance du Parlement. — Quant à l'opinion des Ministres sur la situation des affaires en Amérique, quelle qu'elle ait pu être, il y a quelques années, je suis très-sûr qu'ils n'ont jamais cru sérieusement qu'il y eût la moindre apparence de vouloir changer les dispositions des Américains.

Le Lord North se trouveroit dans une situation très-embarrassante, si on l'interrogeoit sur cet objet ; car en répondant à la question , il seroit obligé de contredire des faits qu'il a assurés à plusieurs reprises. Quant au Lord Germaine , qui a de l'expérience , & est naturellement porté à la modération & à la douceur , comment a-t-il pu se laisser engager à soutenir la guerre d'Amérique ? Comment expliquer son goût pour cette guerre. — Le Lord North pourroit dire avec un Poète Italien : » Mon vœu » pour cette opération dérive de celui qui a la puissance & la volonté de l'exécuter. Ne m'en » demandez pas davantage ». Le Lord Germaine ne me saura sûrement pas mauvais gré si j'observe que , d'après son caractère , il est moins accoutumé à amuser son audience par des discours généraux , & qu'il va plus directement au fait. Il a dit que les Américains ayant une fois rejeté les conditions de paix qui leur étoient offertes , ils ne devoient plus espérer qu'on leur fît de nouvelles ouvertures. Une soumission indéfinie est donc la seule clause de ce Ministre , & de tous ceux qui , comme lui , se repaissent des plus belles espérances. Leur conduite & leurs sentimens ont prouvé qu'ils ne s'étoient point démentis , & on leur doit au moins l'éloge d'avoir été conséquents. Mais il est impossible d'en dire autant du Lord North , dont l'opinion sur ce sujet n'a jamais eu de point fixe & déterminé. Je ne prétends point dire qu'il soit absolument impossible que nous réussissions dans notre guerre contre l'Amérique , quoique le Lord North sache très-bien dans le fond de l'ame qu'il ne nous reste pas le moindre espoir à ce sujet. Cependant nous avons remporté depuis peu un grand nombre de victoires ; nous avons eu des Gazettes extraordinaires ; on a tiré plusieurs fois le canon de la Tour , & il y a eu des illuminations dans toute la Ville. Plaisantes réjouissances , & bien dignes des victoires qui y

donnoient lieu ! Que l'on se rappelle seulement les transports de joie que les Ministres ont fait éclater à la prise de Charles-Town , qu'ils vouloient faire regarder comme un évènement décisif , quoique j'aie en même-tems assuré la Chambre , sur mon honneur , que cette conquête si exaltée par eux & par leurs adhérens , n'influoit en rien sur la grande cause de l'Indépendance. Mais pourquoi les Ministres & la majeure partie de la Chambre , quoiqu'intimement convaincus de l'inutilité de nos efforts pour conquérir l'Amérique , n'en poursuivent-ils pas moins cette guerre désastreuse ? La réponse est simple , & la voici. Les Ministres continuent la guerre , parce que sans la guerre il leur seroit impossible de conserver leurs places , & la majorité des Membres vote pour la guerre , parce que sans la guerre les Ministres ne pourroient pas leur faire gagner de l'argent , en les associant au bénéfice de l'emprunt. Les Ministres savent que le moment où ils feront la paix avec l'Amérique , sera celui où tout leur pouvoir sera anéanti , & leurs amis savent aussi qu'à ce même instant ils cesseront de partager les emprunts. C'est la guerre Américaine qui a donné lieu à l'emprunt , aux douceurs , aux marchés , aux agiotages , aux affaires , &c. & ce sont l'emprunt , les douceurs , les marchés , les agiotages , les affaires , &c. qui entretiennent la guerre d'Amérique. Si , hors de la Chambre , quelqu'un interrogeoit le Ministre sur les majorités qu'il a trouvées , & que celui-ci voulût répondre directement & de bonne foi à la question , il diroit : « ne leur ai-je pas donné un bénéfice excessif sur l'emprunt à partager entr'elles ? » On a continuellement insinué au Roi que du moment qu'il feroit la paix avec l'Amérique , son pouvoir diminueroit. On lui a répété sans cesse , & il ne s'est que trop aisément laissé persuader que le pouvoir étoit préféra-

ble à la popularité ; que le pouvoir étoit un bien solide, réel & permanent, tandis que la popularité n'étoit qu'un vain nom qui ne faisoit que du bruit, & sujet à passer comme un éclair. — Telles sont les impressions que l'on a cherché à lui donner ; mais le fait est qu'il n'y auroit que le pouvoir des Ministres, qui finiroit en même tems que la guerre. Celui du Souverain ne dépend point de sa durée, fondé sur la constitution, il vivra & expirera avec elle. Si vous ne votez pas avec moi, a dit le Lord North, aux membres du Parlement, contre la paix avec l'Amérique, comment serai-je en état de vous donner quelque chose ? Il est vrai que comme Ministre, mon poste est aussi élevé que respectable, mais il n'en est pas moins vrai que la guerre Américaine me donne les moyens de vous procurer des douceurs, & de mettre dans vos poches 8 à 900,000 livres par un emprunt. Mettez fin à cette guerre, & vous êtes tous ruinés. Mon pouvoir sera misérablement déchu, & votre paie deviendra à rien. Quant à moi, je suis de la dernière indifférence sur tout cela ; j'ai gagné quelque petite chose, je suis assez heureux pour me contenter de peu. Ainsi, pour ce qui me regarde personnellement, on ne peut pas supposer que je m'inquiète si la paix se fera demain avec l'Amérique ; mais pour l'amour de vous, prenez bien garde qu'une pareille résolution ne vienne à passer. Quant même je quitterois le Ministère, place que je n'aurois jamais ambitionnée, que je n'aurois jamais aimée, & dont je desire ardemment de me débarrasser, mes vœux seroient encore pour que la guerre Américaine continuât. Je vous engage donc à favoriser, & à toujours, cet admirable système pour le bénéfice du présent âge & pour l'admiration des générations futures. — Je ne puis pas supposer que par-

mi les Membres du Parlement il y en ait un seul assez imbécille pour croire qu'on puisse rien faire contre l'Amérique ; cependant la Chambre a paru plus portée que jamais à continuer la guerre , & cela d'après l'opinion de ceux qui avoient un intérêt personnel à sa continuation. M. Galloway a dit à la Barre de la Chambre que les neuf dixièmes des habitans de l'Amérique étoient dévoués à la Grande-Bretagne , cependant qu'avons-nous été en état de faire. Si M. Galloway m'eût dit cela , je lui aurois demandé ce qu'il faisoit en Angleterre , & pourquoi il n'étoit pas avec les amis du Gouvernement en Amérique. Je ne suis point étonné de voir qu'on ne rencontre que des Loyalistes en Amérique ; car on dit que l'Angleterre est inondée d'Américains rebelles. Tout homme qui manifeste l'horreur qu'il a pour la guerre , est honteusement qualifié de rebelle & jeté peut-être en prison sous le moindre prétexte , tandis que les Américains réfugiés non-seulement sont soufferts , mais payés pour diffamer les plus honnêtes gens. Ces réfugiés impriment dans les papiers publics les plus noirs libelles contre ceux qui forment la plus illustre partie de la législation , & ils sont soudoyés pour cela. Parmi ces réfugiés , il y en a cependant qui méritent d'être distingués des autres. Ce sont ceux qui ont été réellement les martyrs de leurs principes , & chassés du Continent pour un attachement malheureux au Gouvernement Britannique. A Dieu ne plaise que je blâme tous sentimens de bienfaisance & de charité envers des gens de ce caractère , car en différant d'eux en opinion politique , je sens qu'ils méritent beaucoup de pitié & quelque honneur , de même que ceux qui , par une erreur semblable , ont été forcés de passer le reste de leurs jours à Saint-Germain ou à Rome. Mais la plupart de ceux qui sont actuellement pension-

naires de la générosité Britannique , comme lésés dans leurs Colonies , avoient été auparavant les champions les plus ardens de la cause Américaine , qu'ils n'ont abandonnée qu'après une fausse spéculation , & en croyant qu'elle déclinait. Ces Renégats sont à présent les chefs favoris de l'Administration qui les emploie à écrire des libelles contre les personnages les moins reprehensibles & les plus respectables du Royaume. L'un d'eux a eu l'impudence de calomnier un de mes plus proches parens , un Lieutenant-Colonel en Amérique , en le représentant comme traître à son pays , & en le chargeant directement de se servir de son rang dans l'armée pour entretenir une correspondance avec l'ennemi. Il y a des personnes attachées au service de leur patrie , & travaillant sans relâche pour le bien public , qui sont exposées au venin des scélérats payés par le Ministère pour la calomnie qu'ils répandent. C'est à cause du rôle que j'ai joué dans le Parlement , & l'opposition constante que j'ai montrée pour la guerre Américaine , que la personne dont je parle a été désignée par la plume mercénaire d'un réfugié , comme un objet qu'il convenoit de calomnier.

— Lorsque des gens aussi infâmes osent calomnier un Officier-Général recommandable par son rang & sa réputation , lorsque moi-même , qui connois la pureté de mes intentions , j'ai pareillement été en bute à leurs traits ; puis-je m'empêcher de les regarder avec indignation ? Mais comme cette affaire va être incessamment mise sous les yeux d'une Cour de Justice , ce n'est pas ici le moment de la traiter. — Si , lorsque le Prétendant sortit de l'Angleterre , quelqu'un eût été le trouver , & lui eût dit que les neuf-dixièmes des Anglois étoient pour lui avec une puissante armée sur pied , prête à agir de concert avec eux , & qu'on eût sur cela demandé des secours

au Roi de France , Louis XIV en eût-il donné aucun ? Il eût sans doute répondu ainsi : Si les neuf dixièmes du Peuple sont pour le Prétendant , s'ils ont sur pied une armée si nombreuse , je n'ai certainement pas besoin d'envoyer une armée en Angleterre pour mettre le Prétendant sur le Trône. C'est ainsi qu'auroit raisonné Louis XIV , & c'est ainsi qu'auroit dû raisonner la majorité de la Chambre des Communes , d'après le rapport de M. Galloway. — Eh quoi ! les cinq sixièmes du peuple en Amérique sont nos amis , & cependant il n'y a pas encore eu un coup porté en notre faveur , pas un symptôme apparent de loyauté dans le Continent ! C'est ainsi qu'on se joue de notre Gouvernement , & qu'il est la dupe d'un tas de gens qui vivent de sa crédulité. Il y a peu de tems qu'on a demandé une liste des Américains réfugiés auxquels on paie pension , & elle a été refusée. Les Ministres trouvent leur compte à cacher cette liste , & à ne pas dire au public quels sont ces pensionnaires. — Après tout qu'a-t-on fait ? L'armée Britannique a-t-elle jusqu'à présent effectué quelque chose ? Si l'on demande aux Ministres quelle est l'armée que commande le Général Washington , ils répondront qu'elle manque d'habits , qu'elle a épuisé ses provisions , qu'elle n'a ni poudre ni munitions , & qu'elle est presque réduite à rien. Mais si vous leur demandez quelle est l'armée aux ordres du Chevalier Henry Clinton , ils s'accorderont tous à vous dire : oh ! elle est composée des plus beaux hommes du monde , ses soldats sont l'élite des troupes Angloises , ils sont bien nourris , bien habillés , ils abondent en magasins & en munitions de toute espèce ; ils sont pleins d'ardeur , tout glorieux des succès sans nombre qu'ils ont eu , & ne respirent que l'ardeur d'une gloire future ; & avec tout cela , quels prodiges avons-nous opérés ?

Quoique l'armée Angloise ait tout le mérite, tout le courage qu'on puisse attendre d'elle, quoique les troupes Américaines aient tout ce qu'il faut pour exciter la pitié dans un ennemi, cependant cette pauvre & misérable armée n'a pas encore été subjuguée ; tout au contraire, elle a fait résistance, & elle a bravé cette superbe, cette formidable armée Angloise, qui même avoit pour elle les neuf dixièmes du peuple Américain, de manière que réellement c'est du moins un objet de curiosité que de savoir comment il peut arriver que toute l'armée Angloise, avec les neuf dixièmes des Américains à leur commandement, soit tenue en échec & maîtrisée par un dixième seulement des habitans d'Amérique, qui ne sont soutenus que par une armée découragée & manquant de tout. — Les choses étant ainsi, je ne puis expliquer comment il a pu se faire qu'on se soit obstiné à poursuivre la guerre. Il y eut de tout temps des hommes qui enseignèrent des doctrines très-dangereuses, des hommes environnant le trône qui mirent tout en œuvre pour insinuer que le pouvoir & l'autorité de la Couronne étoient distincts & opposés à ceux des Sujets, ils alléguèrent, & c'étoit dans le fait une vérité, qu'en temps de guerre le pouvoir de la Couronne étoit plus grand qu'en temps de paix ; mais si le pouvoir de la Couronne n'étoit pas si grand, il fut plus glorieux lorsqu'il étoit fondé, dans des temps de paix & de prospérité, sur la constitution & les affections du peuple : c'étoit les vertus du Souverain qui, en se conciliant l'estime & l'attachement de ses Sujets, formoient l'appui le plus solide de son pouvoir. Quelle raison avons-nous aujourd'hui d'espérer que nos armes seront plus victorieuses en Amérique qu'elles ne l'ont été précédemment. Le courage des Ministres renaît-il des nouvelles venues de la Hollande d'une seconde action entre le Lord Cornwallis & le Général Green

dans

dans laquelle les armes du premier ont triomphé ? Nous avons remporté quantité de victoires l'année dernière : nous avons été couverts de lauriers. Les remerciemens de la Chambre ont été votés pour différens Généraux & Amiraux , pour le Lord Cornwallis , pour le Chevalier Henri Clinton , pour l'Amiral Arbuthnot , pour Rodney , & Dieu sait pour qui. Mais quel fruit avons-nous retiré de nos victoires ? Après tout , je ne vois point de raison de penser qu'il pourroit être avantageux de soumettre la question à la Chambre. Il vaudroit mieux seulement rendre la Couronne plus responsable & donner du pouvoir où il n'y a point de volonté. — En 1775 , lorsque le Lord North présenta à la Chambre le Bill conciliatoire , il déclara explicitement & à plusieurs reprises , qu'il ne s'en départiroit jamais. Néanmoins , ce même Lord est venu lui-même à la Chambre en 1778. , & y a proposé un Bill qui devoit être envoyé au Lord Carlisle & aux autres Commissaires en Amérique , pour faire l'offre aux Américains de se taxer eux-mêmes. Quant à une paix avec ce pays , je ne pense pas qu'on puisse l'obtenir cette année ou la prochaine , ou de sept ans d'ici , ni même de cinquante si le système actuel reste le même. Le noble Lord n'a pas osé faire la paix ; il avoit assuré lui-même la Chambre qu'il feroit tomber les Américains à genoux , & il n'a pas eu assez de franchise pour convenir qu'il s'étoit trompé.

M. Fox traça le tableau des situations différentes & contradictoires où s'étoit trouvé le Ministère. Lorsque la guerre d'Amérique éclara , quel fut son argument ? Abandonnerons-nous le commerce d'Amérique ? Non , on ne peut penser à cela ; le commerce est trop précieux pour le perdre ; mais lorsqu'il fut perdu , les Ministres changèrent de ton , & pour-lois , ce n'étoit plus que pour la taxation que l'on combattoit. Bientôt cependant , le com-

30 Juin 1781.

k

merce & les taxes furent abandonnés & alors toute la dispute roula sur la dépendance de l'Amérique, dont on nous disoit que nous ne pouvions nous départir sous aucun prétexte. Néanmoins, après tout cela, il faut encore accorder l'indépendance. M. Fox gémit de ce qu'il falloit continuer la guerre, de ce que le Pauvre devoit être frustré des moyens de se soutenir par son industrie, & le Riche privé des aïssances de la vie. Enfin, il dit qu'il regardoit toute taxe imposée en conséquence de la guerre, comme un vol fait au Public. Il termina ce long & chaud discours en disant, que la guerre d'Amérique ne finiroit jamais, tant que le système actuel auroit lieu. Mais que du moment où ce système changeroit, il en résulteroit le bien des deux pays. En un mot, il déclara que cette guerre étoit aussi injuste dans ses principes & absurde dans sa poursuite qu'elle seroit ruineuse dans ses conséquences, & que par conséquent il voterait pour que la question fût reprise en considération.

La motion de M. Hartley fut rejetée; le 12 de ce mois, M. Fox qui en avoit annoncé une à-peu-près pareille, prononça un nouveau discours dont nous donnerons la substance; on peut le regarder comme le Commentaire des lettres du Lord Cornwallis, & le résumé de l'histoire de cette guerre.

Lorsque la motion de M. Hartley fut rejetée, dit-il, à la pluralité des voix, l'objection qui en décida le sort portoit sur la supposition que dans le moment où cette grande question s'agitoit elle étoit probablement décidée en Amérique par la victoire complète que l'on venoit de remporter sur les Rebelles; le Lord Germaine déclara positivement que la victoire étoit signalée, décisive, & qu'il en attendoit les détails; on se détermina donc à continuer

encore la guerre à laquelle cette victoire devoit mettre un terme prompt. — Ils sont arrivés ces détails attendus : ils sont consignés dans une feuille authentique, dans la Gazette même de la Cour : parcourons-les si nous en avons le courage, si nous pouvons supporter l'image affreuse de revers accumulés, de massacres infructueux, de valeur impuissante, de persévérance aux abois, je n'ose pas dire de disgrâce & de honte : je n'ose pas dire que cette prétendue victoire de Guildford porte dans ses tristes suites tous les caractères de la défaite la plus décisive ; j'ose moins dire que le brave Cornwallis a fui. Il mourroit de douleur s'il lui revenoit jamais que la Chambre a retenti de ce mot consacré à l'opprobre. — Non : ce brave Officier n'a pas fui : il a vaincu, il a arboré sur le champ de bataille l'étendard Royal. — Mais ! mais s'il eût été vaincu qu'eût-il pu lui arriver de pis que ce qui lui est arrivé ? Il n'a pas fui, mais il s'est vu dans la nécessité terrible, mortifiante de se retirer avec quelque précipitation : l'histoire ne fournit point d'exemple que je sache, d'un vainqueur qui au moment même de la victoire ait été obligé de tourner le dos à l'ennemi, de renoncer à tous les avantages qu'il devoit à sa bravoure à sa bonne conduite. Le lord Cornwallis étoit réservé à la douleur de fournir cet exemple à la postérité ; il n'a pas fui ; il a vaincu, mais enfin s'il eût été vaincu, qu'eût-il fait ? Il eût abandonné le champ de bataille, il se fût rapproché avec précipitation du rivage de la mer où il pouvoit espérer de trouver un asyle & quelque secours : c'est précisément ce qu'il a fait : son armée victorieuse a abandonné le champ de bataille ; il a renoncé à tous les objets ultérieurs de son expédition, & s'est retiré à la hâte du côté de la mer pour se mettre sous la protection de notre flotte ! — Mais, le lord Cornwallis n'a pas fui ; il a vaincu, il a planté sur le champ de bataille l'étendard du Roi : c'est lui ;

même qui nous apprend toutes ces circonstances ; il dit qu'il vient de remporter une victoire signalée , mais par le mot signalée il n'entend pas utile ou décisive ; cet Officier aussi judicieux que brave ne se borne pas à nous donner une relation aride de l'affaire de Guildford , il nous offre en grand le tableau complet de la situation passée , présente & à venir ; en mettant sous nos yeux le plan de l'expédition dont il étoit chargé , il nous invite à l'examiner , & à calculer la masse des avantages ou des revers probables qui peuvent ou doivent en résulter. — Son grand objet étoit de pénétrer dans la Caroline Septentrionale , d'y protéger les Loyalistes , & de leur fournir l'occasion de se soulever en faveur du Gouvernement : il ne dit pas qui lui a fait espérer (il est aisé de reconnoître les Ministres à de pareilles informations) qu'il trouveroit dans cette province des légions Loyalistes prêtes à se ranger sous ses drapeaux , mais il fait entendre qu'il l'espéroit. » Je comptois , dit-il , sur des amis nombreux , mais je n'ai trouvé que des amis timides , & des Rebelles dont la haine est invétérée ; 200 malheureux avoient en ou plus de courage , ou des dispositions plus sincères , ils ont osé se réunir , chercher à nous joindre , ils ont été interceptés , taillés en pièces , massacrés de sang froid ? « Il est évident que lorsque le Ministre nous a assurés , lorsque des transfuges dangereux ont déclaré à la barre de la Chambre que , surtout dans les Provinces Méridionales nous avions pour nous neuf dixièmes des habitans , le Ministre étoit trompé , les transfuges nous trompoient. Que verrons-nous sur les autres parties du tableau que nous présente le Lord Cornwallis ? L'énumération des obstacles sans nombre que l'on a dit cent fois exister dans toutes les parties de l'Amérique , & être invincibles : ils ne naissent pas seulement de la disposition des esprits , ils existent dans les choses inanimées comme dans les têtes exaltées par

l'amour de la liberté & de l'indépendance ; une rivière, un bois, un rocher, un marais, un coteau, un ravin ; à chaque pas la bravoure trouve un nouvel écueil, la prudence de nouvelles embûches, la victoire elle-même un nouveau précipice : de tous ces obstacles combinés, naît le plus terrible de tous : la famine vole sur les pas de la victoire, l'arrête dans sa course rapide, imprime le sceau de la pâleur sur le front du vainqueur, & le forçant à rétrograder pour chercher du pain ailleurs, lui donne l'apparence de la fuite au milieu de la plus glorieuse poursuite ! Où étoient ces amis dont on avoit promis la solide assistance au vainqueur de Guilford ? S'ils étoient trop timides pour paroître les armes à la main, du moins ils pouvoient offrir à ces guerriers, à leurs libérateurs, une partie de leur subsistance : ils ne devoient pas être dans un état de disette, puisqu'avec une armée plus nombreuse que la nôtre, le Général Green avoit pu subsister. Pas un morceau de pain, pas un sac de farine ; nos bons amis les Loyalistes gardoient tout pour eux & pour les Rebelles leurs ennemis invétérés : le lord Cornwallis dit qu'au milieu de ces excellens amis, les troupes ont manqué de pain pendant deux jours ! Et depuis tant d'années l'on ose soutenir qu'une guerre pareille doit être soutenue ! & l'on ne se lassera pas de le répéter ! — Résumons rapidement les arguments curieux que l'on produit depuis le commencement, à l'appui de ce système destructif, suivons la chaîne des conséquences, des absurdités qui dans le cours de cinq ou six sessions ont servi de base aux résolutions adoptées à cet égard par la majorité de l'une & l'autre Chambres. — Dans les premiers instans où l'Amérique a marqué sa résistance par des caractères d'une fermeté réfléchie, on a dit, elle voudroit, mais elle ne peut résister ; il suffit d'opposer de la fermeté à son obstination ; quelques troupes réglées à ses peuplades indisciplinées & sans armes :

il suffit que ce Continent indocile remarque dans la Métropole l'intention sérieuse de prendre à son égard les voies coercitives. On fit l'essai, on envoya une poignée d'hommes, qui ne purent rien entreprendre : le second pas étoit prévu parce qu'il étoit naturel, on embarqua des forces plus considérables, & en prenant ces mesures hostiles on ne négligea pas les négociations ; belles paroles, bayonnettes, canons, tout fut également sans effet ; le noble Lord alors chargé du département de l'Amérique nous promit d'amener les Rebelles aux termes d'une soumission sans conditions ; cette promesse est encore à remplir : on fit partir le Général Gage en lui disant, vous serez guerrier ou négociateur selon l'occasion ; les forces qu'on lui donnoit en même-temps n'étoient pas assez formidables encore pour produire l'effet coercitif, & l'étoient trop pour faire naître la confiance : Gage ne fut pas plus heureux en négociations qu'en batailles rangées ; le nouveau Ministre s'en prit à lui, il vouloit un Général plus actif, il choisit le Général Howe : celui-ci essaya ses forces, fut repoussé, resserré dans Boston & forcé enfin d'évacuer cette place : cet essai dégoûta des Provinces Septentrionales ; on dit qu'elles étoient le foyer de la rébellion, les plus intraitables de toutes, les dernières dont il falloit s'occuper ; que celles du centre étoient moins obstinées, que neuf dixièmes de leurs habitans étoient loyaux, attachés à la Mere-patrie, qu'il falloit commencer par-là ; ainsi nos meilleurs amis eurent la préférence dans une affaire où il s'agissoit tout uniment de leur couper la gorge ; ils ne parurent pas satisfaits de cette prédilection, on les trouva tout aussi rebelles que les rebelles du nord, & Howe eut beau les battre, ils le harcelèrent avec tant de persévérance, que l'ayant forcé à se renfermer dans la ville de New-Yorck, ils ne lui ont jamais laissé prendre un

pouce de terrain dans cette Province, où son successeur est encore resserré aujourd'hui dans les mêmes limites : on s'empara de Rhode-Island, mais qu'a-t-on fait de cette conquête ? C'est une question qu'il faut adresser à M. de Rochambeau. Dégoûtés des Colonies du centre, comme nous l'avions été de celles du Nord, il ne restoit plus qu'à tâter celles du Sud : la bayonnette au bout du fusil, & à la pointe de l'épée, on ne convertir pas, on ne ramena pas à l'allégeance la majeure partie des habitans de la Géorgie & de la Caroline Méridionale, mais on en subjuga une partie, on prit possession de ces deux Colonies, dans la dernière desquelles on forma le projet de subjuguier également la Caroline Septentrionale, à l'aide des amis nombreux que nous y avions : on en fait la tentative ; on pénètre avec des difficultés, des pertes infinies dans cette Province ; le Lord Cornwallis y plante l'étendard du Roi, remporte une victoire signalée, & est tout étonné ensuite de se trouver environné d'*amis timides* ou de *rebelles invétérés* : de voir ses troupes manquer de pain, de toutes les choses nécessaires à leur conservation, & forcé de renoncer à tous les objets de l'expédition, au plan général de la campagne, il va chercher du pain sur les bords de la mer, où il espère tirer de notre flotte les secours & la protection qui lui manquent : il abandonne le théâtre de sa gloire, laisse derrière lui tous ses postes, ainsi que les braves gens auxquels il en confie la défense à la merci de l'ennemi : en un mot, il ne fuit pas, mais il disparoit au moment même de la victoire ! Et l'on parlera encore de continuer une guerre, de poursuivre une conquête dont l'impossibilité se manifeste en proportion des efforts que l'on fait pour cette poursuite ! & l'on osera dire que l'on croit dans sa conscience la conquête possible ! Avouons-

de bonne foi que l'Amérique ne sera jamais conquise par la force des armes ; reconnoissons une fois pour toutes qu'elle est perdue pour nous. Terrible vérité. Hélas ! je l'ai prédite cent fois : cent fois j'ai eu la satisfaction intérieure de voir que mes prédictions n'étoient pas sans effet , que mes raisonnemens portoient la conviction dans l'ame de tous ceux des membres qui m'entendoient : aujourd'hui encore , je jouis de mon triomphe , je vois clairement que je persuade : tous les membres pensent comme moi , je n'en excepte pas le noble Lord au cordon bleu ; je n'en excepte pas même l'autre noble Lord , qui préside au département de l'Amérique ; mais s'ils n'en conviennent pas , tout est perdu , la majorité qui les soutient n'en conviendra jamais.

— Mais , me dira-t-on , quand on conviendrait de tout cela , à quoi peut aboutir votre motion ? Prétendez-vous que parce que la réduction de l'Amérique n'est pas aussi facile qu'on pourroit le désirer il faut reconnoître son indépendance , & acheter la paix à ce prix ? A cela je réponds que ce seroit acheter la paix à bon marché , puisque je regarde l'Amérique comme perdue : je n'en ferai cependant pas la motion ; je me bornerai seulement à proposer que l'on fasse en Comité une Enquête sérieuse , relativement à la guerre d'Amérique ; & si par le résultat de cette Enquête , il paroît évidemment que cette guerre est impraticable , qu'elle est absolument sans objet , qu'elle tourmente cruellement l'Angleterre , je proposerai alors : Qu'il soit présenté au Roi une humble Adresse à l'effet de supplier S. M. de donner pour instruction à ses Ministres de n'adopter désormais d'autres mesures , à l'égard de l'Amérique , que celles qui tendront plus probablement à rétablir la paix entre les peuples de ce Continent & la Grande-Bretagne ». Ma proposition diffère essentiellement de celle faite

récemment par le Colonel Hartley, dont l'objet se bornoit à donner aux Ministres un pouvoir que ne secondoit pas leur volonté, celui de faire la paix; la mienne leur en impose le devoir indépendant de leur volonté ou de leurs intentions. — » Si je pouvois penser, répondit le Lord Germaine, que cette proposition conduisît probablement à la fin désirée du rétablissement de la paix avec l'Amérique; non-seulement je croirois de mon devoir indispensable, mais je regarderois comme un bonheur singulier, l'honneur de seconder cette motion; malheureusement, je ne vois pas de même, & l'idée de faire passer en Comité la résolution dont il s'agit, me paroît plus propre à éloigner qu'à accélérer le moment que je puis désirer aussi ardemment que paroît le faire l'honorable Membre, sans être disposé à l'acheter si cher: il vient même de déclarer avec sa candeur ordinaire, que l'objet de sa motion est d'imposer aux serviteurs de S. M. la nécessité de s'occuper des moyens de rétablir la paix: j'avouerais que je ne vois pas qu'il soit nécessaire d'imposer la nécessité où l'inclination, le devoir, l'intérêt personnel & public commandent avec tout l'empire que l'on doit supposer dans de si grands motifs: j'ai dit en une infinité d'occasions, qu'en mon particulier je formois les vœux les plus ardens pour la paix: je déclare que tous les serviteurs du Roi sont pénétrés des mêmes sentimens, comment pourroit-on supposer le contraire? Par quelle fatalité attachée à la nature de leur service les soupçonneroit-on de séparer leurs intérêts particuliers des intérêts communs? Ils sont prêts à saisir & à embrasser avec transport l'occasion qui se présenteroit de faire la paix avec l'Amérique; mais leur imposer la nécessité de le faire sans leur indiquer les moyens de le faire honorablement & avec sûreté, c'est les charger en pure perte du plus pusillanime, du plus ridicule & du plus dangereux de tous les

personnages ; c'est leur dire , peignez aux yeux de nos Ennemis l'état de découragement dans lequel la Nation est tombée : apprenez à l'Univers que nous demandons la paix , que nous désirons l'obtenir , que nous en passerons par toutes les conditions qu'on voudra nous prescrire... Que diroit à son tour la France à l'Amérique ? » Vous voyez l'état de découragement & d'humiliation dans lequel est tombé l'Angleterre : elle ne peut plus soutenir la guerre ; pour obtenir la paix , elle en passera par tous les termes qu'on voudra lui imposer : encore une campagne ; tenez bon un an de plus , nous en tirerons meilleur parti encore , nous lui imposerons des conditions plus dures pour elle & plus avantageuses pour nous ; vous ne ferez plus dans le cas de former avec elle des ligues politiques , des traités de commerce : je vous suffirai seule ; je contracterai avec vous une alliance perpétuelle , si avantageuse pour vos Etats qu'ils deviendront riches , florissans , puissans & respectés ; que résulteroit-il de tout cela ? L'Amérique plus lasse qu'on ne veut généralement le reconnoître , d'une guerre qui tout au moins n'est pas avantageuse pour elle , reprendroit haleine , redoubleroit d'efforts : encore une campagne diroit le Congrès , & cette campagne seroit poussée avec d'autant plus d'activité qu'on la regarderoit comme la dernière. — L'objection de l'honorable Membre est d'imposer aux Ministres la nécessité de faire la paix avec l'Amérique , & comme s'il se phisoit à leur ôter l'unique moyen praticable de faire cette paix , il ajoute qu'il n'entend pas que l'on reconnoisse l'indépendance de l'Amérique. Après tout ce que l'on a fait , je demande , à l'indépendance près , si on n'a pas offert à l'Amérique tout ce qu'elle pouvoit désirer ; que reste-t-il à tenter encore ? Au reste , si l'honorable Membre avoit proposé que l'on reconnût cette indépendance , il existeroit encore une forte objection :

nous pouvons, si jamais nous étions capables de nous avilir à ce point, nous pouvons, dis-je, affranchir l'Amérique de l'allégeance qu'elle nous doit ; mais la France garantirait-elle ses libertés ? Diroit elle de même à l'Amérique, vous êtes indépendante ? il est très-probable que non. — Quant aux dispositions des Colonies Méridionales, & à l'imprudence avec laquelle on s'est embarqué dans cette expédition d'après les fausses représentations du Gouvernement, ce n'est pas la Lettre du Lord Cornwallis, qui a pu suggérer de pareilles notions : ce que je puis protester à la Chambre, à l'égard de la dernière assertion, c'est que si l'on a été déçu dans l'espoir de trouver beaucoup d'amis dans la Caroline Septentrionale, le Lord Cornwallis & les Ministres se sont mutuellement trompés ; car cet Officier, aussi intelligent qu'actif & brave, ayant été plus à portée que les serviteurs du Roi de se procurer les meilleures informations, a constamment écrit que l'on pouvoit compter sur la loyauté d'une très-grande partie des habitans de cette Province ; il étoit naturel que les Ministres ajoutassent foi à cette déclaration qui s'est en effet vérifiée, comme on le voit par cette même Lettre du Lord Cornwallis qui sert de base à la motion actuelle : les habitans étoient si bien disposés qu'au moment où nos troupes parurent dans cette Province un corps considérable de Loyalistes se souleva & se mit en marche pour les joindre ; malheureusement ils furent interceptés par les Rebelles & inhumainement massacrés ; cet exemple étoit assurément propre à refroidir le zèle de nos autres amis, & s'ils n'ont pas osé joindre le Lord Cornwallis, il n'en faut pas conclure qu'il n'y avoit de Loyalistes dans la Caroline Septentrionale que ceux qui ont scellé leur loyauté de leur sang : mais, continue-t-on, non seulement ils ont été des amis timides, ils vous ont traités en ennemis, en ne fournissant pas à vos troupes la

substance qu'ils avoient fournie à celles du Général Gréen : à cette dernière assertion , je réponds que toutes les armées qui ont marché dans la Caroline Septentrionale , y ont éprouvé la même disette , la même difficulté de se procurer des vivres , par la raison simple que cette Province n'étant pas , à beaucoup près , peuplée en proportion de sa vaste étendue , elle n'est cultivée que dans quelques districts très-éloignés les uns des autres : les lettres du Général Kalbe au Congrès , prouvent qu'il avoit éprouvé cet inconvénient , & si le Général Gréen a eu le bonheur en dernier lieu de procurer la substance nécessaire à ses troupes , ce n'est pas de la Caroline Septentrionale , c'est de la Virginie qu'il l'a tirée. Tous les Généraux Américains ont été dans le même cas depuis le commencement de la guerre , ce qui contribue encore plus à prouver que dans le fait la Caroline Septentrionale étoit favorablement disposée , c'est que lors de l'affaire de *Guildford* , il ne se trouvoit dans toute l'armée Américaine , que deux bataillons tirés des deux Carolines ; c'est qu'au premier coup de fusil , ces deux bataillons se retirèrent ; c'est qu'enfin le Congrès ayant demandé de la Caroline Septentrionale 2800 hommes , & de la Caroline Méridionale , 2600 pour le contingent respectif , n'en a pas obtenu un seul ni de l'une , ni de l'autre. — Reste à considérer en quoi la victoire du Lord Cornwallis a pu ressembler à une défaite : premièrement les avantages qui en ont résulté étoient de la plus haute conséquence ; en second lieu , un Général a-t-il l'air d'être battu , parce qu'au moment de la victoire ne trouvant point de vivres dans un pays épuisé , il en va chercher dans ses propres magasins ? Tout considéré , la motion de l'honorable Membre , ne tendant à rien de praticable , étant évidemment sans objet , portant sur des assertions ou suppositions peu exactes , je ne

dois pas la seconder, & en mon particulier, j'opine négativement «.

Lorsque l'on recueillit les voix, il s'en trouva 99 pour la motion, 172 contre.

L'Amiral Digby a pris congé; il partira incessamment avec 6 vaisseaux de ligne pour aller relever dans la station de l'Amérique l'Amiral Arbuthnot, qui ramenera en Angleterre les plus fatigués des 7 vaisseaux de ligne dont son escadre est actuellement composée.

Le *Léandre* de 50 canons, est sur le point de partir de Portsmouth avec une flotte pour la Guinée; il sera accompagné de deux petites frégates & d'un sloop; deux compagnies franches, Capitaine Makenzie & Katachamp, passeront avec cette flotte en Afrique.

Ce matin il a été expédié à Plimouth l'ordre de faire partir aussi-tôt un cutter pour porter quelques avis à l'Amiral Darby.

Il est arrivé un Officier dépêché de l'Inde par l'Amiral Hugues, qui écrit à l'Amirauté en date de Bombay le 2 Janvier, qu'étant parti de Madras en Octobre pour aller renforcer Tillicherry, où il a laissé un corps de 100 hommes & des munitions, il a pris en s'en retournant 2 frégates d'Hyder Aly, ainsi que 2 autres bâtimens armés; un troisième a sauté. Il a perdu devant Tillicherry la frégate le *Sartine*, dont l'équipage a eu le bonheur de se sauver.

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 26 Juin

Monfieur & Madame Victoire de France ont tenu le 10 de ce mois, fur les fonds de Baptême, dans la Chapelle du Château, la fille du Comte d'Albon, Mef- tre - de - Camp de Cavalerie. Les cérémonies du Baptême ont été fuppléées par l'Evêque de Séez, premier Aumônier de Monfieur.

Le 17 de ce mois, la Marquife de Gave, la Comteffe de Coffé & la Marquife de Morant, ont eu l'honneur d'être préfentées à LL. MM. par la Ducheffe de Fitzjames, la Ducheffe de Coffé & la Comteffe de Lufignan.

Le Baron de Breteuil, Ambaffadeur extraordinaire du Roi près l'Empereur, que S. M. a nommé Confeiller d'Etat d'Epée au Conseil des Parties, y eft entré le 18 de ce mois en cette qualité.

Le Roi ayant nommé M. de la Milliere Maître des Requêtes, Intendant des Ponts & Chauffées, il a eu l'honneur d'être préfenté en cette qualité à S. M. par M. Joly de Fleury, Miniftre d'Etat & des Finances.

La Reine avance très-heureufement dans fa groffeffe, qui fait la joie & l'efpérance de la Nation.

De P A R I S , le 26 Juin.

SELON les nouvelles de Brest , M. le Comte de Guichen avoit reçu ses dernières instructions le 16 de ce mois ; son escadre étoit prête à mettre à la voile , & n'attendoit qu'un tems favorable , & on s'attendoit qu'elle partiroit le 17 ou le 18 si le vent le permettoit. Les fouds de la marine n'ayant pu suffire pour cuire le biscuit , on y avoit fait travailler ceux de la Ville. Le *Triomphant* , de 80 canons , avoit été donné à M. du Pavillon.

La destination de l'escadre n'est pas connue ; on s'attend toujours à Brest qu'une division Espagnole viendra la joindre ; jusqu'à présent cependant on ne fait pas si cette jonction est arrêtée ; le tems nous instruira sans doute mieux. S'il est vrai , comme le bruit s'en répand , que la flotte de D. Louis de Cordova soit rentrée à Cadix , cette jonction n'est pas prochaine. On dit que pendant sa longue croisière , qui n'a pas moins duré de quarante jours , elle a pris 15 bâtimens Anglois sortis du Tage , chargés de sel , & destinés à la pêche de Terre-Neuve. Cet événement , s'il se confirme , rendroit leur pêche absolument inutile pour cette année.

On parle beaucoup de l'arrivée de M. de Grasse à la Martinique ; on en fixe l'époque au 7 Mai dernier : on ne dit point d'où est venue cette nouvelle ; & il est

certain qu'il n'est encore rien arrivé des Antilles dans nos ports; mais on s'attendoit que la traversée seroit courte; & d'après les rapports de quelques bâtimens qui l'ont rencontré en mer, il a pu en effet arriver au commencement de Mai à sa destination.

Sil faut en croire quelques avis reçus en Hollande, l'Amiral Peter Parker, après avoir donné une forte escorte au convoi de la Jamaïque, a été lui même, avec les vaisseaux de guerre qui lui restoient, tenter une attaque contre Curaçao; dans ce cas, il est fort douteux que les 8 navires Anglois apperçus près du Cap St-Antoine, fussent des vaisseaux de guerre Anglois, & Pensacola n'aura pas été secouru.

» L'escadre de M. de Monteil, qu'on attendoit de la Havane, écrit-on des Cayes de Saint-Louis, Isle Saint-Domingue le 11 Avril, est rentrée au port Saint-Louis & au Port-au-Prince. L'embargo n'est pas encore levé, sinon en faveur de quelques navires marchands, qui ont demandé & obtenu la permission de partir pour la France. Je profite de cette occasion pour vous mander qu'on a reçu ici la nouvelle de la prise & du pillage de Saint-Eustache, par une goëlette de Curaçao, qui en étoit partie le 20 Mars, avec la permission du Gouvernement, & qui arriva ici le 23 Mars, après avoir été chassée à neuf reprises différentes par des corsaires Anglois; les rapports qu'elle nous a faits de l'état des affaires à Curaçao, sont les suivans. — On y avoit appris tard la prise de St-Eustache, mais assez-tôt pour se mettre à l'abri de toute surprise. Le Gouvernement a fait aussi-tôt mettre un

embargo sur tous les navires, & fermer le port d'une chaîne. Les deux vaisseaux de ligne Hollandois & les deux frégates qui y étoient stationnées, se postèrent de manière à rendre l'entrée du port impraticable aux ennemis; on mit les forts dans le meilleur état de défense; on y établit de nouvelles batteries; & l'on plaça du canon sur toutes les avenues. Les habitans sans distinction d'âge ni de rang, faisoient le service auprès de cette artillerie. L'événement fit bientôt voir que ces précautions n'étoient pas sans motifs. Il s'étoit montré devant Curaçao, un vaisseau de guerre Anglois & 5 frégates qui en tenoient le port bloqué, & croisoient depuis l'Isle de Bonayre, jusques sous le vent de Curaçao, & même jusqu'à celle d'Aruba. On disoit que ces deux petites Isles, entre lesquelles celle de Curaçao est située, avoient été pillées par l'escadre ennemie: celle-ci étoit venue de la Jamaïque, où l'Amiral Rodney avoit envoyé ordre de la détacher contre les possessions Hollandoises sous le Vent, n'osant pas quitter lui-même les petites Antilles avec sa flotte, ni l'affoiblir par des détachemens, dans la crainte où il étoit qu'il n'y arrivât une escadre Françoisé qu'on y attendoit tous les jours. — Depuis le 20 Mars que la goëlette est partie de Curaçao, on ignore ce qui s'y est passé, ce qui nous fait croire que le port est toujours bloqué par les Anglois. Quant à nous, nous n'avons pas voulu laisser inutiles ici un brigantin & une chaloupe Bermudienne qui y mouilloient; nous les avons armés en course, & ils ont amené ici 3 bâtimens Anglois, dont l'un est un très-beau navire chargé de sucre de la meilleure espèce, de café & d'indigo; ils ont été déjà déclarés de bonne prise «.

On apprend d'Angleterre que la flotte de la Jamaïque est entrée à Corke sans autre accident que la perte d'un navire,

qui lui a été enlevé par un petit corsaire de Dunkerque , de 3 canons , qui l'a conduit à Saint-Malo. On estime cette prise 300,000 liv.

On fait à Saint-Malo une levée de charpentiers pour Brest , & on y a reçu ordre de finir au plus tard en deux mois la construction de la *Cléopâtre* , frégate de 26 canons de 12 , qui est sur les chantiers.

» Le vaisseau le *Majestueux* , écrit-on de Toulon , est parti le 11. La frégate la *Précieuse* l'accompagne jusqu'à Cadix. La *Mignonne* , qui est rentrée dans la rade , en partira à la fin du mois pour escorter le convoi de Marseille , destiné pour le Levant. — Nous avons dans ce port la frégate la *Boudéuse* , & les corvettes la *Surveillante* , la *Sardine* , la *Flèche* , la *Brune* & le *Tigre*. Tous ces bâtimens sont destinés à éloigner de nos côtes les corsaires Mahommois qui croisent dans la Méditerranée. — La construction de la frégate qui est sur le chantier avance rapidement. On ne tardera pas à y mettre le vaisseau de 74 canons , dont la construction est ordonnée «.

Les lettres de l'Orient en date du 13 , nous apprennent que la flotte pour l'Inde est dans la rade du Port-Louis , que les troupes sont embarquées , & qu'elle a ordre de se tenir prête au premier signal. On ignore sous quelle escorte. On ne croit pas que le *Lyon* & le *Dauphin Royal* , l'accompagnent plus loin que hors des Caps ; le *Saint-Michel* , au contraire , conduira jusqu'à Saint-Domingue tous les bâtimens rassemblés à l'Isle d'Aix.

» La lecture de la relation que donne le Commodore Johnstone de sa rencontre avec l'escadre de

M. de Suffren , a détruit toutes les craintes qu'on avoit eu d'abord qu'elle ne nuisît aux opérations dont cette escadre est chargée. Les Anglois eux-mêmes appellent cette journée , une *journée désastreuse*. La flotte Angloise & son convoi ont été horriblement maltraités ; & les nôtres les précéderont certainement dans l'Inde , & couvriront l'importante possession que l'ennemi se flattoit d'envahir. Si l'*Annibal* avoit trop souffert pour suivre l'escadre , ce qui est au moins douteux , ce ne seroit pas au Brésil qu'il seroit forcé de relâcher , & encore moins de se faire accompagner par les autres vaisseaux. Quant au besoin d'eau qu'on suppose gratuitement à M. de Suffren , c'est une inquiétude mal fondée que n'ont pas les personnes qui savent de quelle manière les vaisseaux du roi sont approvisionnés pour les voyages de long cours. Lorsque le convoi du *Prothée* fut attaqué , on se souvient que M. Bouvet fut au Cap sans relâcher nulle part , & il avoit des troupes avec lui. Ainsi , rien ne s'oppose à ce que notre escadre se rende à sa destination , & eût-elle encore plus souffert , dès qu'elle a retardé le départ de Johnstone , dès qu'elle peut le précéder de 15 jours , car il est douteux que le Commodore soit parti le premier Mai , l'avantage de cette journée lui demeure. Il est inutile de relever la manière indécente avec laquelle le Commodore Johnstone avance que nos Officiers sont accoutumés à violer le territoire des Provinces neutres ; cette accusation n'est que risible de la part d'un Amiral Anglois ; elle le seroit moins si , comme les lettres de Londres l'insinuent , il a été lui-même l'agresseur. Il est tout simple que les deux coups de canon tirés par M. de Suffren en entrant dans la baie , l'aient été pour annoncer sa présence & assurer son pavillon. Johnstone , qui regarde le Portugal comme une province d'Angleterre , n'aura pas voulu souffrir l'approche de forces si supérieures , ni que l'escadre ennemie

se rafraîchît chez lui & à ses côtés , & il l'a attaquée le premier. Le Gouverneur Portugais , s'il est impartial & de bonne foi , pourra rectifier à cet égard la dépêche de Johnstone avant qu'elle puisse être corrigée par M. de Suffren , ce que nous ne pouvons espérer que dans 5 à 6 mois , à moins que ce Chef-d'escadre ne rencontre dans sa route quelque bâtiment neutre à qui il puisse confier ses dépêches.

Le convoi de Saint-Eustache a été acheté en entier par deux maisons de commerce. On dit ici qu'elles n'ont fait que prêter leur nom à M. Beaujon , qui a fait seul cette acquisition. Partie passera à Bordeaux & l'autre à Nantes. Il a été payé 8,500,000 l.

« Le cutter François le *Prévoyant*, écrit-on de Lisbonne, parti de Cadix le 2 Mai pour le Cap François , a fait naufrage la nuit du 6 au 7 du même mois , à 7 lieues du Cap Saint-Vincent. Le Capitaine Pierre Soubard & 19 hommes qui composoient l'équipage , eurent le bonheur de se sauver dans la chaloupe. Ils errèrent avec cette frêle barque pendant 7 jours , sans vivres , sans autre nourriture , sans autre boisson quelconque que celle de leur propre urine , qu'ils se virent forcés de boire. Ils étoient au moment d'expirer de faim & de fatigues , lorsqu'ils rencontrèrent un navire Suédois qui les recueillit. Le Capitaine de ce bâtiment les traita avec la plus grande humanité , & les envoya dans notre port , où ils sont arrivés le 15 de ce mois , à l'exception d'un seul de ces infortunés qui est déjà mort en mer. Les autres sont si exténués & si affoiblis , qu'ils auront bien de la peine à se rétablir ».

Une personne intéressée au progrès des connoissances utiles , a déposé 1200 livres , qui seront données à celui qui , au jugement de l'Académie Royale de Chirurgie , décrira le moyen le plus propre à effacer

sans danger, ni difformité, des larges taches faites au visage par la poudre à tirer. On exige qu'une ou plusieurs guérisons bien attestées prouvent la certitude & l'efficacité du procédé. Ceux qui voudront s'occuper de cet objet, trouveront dans Aëtius des moyens pour effacer les différens stigmates que les Anciens imprimoient sur quelques parties du corps ; il en est fait mention dans le Tome II de l'Histoire de Chirurgie, page 774. Les Mémoires seront adressés francs de port à M. Louis, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, avant le premier Avril 1782. Ce terme est de rigueur.

Le 7 de ce mois, M. Bruncau, Curé-Prieur de Saint-Pierre de Chevillé, Diocèse du Mans, près du Château du Loir, assisté de plusieurs Curés voisins a célébré une Messe solennelle à l'occasion du renouvellement du mariage de Martin Sevault, Fabricant de toile, & de Marie Rambourg son épouse, après 56 ans de mariage. Les mariés étoient accompagnés de 86 de leurs enfans, petits-enfans & arrière-petits-enfans, reste de 101 ; les mères avoient porté à cette cérémonie ceux qui ne pouvoient marcher. Parmi ces 86 enfans, il y en a 10 qui sont Fabricans de toile dans la même Paroisse. Une chose que nous nous empressons, d'observer, c'est que dans ce nombre, tous se sont portés au bien, & qu'aucun n'a jamais donné de sujets de chagrin & de mécontentement à ces vénérables vieillards. Le Prieur qui leur a dit la Messe, a 52 ans de prêtrise.

Le feu a pris, il y a quelques jours, pendant la nuit, chez un Loueur de carrosses, près la Place Royale, dans des écu-

ries , des greniers à foin , &c. Il a péri quelques chevaux , plusieurs voitures , & deux ou trois hangars très - vastes.

Ordonnance du Roi , en date du 3 Mars , concernant les Consuls , le Commerce & la Navigation des sujets du Roi , dans les Etablissmens du Levant & de Barbarie. » La sûreté des François établis dans les Echelles du Levant & de Barbarie , & les avan ages du commerce qu'ils y font , dépendent essentiellement d'une protection toujours active , & d'une administration fondée sur des principes relatifs au Gouvernement du Grand-Seigneur & des Princes de Barbarie , aux Traités avec ces Puissances , aux mœurs & aux usages de leurs sujets. La convenance de ces rapports a décidé l'établissement des Officiers de S. M. qui résident dans les Echelles , & les loix qui ont été données successivement sur cette partie d'administration. Quoique ces établissemens & ces loix aient pour base les principes les plus sages & les plus constans , l'expérience a cependant indiqué la nécessité de les perfectionner. C'est dans cette vue que S. M. s'est déterminée à réunir dans une seule & même Ordonnance les anciennes loix & les nouvelles dispositions qu'elle a jugé à propos d'y ajouter , & de faire connoître les intentions sur le service & les fonctions de ces Officiers , sur la résidence , le commerce & la navigation de ses sujets , & sur la protection dont elle veut les faire jouir dans l'Empire Ottoman & dans les Etats de Barbarie ». — Cette Ordonnance est divisée en 4 titres : 1°. des Consuls & autres Officiers de S. M. dans les échelles du Levant & de Barbarie. 2°. De la résidence & du commerce des François dans les mêmes lieux. 3°. De la navigation des sujets du Roi dans les mêmes échelles. 4°. De la relâche des bâtimens du Roi ».

De BRUXELLES, le 26 Juin.

LE Courier attendu en Hollande avec tant d'impatience de Pétersbourg , est enfin arrivé à la Haye le 11 de ce mois , à 7 heures du matin ; il n'a mis , dit-on , que 17 jours à son voyage. La réponse qu'il a apportée a été d'abord tenue secrète ; il en a enfin transpiré ce qui suit :

Le Ministère a mis sous les yeux de l'Impératrice les représentations de MM. les Ambassadeurs de la République. S. M. I. a ressenti la plus grande satisfaction en voyant L. H. P. accepter sa médiation , & son cœur a pâti des difficultés que la Cour de Londres a fait naître , en remettant sa réconciliation avec la République jusqu'à une négociation générale de paix entre toutes les Puissances belligérantes , sous la médiation de S. M. I. & de l'Empereur des Romains. Dès que cette négociation sera entamée , S. M. I. promet d'avance à la République toute l'assistance possible qui dépendra d'elle , pour que la République rentre sur le champ dans l'état de puissance neutre , & par là jouisse pleinement & sans bornes de tous les droits & avantages que son accession à l'alliance entre S. M. I. & les Rois , ses hauts Alliés , doit lui assurer. Dans cette attente , S. M. I. est d'intention de concerter immédiatement avec L. M. les Rois de Suède & de Danemarck , une nouvelle tentative auprès de la Cour de Londres , pour la porter à ces sentimens de modération & de paix que L. H. P. ont fait paroître de leur côté ; l'Impératrice se flatte que le tems & les changemens qui peuvent survenir inopinément , ameneront de telles circonstances dans lesquelles elle pourra faire paroître de la manière la plus forte , sa bonne volonté & son affection , dont elle desire sincèrement de donner des preuves à L. H. P. «.

Cette réponse étoit prévue ; il n'étoit pas vraisemblable que les Puissances armées pour la neutralité accordassent à la Hollande des secours qui les auroit tirées immédiatement de leur état de neutralité pour les mettre dans un état de guerre. La lenteur avec laquelle la Hollande s'est déterminée à accéder à la confédération du Nord, à laquelle elle ne s'est jointe que peu de tems avant la déclaration de l'Angleterre, a dû peut-être changer l'état des choses, qui n'eût plus été le même si elle eût pris plutôt la résolution, & que le traité eût été signé & déclaré avant la démarche de la Grande-Bretagne, qui n'eût pu la faire alors sans manquer ouvertement aux Puissances alliées.

« Nous n'avons plus que deux partis à prendre, écrit-on de la Haye ; il faut ou faire cause commune avec la Maison de Bourbon, ou faire la paix avec l'Angleterre, à quelque prix que ce soit. De ces deux partis, le dernier seroit bien humiliant ; mais malheureusement les esprits sont partagés, & il y en a qui pensent qu'il pourroit être préféré. Nous ne sommes pas encore prêts à nous battre, les armemens sont médiocres ; il n'y a pas autant d'activité qu'il en faudroit pour les augmenter ; le grand tort est d'avoir négligé notre marine, de la voir dans l'impuissance au moment où elle devoit agir, & nous éprouvons une espèce d'impossibilité de la rétablir tout à coup, parce qu'on ne peut rien créer en un moment. Les armemens particuliers n'ont pas plus d'activité que ceux de l'Etat ; on ne parle que d'un corsaire, qui sera bientôt prêt, qu'on appelle *Dapperle Patriot* ; c'est à Amsterdam qu'on l'arme, & on y en prépare, dit-on, plusieurs autres »

1207

1207

JUN 4 - 1937

JUN 4 - 1937

